

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

N°6730-6731

VENDREDI 10 JUILLET 2020 - 1,80 €

CENOTOURISME UN CAP À PASSER

TRIBUNE

Le digitalisation
des entreprises.
Prospective

ENTREPRISES

Procédure de
sauvegarde accélérée
et petites entreprises

« UN ÉTÉ EN FRANCE »

Les Hortillonnages,
un havre de paix au
cœur d'Amiens

La Cité du Vin
à Bordeaux

DÉLÉGUEZ VOS FORMALITÉS JURIDIQUES À NOS EXPERTS

Un service personnalisé
et haut de gamme

Profitez d'un formaliste
expérimenté attitré

Traitement en 24h
de vos formalités

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

 **01.76.35.05.83**

 Parvis de la Gare, 1 Cour du Havre
75008 **Paris**

 **05.35.54.57.42**

 1 cours Xavier Arnoz 33000 **Bordeaux**

 info@legalvisionpro.fr

 www.legalvisionpro.fr

SOMMAIRE

GIRONDE ACTU

4 TOURISME

Enotourisme, un cap à passer

10 TOURISME

3 start-ups pour des vacances post-covid

16 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

20 TRIBUNE

La micro-entreprise dans le milieu équin et ses dangers

22 TRIBUNE

La digitalisation des entreprises, partie 3 - prospective

RÉGION ACTU

26 LES ECHOS EN RÉGION

28 LANDES

Mont-de-Marsan à la relance

31 LOT-ET-GARONNE

Rotomod labellisée More

TENDANCES BUSINESS

36 ENTREPRISES

Procédure de sauvegarde accélérée et petites entreprises

38 ENTREPRISES

Soutien supplémentaire aux TPE

CULTURE & SPECTACLES

42 UN MOIS, UNE ŒUVRE

Jours tranquilles sur le Bassin

44 CINÉMA

Tout simplement noir

48 UN ÉTÉ EN FRANCE

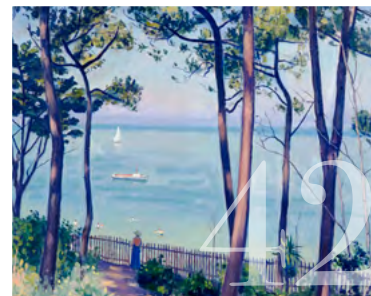
Les hortillonnages, un havre de paix au cœur d'Amiens

41 ANNONCES LÉGALES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ** & Jennifer **WUNSCH** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY** & Adèle **BROCHARD** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secretariat : Khedidja **OUIS** & Sandrine **CARCENAC** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 07 85 39 64 49 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 1,80 € • Abonnement 1 an : 65 €



ŒNOTOURISME UN CAP À PASSER

ALORS QU'UNE ENQUÊTE PRÉSENTÉE
PAR GIRONDE TOURISME MONTRE LA PROGRESSION
ET LA PROFESSIONNALISATION DE L'ACTIVITÉ
ŒNOTOURISTIQUE EN GIRONDE, TOUT LE SECTEUR
SE MOBILISE POUR REBONDIR APRÈS
LE CONFINEMENT.

Par Nathalie VALLEZ

Le vignoble bordelais est un acteur de choix dans l'œnotourisme avec 2,2 millions de visiteurs en Gironde en 2018. Ils ne représentaient que 1,4 million en 2009, soit une progression de 33 % en 10 ans. C'est ce qu'a montré une enquête, à laquelle ont répondu 647 professionnels girondins et 1 735 visiteurs, présentée par Gironde Tourisme au mois de juin. « Cette augmentation est un bon signe car l'offre ne fait que se densifier, et la filière s'est incontestablement professionnalisée », a estimé Brigitte Bloch, vice-présidente du Conseil supérieur de l'œnotourisme. Si l'activité a mis du temps à s'implanter en terre girondine, de plus en plus de châteaux jouent aujourd'hui le jeu, pour proposer des simples dégustations à des offres très complètes incluant chambres et tables d'hôtes, visites du domaine et animations. L'œnotourisme en Gironde surfe avant tout sur un vignoble de notoriété. « C'est une vraie thématique porteuse », analyse Brigitte Bloch, qui précise également que 31 % des visiteurs sont influencés par la présence de la Cité du Vin. L'activité œnotouristique améliore l'image du territoire pour 61 % des visiteurs sondés, ils ont

envie d'y revenir (59 %) et de consommer plus de vin de la région (46 %), mais seulement 18 % d'entre eux désirent garder le contact avec le vigneron qui les a reçus, ce que regrette Brigitte Bloch ; « On n'a pas suffisamment progressé dans la relation client, c'est un challenge avenir ». C'est d'avril à septembre qu'est majoritairement concentrée l'activité œnotouristique. Autre particularité : les étrangers représentent un tiers de cette catégorie de touristes avec un pouvoir d'achat supérieur à celui des Français. C'est dire si, avec le déconfinement, les mesures sanitaires drastiques et des échanges avec l'étranger au ralenti, l'œnotourisme connaît des difficultés.

« L'OFFRE
ŒNOTOURISTIQUE
NE CESSE DE
SE DENSIFIER »

L'ŒNOTOURISME EN GIRONDE EN CHIFFRES

Œnotouristes :

34 % d'étrangers,
42 % de Français hors département,
et 24 % de Girondins.

Des visiteurs étrangers majoritairement européens :

24 % sont originaires
de Grande-Bretagne, 10 % de
Belgique, 7 % d'Espagne,
6 % d'Allemagne, 3 % d'Italie et 3 %
de Suisse (soit 53 %) 12 %
des États-Unis et 10 % du Canada

66 €

c'est ce que dépense en
moyenne un visiteur en œnotourisme

Les visites concernent à

41 % Saint-Émilion, 22 %
le Médoc, 19 % Bordeaux Métropole,
10 % les Graves et Sauternes,
6 % l'Entre-deux-Mers et 6 % Blaye
et Bourg.

Les clients :

47 % en couple, 23 % en famille,
15 % entre amis et 11 % avec
des enfants.





© Saint-Émilion Tourisme

La CCI Bordeaux Gironde a ainsi interrogé individuellement les propriétés lauréates du concours « Best Of Wine Tourism » qu'elle organise depuis 17 ans à Bordeaux. Toutes ont confirmé un très fort impact de la crise sur leurs activités œnotouristiques avec mise au chômage partiel de leurs équipes, fermeture des sites de visites et boutiques... À l'occasion de réunions en visioconférence, elles ont fait remonter leurs réelles inquiétudes sur la saison actuelle et leurs difficultés à se remettre des pertes de chiffre d'affaires sur ces dernières semaines. « Une simple réouverture ne compensera pas les pertes d'exploitation déjà subies. Cette activité est très impactante en terme d'économie et d'image pour les 900 propriétés ouvertes au public », a déclaré Patrick Seguin, président de la CCI Bordeaux Gironde, qui a rappelé à l'occasion que la clientèle œnotouristique dépense deux fois plus qu'un touriste classique. Avec le confinement, les propriétés viticoles ont vu leur activité stoppée net et doivent se passer de la clientèle étrangère qui représente en moyenne un tiers des visiteurs. Les viticulteurs qui ont des activités liées à l'œnotourisme et des équipes dédiées ont donc demandé de bénéficier du plan de Relance Tourisme après la publication d'un plan viticulture qui ne répond pas totalement aux attentes de la profession.

« 900 PROPRIÉTÉS OUVERTES AU PUBLIC EN GIRONDE »

DES JOURNÉES PORTES OUVERTES COMPLÈTES

Avec la recherche d'authenticité post-confinement, l'œnotourisme a sa carte à jouer pour coller aux envies de cet été. D'autant plus que les étrangers seront peu présents. La plupart des châteaux ont rouvert et veulent accueillir des visiteurs, le plus souvent sur rendez-vous. Ceux, à l'instar du château Marquis d'Alesme à Margaux, qui ont donné rendez-vous aux visiteurs en septembre sont finalement minoritaires. Autre élément positif : les professionnels ont montré leur capacité à s'adapter aux normes sanitaires, une bonne nouvelle saluée par Gironde Tourisme comme dans les vignobles. « On a pris la décision de rouvrir fin mai », commente Franck Binard, directeur



du Conseil des vins de Saint-Émilion, « D'abord, il a fallu s'équiper pour respecter les règles. Mais dès la première semaine, nous avons été agréablement surpris. On redoutait une saison morte. Cette semaine, on a vu revenir quelques étrangers : russes, irlandais, espagnols. Il faut rester positif. » L'occasion pour ces professionnels de réserver un accueil encore plus attentionné aux touristes. « La fréquentation à Saint-Émilion en juin n'est qu'à 15 % de son activité habituelle », tempère Bertrand Millot, directeur de l'office de tourisme, « Au mois de mai, avec le rayon des 100 km, on a redécouvert une clientèle bordelaise, à qui on a adapté notre offre. Au mois de juillet, l'activité semble repartir avec 40 % de visites pour le premier week-end. Mais cela ne représente que 20 % en termes de pouvoir d'achat. Notre satisfaction, c'est le programme « le Château du jour ». Jamais autant de châteaux n'ont autant souhaité y participer. L'offre est bien dynamique. » Des chiffres logiques pour la cité quand on sait que 40 % de sa fréquentation est étrangère (principalement en provenance de Grande-Bretagne et d'Espagne) et sur les 60 % restant la moitié sont des groupes, sans compter les croisiéristes, absents également cette année. Du côté des Pessac-Léognan, plus d'une vingtaine ont rouvert leurs portes. Quant au Médoc, « 200 de nos châteaux sont structurés pour une activité œnotouristique, et plus d'une cinquantaine ont confirmé être en capacité actuelle de recevoir », souligne Jennifer Mathieu, directrice de l'Alliance des Crus Bourgeois, qui précise que ce sont des démarches individuelles, et que

d'autres châteaux ont aussi rouvert leurs portes au public. « L'opération portes ouvertes en Médoc qui s'est tenue courant juin était d'ailleurs complète dans les 17 châteaux concernés, et on commence à revoir une clientèle étrangère, principalement des Anglais et des Allemands », a ajouté Jennifer Mathieu, qui a également annoncé le lancement mi-juillet d'une campagne axée sur la communication digitale. Même constat pour les Pessac-Léognan où les portes ouvertes du 20 juin ont rassemblé de 500 à 1 000 personnes dans certains châteaux. À la Cité du Vin,





© Château La Croizille

« MON ESCAPE DANS LE VIGNOBLE BORDELAIS »

Labélisés « Best of Wine Tourism » 35 sites ont été reconnus comme les incontournables de l'été 2020. « Mon escapade dans le vignoble bordelais » a ainsi retenu des activités très variées.

Visite privative à La Dominique, et interactive à Agassac, spectacle son et lumière à Seguin, et découverte de sculptures monumentales à Smith Haut Lafitte... Certains joueront la carte historique, sur les traces d'Aliénor d'Aquitaine à Fonréaud, d'autres plus ludiques avec un escape game à Castera ou une balade familiale et sensorielle au Marquis de Terme, bucolique avec pique-nique du chef et visite de la ferme à Giscours. Les propositions de restauration ne manquent pas avec, entre autre, brunch à Kirwan, cuisine locale à Guiraud, étoilée à Lafaurie-Peyraguey, ou gourmande à Gruaud Larose, et dégustation perchée à Rayne Vigneau. On peut aussi séjourner à Pape Clément en chambre prestige, ou au Pont Saint-Martin dans les anciens chais.

www.bestofwinetourism.fr

VIDÉOS, PIQUE-NIQUES OU BALADES GREEN, LES CHÂTEAUX RIVALISENT DE CRÉATIVITÉ

La fréquentation a réduit de moitié depuis sa réouverture le 19 juin dernier, même si elle est en progression constante. La clientèle étrangère qui comptait 60 % des visiteurs ne représente plus que 14 %, originaires de Belgique, Allemagne, Suisse, Espagne et Pays-Bas. En revanche, les touristes français sont en légère hausse par rapport à l'année 2019.

Pour attirer les touristes, le secteur multiplie les initiatives. Certains misent sur le numérique, l'office de tourisme de Bordeaux propose ainsi des réservations de visite de châteaux en ligne*, même si cela reste possible également au comptoir. Cinq agences organisatrices d'excursions dans le vignoble au départ de l'office de Tourisme ont repris leur activité au 1^{er} juillet, et mettent le cap sur le Médoc et Saint-Émilion. Sur YouTube, Facebook et Instagram, circule depuis un mois une vidéo « Bienvenue en Médoc, bienvenue chez vous » associant 12 châteaux médocains : Giscours, Paloumey, Prieuré Lichine, Marquis de Terme, Lamothe-Bergeron, Malescasse, Maucaillou, Kirwan, Gruaud La Rose, Saint-Ahon, Haut Breton Larigaudière et Camensac autour d'un « paper ball challenge » : un propriétaire fait passer un verre, un magnum, une pipette, qui passe d'un château au chai voisin, à la propriété suivante... De l'autre côté, les vignobles de Saint-Émilion, Pomerol et Fronsac unissent leurs forces avec la création du « passeport rive droite » rassemblant les châteaux La Dauphine, La Croizille et Tour Baladoz, Tailhas et le Cloître des Cordeliers. Le but étant de faire tamponner le passeport dans toutes les propriétés et de participer à un jeu concours. La Maison des Vins de Cadillac propose quant à elle des « green balades natures et authentiques », ainsi que des apéros vigneron de 18 h à 19 h, les samedis et dimanches en live sur Instagram. Le traditionnel pique-nique organisé par Vigneron Indépendant, qui fête ses 10 ans, aura lieu les 26 et 27 juillet prochains. Le principe : chaque participant amène son pique-nique et le vigneron offre les vins pour l'accompagner. Digitalisation, convivialité et audace, l'été sera créatif dans le vignoble bordelais.

* www.visiter-bordeaux.com/fr/decouvrir-le-vignoble/visites-de-chateaux



3 START-UPS POUR DES VACANCES POST-COVID

LES FRANÇAIS RESTERONT MAJORITAIREMENT EN FRANCE CET ÉTÉ. POUR RÉSERVER UN HÉBERGEMENT ÉCORESPONSABLE, CONSOMMER LOCAL, ET VISITER DES SITES LOIN DES SENTIERS BATTUS, 3 START-UPS BORDELAISES PERMETTENT D'ORGANISER DES VACANCES DANS « LE MONDE D'APRÈS ».

Par Jennifer WUNSCH

Crise sanitaire oblige, 85 % des Français qui vont partir en vacances cette année choisiront la destination France, selon un sondage BVA-Entreprises du voyage réalisé début juin. Un chiffre bien plus élevé que d'habitude, pour des séjours réservés bien plus tard, et selon de nouveaux critères. Hébergements écoresponsables, minimalistes et déconnectés, consommation de produits locaux et visites de pépites du patrimoine français méconnues et peu fréquentées... À Bordeaux, 3 jeunes start-ups du tourisme répondent à ces nouvelles problématiques.

UNE FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Afin d'aider les professionnels du tourisme de Nouvelle-Aquitaine à accueillir leurs clients dans les meilleures conditions cet été, la start-up bordelaise **Chaptr** a créé le parcours de micro-learning gratuit « Bienvenue ici ! », en partenariat avec la Mission des offices de tourisme de Nouvelle-Aquitaine (MONA). Soutenu par la Région et par la Banque des territoires, il propose une micro-formation permettant « d'apprendre, communiquer et interagir dans ce contexte particulier », précise un communiqué.





MARIE-PIERRE
ET STÉPHANE
VINCENT

cofondateurs de We Go GreenR

WE GO GREENR, BOOKING VERSION ÉCORESPONSABLE

Parmi elles, We Go GreenR a créé une plateforme de réservation d'hébergements écoresponsables en France. Lancée officiellement en mai 2020, juste après le confinement, elle référence déjà plus de 1 000 hébergements respectueux de l'environnement, et reçoit 5 à 10 demandes d'inscription par jour. « Nous avons constaté qu'il y avait de nom-

breux hébergeurs engagés dans le tourisme durable. Mais ils sont difficiles à trouver, noyés dans la masse des hébergements traditionnels. Nous avons donc voulu les mettre en avant », explique Marie-Pierre Vincent, qui a eu l'idée de ce site façon Booking écoresponsable avec son mari Stéphane en 2019. Pour ces deux anciens de chez CDiscount, « passés en mode transition écologique », Bordeaux était la ville idéale « car l'Aquitaine est la région où il y a le plus d'hébergements écoresponsables en France. De nombreux territoires comme les Landes de Gascogne sont très engagés. Être ici nous a permis de faire des rencontres très utiles », assure l'entrepreneuse. Écogîte dans une ancienne bergerie dans les Pyrénées,

écolodge avec tipis près de l'océan dans les Landes ou cabane écoconstruite sur le Bassin d'Arcachon... la palette est aussi large que diverse.

L'intérêt pour les hébergeurs ? We Go GreenR ne prend pas de frais d'inscription : « nous voulions un modèle juste pour tout le monde. On se rémunère

« L'UNE DES
PROBLÉMATIQUES DE
CES HÉBERGEMENTS
EST DE S'Y RETROUVER
QUAND ILS SONT SUR
UNE PLATEFORME »





avec une commission raisonnable sur les réservations, car c'est l'une des problématiques de ces hébergements : s'y retrouver quand ils sont sur une plateforme », affirme Marie-Pierre Vincent, dont l'entreprise vient d'intégrer le Campement de Darwin. Pour son premier été, la plateforme assure avoir enregistré une forte demande. « Les calendriers de nos héber-

geurs se sont remplis rapidement, ce qui nous promet une belle arrière-saison. D'après moi, la crise a eu l'effet d'un électrochoc pour les Français, qui sont désormais plus sensibles aux questions environnementales », estime la jeune dirigeante qui ambitionne, à terme, de référencer des hébergements dans des pays frontaliers.

DES PARCOURS SPORT ET CULTURE DANS BORDEAUX

La start-up bordelaise **Next Step Travel**, imaginée par le coach sportif et boxeur professionnel Pierre Perriquet, propose habituellement des séjours mélangeant sport et culture dans 6 grandes villes d'Europe. Elle se réinvente pour l'été 2020 en élaborant des circuits dans Bordeaux. Bassins à Flot, Centre-Ville, Bastide et Chartrons : quatre parcours de 1 h 30 et 2,5 km alliant découverte du patrimoine et activité sportive sont proposés à des groupes de 6 à 10 personnes durant tout l'été, et à l'occasion des Journées du Patrimoine en septembre.

PARCEL, MINI-MAISONS CHEZ L'HABITANT

La start-up Parcel, quant à elle, installe des hébergements écoresponsables sur des terres agricoles. Lancé en 2019 par Géraldine Boyer, spécialiste du marketing dans le domaine de l'hôtellerie depuis près de 10 ans, le projet est sélectionné la même année pour entrer dans le programme des Audacieuses de la Ruche. Son concept : installer des « tiny houses » (mini maisons) afin d'aider les agriculteurs et les viticulteurs à rentabiliser leurs mètres carrés, tout en gérant pour eux la partie commercialisation et approvisionnement. « L'idée est de mettre en valeur la nature, de permettre aux gens de se déconnecter, et de se recentrer sur les bonnes choses de la vie, notamment la gastronomie », explique Géraldine Boyer. Construites en matériaux écologiques et écosourcés par une entreprise française située dans le Gard, les cabanes de 15 m² possèdent des panneaux solaires, des toilettes sèches fabriquées dans la Drôme et réutilisent les eaux de pluie. Des collations peuvent également y être servies : petit déjeuner à base de granola et de jus de fruit local, tartines apéritives accompagnée de vin produit sur place... tout est fait maison par des producteurs locaux et engagés.

INSPIRATION AUSTRALIENNE

C'est à son retour en France, après 7 années passées en Australie, que Géraldine Boyer a eu cette idée originale. « Lorsque je suis rentrée, je suis devenue touriste dans mon propre pays. Puis j'ai eu envie de faire redécouvrir aux gens la richesse de notre patrimoine et de notre terroir, qui m'a alors sauté aux yeux », se souvient-elle. Elle y ajoute une touche australienne, qui donne au projet toute sa singularité : les tiny houses, imaginées à partir « des cabanons minimalistes et mythiques des pêcheurs australiens » ; la déconnexion dans la nature, inspirée « des nombreuses zones blanches où on ne capte pas en Australie, ce qui fait beaucoup de bien ». Et jusque dans les prix pratiqués, « qui doivent être juste et équitables pour tout le monde », ce qui rejoint « la mentalité fair à l'australienne », sourit la jeune femme. L'expérience démarre en août 2020 en territoire bordelais, avec l'installation de la première cabane Parcel à Saint-Émilion.



Parcel installe des « tiny houses » (minis maisons) afin d'aider les agriculteurs et les viticulteurs à rentabiliser leurs mètres carrés avec l'idée de mettre en valeur la nature.



© D. R.

© D. R.

MYTRAVELPASS DIGITALISE LES SITES TOURISTIQUES

Une fois l'hébergement trouvé, c'est la start-up MyTravelPass qui prend le relais, en proposant des réservations d'activités géolocalisées autour de l'utilisateur. Après une carrière de 20 ans à la direction d'une banque à Paris, sa fondatrice Véronique Michel prend la tête d'une « hôtellerie de plein air » près de Sarlat durant 15 ans. C'est là qu'elle s'immerge dans le secteur touristique. « Beaucoup de clients me demandaient des conseils sur les sites à visiter, et beaucoup de petits sites avaient du mal à se faire connaître », se souvient-elle. Également présidente de l'office de tourisme de son village périgourdin durant 10 ans, et maire-adjointe en charge du tourisme, elle décide de vendre son camping en 2017, puis de « créer une plateforme pour valoriser les pépites de nos territoires mal référencées dans les guides. Ce qui permet de surcroît d'éviter le surtourisme, les files d'attente, et répond bien aux besoins de cette période post-Covid », estime l'entrepreneuse. Gratuite pour les utilisateurs, qui y trouvent de l'information et peuvent réserver leurs billets, MyTravelPass se rémunère par abonnement ou commissions auprès des professionnels à qui elle fournit de la notoriété et une billetterie en ligne. « Nous valorisons la richesse culturelle et patrimoniale du territoire tout en aidant les sites à se digitaliser, et à être plus visibles grâce aux outils digitaux », résume Véronique Michel. Mise en ligne en 2018, la plateforme référence déjà 3 200 sites en France, et ambitionne à terme de réunir les 45 000 lieux français de la base de données nationale DATAtourisme. Avant de s'atteler aux européens. L'entrepreneuse a aussi d'autres développements en tête, comme donner la possibilité de réserver un hébergement à proximité des sites à visiter. « Nous avons signé une convention d'affiliation avec la chaîne Brit Hôtel, et sommes sur le point d'en signer une autre avec le leader français de l'hébergement insolite », confie-t-elle. De quoi passer des vacances en France, hors des sentiers battus.

VÉRONIQUE
MICHEL

fondatrice de la plateforme MyTravelPass



« NOUS AIDONS LES SITES À **SE DIGITALISER ET À ÊTRE PLUS VISIBLES** GRÂCE AUX OUTILS DIGITAUX »



LA SOLUTION NOMADE YESCAPA

La plateforme bordelaise, numéro un français de la location de camping-cars et de vans aménagés entre particuliers, avec plus de 7 500 véhicules inscrits, a enregistré trois fois plus de demandes de location en juin 2020 qu'à la même période en 2019. En effet, « voyager en camping-car permet de respecter les consignes de distanciation indispensables à la sécurité sanitaire de tous », assure l'entreprise sur son site. En cette période si particulière, Yescapa promet la « désinfection systématique des véhicules » et des conditions d'annulation flexibles.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



De g. à d., Julie MAENHOUT, Elliot RONTEIX et Samuel LEMAIRE.

GIRONDE LES FINALISTES DU CONCOURS BIOCOOP 2019 RÉCOMPENSÉS

Après un appel à projet lancé au printemps 2019, 3 candidats girondins ont été retenus comme finalistes du Concours Biocoop 2019. Les Jardins d'Elliot, exploitation maraîchère à Cestas portée par Elliot Ronteix, a recueilli la majorité des suffrages (plus de 55 % des voix) et se voit attribuer une aide financière d'environ 25 000 euros. Les Jarres crues, jeune entreprise produisant des légumes lacto-fermentés à Talence dirigée par Julie Maenhout (déjà en activité) et Le Champ du Coq, micro-ferme basée à Gradignan créée par Samuel Lemaire, ont obtenu respectivement 22,08 % et 21,92 % des votes, ils se verront remettre environ 4 500 euros chacun. « Nous sommes fiers de notre programme de soutien aux porteurs de projet bio », a commenté le porte-parole du GIE Biocoop Gironde, qui regroupe 25 magasins dans le département.

TALENCE UN ÉCLAIRAGE 100 % EN LED CONNECTÉES

La Ville de Talence modernise son parc d'éclairage public en remplaçant ses lanternes traditionnelles par des LED d'une durée de vie de 20 ans contre 2 à 3 ans pour les ampoules classiques. Avec 3 750 points lumineux, ce relanternage va permettre à la Ville de maîtriser et réduire sa pollution lumineuse. Les premiers remplacements ont commencé à la mi-mai, malgré le contexte délicat, et devraient se poursuivre jusqu'au printemps prochain. Ils sont effectués par l'entreprise Citeos de Gradignan. Ces nouvelles lampes, prééquipées de capteurs, peuvent, à la demande, mesurer la température, détecter la présence de personnes ou encore recueillir ou mesurer la qualité de l'air grâce à la 5G. « Cet équipement va permettre à la collectivité de réaliser des économies », souligne le maire Emmanuel Sallaberry. La Ville s'attend en effet à une diminution d'environ 80 % de sa facture énergétique annuelle, laquelle s'est élevée à près de 180 000 euros en 2019. Le coût total des travaux est estimé à 2,28 millions d'euros. En retour de ces investissements en faveur d'économies d'énergie, la collectivité va bénéficier de certificats d'économie d'énergie (CEE) estimés à 180 900 € (valeur 2020). Ajouté aux économies annuelles sur la facture énergétique de la Ville le retour sur investissement sera de 7 à 10 ans.





LACANAU LA VILLE LUTTE CONTRE LES MÉGOTS

Les mégots de cigarette, on le sait, sont des déchets très polluants. La Ville de Lacanau poursuit son action sur la gestion des déchets de plage en collaborant avec ÉcoMégot pour recycler les mégots collectés sur la commune.

Le nombre de cendriers va doubler sur le front de mer avec une signalétique visible.

Commerçants et résidents sont invités à récupérer leurs mégots et ceux de leurs clients et à les déposer à « À l'Ouest - Coworking », partenaire d'ÉcoMégot. Plus de 200 000 mégots pourraient ainsi être collectés puis recyclés, évitant pollution terrestre et marine. Les mégots recyclés par ÉcoMégot sont transformés en matière combustible utilisée par les cimenteries, ce qui permet à celles-ci d'économiser de l'énergie fossile et contribue favorablement à la lutte contre le changement climatique.

© D. R.

GIRONDE HUIT START-UPS SOUTENUES PAR NOUVELLE-AQUITAINE AMORÇAGE

L'association Nouvelle-Aquitaine Amorçage, dont l'objectif est de favoriser le développement des entreprises innovantes via des prêts à taux zéro, a attribué 20 prêts d'honneur innovation à douze projets innovants en pleine crise du Covid, pour un montant total de 568 000 euros. Animé par Aquiti Gestion, ce dispositif imaginé en 2002 par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Caisse des Dépôts a décidé de soutenir notamment 8 start-ups girondines : Comptoir des pêcheurs, site de référence pour la pêche ; Emulseo, spécialiste de la technologie de microfluidique en gouttes ; Magnitude Surgical, créateur de Tom, un bistouri électrique de nouvelle génération ; Moon, offre intégrée d'accès à l'énergie et d'inclusion digitale pour les populations subsahariennes ; Roadoo, application de motivation en entreprise ; Think Deep AI, qui veut démocratiser les technologies d'intelligence artificielle pour les entreprises ; la fintech Trésoria ; et enfin Welyb, plateforme collaborative dédiée aux experts-comptables.



VITICULTURE WINE PARIS & VINEXPO PARIS, ÉVÉNEMENT UNIQUE

Wine Paris & Vinexpo Paris, né du rapprochement de deux événements au savoir-faire complémentaires et à la passion commune, devient une marque et un événement unique en 2021. Cette nouvelle synergie prépare un retour attendu à Paris dans un contexte de reprise. Cet événement business à part entière se tiendra du 15 au 17 février prochains et accueillera plus de 2 900 exposants en provenance du monde entier. Son format optimisé se concentrera sur quatre halls à l'entrée du parc Paris Expo Porte de Versailles (halls 3, 4, 5 et 6). Il réunira des acheteurs clés (importateurs, cavistes, CHR, distributeurs et grossistes spécialisés, e-commerçants, sommeliers...) autour de rendez-vous ciblés. Cette édition rassemblera spiritueux, vins issus de la viticulture durable, vins biologiques, effervescents, et toutes couleurs et origines et fera place aux petits vigneron comme aux grandes marques internationales. « Wine Paris & Vinexpo Paris 2021 sera l'une des étapes majeures de cette tournée des continents ! », a déclaré le directeur général de Vinexpo Rodolphe Lameyse.

BORDEAUX

PENSONS LOCAL, VIVONS BORDEAUX

« Pensons local, vivons Bordeaux » est un label porté par le CIVB, l'office de tourisme et des congrès de Bordeaux Métropole et l'UMIH de la Gironde avec l'adhésion de multiples acteurs locaux. L'objectif est d'inciter à privilégier une consommation locale sur tous les fronts : tourisme, œnotourisme, restauration, commerces, produits et marques gastronomiques et, bien sûr, vins de Bordeaux.

Ce label écosolidaire réunit consommateurs et professionnels autour de mêmes valeurs pour une consommation locale, positive et engagée. 5 premiers visuels et le mot-dièse #Bordeauxlocal matérialisent cet élan. Consommateurs et professionnels peuvent rejoindre le mouvement sur le site dédié bordeauxlocal.fr et accéder aux outils du label pour mettre en avant leur engagement.



SANTÉ INHEART LÈVE 3,7 MILLIONS D'EUROS

La spin-off de l'Institut hospitalo-universitaire (IHU) Liryc et de l'Inria, inHEART, vient de boucler sa première levée de fonds auprès d'Elaia et d'Aquitaine Science Transfert. Soutenue par l'ADI Nouvelle-Aquitaine, elle récolte 3,7 millions d'euros pour développer sa solution de traitement d'images médicales préopératoires fournissant au cardiologue un jumeau numérique en 3D des cœurs des patients atteints d'arythmie. « Après plus de 10 ans d'une collaboration multidisciplinaire (...) entre des cardiologues, radiologues, ingénieurs et chercheurs en sciences numériques, nous disposons d'une technologie disruptive qui répond à un vrai besoin clinique », assure le Pr Hubert Cochet, radiologue et cofondateur d'inHEART dans un communiqué. Hébergé dans le cloud, l'outil logiciel d'inHEART permet de réduire de moitié la durée et le taux d'échec des interventions chirurgicales en guidant le geste du cardiologue. « inHEART est la parfaite rencontre entre une technologie de pointe (...) et des experts que nous sommes ravis d'accompagner dans cette belle aventure », assure dans un communiqué Samantha Jérusalmy, partner chez Esalia. La technologie inHEART a déjà été utilisée sur plus de 2 000 patients, dans plus de 40 centres à travers le monde.



VITICULTURE CHÂTEAU PUY BLANQUET RENOUE AVEC SON HISTOIRE

Les Domaines Comte de Malet Roquefort viennent d'acquérir le Château Puy Blanquet. Cette propriété de 24 hectares, Saint-Émilion Grand Cru, est située à Saint-Étienne-de-Lisse. Son vignoble de 19 hectares, sur une croupe argilo-calcaire dominant la vallée de la Dordogne, se compose à 75 % de merlot, 15 % de cabernet franc et 10 % de cabernet sauvignon. Par cette acquisition, la famille Malet Roquefort, implantée dans le Libournais depuis 1705, renoue avec son histoire, puisque le château Puy Blanquet lui avait appartenu pendant presque un siècle et demi.

GIRONDE COLLECTE SOLIDAIRE DE CARTABLES CHEZ CARREFOUR

Jusqu'au 31 juillet 2020, Carrefour organise la 9^e édition de l'opération solidaire et anti-gaspi de reprise de cartables, au profit de l'entreprise d'économie sociale et solidaire Le Relais. Ce dernier se charge de trier et redistribuer ces cartables pour qu'ils retrouvent une seconde vie en France ou en Afrique. Tout cartable rapporté donne droit à un bon d'achat valable en remise immédiate dans les rayons papeterie et maroquinerie scolaire. Les établissements concernés en Gironde sont les hypermarchés de Bègles, Lesparre, Libourne, Lormont et Mérignac et Market de Bordeaux Bastide, Bordeaux Grands Hommes, Bordeaux Sainte Catherine, Bordeaux Saint-Jean, Le Taillan Médoc et Soulac sur Mer.

JEAN-LUC GLEYZE,
président du Département
de la Gironde



NOUVELLE-AQUITAINE LE CLUSTER NAOS MOBILISE LA FILIÈRE OPEN SOURCE

Le pôle de compétences régional NAOS (Nouvelle-Aquitaine Open Source), nouveau nom d'Aquinetic, fédère une filière de 120 PME et ETI du logiciel et des technologies libres et de l'open source dans la Région. Il a décidé de mobiliser les acteurs néo-aquitains en réaction à la crise du coronavirus, « pour que le numérique open source serve les enjeux de souveraineté nationale et soutienne la relance de l'économie », précise le cluster dans un communiqué. « Avec NAOS, nous souhaitons répondre à trois grands enjeux de la filière : faire émerger de nouvelles pépites et consolider la filière régionale, démontrer la pertinence d'une stratégie basée sur les technologies libres en réponse à la demande de résilience et de souveraineté numérique et favoriser la transformation numérique des entreprises par les logiciels libres et open source », assurent David Joulin et François Pellegrin, coprésidents de NAOS. La nouvelle feuille de route 2020-2022 du cluster s'articule autour de 4 axes de travail : accélération des entreprises, compétitivité des entreprises, campagne d'attractivité et relance économique.



GIRONDE BILAN FINANCIER DE LA COVID

Les Départements ont joué un rôle déterminant dans la lutte contre la propagation de la Covid-19 (achats de masques et protection, mobilisation des laboratoires départementaux d'analyse, etc.). Les dépenses ont augmenté dans de nombreux domaines. Le coût de la crise devrait ainsi représenter près de 94 millions d'euros pour le Département de la Gironde affectés comme suit : protection de l'enfance, 15 million d'euros ; aide à domicile ; 6,2 millions d'euros ; RSA, 9 millions d'euros ; protections matérielles (masques, gel, blouse...), 8 millions d'euros ; soutien aux associations et à la culture, 1 million d'euros. Face à cette augmentation des dépenses, le Département doit affronter une diminution des recettes. Ainsi, la baisse des droits de mutation perçus lors des ventes immobilières est estimée à environ 16 %, soit 70 millions d'euros pour 2020. Ces dépenses supplémentaires ayant été réalisées par le Département souvent en lieu et place de l'État, le président du Département de la Gironde Jean-Luc Gleyze propose de les financer en réaffectant la somme provisionnée pour la reprise financière infligée par l'État dans le cadre du Pacte de Cahors.



LA
MICRO-ENTREPRISE
DANS LE
MILIEU ÉQUIN
ET SES DANGERS

Par Flore ANDRÈBE,
Avocate à Bordeaux

Le monde équestre n'échappe pas à l'attraction que peut représenter le régime de la micro-entreprise, notamment pour des enseignants d'équitation, des cavaliers professionnels, des maréchaux-ferrants, ou encore dans le cadre du développement de la pratique du pré-entraînement dans le milieu des courses hippiques. Les atouts de ce statut se retrouvent principalement dans la simplification des mesures comptables, sociales et fiscales, sous réserve d'exercer son activité en qualité de travailleur indépendant et de respecter certains critères et seuils fixés par la loi. Mais il existe aussi des pièges à éviter lorsque l'on évolue dans le milieu équin.

- Tout d'abord, il faut avoir conscience que le régime de la micro-entreprise **ne s'applique pas aux activités agricoles**, ce qui est un frein important puisque l'article L. 311-1 du Code rural prévoit que les activités de préparation et d'entraînement des chevaux sont des activités agricoles, hormis les activités de spectacle équestre. C'est ainsi que l'exploitation d'un centre équestre, l'entraînement de chevaux de course ou de sport, le débouillage et le dressage, comme l'élevage de chevaux avec sol, les

activités avec des chevaux de travail (débardage, traction, travaux agricoles), ne pourront bénéficier du régime de la micro-entreprise. En revanche, ce régime peut s'appliquer à l'enseignant d'équitation qui ne fournit pas la cavalerie, aux éleveurs sans sol, aux propriétaires qui ne sont ni éleveurs ni entraîneurs de leurs chevaux, et à ceux qui louent la carrière de leurs chevaux, aux activités annexes telles que l'hébergement ou la restauration des cavaliers, aux activités de spectacle équestre, à la prise en pension de chevaux à condition de n'être ni exploitant agricole ni dresseur ou entraîneur ni un centre équestre, et ce régime s'applique aussi à certains prestataires de services tel que le maréchal-ferrant, le sellier, etc.

- Une autre limite au statut de micro-entrepreneur peut résider dans les risques liés à une mauvaise couverture sociale, les **droits sociaux allégés** entraînant une certaine précarité en cas de maladie ou d'accident. Cela doit inciter le micro-entrepreneur à souscrire un contrat de prévoyance complémentaire, en exposant bien l'intégralité des fonctions exercées, pour ne pas être au final assimilé à un salarié ou à un exploitant agricole. Le micro-entrepreneur devra aussi être attentif aux exclusions du contrat d'assurance. Par exemple, la pratique de l'équitation en compétition à titre professionnel est souvent exclue de ces contrats. Autre risque, l'une des conditions pour bénéficier d'une prise en charge par l'organisme social étant d'avoir à son actif un an de cotisations, le micro-entrepreneur ne bénéficiera d'aucune couverture durant la première année de son exercice professionnel sous ce statut. Par ailleurs, si le micro-entrepreneur évolue vers une entreprise indivi-

duelle, il pourrait être contraint de souscrire un nouveau contrat avec l'obligation de remplir un nouveau questionnaire médical.

- Ne pas oublier la **responsabilité contractuelle et/ou délictuelle** pesant personnellement sur ce professionnel. Là encore, il est conseillé de souscrire un contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile, en étant très précis sur la ou les activité(s) exercée(s) afin d'éviter tout risque d'exclusion de garantie par l'assureur. Ainsi, un professionnel qui s'assurerait pour l'activité d'enseignant d'équitation ne serait pas couvert s'il subissait un accident alors qu'il fait les boxes, faute d'avoir déclaré l'activité de palefrenier soigneur, ni s'il chutait alors qu'il travaille des chevaux, pour n'avoir pas déclaré l'activité de cavalier.

- Il arrive aussi souvent que la **requalification du statut de micro-entrepreneur en contrat de travail** soit envisagée. Elle peut avoir un intérêt pour l'URSSAF puisque cela entraîne le paiement de cotisations. Elle peut aussi avoir un intérêt pour le micro-entrepreneur lui-même, s'il est en mesure de prouver qu'une personne a un pouvoir de contrôle et de direction sur son activité, afin de pouvoir bénéficier des avantages du statut de salarié en matière de couverture sociale, mais aussi en cas de rupture des relations contractuelles. Cette situation peut donc être source d'insécurité juridique pour celui qui a recours aux services d'un auto-entrepreneur.

En conclusion, bien qu'attirant *a priori*, ce statut n'est pas sans induire de forts risques dans le milieu équin. Il faut en avoir conscience et s'assurer en amont que ce choix est bien approprié.

Par Yvon CORCIA,
Sénior Partner et cofondateur
d'Orion M & A

LA
DIGITALISATION
DES ENTREPRISES
PARTIE 3 – PROSPECTIVE

DANS LES ARTICLES PRÉCÉDENTS, NOUS AVONS ÉVOQUÉ LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES DANS LEURS RELATIONS AVEC LES TIERS COMME DANS LEUR FONCTIONNEMENT. PUIS NOUS AVONS DÉCRIT DES CAS CONCRETS DE DIGITALISATION DANS LE COMMERCE. POUR LE PRÉSENT ARTICLE, NOTRE BOULE DE CRISTAL NOUS A LIVRÉ UNE ÉVOLUTION DE CES TENDANCES ET LEUR CONCRÉTISATION POSSIBLE VERS 2040.

Notre boule de cristal n'a exploré qu'une partie du futur, elle ne nous a pas parlé des prolongements de la digitalisation dans le domaine des services professionnels ni de l'industrie. Dans notre article précédent, nous avons vu qu'en 2020 nous étions dans la saison de « l'intimité numérique » où les clients sont observés et pistés sur les réseaux sociaux comme avec les objets connectés : montres, smartphones, caméras... L'E-commerce concerne toutes les formes de consommation : sur Internet, dans les magasins avec des scanettes ou sans passer à la caisse. Dans la saison 4, qui commence vers 2022, deux tendances vont guider l'évolution.

A - LES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les moins de 40 ans sont plus préoccupés de préservation de l'environnement que leurs aînés. La crise de la Covid-19 a accéléré cette prise de conscience : commerce local, dépendance sanitaire et développement durable. La crise économique et monétaire qui a suivi, a modifié chez les jeunes générations la perception des priorités. Les achats doivent être « citoyens » et « durables ».

B - LE GLISSEMENT DE L'INCITATION À LA PRESCRIPTION

Grace à « l'intimité numérique », de nombreux acteurs ont acquis une connaissance très précise de nos habitudes et de nos attentes, y compris nos préoccupations environnementales. Ces acteurs sont passés du marketing digital, qui était de l'incitation à l'achat à la prescription de produits et services. Ils choisissent « ce qui est le mieux » pour leurs clients.

DE L'INCITATION À LA PRESCRIPTION

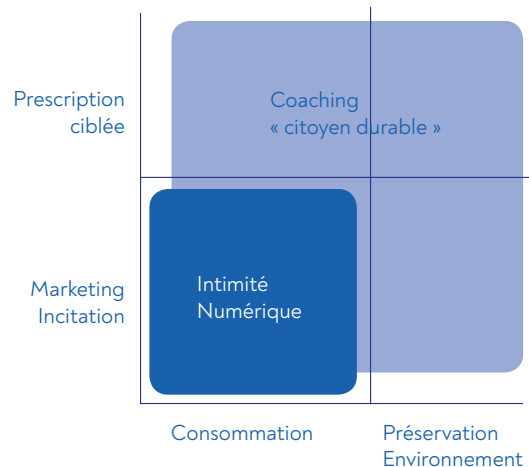
Vous avez bien compris que toutes vos actions étant connues et compilées, il devient simple de vous caractériser et de vous suggérer des actions qui correspondent à vos préoccupations. Une étude de l'université de

Cambridge sur 58 000 internautes (*), a montré qu'en analysant simplement les « j'aime » dans Facebook, on peut estimer des internautes : leur couleur de peau (avec 95 % de certitude), leur orientation politique (85 %) et sexuelle (80 %), leur confession religieuse (82 %), s'ils fument (73 %), boivent (70 %) ou consomment de la drogue (65 %).

Les souhaits et les attentes évoluant vers des considérations tenant compte de la sauvegarde de la planète et du développement durable, les prescriptions prendront naturellement en compte ces aspects. Les considérations environnementales entraînent de nouvelles appréciations de ce qui est « bien » ou « mal » (bon/mauvais pour la planète, compensation carbone = déculpabilisation, etc.). De nouveaux visionnaires ou « gourous » (Greta en fait partie) émergeront avec des « prêt-à-penser » et, on peut le craindre, des dérives sectaires. Après « l'intimité numérique » les GAFA deviendront des « coachs pour citoyens durables ». Grâce à leur parfaite connaissance de ce qui nous intéresse et nous influence, ils pourront nous recommander achats et comportements recommandés. Nos écarts par rapport à l'orthodoxie seront notés (ex. : vous achetez trop de produits préemballés) et éventuellement signalés sur un « mur de la honte » numérique ! (voir ce qui se fait en Chine...)

FIN DE LA SAISON 4 VERS 2035

Imaginons notre quotidien en 2035. Amazon, dans le cadre d'une « offre parfaite pour votre profil » détermine chaque semaine les produits qui nous seront livrés en fonction de l'actualité, de la météo, de la mode et de vos souhaits explicites ou non. Ces produits sont payés dans la monnaie virtuelle Libra et prélevés automatiquement sur nos revenus (une sorte de prélèvement libératoire de consommation). Abraham Bezos (petit-fils du fondateur d'Amazon) a été élu président des États-Unis. Kennedy avait promis de marcher sur la Lune, Abraham promet



(*) https://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/dis-moi-ce-que-tu-aimes-sur-facebook-je-te-dirais-qui-tu-es_1443091.html

LES CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES ENTRAÎNENT DE NOUVELLES APPRÉCIATIONS DE CE QUI EST « BIEN » OU « MAL »

de coloniser Mars. C'était le rêve de son grand-père Jeff. Le congrès des gourous de l'église VECAN « Vivre et Consommer en Accord avec la Nature » s'est tenu à Seattle, ils ont mis à jour la liste des pratiques « conformes ». Facebook organise tous les dimanches, à 10 h heure locale, une vidéo conférence mondiale du VECAN avec présentation de produits « VECAN compatibles ». Amazon est président permanent de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce). L'Union européenne a délégué certains pouvoirs de régulation des marchés au « conseil des GAFA » qui a constitué la BEE (Banque Électronique Européenne). Le Libra a remplacé l'Euro. Les grands programmes mondiaux de prévention santé sont gérés par Google Health. À la suite de la COP 40, le programme mondial « Make the Earth Clean Again » géré par Facebook prélève une taxe de 1 % sur tous les échanges internationaux. Comme disait Jean de La Fontaine « La raison du plus fort est toujours la meilleure ».

SAISON 5 - LA BATAILLE DES GÉANTS

Chacun de nos géants déroule une stratégie simple et claire Amazon est l'intermédiaire unique des consommateurs, tout passe par lui : la vente, la logistique, le marketing des produits. Le personnel Amazon est payé « à l'acte », il n'y a plus de contrat de travail. 80 % des entreprises sont directement ou indirectement des sous-traitants d'Amazon. Elles travaillent à la commande et dépendent totalement d'Amazon, leur principal client. La position monopolistique mondiale d'Amazon lui a permis de négocier avec les états pour prendre en charge les fonctions régaliennes de son choix par pays : santé, monnaie voire police et défense. Les consommateurs et les états sont devenus « Amazon dépendants ».

FACEBOOK EST L'AMI DES MARQUES ET LA CONSCIENCE DE LA SOCIÉTÉ

En 2020, Facebook (aidé de Whatsapp et Instagram qui lui appartiennent) pouvait déjà détecter les comportements suicidaires. Facebook est un influenceur incontournable pour l'image des Marques et des produits. Facebook pilote des campagnes d'influence sur les opinions des citoyens ou leurs votes. Le résultat des campagnes électorales dépend du budget Facebook. Facebook surveille les comportements des individus pour prévenir les actes inciviques ou jugés dangereux. Conformément à sa charte « civisme préventif », dans certains cas, Facebook les signale à la police locale. La censure du net est de plus en plus présente, depuis qu'en 2018, la commission européenne l'avait confiée à Google et Facebook.

GOOGLE « LE DÉTENTEUR DE LA VÉRITÉ PAYANTE »

Vous avez une question ? Google et Youtube vous répondent ! Google choisit dans quel ordre l'information vous est présentée et éventuellement ce qui est « oublié ». Un E-commerçant peut acheter sa position dans la liste, le prix est en enchère permanente chez Google adwords. Google prélève ainsi une taxe sur toutes les recherches internet. Ensuite il observe comment l'information qu'il vous transmet est utilisée. Google est également le champion de l'identification et du tracking. Quoi que vous fassiez sur votre PC, votre smartphone, mais aussi dans votre voiture (Android for cars) ou avec votre box internet. Quoi que vous disiez devant votre borne Google home. Google sait tout cela. Smart Brother est parmi nous !

ALI BABA L'ALTER EGO D'AMAZON

Fortement soutenu par le parti communiste chinois, Ali Baba a conquis en Asie et en Afrique une position similaire à celle d'Amazon. Le Big Data et le contrôle du commerce sont des enjeux géopolitiques dans un monde bipolaire. Amazon et Ali Baba sont respectivement le cheval de bataille de chacun des pôles. Dans les années 70 - société industrielle hiérarchisée - à l'ère des systèmes centraux, IBM dominait le monde de l'informatique. Dans les années 80 - liberté individuelle post 68 - l'apparition du PC a fait de Microsoft un leader mondial qui semblait indéboulonnable. Puis les libertaires « flower power » de la Côte Ouest ont donné naissance à l'utilisation d'Internet. Depuis 2000 sont apparus les GAFA que rien ne semble pouvoir arrêter. À quand la prochaine rupture ? Dans « Terminator » les machines intelligentes ont éliminé les hommes par la guerre. Grâce à la digitalisation, le E-commerce va faire de nous des robots téléguidés.

GRÂCE À LA
DIGITALISATION,
L'E-COMMERCE
VA FAIRE DE NOUS
DES ROBOTS
TÉLÉGUIDÉS !

ENTREPRISES ET COTISATIONS SOCIALES

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRÔLES ET REDRESSEMENTS URSSAF.

L'AVIS DE CONTRÔLE NE DOIT PAS ÊTRE SIGNÉ PAR LES INSPECTEURS

Si la lettre d'observations doit obligatoirement être signée par tous les inspecteurs de recouvrement sous peine de nullité du redressement, l'article R 243-59 du Code de la sécurité sociale n'impose pas que l'avis de contrôle soit signé par les inspecteurs.

(Pau, Chambre sociale, 25 mai 2020, RG n° n° 17/00857)

DÉCISION IMPLICITE D'ACCORD : UNE MISSION PRESQUE IMPOSSIBLE !

Dès lors que les pièces présentées ne permettent pas de démontrer que l'organisme de recouvrement a eu les moyens de se prononcer en toute connaissance de cause sur les pratiques mises en œuvre et d'apporter la preuve de l'accord tacite de l'Urssaf lors du précédent contrôle, la notion de décision implicite d'accord ne peut être retenue.

(Paris, Pôle 6 - Chambre 13, 22 mai 2020, RG n° 18/00933)

MISE EN DEMEURE : LE COTISANT DOIT COMPRENDRE CE QU'ON LUI DEMANDE

Une association faisait valoir que le rappel de cotisations pour l'année 2012 de 404 856 euros, mentionné dans la mise en demeure, ne correspondait à aucun des montants détaillés dans la lettre d'observations. Devant la Cour, l'Urssaf explique que les 404 856 euros correspondent au

montant des cotisations dues au titre du « versement transport », après la minoration acceptée par la lettre du 18 novembre 2013, laquelle n'a pas été mentionnée dans la mise en demeure. Cependant, sans les explications fournies par l'Urssaf *a posteriori*, la mise en demeure n'a pas permis à l'association de connaître précisément la cause, la nature et le montant de toutes les sommes qui lui étaient alors réclamées. Faute d'avoir satisfait aux prescriptions de l'article R 244-1 du Code de la Sécurité sociale, la mise en demeure doit être annulée.

(Grenoble, Protection sociale, 9 avril 2020, RG n° 17/05596)

MISE EN DEMEURE : DU FORMALISME... MAIS PAS TROP

La mise en demeure doit préciser la cause, la nature et le montant des sommes réclamées au cotisant, les majorations et pénalités qui s'y appliquent, ainsi que la période à laquelle elles se rapportent. La nullité de la mise en demeure ne peut être invoquée que pour des motifs sérieux, et non pour des raisons tenant à un formalisme excessif.

(Amiens 2°, Protection sociale, 9 avril 2020, RG n°19/03879)

LE COTISANT EST LIÉ PAR LES CONTESTATIONS QU'IL A FORMULÉES DEVANT LA CRA

La saisine de la Commission de recours amiable (CRA) constitue un préalable obligatoire. Cette saisine détermine par son étendue, celle

du juge de la protection sociale saisi à son tour d'un recours dirigé contre la décision, implicite ou expresse, de cette commission. Toute demande contentieuse qui n'a pas donné lieu à examen par la CRA ne peut donc qu'être déclarée irrecevable. Or, dans ce contentieux, la société n'a saisi la commission de recours amiable de l'Urssaf que d'une contestation du chef de redressement relatif aux cadeaux en nature offerts par l'employeur (n° 7). Elle n'a pas contesté devant la CRA le premier chef de redressement concernant la pénalité due pour défaut d'accord du plan senior. La demande présentée par l'entreprise quant au chef de redressement n° 1, non soumise à l'examen préalable de la Commission de recours amiable de l'Urssaf, ne peut donc qu'être déclarée irrecevable. (Amiens.2°, Protection sociale, 6 avril 2020, RG n° 19/01574)

CRA : UN PASSAGE OBLIGATOIRE

Il résulte des dispositions de l'article R. 142 - 1 du Code de la sécurité sociale, applicable au litige, que le tribunal des Affaires de sécurité sociale ne peut être saisi d'une réclamation contre la décision d'un organisme de sécurité sociale que lorsque celle-ci a été soumise à la Commission de recours amiable. Il s'agit là d'un préalable obligatoire. Faute de saisine, le recours est irrecevable.

(Paris, Pôle 6 - Chambre 12, 22 mai 2020, RG n° 17/04209)

LES ECHOS EN RÉGION



COURSE LANDAISE

UN PLAN DE SOUTIEN POUR LES GANADEROS

Après les annulations en rafale des spectacles de course landaise en raison de la crise sanitaire du Covid-19, les ganaderos, exsangues, vont-ils pouvoir redresser la situation ? Alors que plusieurs éleveurs commençaient à se résoudre à abattre une partie de leur troupeau, une cellule de crise réunie à la préfecture des Landes, avec le Département, la Région et la Fédération française de la course landaise a débouché sur un premier plan d'action visant à favoriser le maintien des cheptels. Une crise ayant succédé à une autre, la trésorerie des éleveurs était depuis plusieurs mois dans le rouge. La profession sortait en effet d'une grève des sauteurs et écarteurs de trois mois, d'octobre 2019 à janvier 2020, pour protester contre un nouveau régime de cotisations sociales qui visait à rattacher les acteurs de la coutume gasconne au régime fiscal des fédérations sportives. En dépit des cagnottes et des actions solidaires de livraison de fourrage et d'aliments, lancées par l'association des Jeunes coursayres, la Peña Lou Beroy et le magazine « La Cazérienne », les besoins pour couvrir les charges d'alimentation et les frais vétérinaires de mars à septembre 2020 sont estimés à 500 000 euros. « Saisis par la Fédération d'une demande de soutien et conscients de l'importance économique et sociale de la course landaise, du rôle qu'elle joue dans l'attractivité de nos territoires, le Département s'apprête à voter une subvention de 152 000 euros et la Région de 70 000 euros », soulignent les deux collectivités qui demandent par ailleurs à l'État et aux Établissements publics de coopération intercommunale de compléter « ce dispositif indispensable pour maintenir une activité qui relève du patrimoine culturel régional ».

© D.R.



LOT-ET-GARONNE INNOVATION ET MOBILITÉ PROPRE

La société Locamid, loueur de véhicules industriels créée en 1978 à Marmande, possède trois établissements en Nouvelle-Aquitaine. Elle loue 309 véhicules à des entreprises de transports routiers, de travaux publics ou des artisans. La société STFV est, quant à elle, une entreprise de transport routier de marchandises spécialisée dans le transport frigorifique, dont le siège social est basé à Villeneuve-sur-Lot. Elle emploie 48 salariés et possède une flotte d'une quarantaine de véhicules. STFV souhaite remplacer une partie de son parc de véhicules diesel en véhicules GNV/BioGNV afin d'assurer un transport plus écologique pour ses clients. L'entreprise STFV a été à l'initiative de la création d'une station d'avitaillement en BioGNV sur la commune de Villeneuve-sur-Lot. Ce projet, aujourd'hui porté par l'entreprise BioGNV du Villeneuvois, a été accompagné par la Région et doit être mis en service en fin d'année. Dans ce cadre, STFV a sollicité Locamid pour la location longue durée de 9 porteurs frigorifiques fonctionnant au BioGNV. Ces véhicules seront basés à Villeneuve-sur-Lot et s'approvisionneront exclusivement en BioGNV auprès de la station exploitée par BioGNV du Villeneuvois. Ces véhicules sont destinés à la desserte infrarégionale. Le BioGNV permet en effet une réduction des émissions de CO₂ et de Nox, émet peu de particules fines, aucune odeur et fait deux fois moins de bruit qu'un moteur diesel. Le BioGNV est produit grâce à la méthanisation, ce qui en fait un carburant écologique. Les porteurs frigorifiques parcourront environ 115 000 km par an et consommeront environ 32 tonnes de BioGNV chaque année. Cette opération permettra d'économiser environ 829 tonnes de CO₂ par an par rapport à la solution diesel Euro VI réglementaire. La Région finance ce projet à hauteur de 252 450 euros.



© D. R.

CARNET

À partir du 15 septembre prochain, **Thierry LASSAGNE**, directeur général de la CCI 47, deviendra également celui du Sporting Union Agenais (SUA).

LOT-ET-GARONNE « ARMANDIE NOUVEAU »

C'est l'architecte agenais François de la Serre du cabinet éponyme à Boé qui va prendre en main la modernisation du stade Armandie. Il va donc redessiner le stade mythique qu'il a rêvé en « Bleu et Blanc » faisant appel « aux rêves passés, présents et à venir ». La capacité totale du stade passera de 13 863 à 14 400 places. Un projet de 26,4 millions d'euros avec un budget alloué par les autorités publiques pour la réfection d'Armandie à hauteur de 13,4 millions d'euros (5 millions d'euros pour l'Agglo, 2 millions d'euros pour la Région, un million pour le Conseil Départemental, 400 000 euros pour l'État). Le socle public financera la maison des jeunes, la couverture de la tribune Lacroix, la destruction et reconstruction de la tribune Ferrasse. Le reste sera à charge de la partie privée, principalement portée par le club SUA. La création d'un hôtel est envisagée, financé par un pool d'investisseurs. Les travaux débuteront en avril 2021. Livraison prévue en septembre 2022.





MONT-DE-MARSAN À LA RELANCE

LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SE SONT MOBILISÉES DÈS LE 17 MARS POUR AIDER LES ENTREPRISES À SURMONTER LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA CRISE SANITAIRE. PRÈS D'UN MILLION D'EUROS ONT ÉTÉ DÉGAGÉS POUR LES SOUTENIR.

Par Cécile AGUSTI

La communauté d'agglomération Mont-de-Marsan Agglo regroupe 18 communes et 56 000 habitants. Mais les 3 200 entreprises du territoire, qui génèrent quelque 27 000 emplois, atteignent une zone de chalandise de près de 120 000 habitants. « Sur notre territoire, comme partout dans le monde, l'activité économique et l'emploi sont déjà, et seront demain, fortement impactés par la pandémie de Covid-19 », souligne Charles Dayot, président de Mont-de-Marsan Agglo et maire de sa ville centre. Dès le 17 mars, l'élu a donc mis en place une « task force » pour soutenir le tissu économique local.

Pendant le confinement, l'accompagnement des entreprises et des commerces a été une priorité. Dans les tout premiers jours, l'office de tourisme, du commerce et de l'artisanat (OCTA) et la direction du développement économique ont ainsi appelé près de 700 entreprises de l'agglomération pour faire un état des lieux de la situation. « L'objectif était de cerner les problématiques immédiates ». Face au nombre de professionnels ne sachant pas à quelles mesures gouvernementales ils pouvaient prétendre, une Webconférence a été organisée. Faisant intervenir la Banque de France, la Direction départementale des finances publiques et l'Urssaf, elle a permis à plus de 80 participants de poser leurs questions en direct. Une note synthétisant l'ensemble des dispositifs a également été diffusée.



FACILITER L'ACTIVITÉ DES COMMERÇANTS RESTÉS OUVERTS

Pour soutenir plus spécifiquement les commerçants, un courrier a été adressé aux propriétaires du cœur de ville pour les sensibiliser à la question des loyers supportés par les professionnels durant la période de non-activité. Mais les collectivités se sont également mobilisées pour promouvoir les commerces restés ouverts.

Un listing régulièrement actualisé informait les consommateurs de leurs horaires d'ouverture et des dispositions mises en place pour s'adapter aux contraintes du confinement. Parallèlement, un guide pratique a été élaboré à l'intention des professionnels souhaitant mettre en place un service de drive ou de livraison à domicile tout en respectant les gestes barrières. Plus d'une quarantaine de commerçants sont entrés dans cette démarche.

Enfin, pour pallier la fermeture du marché Saint-Roch, grand rendez-vous populaire qui accueille habituellement quelque 130 exposants chaque mardi et samedi matin, l'OCTA et les services de la ville ont créé un drive dès la deuxième semaine du confinement. « Nous avons fédéré deux à trois commerçants par catégorie de produits pour permettre à la population locale de continuer à se ravitailler par le biais des circuits courts », détaille Charles Dayot. Sept jours de livraison ont été définis. Ils ont attiré 2 760 clients et généré 3 733 commandes. Depuis la réouverture du marché le 16 mai, le drive a même été maintenu tant il répond à une demande des consommateurs.

PRÈS D'UN MILLION D'EUROS POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES

« Mais les problématiques économiques ne s'arrêtent pas avec le déconfinement, note le maire. En partenariat étroit avec l'État, la Région et les acteurs de l'économie et de l'emploi du territoire, nous avons donc préparé un plan d'aide à l'économie et à l'emploi local. Il s'agit de mesures concrètes et immédiates de soutien aux entreprises. »

300 000 EUROS DE BONS D'ACHAT POUR LES COMMERCES DU CENTRE-VILLE



GILLES CHAUVIN ET CHARLES DAYOT

Afin de soulager les charges pesant sur les trésoreries, l'Agglomération et la commune ont annulé les loyers des entreprises hébergées dans leurs bâtiments pour un montant global de l'ordre de 300 000 euros. Dans le même esprit, les droits d'occupation du domaine public sont annulés jusqu'à la fin de l'année (45 300 euros) et un abattement de 15 % sur la taxe locale sur la publicité extérieure (TPLE) a été proposé pour le trimestre (46 250 euros).

L'Agglomération a par ailleurs abondé de 110 680 euros (2 euros par habitant) le fonds TPE Nouvelle-Aquitaine créé par la Région et la Banque des territoires. Il permettra d'accorder des prêts à 0 % de 5 000 à 15 000 euros pour participer au financement des besoins de trésorerie des entreprises. Elle a également dégagé une enveloppe de 25 000 euros pour la plateforme d'appui opérationnel créée par la CCI. Elle proposera des dispositifs de coaching individuels ou collectifs aux entreprises du territoire pour les aider à rebondir après la crise.

Le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (Sictom) du Marsan n'est pas en reste. Les élus du conseil syndical ont validé une baisse de 25 % de la redevance spéciale sur la collecte des déchets des professionnels (300 000 euros).

MONT-DE-MARSAN DOUBLE LA MISE

Mais, l'action la plus originale mise en place sur le territoire concerne l'opération bons d'achat. Afin de participer à la relance économique des boutiques de son centre-ville, Mont-de-Marsan s'est associée à la société Beegift pour proposer des bons d'achats promotionnels.

En pratique, les clients (d'où qu'ils viennent) se rendent sur la plateforme www.beegift.fr et choisissent un commerce montois partenaire de l'opération. Ils achètent en ligne un bon d'achat de 10, 20 ou 30 euros qu'ils pourront utiliser chez le commerçant sélectionné. Dans les



trois jours, ils reçoivent un deuxième bon d'achat d'une valeur équivalente, offert par la ville, et utilisable dans tous les commerces participants.

« L'objectif de ce dispositif simple à mettre en place est de générer des retombées économiques rapides sur la trésorerie des commerces du centre-ville, indique Gilles Chauvin, élu en charge du centre-ville. C'est une opération sur laquelle nous travaillons depuis 2018 dans le cadre du plan de redynamisation du cœur de ville mais que nous avons décidé de lancer plus tôt que prévu, en réponse à la situation actuelle. » La Ville a mis 300 000 euros sur la table pour doubler la mise des consommateurs. L'opération est prévue pour durer jusqu'au 15 septembre (en fonction de l'utilisation de l'enveloppe), permettant de toucher la période des soldes et la rentrée des classes. Le périmètre géographique reprend celui de l'action Cœur de ville. 280 boutiques peuvent potentiellement y prétendre et déjà plus de 80 se sont inscrites dans la démarche.

LES HALLES DE LA MADELEINE EN BERNE

Le confinement aura-t-il eu raison des Halles de la Madeleine, « momentanément fermées » depuis le 13 juin dernier ? Le concept « esprit tapas », entre marché et lieu de convivialité, élaboré par le promoteur basque Biltoki, n'est jamais vraiment parvenu à remporter l'adhésion du public montois. Les huit commerces de bouche lancés en juin 2018 au lieu des 15 prévus initialement, ont un à un baissé le rideau, et seuls le café et La P'tite boulangerie du Girondin Pascal Rigo restaient ouverts en début d'année. Associé au groupe Jacquemain au sein de la société Bilmain sur les halles montoises et le Marché friand de Dax, le promoteur également implanté à Anglet, Talence, et Bordeaux avait investi 500 000 euros pour aménager les 550 m² de l'ancien théâtre réhabilité en cœur de ville. Aucune date de réouverture n'est annoncée à ce jour.

N. B.



ROTOMOD

LABELLISÉE MORE

L'ENTREPRISE ROTOMOD, BASÉE À BON-ENCONTRE, S'EST VU CERTIFIÉE « MORE », MOBILISER POUR RECYCLER, PREMIER LABEL EUROPÉEN QUI VALORISE L'ACTION DES PLASTURGISTES POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET L'INTÉGRATION DE PLASTIQUES RECYCLÉS DANS LA PRODUCTION.

Par Chantal BOSSY

Le label MORE, mis en place par la fédération de la plasturgie et des composites, souligne la mise en place d'une politique écoresponsable s'inscrivant dans le cadre de l'économie circulaire des industriels de la branche par le traitement et l'utilisation de matière plastique. Rotomod répond parfaitement à ces exigences. Rotomod, installée à Bon Encontre à proximité d'Agen, est spécialiste de la transformation du polyéthylène par le procédé du rotomoulage. 70 % de sa production est consacrée aux loisirs nautiques avec la création, la production et la diffusion de canoës, kayaks et stand up paddle. Le reste de la production est consacrée pour une partie à la fabrication de mobilier et luminaires design, une autre partie à la production de pièces appartenant à des donneurs d'ordre de secteurs variés allant de l'agriculture au balisage marin, en passant par la collecte des déchets ménagers. Pour mémoire : Rotomod, implantée en Lot-et-Garonne depuis 1973, détient deux sites de production : un à Bon Encontre (47) et un à Saint-

Jean le Centenier (07) où elle compte 72 collaborateurs. L'ensemble de sa production en polyéthylène est assuré en France.

Depuis une vingtaine d'année, Rotomod s'est engagée vers une politique écoresponsable en collectant et recyclant tous les déchets de production. Ce tri de produits était alors récupéré par des sociétés spécialisées dans la revalorisation du polyéthylène. En 2018



**70 % DE LA
PRODUCTION EST
CONSACRÉE AUX
LOISIRS NAUTIQUES**

et 2019, Rotomod franchit un nouveau cap en faisant l'acquisition d'un broyeur permettant de réduire les chutes de polyéthylène en copeaux. Ces derniers sont ensuite traités pour redonner de la poudre de polyéthylène régénéré. Ce nouveau produit peut alors être réutilisé pour la production de nouvelles pièces. Au cours des deux dernières saisons, Rotomod a incorporé 10 % de matière plastique recyclée dans son procédé de transformation du polyéthylène. Aussi la société lot-et-garonnaise a-t-elle reçu le label MORE pour son engagement pour réduire son empreinte environnementale liée à la fabrication de ses produits en favorisant l'utilisation de matières premières recyclées.

L'APRÈS-COVID AU MENU



Par LOÏC
DE BERU
fondateur et dirigeant
de 109-Conseils

PLAÇANT LES ACTEURS DE L'AGROALIMENTAIRE DANS UNE SITUATION D'URGENCE INÉDITE, LA CRISE SANITAIRE A FAIT ÉMERGER DES PRIORITÉS QU'IL FAUDRA PRENDRE EN COMPTE POUR « L'APRÈS COVID ».

A lors que les circuits de la restauration hors foyer passaient à l'arrêt du jour au lendemain, dès le confinement mis en place, les commandes en grandes et moyennes surfaces (GMS) ont explosé : entre + 30 % et + 50 % selon les produits. Face à cet emballement de l'activité, les filières se sont organisées dans des temps record pour adapter la production et livrer en toute sécurité.

LIMITER LA « CASSE » ÉCONOMIQUE

Confronté à la crise sanitaire, le secteur agroalimentaire a dû faire face à un double défi : assurer la protection des salariés et préserver la « santé » des entreprises. « La fermeture des nombreux commerces et restaurants a entraîné aussitôt la réduction massive voire l'arrêt de l'activité pour des filières comme l'horticulture, le vin, les canards, pigeons, etc. Les produits festifs liés aux retrouvailles familiales ont été terriblement touchés. La fermeture des marchés et des rayons coupe en GMS a fortement pénalisé aussi les produits AOP », détaille Benjamin Guillaumé, chef du service Économie des filières à la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). « Les grandes cultures ont subi de leur côté les soubresauts des marchés mondiaux, alors que les fruits et légumes ont bénéficié d'une préférence à l'origine France dans les GMS. » Les agriculteurs comptent sur les annonces de reprise (restauration, tourisme, ouvertures des frontières) et sur les prochaines négociations pour faire de la saison estivale une période de rebond.

MOINS DE TEMPS CONSACRÉ AUX COURSES

En nous confinant, la crise a révélé un rapport au temps différent. Les observateurs ont noté une recherche d'efficacité chez le consommateur, qui a fait ses courses plus rapidement, en passant moins de temps dans les rayons.

Corollaire de ce phénomène, un recentrage s'est opéré sur la consommation en libre-service et le e-commerce a littéralement explosé. « Les ventes alimentaires en ligne ont enregistré 40 % de croissance », indique ainsi Christophe Hurbin, cofondateur et président de myLabel, une appli d'aide à la consommation saine, éthique et responsable. En témoigne l'utilisation de l'application de la startup lyonnaise, qui a doublé en moins d'un mois sur les parcours d'achat en ligne.

De même, vraie solution d'accès sécurisé à l'alimentation, le drive a bien tiré son épingle du jeu. Pour conforter cette conquête, un des enjeux sera de personnaliser l'offre drive et d'y adapter les emballages. Ils devront s'individualiser, protéger les produits et informer les utilisateurs avec plus de précision. « Depuis le début du confinement, les requêtes hors nutrition (pesticides, bien-être animal, juste rémunération des agriculteurs, origine locale, égalité femmes-hommes...) ont grimpé de 70 %. Nous travaillons sur le développement d'étiquettes augmentées pour répondre à cette demande », observe Christophe Hurbin.

NUTRITION ET SANTÉ : DES PRÉOCCUPATIONS FORTES

Selon Éric Juillet de Saint-Lager, directeur général EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique), durant cette période de confinement, Bridor a enregistré une demande croissante de l'Amibiote - une baguette développée avec l'Inra, riche en fibres. Fortement assimilés à des bénéfices santé et possédant un fort pouvoir de réassurance, les produits bio et Label ont également augmenté dès les premières semaines. Cette crise a ainsi amplifié la place des critères santé/sécurité dans les choix alimentaires. Un sujet sur lequel les marques devront continuer d'avancer.

L'importance grandissante portée à la sécurité des aliments révèle toutefois quelques inversions de priorité chez les consommateurs. Les rayons vrac perdent ainsi des parts de marché (pour des raisons évidentes d'hygiène) tandis que les suremballages (même en plastique) sont plus sollicités ! Les rayons surgelés, habituellement délaissés par les consommateurs, ont vu à cette occasion leurs ventes progresser de 23 % (source L'Obs). Autant de réactions de protection certainement éphémères...

L'ESSOR DU « CUISINÉ MAISON »

Passé le temps des courses de précaution, le cuisiné maison est devenu le grand gagnant d'une équation simple : repas à la maison + 100 % du temps à domicile = retour aux fourneaux (61 % des Français affirment s'être remis à cuisiner - source L'Obs). Les consommateurs ont multiplié les occasions de cuisiner, encouragés par les conseils de chefs dans les médias et sur les sites de cuisine, dont la fréquentation a fortement augmenté. Les rayons beurre, farine, œufs et levures en ont été les premiers bénéficiaires, redonnant ainsi une place fondamentale aux produits bruts. Cette liste de courses recentrée sur les essentiels perdurera-t-elle ? Mieux manger et reprendre le contrôle de son alimentation sont en tout cas des préoccupations ancrées dans le quotidien des consommateurs.

LA PRIME AU CONSOMMER LOCAL

Agir autour de chez soi... L'élan solidaire, qui a enflé durant la crise, aura une incidence durable sur les achats de proximité. Depuis plusieurs années, le local est porté et défendu par les filières et la perspective de souveraineté alimentaire est un enjeu réel. « Nous portons un regard très attentif sur tout ce qui peut s'adapter en local », réagit Benjamin Guillaumé. « Les agriculteurs auront un rôle important à jouer dans cette relocalisation et nous devons d'ores et déjà encourager les démarches exemplaires pour ne pas retomber dans les travers d'avant crise. Cela demande de l'exigence et de repenser les filières dans leur globalité, y compris pour la nutrition animale. »

La grande distribution devra se réinventer et mettre encore plus en avant les initiatives locales. Les tensions sur les fruits et légumes ont encouragé la GMS à s'approvisionner en made in France : il faudra continuer ! « Il y

a une prime au local, c'est évident. Nous ne sommes pas encore équipés pour faire du 100 % local, mais les consommateurs vont demander plus. Notamment après avoir testé des réseaux de proximité et de nouvelles solutions d'accès à l'alimentation », constate Laurent Debande, directeur général business unit Fromage, Beurre et Lait chez Eurial. « Nous devons repenser notre offre de produits et services pour être plus en direct avec les consommateurs en zone urbaine. « C'est le positionnement choisi par des enseignes telles que Monoprix ou Franprix, qui veulent devenir la « cuisine des urbains ». Consommer local, c'est aussi retrouver du lien humain avec les commerces de proximité et découvrir les circuits de vente directe proposés par les producteurs. La Région des Pays de la Loire

s'est fortement investie sur le thème « Manger régional, c'est capital ! », en relayant les nouveaux débouchés de proximité auprès des consommateurs. La Ville de Nantes, de même, a mis en ligne « Les bonnes adresses pour acheter frais et local » afin de s'approvisionner en direct dans le respect des règles sanitaires.

SAVOIR RÉPONDRE À DE « NOUVEAUX ESSENTIELS »

Cultivant cette agilité vertueuse, les acteurs de la chaîne alimentaire devront ainsi répondre à de « nouveaux essentiels » :

- un accès à l'alimentation plus agile, rapide, sûr, personnalisé, où le local et la solidarité avec le monde rural prendront de l'importance ;

LA GRANDE DISTRIBUTION DEVRA SE RÉINVENTER



- des achats réfléchis pour se nourrir avec attention et responsabilité grâce à des informations précises et transparentes ;
- des achats plaisir pour éveiller le goût, s'impliquer dans l'acte culinaire et renouveler les expériences de dégustation.

C'est en relevant toutefois le difficile challenge du pouvoir d'achat, au cœur des préoccupations des ménages dans les prochains mois, que cette stratégie pourra se déployer.

Le confinement aura finalement contribué à porter une vision « agro-positive » inspirante. Un terreau fécond pour accélérer l'innovation auprès des filières et de l'ensemble des acteurs.

109-Conseils est un cabinet de conseil en innovation pour renouveler l'alimentation de demain et accompagner les acteurs de la chaîne agroalimentaire dans une démarche de mieux produire et mieux nourrir.

www.109conseils.com



JEUNES DIPLÔMÉS UNE INSERTION FRAGILISÉE

SI L'INSERTION DANS L'EMPLOI DES JEUNES DIPLÔMÉS DE 2018 S'EST ENCORE AMÉLIORÉE, SELON LE RÉCENT BAROMÈTRE DE L'APEC, EN REVANCHE, L'INCERTITUDE PRÉVAUT POUR LES FUTURES PROMOTIONS, EN RAISON DES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE LA CRISE SANITAIRE.

Par Jihane MANDLI et B.L

Les difficultés des entreprises liées à la crise sanitaire se répercuteront sur l'emploi et devraient renforcer la vulnérabilité des jeunes entrants sur le marché du travail. Le dernier baromètre de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) sur l'insertion des jeunes diplômés, dévoilé en mai, relate, en effet, les problèmes d'embauche pour cette génération qui se dessinent d'ores et déjà, constatés dès le début du confinement. Sur le seul mois d'avril, une chute de 69 %, a été enregistrée, par rapport à la même période de 2019, pour les offres d'emplois ouvertes aux jeunes diplômés (contre 62 % pour l'ensemble des offres cadres). Et cette baisse significative a également concerné les secteurs-clés de leur insertion professionnelle : l'informatique (- 71 %, sur un an), l'ingénierie R&D (- 73 %) et le conseil et gestion des entreprises (- 66 %), qui représentent plus de la moitié des offres qui leur sont destinées. L'inversion de tendance est brutale. Antérieurement à la crise sanitaire, le niveau d'accès à l'emploi s'est en effet amélioré. Ainsi, selon les résultats du baromètre, 94 % des diplômés de 2018 ont au moins eu une expérience professionnelle, tandis que 85 % d'entre eux ont été embauchés 12 mois après l'obtention de leur diplôme. L'Apec pointe néanmoins certaines fragilités, qui pourraient s'exacerber avec la crise économique. Les embauches de jeunes pourraient se réaliser dans des condi-



tions dégradées. Outre « le processus fastidieux d'accès à l'emploi », les contrats précaires, notamment, le temps partiel ainsi que les contrats à durée déterminée ou l'intérim (31 % des diplômés 2018 en poste concernés) et le défaut de statut cadre (43 %), représentent déjà un obstacle majeur pour les jeunes diplômés et viennent souvent peser sur le début de

leur carrière. Conséquence de ces signaux faibles relevés par l'Apec : 21 % de jeunes diplômés déclarent que leur emploi ne répond pas à leurs espérances ; ainsi un jeune sur cinq estime occuper un « job alimentaire », en attendant de trouver une opportunité correspondant véritablement à ses attentes, en adéquation avec son niveau d'études. Dans le même sens, les disparités entre filières demeurent : les jeunes issus de disciplines moins recherchées (les sciences humaines et sociales, lettres, langues et arts ou les sciences fondamentales, en particulier), devraient rencontrer davantage de difficultés à s'insérer professionnellement. En revanche, l'accélération, avec le confinement, de la digitalisation des entreprises devrait bénéficier à ceux ayant suivi des cursus axés sur les nouvelles technologies.

**21 % DES JEUNES DIPLÔMÉS
DÉCLARENT QUE LEUR EMPLOI
NE RÉPOND PAS À LEURS
ESPÉRANCES**

PROCÉDURE DE SAUVE ET PETITES

PRÉSENTÉ COMME « UN ESPOIR UNIQUE POUR SORTIR DE LA CRISE » PAR L'ASSOCIATION SOS ENTREPRENEUR, L'ORDONNANCE DU 20 MAI 2020 PERMET AUX PETITES ENTREPRISES EN ÉCHEC DE FINANCEMENT POST-CRISE COVID-19 DE SUIVRE UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE ACCÉLÉRÉE.

Par Charlotte de SAINTIGNON



Il existe 70 % de chances de réussir à proposer au tribunal de commerce un plan de sauvegarde ou de redressement viable pour l'entreprise », affirme Bruno Delcampe, fondateur de SOS Entrepreneur.

Selon cette association d'intérêt général créée à l'issue de la crise de 2008, la solution pour permettre aux entreprises en difficulté de s'en sortir est d'utiliser la loi en anticipation et de mettre en œuvre un accompagnement d'urgence en mettant en place une procédure de sauvegarde accélérée. Les dirigeants de toutes les petites entreprises en situation de cessation de paiements de moins de 45 jours ou qui présentent un risque rapproché de cessation de paiements peuvent dorénavant l'utiliser, en parallèle d'une conciliation, jusqu'au 17 juillet 2021 inclus.

L'ordonnance n° 2020-596 du 20 mai 2020, portant adaptation des règles relatives aux difficultés des entreprises et des exploitations agricoles aux conséquences de l'épidémie de Covid-19, supprime les seuils existants pour utiliser cette procédure spécifique. Pour rappel, instaurée le 12 mars 2014, elle était jusqu'alors réservée aux entreprises d'au moins 20 salariés ou réalisant au moins 3 millions d'euros de chiffre d'affaires ou 1,5 million d'euros de total du bilan. La procédure de sauvegarde accélérée présente plusieurs avantages. Elle facilite dès son démarrage une conciliation avec la mise en place d'un conciliateur. Les poursuites engagées contre les entreprises débitrices sont alors interrompues, et ce jusqu'au 31 décembre 2020. « Ce qui permet aux entreprises de se relancer sans être affaiblies par une trésorerie anémiée », relève Bruno Delcampe.



GARDE ACCÉLÉRÉE ENTREPRISES

PROCÉDURE DE SAUVEGARDE SIMPLIFIÉE

Parmi les autres avantages notoires de l'ordonnance, la possibilité de s'organiser avec tous les créanciers, et non pas seulement les établissements financiers (ce qui est le cas de la procédure de sauvegarde financière accélérée). Et, afin d'accélérer la procédure, les créances impayées de l'entreprise font l'objet d'une simple déclaration de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes. En outre, la procédure de sauvegarde accélérée ne dure que trois mois pour réussir à sortir un plan de sauvegarde. Ce qui est peu en comparaison d'une procédure de redressement judiciaire qui s'étale, en moyenne, sur un an pour obtenir la validation de son plan ou d'une procédure de sauvegarde classique, entre 6 et 18 mois, avec l'accord du procureur. Ainsi, un plan de remboursement des dettes exigibles jusqu'à 10 ans, voire 12, peut être proposé au tribunal dans un délai de trois mois depuis la date d'ouverture de la procédure. L'entreprise bénéficie ainsi d'un « ballon d'oxygène au bout de seulement trois mois, pour relancer son activité sans être lourdement freinée par les dettes du passé (dont celles liées au Covid19) », commente Bruno Delcampe. D'autre part, les plans de continuation et de sauvegarde peuvent être prolongés de deux ans et portés à 12 ans. Cela est applicable jusqu'au 31 décembre 2020 et les périodes d'observation en cours peuvent être prolongées de trois mois. Enfin, pour assurer le maintien de l'emploi, le débiteur ou l'administrateur judiciaire peut formuler, en présence du ministère public, une requête pour que le dirigeant de l'entreprise puisse racheter l'entreprise sans le passif antérieur, ce jusqu'au 31 décembre 2020 également.

LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE ACCÉLÉRÉE PRÉSENTE PLUSIEURS AVANTAGES

ANTICIPER LA CESSATION DES PAIEMENTS

Plutôt que de subir la loi de sauvegarde de 2005 qui oblige les entreprises en situation de cessation des paiements à se mettre en redressement judiciaire pour généralement finir en liquidation (c'est le cas de plus de 90 % des entreprises), elles ont donc tout intérêt à utiliser cette procédure. « Il est impératif que les entrepreneurs de PME qui ont subi un facteur exogène violent de dégradation de leur rentabilité, à cause de la crise du Covid19, et qui risquent de se retrouver, dans les prochains mois, en situation de cessation des paiements prennent conscience qu'il faut l'anticiper. » D'autant qu'elles sont nombreuses à s'être vues refuser les financements proposés par les institutions dans le cadre de la crise du Covid-19. D'autre part, celles qui ont réussi à bénéficier des prêts et avances enregistrent une forte augmentation de leur endettement, sans aucun rattrapage du chiffre d'affaires perdu pendant la crise. « Si la trésorerie de ces entreprises aura réussi à tenir, les prévisionnels de résultats pour 2021 montrent une forte dégradation des résultats (les charges restant à payer), voire des pertes, aboutissant de fait à une dégradation du niveau de leurs capitaux propres, de leur cotation Banque de France et de leur capacité de remboursement des nouveaux prêts contractés », prévient Bruno Delcampe. « Exsangues de trésorerie, elles sont aujourd'hui en risque de se rapprocher d'une situation de cessation des paiements. » Et même si le décret n° 2020-712 du 12 juin 2020 à l'intention des entreprises qui sont en échec après intervention du Médiateur du crédit propose des avances remboursables sur dix ans, celui-ci s'avère trop restrictif et n'est en réalité pas appli-

cable à toutes les PME : il ne concerne que celles qui ont un « positionnement économique et industriel comprenant son caractère stratégique, son savoir-faire reconnu et à préserver, sa position critique dans une chaîne de valeur ainsi que l'importance de l'entreprise au sein du bassin d'emploi local ».

SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE AUX TPE



MAINTIEN DU FONDS DE SOLIDARITÉ EN JUIN, SOUTIEN À LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET AU COMMERCE DE CENTRE-VILLE : POUR SOUTENIR TPE, INDÉPENDANTS ET ARTISANS, LE GOUVERNEMENT ANNONCE QUELQUES MESURES IMMÉDIATES, ET D'AUTRES À PLUS LONG TERME.

Par Anne DAUBRÉE

Pallier les problèmes immédiats de trésorerie, muscler les entreprises pour l'avenir et soutenir le commerce de centre-ville : tels sont les grands axes du « plan en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des indépendants » de Bercy. Il a été rendu public le 29 juin, alors que le gouvernement présentait son troisième projet de budget rectificatif à l'Assemblée. Lors d'une conférence de presse téléphonique, Agnès Pannier-Runacher, alors secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, a présenté les principales mesures du plan qui commenceront, pour certaines, à être appliquées dès ce mois de juillet. Aujourd'hui, 15 à 30 % des petites entreprises se demandent si elles seront capables de « finir l'année », a rappelé Agnès Pannier-Runacher. « S'ils sont des millions à déposer le bilan, ce sera le premier plan social de France (...); nous essayons de faire en sorte qu'ils redémarrent dans les conditions les plus correctes possibles », a-t-elle souligné.

Le premier volet du plan, financé à hauteur de 900 millions d'euros, comprend pour l'essentiel des outils destinés à soutenir la trésorerie des petites entreprises. Mesure phare : la prolongation du Fonds de solidarité au mois de juin, pour un montant de 500 millions d'euros – hors secteur de l'hôtellerie, restauration, tourisme et événementiel, qui bénéficieront d'aides jusqu'à la fin de l'année. Les conditions d'accès à son deuxième étage sont élargies : le critère du refus du prêt garanti par l'État (PGE) va être supprimé. Par ailleurs, des annulations de charges seront financées à hauteur de 400 millions d'euros. Les TPE qui ont dû fermer administrativement bénéficieront automatiquement d'une exonération des cotisations et contributions patronales de trois mois (pour les périodes du 1^{er} février au 30 avril 2020). Elles pourront aussi bénéficier d'un crédit égal à 20 % de la masse salariale soumise à cotisations sociales, sur la même période. Une mesure exceptionnelle de réduction des cotisations sociales personnelles des travailleurs indépendants sera mise en place au titre de l'année 2020.

LE SUJET RÉCURRENT DU RETARD NUMÉRIQUE DES TPE

Au-delà de ces soutiens temporaires, « il ne s'agit pas de maintenir l'existant mais de projeter ces entreprises dans un futur soutenable », poursuit Agnès Pannier-Runacher. En particulier, le gouvernement promet un effort sur un sujet déjà identifié, sous le quinquennat de François Hollande, comme stratégique, mais sur lequel peu de progrès ont été réalisés : le rattrapage

du retard numérique des TPE. « Notre enjeu est de faire en sorte qu'une entreprise sur deux utilise le numérique pour augmenter son chiffre d'affaires », précise-t-elle. Des premières mesures d'accompagnement devraient être annoncées ce mois de juillet, pour être ensuite complétées dans le cadre du plan de relance de l'économie prévu à la rentrée.

Troisième volet du plan, enfin, celui de la « dynamisation du commerce de proximité », via la mise en location de locaux, rénovés, avec des baux adaptés, pour permettre l'installation de commerçants ou d'artisans. La Banque des Territoires sera chargée de la mise en œuvre du rachat et de la rénovation d'au moins 6 000 petits commerces, dans les cinq prochaines années. Le plan est financé à hauteur de 500 millions d'euros. Une centaine de foncières de redynamisation des territoires pourront être créées. Par ailleurs, « ce plan s'appuie sur des expériences qui existent déjà (...).

« S'ILS SONT DES MILLIONS À DÉPOSER LE BILAN, CE SERA LE PREMIER PLAN SOCIAL DE FRANCE »

On met de la puissance », explique Agnès Pannier-Runacher, évoquant le dispositif « Action cœur de ville », déjà mis en œuvre par le gouvernement et qui touche 220 villes moyennes. Des villes plus importantes ou plus petites seront concernées par les nouvelles dispositions. Une mesure supplémentaire devrait être ajoutée dans le PLF (Projet de loi de finances) 2021 : la compensation de l'État versée aux petites communes qui exonèrent les petits commerces de cotisation foncière des entreprises devrait passer de 30 à 50 %.

À noter. Depuis le début de la pandémie, d'après Bercy, les petites entreprises ont été soutenues à hauteur de près de 4,8 milliards d'euros, au titre du fonds de solidarité, 42 milliards d'euros de prêts garantis par l'État (PGE), 3,4 milliards d'euros de reports de charges fiscales et sociales. Plus de 4 millions de salariés d'entreprises de moins de 20 salariés ont bénéficié du dispositif d'activité partielle.

RELANCE DE L'APPRENTISSAGE

LE POINT SUR LES AIDES

MURIEL PÉNICAUD A ANNONCÉ UNE SÉRIE DE PREMIÈRES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR ÉVITER UNE BAISSÉ DU NOMBRE D'APPRENTIS. AIDE À L'EMBAUCHE POUR LES ENTREPRISES, AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI POUR LES JEUNES... TOUR D'HORIZON.

Par Charlotte de SAINTIGNON

Un plan massif pour sauver l'apprentissage. C'est ce qu'a annoncé la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, le 4 juin à l'Élysée à l'issue d'une réunion avec les partenaires sociaux, en présence notamment du président de la République et du ministre de l'Économie, Bruno Le Maire. « Une de nos priorités sera la relance de l'apprentissage car les jeunes font partie des catégories qui pourraient être les plus touchées. Ils ne doivent pas être les variables d'ajustement de la crise. On ne peut pas avoir une génération sacrifiée », a martelé la ministre du Travail. « Depuis 15 jours de concertation avec les partenaires sociaux, nous avons convergé sur un certain nombre de décisions. »

PRIME À L'EMBAUCHE DE 5 000 À 8 000 EUROS

Première mesure prévue : une prime à l'embauche exceptionnelle de 5 000 à 8 000 euros pour que les entreprises continuent de former les apprentis. Ainsi, celles qui recruteront des apprentis en CAP ou en licence professionnelle entre le 1^{er} juillet prochain et le 28 février 2021 recevront 5 000 euros par an pour un jeune de moins de 18 ans et 8 000 euros pour un apprenti majeur. Cette aide devrait soulager les entreprises, afin que l'embauche d'apprentis représente un « coût quasi nul pour la première année », estime Muriel Pénicaud : soit « zéro euro pour les moins de 21 ans et jusqu'à 175 euros par mois pour les plus de 21 ans », selon les estimations du ministère du Travail. « Cela se fera sans conditions pour les PME de moins de 250 salariés ». Tandis que les plus grandes

devront justifier d'un taux de 5 % d'alternants dans leurs effectifs, d'ici 2021, pour profiter de ce coup de pouce. Si tel n'est pas le cas, elles devront rembourser les sommes perçues. Concrètement, le versement de cette prime sera effectué dès que le contrat d'apprentissage sera signé.

Le coût supplémentaire pour les finances publiques n'est pas neutre : il s'élèverait à plus d'un milliard d'euros. L'objectif de cette mesure ? Maintenir la bonne dynamique de l'apprentissage qui avait battu des records historiques, suite à la réforme du secteur avec 485 000 apprentis enregistrés fin 2019, soit une progression de 16 % sur un an.

Pour l'heure, les acteurs de l'apprentissage estiment que la baisse serait de l'ordre de 20 % de nouveaux apprentis à la rentrée prochaine. Si les institutions se félicitent de cette mesure, CMA France (Chambre des

UN COÛT DE PLUS DE 1 MILLIARD D'EUROS



métiers et de l'artisanat) regrette qu'elle ne prenne pas en compte les spécificités de l'artisanat et ne vienne pas « renforcer suffisamment les aides existantes dont bénéficient les entreprises artisanales les plus touchées par le risque de faillite » – l'aide était jusqu'alors fixée à 4 125 euros et réservée aux entreprises de moins de 250 salariés pour des diplômés au niveau inférieur ou égal au bac. De manière générale, pour l'institution, les mesures prises « constituent un pas en avant important, mais ne sont pas à la hauteur de l'enjeu ».

DÉLAI ALLONGÉ POUR TROUVER UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Deuxième mesure prévue par le gouvernement : permettre aux jeunes qui n'ont pas encore trouvé leur contrat d'apprentissage de commencer leur formation en CFA pendant six mois. Ils auront ainsi davantage de temps pour trouver une entreprise au regard du contexte économique. Cette décision de prolongation du délai, de trois à six mois, pour rechercher un contrat fait suite à « une demande forte des partenaires sociaux », précise la ministre. Concrètement, un jeune qui s'inscrit en septembre prochain pourra ainsi rester en CFA sans contrat jusqu'au 28 février 2021. Ces deux premières mesures ont été présentées dans le cadre du troisième projet de loi de Finances rectificative, examiné le 10 juin en Conseil des ministres.

Troisième mesure, « la mobilisation territoriale » pour pouvoir offrir à « chaque jeune qui a fait un vœu pour

une formation en apprentissage sur les plateformes d'orientation scolaire affelnet et parcoursup au moins une offre d'apprentissage ». Ainsi, tous les acteurs locaux (les Direccte, les régions et départements, et Pôle Emploi) seront mobilisés.

Enfin, dernière initiative, cette fois pour favoriser l'équipement numérique des apprentis. Ainsi, l'aide au premier équipement professionnel de 500 euros mise en place par la réforme de septembre 2018 pourra servir à l'achat d'ordinateurs portables ou de tablettes numériques à destination des apprentis.

Ce plan apprentissage est la première pierre d'un plan pour l'emploi des jeunes qui doit être présenté la première quinzaine de juillet. Quelque 700 000 à 800 000 jeunes devraient sortir du système scolaire ou universitaire cet été. « Il faut leur permettre d'accéder à un premier emploi », explique Muriel Pénicaud. « Sinon, ils risquent d'être toujours les derniers embauchés dans ce contexte de crise. Nous avons beaucoup de propositions sur la table dont nous allons discuter pour voir comment nous pouvons leur apporter une réponse qui leur permette de se projeter dans l'avenir. On a aidé les entreprises, on leur demande d'aider la nation, en aidant les jeunes », conclut la ministre qui s'est adressé directement aux chefs d'entreprise : « Vous ne pouvez pas aujourd'hui arrêter l'apprentissage et dire demain on ne trouve pas les compétences. »

UN MOIS,
UNE ŒUVRE

AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX



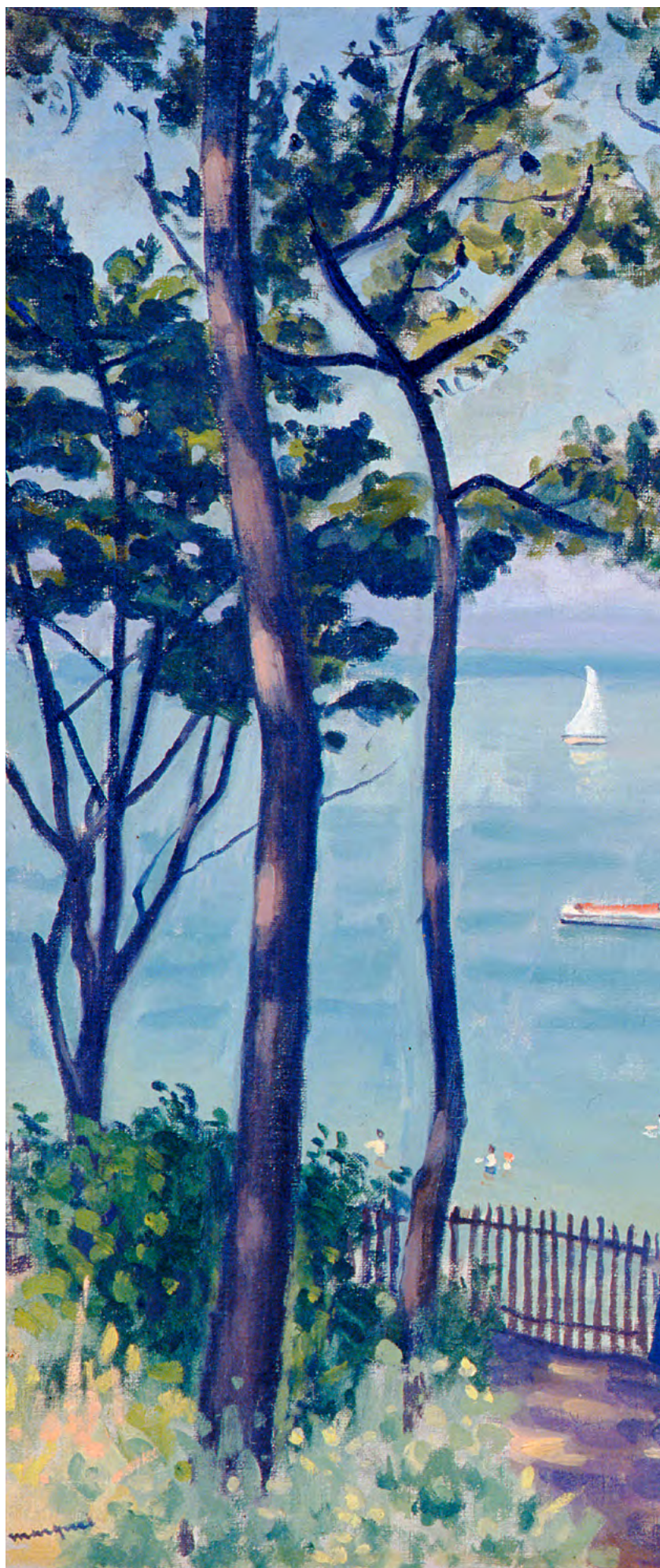
JOURS TRANQUILLES SUR LE BASSIN

JARDIN AU PYLA, ALBERT MARQUET (1935)

Né le 26 mars 1875, à Bordeaux, Albert Marquet est issu d'une famille modeste du Teich. Dès l'enfance il dessine. À l'école il est mauvais élève. Timide, il souffre de son infirmité : un pied-bot qui le différencie des autres enfants. Son maître le prenant pour un sot, il se réfugie sur le port de Bordeaux pour dessiner.

L'été, ses vacances se passent sur le Bassin d'Arcachon, dans la famille de sa mère, où il dessine et garde les vaches. Sa mère vend un lopin de terre lui appartenant sur le Bassin d'Arcachon afin d'acheter un commerce de broderie et de permettre à son fils de suivre les cours des Arts Décoratifs à Paris. Dès 1892, Marquet rencontre Henri Matisse (1869-1954) avec lequel il se lie d'amitié. Une correspondance se met en place entre les deux hommes. Dans une lettre datée de septembre 1921, il écrit à Matisse : « Je viens de faire un voyage en auto, Paris, Bordeaux et Arcachon. Beaucoup d'émotions, pas d'accidents sérieux, ni de pannes, quelques crevaisons en traversant la Creuse. Je suis enchanté du voyage et de la Ford qui marche merveilleusement. » Marquet vient en fait de passer son permis de conduire.

Dans *Jardin au Pyla*, Marquet observe puis recrée la réalité telle que son regard l'a perçue, telle que sa mémoire immédiate l'a enregistré. La mer est là, frontale et occupe la place d'honneur parmi la succession des plans qui découpent l'espace de la toile. Il offre une véritable incursion au cœur de l'image.





Huile sur toile. © Musée des Beaux-Arts de Bordeaux. Photo : L. Gauthier.

A man with a shaved head, wearing a blue jacket, is laughing heartily. He is looking upwards and to the right. In the background, there is a large, ornate building with many windows and a clock tower, likely a European city square. The overall mood is joyful and optimistic.

TOUT SIMPLEMENT

BLACK LIVES, MATIÈRE À RIRE ?

JP, acteur raté de 40 ans, marié et père d'un garçon de dix ans, en a marre de galérer. Persuadé d'être victime de racisme, il décide d'organiser la première grande marche de contestation noire le jour de la célébration de l'abolition de l'esclavage. Pour faire de cette manifestation un succès, il va faire appel aux stars de sa communauté. Le caractère sans filtre de JP va lui jouer bien des tours, malgré le soutien de l'humoriste Fary dépité de constater que son poulain est un toc. En tournant cette comédie désopilante, Jean-Pascal Zadi et John Wax n'imaginaient certainement pas capter à ce point l'air du temps. Ce film sort en plein mouvement Black Lives Matter (« la vie des noirs compte ») qui a explosé en Amérique avec la mort de George Floyd, tué lors d'une interpellation de la police, et touche l'Hexagone à travers l'affaire Adama Traoré. Si le scénario est avant tout prétexte à faire rire, le message est clairement

assumé. Ils signent une interrogation intelligente de la place des minorités dites visibles dans notre société. Pour arriver à leur fin, ils réunissent de nombreuses personnalités du sport, de la musique, du cinéma et de l'humour qui jouent presque leur propre rôle, et font preuve d'un grand sens de l'autodérision.

« Tout est parti de l'envie de faire une œuvre collégiale, drôle et porteuse d'un message. On voulait fédérer un maximum de personnalités noires autour de ce projet et avoir le plaisir de les voir s'éclater à l'écran. Chaque scène a été écrite en fonction de nos envies de guests mais bien avant d'avoir leur feu vert, avec seulement quelques accords tacites. Ceux qui ont accepté n'ont pas seulement joué des scènes politiquement incorrectes, ils ont aussi joué avec leur image, le jugement qu'on peut avoir sur eux. Si des gens comme Mathieu

EN SALLE DEPUIS **LE 8 JUILLET** | UN FILM DE **JEAN-PASCAL ZADI ET**



NT NOIR

Kassovitz ou Lilian Thuram nous ont confié leur image, c'est parce que le film délivre un message positif qui leur correspond. Chaque scène avec l'un d'eux explore une thématique : avec **Éric Judor**, c'est la place du noir dans les années 80 et la double identité du métis ; avec **Fadily Camara**, c'est l'afro-féminisme ; avec **Joey Starr** et **Vikash Dhorasoo**, on s'interroge sur ce que ça signifie vraiment être noir aujourd'hui. Le challenge était d'inscrire toutes ces scènes dans une vraie histoire. Mais la couleur de peau n'est pas le sujet principal : le personnage aurait pu être chinois, juif ou rouquin, sa trajectoire aurait été la même. C'est l'universel qui m'intéresse. »

Le jeu irrésistible de drôlerie de Jean-Pascal Zadi n'est pas sans rappeler celui de Jacques Villeret dans *Le Dîner de cons* (sans la parfaite innocence). Il est l'interprète

principal ainsi que l'auteur et le réalisateur, avec John Wax, de ce faux documentaire sur la quête d'un loser sympathique pour obtenir la reconnaissance dont il rêve. Sa sincérité sur son engagement laisse à désirer, l'envie de défendre « les siens » reposant pour beaucoup sur sa quête viscérale de notoriété. Jean-Pascal Zadi se moque en premier lieu de lui-même, en multipliant les piques sur sa dentition proéminente ou son narcissisme désarmant.

« JP est un personnage de fiction, mais je l'ai nourri de ce que je suis ou de ce que j'ai vécu, en tant que père d'enfants métis et comédien. Le JP du film est également mégalo, égocentrique : ce n'est pas un hasard s'il se sert des réseaux sociaux pour prendre la parole. Aujourd'hui, on ne sait plus si c'est l'activisme qui nourrit la personne ou bien l'inverse. Au début, tout le monde est positif envers JP, y compris Fary qui y voit son propre intérêt. Son idée d'organiser une marche pour les noirs est accueillie avec enthousiasme, sauf qu'il lui suffit d'ouvrir la bouche pour tout gâcher ! C'est une version un peu spéciale du Candide de Voltaire qui révèle, sans le vouloir, les failles de tous ces notables et leaders d'opinion. À l'écran, JP s'en prend plein la gueule, mais c'est obligé sinon comment oser demander à tous ces invités de bousculer leur image ? »

Vers la fin du film, le trajet très rigolo de JP prend une autre dimension le temps d'une scène violente d'une justesse terrifiante, avant de retrouver une dérision soudain plus profonde.

« On a écrit le film avec l'envie de divertir le public mais c'est également ultra personnel. Le fil conducteur est là. Lorsqu'on décide d'évoquer la place des noirs dans la société française, on n'échappe pas au réel, c'est un sujet sociétal. Le scénario brasse des thèmes dont on a débattu mille fois entre amis. C'est le cas de la scène où la discussion entre Fabrice Éboué et Lucien Jean-Baptiste dégénère parce que chacun revendique d'être plus noir que l'autre. Le film est une critique du communautarisme par l'absurde. »

JOHN WAX AVEC JEAN-PASCAL ZADI, FARY, CAROLINE ANGLADE | COMÉDIE

EN BREF

ZOÉ ADJANI-VALLAT, ENTRE PREMIERS DÉSIRS ET VIOLENCE

Zoé Adjani-Vallat, la nièce d'Isabelle Adjani, remarquée dans la comédie adolescente *Cerise*, sera l'actrice principale de *Cigare au miel* de Kamir Ainouz, aux côtés d'Amira Casar et Lyes Salem. Selma, 17 ans, vit dans une famille berbère et laïque à Neuilly-sur-Seine. Lorsqu'elle rencontre Julien, un garçon provocateur, elle réalise à quel point les diktats du patriarcat contrôlent son intimité. Alors qu'elle décide de découvrir ses désirs, l'équilibre de sa famille se fissure et la terreur du fondamentalisme émerge en Algérie, son pays d'origine.

MATERNITÉ PARTAGÉE POUR PEDRO ALMODOVAR

Le réalisateur espagnol retrouvera bientôt une de ses actrices fétiches, Penelope Cruz, pour *Mères parallèles*. Il a profité du confinement pour achever ce projet sur lequel il planchait depuis longtemps. Il racontera sur deux années l'histoire de deux femmes à Madrid qui accouchent le même jour. Auparavant, il entamera son premier tournage en anglais. Il dirigera Tilda Swinton dans le court métrage *La Voix humaine*, d'après la pièce de Jean Cocteau. Après ces deux films, il reprendra la préparation de *Manuel à l'usage des femmes de ménage*, l'adaptation d'un ouvrage de Lucia Berlin. Penelope Cruz a été nommée aux Oscars pour un de ses films, *Volver*.

CATE BLANCHETT CHEZ JAMES GRAY

La comédienne australienne sera dirigée pour la première fois par le réalisateur d'*Ad Astra*. Elle sera en effet à l'affiche d'*Armageddon Time* qui n'aura rien à voir, malgré son titre (inspiré en fait d'une chanson des Clash), avec un film catastrophe. L'histoire se déroulera au milieu des années 1980, dans une école privée du Queens à New York où James Gray a étudié à cette époque. Le quartier était alors sous l'hégémonie du promoteur immobilier Fred Trump, le père de Donald. Un adolescent étudie au sein du lycée de Kew-Forest School. Trump Senior siège au conseil d'administration de l'école dont son fils est un ancien élève. La distribution prestigieuse inclut également Robert De Niro, Anne Hathaway, Oscar Isaac et Donald Sutherland.

CABOURG 2020 : L'AMOUR (DU CINÉMA) TRIOMPHE

La 34^e édition du Festival du film de Cabourg restera comme le premier festival de cinéma s'étant déroulé en vrai depuis le déconfinement. D'abord annoncé comme un événement en ligne, il a finalement accueilli le public et les vedettes du cinéma romantique de la saison 2019-2020, un adjectif à entendre au sens large. Car, sinon, comment comprendre la présence au palmarès de Lambert Wilson pour son interprétation de *De Gaulle* ? Certes, son couple avec Yvonne, jouée par Isabelle Carré, est au premier plan du scénario mais tout de même ! Le palmarès des Swann d'or est plutôt éclectique, avec *Gloria Mundi* de Robert Guédiguian en meilleur film (une autre décision surprenante, compte tenu de son contexte politique et dramatique), Chiara Mastroianni primée pour *Chambre 212* de Christophe Honoré et un prix de la réalisation pour Nicolas Bedos pour *La Belle Époque*. Luàna Bajrami (la domestique de *Portrait de la jeune fille en feu*) et Benjamin Voisin (le fantôme d'*Un vrai bonhomme*) sont les révélations de l'année et Hafsia Herzi remporte le trophée du premier film pour *Tu mérites un amour*. Pour ses débuts à l'écran dans *Une Fille facile* de Rebecca Zlotowski, la sulfureuse Zahia Dehar reçoit le prix Premier Rendez-vous aux côtés d'Alexandre Wetter en garçon rêvant de devenir Miss France dans *Miss* de Ruben Alves dont la sortie a été reportée au 23 septembre pour cause de coronavirus alors qu'il devait sortir au printemps.



MARGOT ROBBIE

sera une nouvelle *Pirate des Caraïbes* dans un nouveau long-métrage inspiré de l'attraction des parcs Disney qui a relancé la carrière de Johnny Depp. A priori l'interprète de Jack Sparrow ne sera pas présent dans ce reboot au féminin.

Vingt ans après le premier volet, **CHICKEN RUN** fera l'objet d'une suite en 2021. Cette parodie assumée de *La Grande Évasion* en mode poulailler, avait été très remarquée à l'époque de sa sortie. Les producteurs de *Shaun le mouton* ont clairement un attachement pour la vie des animaux... confinés qui ne veulent pas le rester !



LUCKY STRIKE

L'INNOCENCE NE PAYE PAS

Un corps est retrouvé sur une plage. Plusieurs marginaux en quête d'un nouveau départ seront réunis autour de ce fait sordide dont un agent des douanes endetté, un employé de sauna naïf, des femmes fatales (dont une très radicale) et un flic ripou... Après le triomphe de *Parasite*, les nouveaux amateurs de cinéma coréen devraient adorer ce film noir dont les protagonistes vont révéler le pire en eux par appât du gain. Presque tous mal taillés pour une vie criminelle, leur mauvais karma les fera passer de coupables à victimes, et inversement, au gré des trahisons et de meurtres sordides. Malgré des situations parfois très outrées, le scénario minutieux se veut plus profond, sur la condition des femmes ou le mépris de classe. La violence gratuite atténue ces réflexions mais ce conte désespéré séduit par sa dimension immorale savoureuse. La truculente Jeon Do-Yeon est une manipulatrice sans scrupules qui arrive tardivement mais domine sans mal le reste d'une excellente troupe de comédiens dont Woo-Sung Jung en douanier qui ne jure que par ses cigarettes porte-bonheur à l'origine d'un titre sacrément ironique. Un divertissement aussi drôle que rude, à la mécanique bien huilée.

© D. R.

MALMKROG

UN SALON RUSSE

Un manoir sous la neige, à l'orée du XX^e siècle. Nikolai, aristocrate russe, reçoit quatre amis du même standing dont un homme politique nationaliste et l'épouse d'un général. Ensemble, ils discutent intensément religion, morale, diplomatie... Durant trois heures et vingt minutes, ces deux hommes et trois femmes vont partager des interrogations de haute volée dans ce huis-clos ardu du Roumain Cristi Pui. Heureusement, la haute société de la Russie de cette époque parlait français ! Il faut néanmoins s'accrocher pour ne pas perdre le fil de conversations intenses sur l'opposition entre le bien et le mal, entre les bienfaits et les méfaits de la paix comme de la guerre. La mise en scène est constituée de plans-séquences nourris de monologues complexes à assimiler. La pauvre Olga, la plus jeune du quintette, est souvent traitée avec une condescendance polie qui en dit beaucoup sur leur caractère. Le texte, tiré d'écrits de Vladimir Soloviev, interroge les forces et les faiblesses de la rhétorique mais comme le résume bien une intervenante : « à philosopher, l'intelligence attrape le tournis ». La réalité du monde rattrapera violemment ce petit monde dans cette chronique de fin de règne.



© D. R.

« UN ÉTÉ
EN FRANCE »

LES HORTILLONNAGES UN HAVRE DE PAIX AU

C'EST À EUX QU'AMIENS DOIT SON SURNOM DE « PETITE VENISE DU NORD ». À DEUX PAS DU CENTRE-VILLE, DE LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DU XIII^E SIÈCLE ET DU QUARTIER TYPIQUE DE SAINT-LEU SE NICHENT LES HORTILLONNAGES, JARDINS FLOTTANTS INSCRITS À L'INVENTAIRE NATIONAL DES SITES.

par Amélie PÉROZ - Picardie La Gazette
Chronique réalisée dans le cadre de Réso-Hebdo-Eco
www.reso-hebdo-eco.com

L S'ils se laissent découvrir à pied ou en vélo depuis le chemin de halage qui longe la Somme, c'est à bord des traditionnelles barques à cornet – qui avec leur fond plat permettent de se déplacer facilement dans les canaux peu profonds – que l'on prend la pleine mesure des Hortillonnages (la plupart des parcelles ne sont accessibles qu'en barque), qui s'étendent sur plusieurs communes, dont celles de Camon et Rivery. Une visite d'une cinquantaine de minutes menée par un des douze bateliers de l'Association pour la protection et la sauvegarde du site des Hortillonnages, qui a sauvé ce joyau unique, façonné par l'homme sur les anciens marais de la Somme.

POUMON VERT

Dès le Moyen Âge, le site à la terre fertile est dédié au maraîchage, principale activité des hortillons. Au XV^e siècle, les Hortillonnages s'étendent sur plus de 1 500 hectares, une surface qui se réduit au fil des siècles comme peau de chagrin (développement des chemins de fer et urbanisation obligent) : 500 hectares en 1900 pour tomber à 300 aujourd'hui. Dans les années 1970, l'extension de la métropole amiénoise enserré le site, c'est aussi l'époque à laquelle il manque de disparaître, avec le projet de construction d'une rocade, dont le tracé passe en plein milieu des Hortillonnages. Nisso Pelossoff, fervent défenseur et amoureux du lieu, décide alors en 1975 de créer l'Association pour la protec-

tion et la sauvegarde du site des Hortillonnages, aujourd'hui présidée par René Nowak, l'un des membres fondateurs. Il gagne la bataille et fait de ces jardins sur l'eau entrecoupés de 65 rieux (canaux) un des hauts lieux du tourisme picard, développant avant l'heure une activité touristique raisonnée et respectueuse de l'environnement. Depuis quelques années, un des îlots abrite même plusieurs ruches.

En 2019, plus de 133 000 visiteurs sont venus (re)découvrir ce trésor unique. Dès les premières minutes à bord de la barque électrique, qui file silencieusement sur l'eau, la magie opère et les bruits de la ville laissent place à ceux de la nature. Au détour des rieux, hérons cendrés, canards, foulques et poules d'eau se laissent contempler sans ciller, avec en seul fond sonore les chants des oiseaux. « Les Hortillonnages, c'est le poumon vert d'Amiens », sourit Alain, batelier. Les parcelles viabilisées et habitées qui jalonnent le premier kilomètre du parcours laissent place aux « îles Robinson », ornées de maisons et cabanes insolites, aux jardins fleuris et agrémentés, avant de passer devant *Le Vert Galant*, ancienne guinguette devenue un restaurant et d'apercevoir de nouveau entre les arbres majestueux la flèche de la cathédrale et le sommet de la Tour Perret. Un retour à la civilisation en douceur...

Renseignements sur les balades à pied, en barques ou kayak : <http://www.hortillonnages-amiens.fr/>



Le Festival international de jardins promeut la jeune création paysagère artistique



© A&JHDF Yam Wone

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JARDINS - HORTILLONNAGES AMIENS

Les Hortillonnages ont de tout temps été un lieu de vie, où le labeur se mêle à la détente. C'est pour perpétuer cet esprit qu'a été créé en 2010 à l'initiative de Gilbert Fillinger, alors directeur de la Maison de la Culture d'Amiens le Festival international de jardins - Hortillonnages Amiens. L'objectif : promouvoir la jeune création paysagère artistique. Cette 11^e édition est placée sous le signe du changement climatique et du manger sain. Cinquante œuvres plastiques investissent jusqu'au 18 octobre plusieurs parcelles, pour un parcours poétique des Hortillonnages « qui invite à poser un regard décalé, drôle ou critique, mais toujours inédit, sur cet environnement complexe, son histoire et son devenir ». Une découverte qui peut se faire à pied sur « L'île aux fagots » ou en louant une barque à partir du Port à fumier de Camon, pour naviguer sur l'étang de Clermont.

Renseignements et tarifs :
<https://www.artetjardins-hdf.co>

CŒUR D'AMIENS

À la découverte des jardins flottants disséminés le long des 65 kilomètres de rieux.

UNE TRADITION TOUJOURS VIVANTE

Le marché sur l'eau : la tradition des hortillons (950 au début du XX^e siècle contre 7 aujourd'hui) perdue : tous les samedis, ils vendent leurs fruits, légumes et fleurs place Parmentier (quartier Saint-Leu). Et chaque année, l'activité maraîchère du XIX^e siècle revit le temps du marché sur l'eau qui se déroule en juin (excepté cette année en raison de la crise sanitaire), selon la tradition ancestrale : costumes d'époque et accostage en barque à cornet.

L'île aux fruits : la ferme maraîchère bio a pris place sur une des parcelles où elle pratique la permaculture. Un marché s'y tient chaque jeudi, en présence d'artisans-créateurs et de groupes locaux qui viennent y donner des concerts.

<https://ile-aux-fruits.fr/>

Le musée des Hortillonnages à Rivery (réouverture le 18 juillet) : créé par un couple d'hortillons, Thérèse et René Nowak, cet écomusée situé au cœur des Hortillonnages rend hommage aux maraîchers dont on découvre le quotidien grâce à l'impressionnante collection d'équipements et de matériels exposés. [ndlr, en raison du Covid-19, la location de barques individuelles ne sera pas proposée cette saison.]

<http://www.museedeshortillonnages.fr/>



La promesse d'une promenade insolite à bord des traditionnelles barques à cornet.

© Agence Somme Tourisme

SORTIR EN GIRONDE



« EAU MINÉRALE »

BORDEAUX

RONAN CHARLES EN RÉSIDENCE AUX VIVRES DE L'ART

Formé dans des ateliers d'hyperréalistes accueillant des stagiaires venant du monde entier, Ronan Charles affiche une technique ancienne qui finalise un travail d'observation requérant des technologies récentes. Il présente cette confrontation entre l'ancien et le nouveau par le travail de matériaux tels que le marbre. « Il n'est pas nécessairement un sculpteur », nous dit Gregory Pelizzari, « mais en transformant le marbre, créée de la poésie. » En résidence aux Vivres de l'Art pendant le confinement, il a sculpté un pouce dans les plots de béton fermant la place, clin d'œil à César. Sa résidence se poursuivra tout l'été avec la réalisation d'une grande fresque murale de 14 mètres au fond de la salle.

Ronan Charles, en résidence aux Vivres de l'Art, 4 rue Achard/place Victor Raulin, à Bordeaux.

MACAU

QUAND ON SE PROMÈNE AU BORD DE L'EAU

Si le hasard ne vous y a pas conduit au détour d'une promenade, c'est un ami ou une connaissance qui vous aura fait connaître cette adresse de bonne mémoire. C'est ainsi que cela se passe. Le déconfinement est là et *Chez Quinquin* a rouvert au port de Macau. L'emblématique établissement au bord de l'eau accueille à nouveau le public. Vous pourrez donc y faire halte après une promenade le long du fleuve ou après la tournée des châteaux du Médoc afin de regarnir votre cave entamée par les 55 jours de Pékin du confinement. L'occasion de prendre un verre ou d'apprécier la traditionnelle Assiette de la Marée (bigorneaux, bulots, crevettes blanches et grises, crevettes roses, huîtres, mayonnaise), des moules marinières frites ou une entrecôte grillée, le tout arrosé (modérément) de tarquet ou de rouges (bordeaux et médocs).

Chez Quinquin, 4 chemin du Bord de l'Eau, à Macau. De 11 h à 21 h 30.



BORDEAUX FESTIVAL LES NOUVELLES SAISONS

Depuis 3 ans, le festival Nouvelles Saisons programme mi-juillet des concerts de plein air et d'intérieur dans des lieux emblématiques de la ville. Cette année, à cause du contexte, il n'y aura qu'un seul concert en plein air, dans la Cour Mably. La réservation sur le site lesnouvellessaisons.com ou par téléphone est obligatoire et les places limitées pour des raisons d'organisation dans le strict respect des règles sanitaires. Au programme de ce concert le trio avec clarinette de Beethoven ; les 7 *Chansons populaires* de Manuel de Falla arrangées pour violoncelle et marimba, *Merlin d'A.* Thomas et les quatuors avec piano de Mahler et de Schumann. Les interprètes seront Alexis Gournel (piano), Bogdan Sydorenko (clarinette), Jérémy Genet (violoncelle), Aurélien Gignoux (marimba), Eva Zavaro (violon) et Issey Nadaud (alto).

Festival les Nouvelles Saisons, Cour Mably, à Bordeaux. 16 juillet, à 19 h 30.

BILAN

CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX

Siège social : 29 rue du Mirail 33074 Bordeaux Cedex - Capital social : € 11 982 488

EXERCICE 2019 - COMPTES PUBLIABLES ET ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2019

(en milliers d'euros)

BILAN PUBLIÉ

(en milliers d'euros)

ACTIF		31/12/2018	31/12/2019	PASSIF		31/12/2018	31/12/2019
10	Caisse, Banques centrales	4 761	4 761	300	Banques centrales	-	-
30	Créances sur les Ets de crédit :	29 566	41 592	310	Dettes envers les ets de crédit	-	-
48	Opérations avec la clientèle :	157 483	147 658	348	Opérations avec la clientèle	142 294	147 177
60	Obligations et titres à revenu fixe	-	-	350	Dettes représentées par un titre	4 196	4 077
91	Particip. et activité portefeuille	-	-	360	Autres passifs	780	736
130	Immobilisations incorporelles	67	17	370	Comptes de régularisation	5 707	3 711
140	Immobilisations corporelles	2 527	3 300	380	Provisions pour risques et charges	2 940	3 764
170	Autres actifs	827	1 270	430	Emprunt d'investissements	1 340	1 276
180	Comptes de régularisation	961	873	420	Fonds pour risques bancaires généraux	9 100	9 100
				435	Capitaux propres hors FRBG	29 835	29 241
				440	Capital souscrit	11 801	11 982
				460	Réserves	12 225	12 225
				480	Report à nouveau + / -	4 275	4 999
				490	Résultat de l'exercice + / -	1 533	34
	TOTAL	196 192	199082		TOTAL	196 192	199082

(en milliers d'euros)

HORS BILAN		31/12/2018	31/12/2019
	ENGAGEMENTS DONNES		
615	Engagements de financement + autorisation découvert	2 467	2 162
635	Engagements de garantie		
655	Engagements sur titres		
	ENGAGEMENTS RECUS		
	Engagements de garantie	25 080	25 621
705	Engagements de financement	5 000	5 000
715	Engagements de garantie	10 000	10 000
735	Engagements sur titres	34 355	33 681

(en milliers d'euros)

COMPTE DE RESULTAT PUBLIE

MODELE EN LISTE		31/12/2018	31/12/2019
500	Intérêts et produits assimilés	10 312	10 057
505	Intérêts et charges assimilés	1 303	1 302
510	Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-
515	Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-
520	Produits sur opération de location simple	-	-
525	Charges sur opération de location simple	-	-
530	Revenus des titres à revenu variable	-	-
540	Commissions (Produits) +	1 944	2 186
545	Commissions (Charges) -	334	308
550	Gains, pertes sur opér. des portefeuilles de négociation (+/-)	-	-
555	Gains, pertes sur opér. des portef. placement et assimilés (+/-)	-	-
560	Autres produits d'exploitation bancaire	335	323
565	Autres charges d'exploitation bancaire	12	81
600	Produit net bancaire	10 941	10 875
605	Charges générales d'exploitation	7 838	8 069
610	Dot.aux amort.et aux prov.sur immobil. incorp. et corp.	332	323
620	Résultat brut d'exploitation	2 771	2 484
625	Coût du risque (+ /-) -	- 846	- 1 016
630	Résultat d'exploitation	1 925	1 467
640	Gains ou pertes sur actifs immobilisés		141
650	Résultat courant avant impôt	1 925	1 608
655	Résultat exceptionnel (+/-)	318	- 917
660	Impôts sur les bénéfices	610	657
665	Dotations, reprises de FRBG & provisions réglementées (+/-)	- 100	-
690	RESULTAT NET	1 533	34

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS DE LA CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE BORDEAUX

NOTE 1 - ACTIVITES ET CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

a) La Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux est un établissement de crédit dont l'activité originelle est le prêt sur gage, un service public uniquement proposé par les Caisse de Crédit Municipal. Afin de financer cette activité sociale, le Crédit Municipal de Bordeaux développe des activités bancaires centrées sur les crédits à court et moyen terme aux fonctionnaires et assimilés et la collecte des dépôts auprès des particuliers et des personnes morales.

b) Méthodes d'évaluation et de présentation appliquées :

Les comptes annuels de la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux sont établis et présentés conformément aux règles de l'Autorité des Normes Comptables. La présentation des états financiers est donc conforme au règlement ANC 2014-07.

Tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur.

c) Les règles comptables, les méthodes d'évaluation et les méthodes de calcul des corrections de valeurs utilisées sont décrites et justifiées par rapport aux exercices précédents.

d) Les montants des provisions pour dépréciation sont ventilés avec les postes d'actif auxquels elles se rapportent.

e) Instruments financiers à terme :

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-07. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits dans les comptes de hors bilan pour la valeur nominale des contrats.

Au 31 décembre, le montant de ces engagements représente le volume des opérations non dénouées à la clôture.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon la nature des instruments et les intentions des opérateurs à l'origine.

Les opérations réalisées portent principalement sur des contrats d'échange de taux d'intérêt conclus à titre de couverture. Les produits et charges relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet la couverture et la gestion du risque de taux global sont inscrits prorata temporis au compte de résultat. Les gains et les pertes latents ne sont pas enregistrés.

Les gains ou les pertes réalisés sur opérations de couverture affectée sont constatés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert. Ils sont comptabilisés sous la même rubrique que les produits et charges de cet élément.

f) La Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux applique le règlement ANC 2014-07 afférent à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours.

Par ailleurs, la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux, Etablissement Public d'aide sociale, présente, conformément aux règles de la comptabilité publique, un compte administratif et un compte financier. Ce dernier fait l'objet d'une certification par l'Agent Comptable de l'Etablissement.

NOTE 2 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN :

1 - Immobilisations :

Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur prix de revient. Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci-après.

NATURE	MODE	DUREE
Maison d'Habitation	Linéaire	50 ans
Immeubles à usage de bureaux	Linéaire	25 ans
Agencements et installations	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
logiciels - Brevets	Linéaire	2 à 5 ans

2 - Mouvements des immobilisations :

en milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2018	Acquisitions en 2019	Cessions en 2019	Valeur brute 31/12/2019
Terrains	307	-	-	307
Constructions	5 601	675	210	6 066
Logiciels	416	23	-	439
Marques	21	-	22	1
Matériel hors informatique	474	9	-	483
Matériel informatique	440	19	-	458
Matériel de transport	201	140	47	294
Mobilier et matériel de bureau	354	1	-	355
Aménagements installations	1 632	23	-	1 656
AAI sur sol d'autrui	356	1	-	357
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	40	172	-	212
MONTANT BRUT	9 842	1 063	279	10 626

3 - Mouvements des amortissements des immobilisations :

en milliers d'euros	Amortissements 31/12/2018	Dotations 2019	Reprises 2019	Amortissements 31/12/2019
Terrains	-	-	-	-
Constructions	4 136	80	210	4 005
Logiciels	407	15	-	422
Marque	3	-	3	-
Matériel hors informatique	414	32	-	446
Matériel informatique	331	54	-	385
Matériel de transport	163	30	47	146
Mobilier et matériel de bureau	337	7	-	344
Aménagements installations	1 252	78	-	1 330
AAI sur sol d'autrui	204	27	-	231
MONTANT BRUT	7 246	323	260	7 309

NOTE 3 - CREDITS A LA CLIENTELE ET PROVISIONS :

Les crédits à la clientèle émis sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, nette des provisions constituées sur risque de crédit.

Les garanties reçues au titre des prêts sur gages sont présentées en engagements hors bilan reçus, page 3. La valeur comptable de l'ensemble des garanties prises sur un même crédit est limitée à l'encours de ce crédit.

Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours échus et non échus, garantis ou non, dus par les débiteurs dont un engagement au moins présente un risque de crédit avéré. Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution. Le reclassement en encours douteux s'opère systématiquement lorsqu'il existe un impayé de plus de trois mois ou trois impayés.

Au sein de l'encours douteux, les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles aucun reclassement en encours sain n'est prévisible. Sont en particulier identifiées comme telles les créances déchues de leur terme et les créances qui sont douteuses depuis plus d'un an.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

Les créances douteuses sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelle d'origine, et lorsque la contrepartie ne présente plus de risque de défaillance.

La dépréciation pour encours douteux compromis est inscrite au compte de résultat en coût du risque pour sa totalité et au bilan en diminution de l'encours correspondant.

Les provisions pour risques avérés sont complétées par des provisions pour risques non avérés sur certaines contreparties.

Les créances qui sont restructurées à des conditions hors marché sont identifiées dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Elles font l'objet du calcul d'une décote représentative de la valeur actuelle de l'écart d'intérêt futur. Cette décote est inscrite au compte de résultat en coût du risque et au bilan en diminution de l'encours correspondant. Elle est rapportée au compte de résultat, dans la marge d'intérêt, selon un mode actuariel sur la durée du prêt.

Les provisions pour pertes probables avérées couvrent l'ensemble des pertes provisionnelles, calculées par différence entre les capitaux restant dus et les flux provisionnels. Le risque est apprécié créance par créance en tenant compte de la valeur actuelle des garanties reçues. Pour les petites créances aux caractéristiques similaires, une estimation statistique est retenue lorsqu'elle est plus appropriée.

Les méthodes de provision sont restées identiques à l'exception des dossiers surendettés qui font maintenant l'objet d'un provisionnement sur la base du taux de perte attendu sur les dossiers douteux, qu'ils soient surendettés ou non.

Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire, y compris pour les créances douteuses compromises, et sont intégralement provisionnés. Par ailleurs, la Caisse du Crédit Municipal de Bordeaux a constaté au passif de son bilan des provisions pour risques et charges destinées à couvrir des risques clientèle non affectés individuellement, telles que les provisions pour dépréciation collectives. Ces dernières visent à couvrir des risques pour lesquels il existe statistiquement ou historiquement une probabilité de non recouvrement partiel, sur des encours non classés en douteux.

1 - Situation des crédits à la clientèle :

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019
PRETS SUR GAGES :		
- Encours sain	23 642	20 915
- Créances douteuses	1 790	3 932
- Provisions	495	731
- Total net :	24 937	24 116
PRETS PERSONNELS :		
- Encours sain	1125 461	104 956
- CB DIFFERES	289	321
- Créances douteuses	18 006	27 620
- Provisions créances douteuses	11 322	9 469
- Total net :	132 434	123 428
DEPOTS A VUE :		
- Encours douteux	530	486
- Provision	419	372
- Total net :	111	114
Total crédits à la clientèle	157 482	147 658

Le taux de provision global s'élève à :

- 78,86 % en 2019 contre 80,58 % en 2018 pour l'encours douteux compromis ;
- 17,26 % en 2019 contre 78,74 % en 2018 pour l'encours surendetté sain ;
- 7,22 % en 2019 contre 15,78 % en 2018 pour l'encours douteux des prêts personnels ;
- 100 % en 2019 et 2018 pour les contentieux bancaires.

2 - Répartition des encours de crédit :

a) Créances saines et douteuses au 31 décembre 2019 :

en milliers d'euros	Créances saines		Créances douteuses		Dont créances douteuses compromises	
	Brut (1)	Provision (2)	Brut (3)	Provision (4)	Brut	Provision
Prêts sur gages	20 915	-	3 932	731	-	-
Prêts personnels	104 956	2 678	27 620	9 469	13 142	8 656
CB DIFFERES	321	-	-	-	-	-
Dépôts à vue	114	-	372	372	-	-
TOTAL	126 306	2 678	31 924	10 572	13 142	8 646
Total opérations à la clientèle : (1)+(3)-(4) =						147 658

b) Créances saines et douteuses au 31 décembre 2018 :

en milliers d'euros	Créances saines		Créances douteuses		Dont créances douteuses compromises	
	Brut (1)	Provision (2)	Brut (3)	Provision (4)	Brut	Provision
Prêts sur gages	23 642	-	1 790	495	-	-
Prêts personnels	125 461	2 762	18 006	11 322	13 142	10 520
CB DIFFERES	289	-	-	-	-	-
Dépôts à vue	111	-	419	419	310	310
TOTAL	149 503	2 762	20 215	12 236	13 452	10 830
Total opérations à la clientèle : (1)+(3)-(4) =						157 482

Sur les prêts personnels, les créances douteuses ont augmenté significativement entre 2018 et 2019, suite au déclassement de 16 prêts patrimoniaux pour un montant de 12 987 K€ de sa ins vers douteux, en réponse à la demande de l'ACPR.

La reprise de provision sur les prêts personnels s'explique principalement par un effet diminution de l'assiette l'encours de prêts personnels. Par ailleurs, les prêts patrimoniaux déclassés en douteux n'ont pas fait l'objet de provisions.

c) Créances restructurées :

Dans l'encours sain, les créances restructurées à des conditions hors marché représentent un montant de 826 milliers d'euros (511 milliers d'euros au 31 décembre 2018) qui engendre une décote dont la valeur nette est de 80 milliers d'euros au 31 décembre 2019 (77 milliers d'euros au 31 décembre 2018).

NOTE 4 : CREANCES ET DETTES NON REPRESENTÉES PAR DES TITRES :

1) LES PRÊTS

en milliers d'euros	CREANCES					
	2018		2019			
	31/12/2018	31/12/2019	- 1 an	+ 5 ans	- 1 an	+ 5 ans
Prêts à la clientèle	157 371	147 544	22 864	22 839	20 473	15 797
TOTAL	157 371	147 544	22 864	22 839	20 473	15 797

2) RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE CRÉANCIERS

en milliers d'euros	DETTES					
	2018		2019			
	31/12/2018	31/12/2019	- 1 an	+ 5 ans	- 1 an	+ 5 ans
Emprunts + découverts	-	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Dettes envers la clientèle :						
- DAV	35 179	35 606	35 179	-	35 606	-
- Epargne non réglementée	59 836	63 698	24 756	-	15 182	-
- Epargne réglementée	46 960	47 524	46 808	65	47 360	73
- Créances rattachées	-	-	-	-	-	-
- Bonis + autres sommes dues	318	350	318	-	350	-
	142 293	147 178	107 061	-	98 498	-
TOTAL	142 293	147 178	107 061	65	98 498	73

3) ENGAGEMENTS HORS BILAN

HORS BILAN						
		2018			2019	
en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019	- 1 an	+ 5 ans	- 1 an	+ 5 ans
ENGAGEMENTS DONNES						
en faveur de la clientèle	2 467	2 162	2 467	-	2 162	-
Autres engagements donnés	-	-	-	-	-	-
ENGAGEMENTS RECUS						
Engagements de garantie - PP	25 080	25 621	25 080	-	25 621	-
Engagements reçus des Ets. de crédit	5 000	5 000	5 000	-	5 000	-
Engagements de garantie - SWAP	10 000	10 000	10 000	-	10 000	-
Engagement reçus (gages corporels)	34 355	33 681	34 355	-	33 681	-
TOTAL DONNE	2 467	2 162	2 467	-	2 162	-
TOTAL RECU	74 435	74 302	74 435	-	74 302	-

NOTE 5 – DETTES REPRESENTÉES PAR DES TITRES :**2) DETTES**

		2018		2019	
en milliers d'euros		DEBUT	FIN	DEBUT	FIN
BONS DE CAISSE		4 701	4 196	4 196	4 077
TOTAL DETTES		4 701	4 196	4 196	4 077

NOTE 6 - CAPITAUX PROPRES :

Les capitaux propres de la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux comprennent :

- Le capital : compte tenu du statut d'Établissement Public, le capital n'est pas divisé en actions mais se compose de la dotation initiale, des excédents capitalisés (capitalisation des résultats non distribués) et des bonis prescrits (réalisation des gages).

- Les fonds propres incluent notamment des réserves libres pour un montant de 12 225 milliers d'euros.

- Fonds pour Risques Bancaires Généraux, ces fonds sont destinés à couvrir les risques inhérents aux activités de l'établissement, conformément aux conditions requises par le règlement ANC 2014-07.

Le résultat de 2018 d'un montant de 1 533 282,42 euros a fait l'objet, selon la décision du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 10 avril 2019, de la répartition suivante :

- affectation de 181 122,28 euros en bonis prescrits,
- affectation de 180 000,00 euros pour des œuvres sociales,
- solde de 724 160,13 euros affecté en report à nouveau.

Dans le cadre de la convention liant l'Établissement avec le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Bordeaux au titre du soutien apporté aux actions d'insertion sociale et économique en faveur des populations en difficultés, une subvention égale à 40 % du Résultat Net, soit 613 312,97 €, dont 448 000 € en affectation du résultat et une subvention complémentaire de 102 000,00 € sur le budget 2018 ont été votées par délibération du 10 avril 2019.

I - LES FONDS PROPRES :**1) COMPOSITION**

En milliers d'euros	31/12/2018	Affectation du résultat	31/12/2019
Capital	11 801	181	11 982
Réserves	12 225		12 225
Fonds pour risques bancaires généraux	9 100		9 100
Report à nouveau	4 275	724	4 999
Versement CCAS Bordeaux + Autre		628	
Emprunt d'investissements	1 340		1 276
Résultat	1 533		34
TOTAL	40 274	1 533	39 616

2) LES VALEURS IMMOBILISÉES DEDUCTIBLES

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	- 14	- 12
TOTAL	- 14	- 12
Fonds propres nets	40 260	39 604

NOTE 7 - VENTILATION PAR CATEGORIE D'OPERATIONS DES COMPTES DE REGULARISATION :**a/ Actif**

en milliers d'euros	2018	2019
Sommes non ventilées	309	415
Chèques et Cartes Bleues à recouvrer	1	11
Produits à recevoir	337	382
Factures payées ou comptabilisées d'avance	14	65
Etat impôt société	300	-
TOTAL DU COMPTE DE RÉGULARISATION ACTIF	2 339	873

b/ Passif

en milliers d'euros	2018	2019
Encaissements sur crédit à la clientèle non ventilés	5 375	2 957
Primes perçues d'avance sur obligataires	-	-
Produits comptabilisés d'avance	-	-
Commissions perçues en attente d'imputation	-	-
Charges à payer	332	557
Impôt Société	-	197
TOTAL DU COMPTE DE REGULARISATION PASSIF	5 707	3 711

NOTE 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Une provision pour risques et charges de 114 K€ a été constituée afin de couvrir le risque de réclamations de la participation aux bénéfices des assurés concernant l'assurance sous-crite lors de l'octroi du prêt personnel, conformément à l'article L33 I-3 du code des assurances.

en milliers d'euros	Solde 31/12/2018	Dotation (+)	Utilisation (-)	Reprise (-)	Solde 31/12/2019
Provision pour risques et charges	9 278	10 185	-	9 278	10 185
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Prov. encours sain prêts personnels	2 762	2678	-	2 762	2678
TOTAL	12 040	12 863	-	12 040	12 863

Le Crédit Municipal de Bordeaux a fait l'objet d'un contrôle ACPR en 2019. Ce contrôle a mis en évidence de nombreuses défaillances (contrôle interne, gouvernance et nouvelles activités). Sur les aspects comptables, les observations formulées par l'ACPR ont été intégrées dans les comptes 2019, notamment coûts de portage SACEM 296 K€ et requalification de taux de certains prêts patrimoniaux 392 K€. Par prudence, l'établissement a souhaité constater dès 2019 une provision de 250 K€ dans le cas d'une sanction financière suite à ce contrôle.

NOTE 9 - ENGAGEMENTS DE HORS BILAN :**1) Les engagements donnés :**

Les engagements en faveur de la clientèle représentent les prêts à accorder aux clients, en instance de traitement.

2) Les engagements reçus :

La Caisse détient en garantie d'un encours de 23 404 K€ de prêts, des gages corporels estimés au 31 décembre 2019 à 33 681 K€.

3) Les SWAPS :

La valeur nominale des SWAPS au 31 décembre 2019 est de 10 000 K€.

NOTE 10 - INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT :**Produits et charges :**

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de l'indépendance des exercices comptables.

En conséquence :

- Les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat prorata temporis ;
- Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux,...) font l'objet, le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance,...).

1) VENTILATION DES COMMISSIONS

En milliers d'euros	CHARGES		PRODUITS	
	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2019
Produits divers PSG + + Com. assurances PP + diverses Com.	-	-	1 944	2 186
Charges SIT et CB	334	308	-	-
TOTAL	334	308	1 944	2 186

2) DECOMPOSITION DU PRODUIT NET BANCAIRE

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2019
Opération avec la clientèle :		
- Prêts personnels :	8 042	7 729
- Commissions opérations avec la clientèle :	498	446
- Intérêts prêts sur gages :	2 986	2 837
- Autres produits prêts sur gages :	695	1 020
- Recouvrement frais de poursuites + autres :	68	85
Opération avec les Ets de crédits :		
- Produits financiers :	147	309
- Autres produits d'exploitation bancaire :	154	139
Total produits bancaires :	12 590	12 565
Opération avec la clientèle :		
- Les placements :	1 214	1 212
Opération avec les Ets de crédits :		
- Charges financières :	90	90
- Autres charges d'exploitation bancaire :	346	389
Total charges bancaires :	1 650	1 691
Produit net bancaire :	10 940	10 874

5) VENTILATION DE LA CHARGE FISCALE

Opération avec la clientèle :	31/12/2018	31/12/2019
IMPOT SOCIETE DU AU TITRE DE L'EXERCICE	610	657
IMPOTS, PAYES OU DEDUITS, AU TITRE DE L'EXERCICE ANTERIEUR	-	-
IMPOTS PAYES AU TITRE DE L'EXERCICE	759	459
SOLDE DES IMPOTS DE L'EXERCICE, A PAYER OU A RETENIR, SUR EXERCICE POSTERIEUR	- 149	198

6) VENTILATION DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE

Opération avec la clientèle :	31/12/2018	31/12/2019
IS sur résultat ordinaire	610	657
IS sur résultat exceptionnel	-	-
TOTAL	610	657

7) VENTILATION DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

Opération avec la clientèle :	31/12/2018	31/12/2019
Charges exceptionnelles	- 224	- 224
Produits exceptionnels	543	543
TOTAL	319	- 917

NOTE 11 – ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL :

Les agents des Caisses de Crédit Municipal sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale et sont soumis au décret n°85-1 250 du 26 novembre 1985, qui précise que :

- La période de référence des congés payés va du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

- Le congé dû pour une année de service accomplie ne peut se reporter sur l'année suivante.

Aucune provision pour congés payés n'est à constituer à ce titre pour les agents titulaires, conformément au décret 88-145 du 15 février 1988. Au 31 décembre 2019, une provision, d'un montant de 4 428.56 €, a été constituée pour les agents non titulaires.

Les congés payés mis dans le « compte épargne temps » font toutefois l'objet d'une provision pour le personnel titulaire et le personnel contractuel. Au 31 décembre 2019, cette provision s'élève à 33 733.74 euros.

EFFECTIF EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN	31/12/2018	31/12/2019
Fonctionnaires*	43,60	42,80
Auxiliaires et contractuels	54,00	52,80
TOTAL	97,60	95,60
EFFECTIF ANNUEL MOYEN	31/12/2018	31/12/2019
Catégorie A	21	20
Catégorie B	18	18
Catégorie C	59	58
TOTAL	98	96

* Il y a 1 personnel titulaire mis en disponibilité

- Rémunération allouée aux membres du C.O.S : Néant
- Engagement pris pour leur compte au titre de garantie : Néant

NOTE 12 – ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Néanmoins, dans ce contexte de crise sanitaire différentes mesures ont été mises en place pour maintenir l'activité et garantir la sécurité des collaborateurs et des clients.

Les agences et le siège ont été fermés le 17/03/2020. En plus des opérations bancaires à distance qui ont été maintenues via la messagerie et les processus de remise de moyens de paiement qui ont été adaptés ; 6 agences ont ouvert pendant le confinement aux dates indiquées dans le tableau suivant :

Auxerre	Belfort	Besançon	Dijon	Nevers	Orléans
			17/03/2020		
			27/03/2020	30/03/2020	
03/04/2020	03/04/2020	31/03/2020	03/04/2020	03/04/2020	
10/04/2020	10/04/2020	07/04/2020	10/04/2020	09/04/2020	10/04/2020
17/04/2020	17/04/2020	14/04/2020	17/04/2020	14/04/2020	17/04/2020
24/04/2020	24/04/2020	21/04/2020	27/04/2020	24/04/2020	24/04/2020
05/05/2020	30/04/2020	28/04/2020	30/04/2020	30/04/2020	30/04/2020
	07/05/2020	05/05/2020	05/05/2020	06/05/2020	07/05/2020
			07/05/2020		
			11/05/2020		

Par contre il n'y a pas eu d'opérations pour l'activité du prêt sur gages en agences comme au siège.

Seul le paiement des prolongations sur internet était possible, d'ailleurs une campagne de communication sur les modalités d'accès a été réalisée en ce sens. Les courriers de relance clients ont été adressés par mails pour le paiement des prolongations. Les ventes aux enchères ont été supprimées et planifiées sur le second semestre 2020.

Les collaborateurs ont été placés majoritairement en situation de télétravail « mode dégradé » puisque nous n'étions pas opérationnels notamment sur le processus d'instruction crédit qui a subi une forte baisse. La production de prêts personnels sur les 5 premiers mois de l'année 2020 s'élève à 8 111 K€ contre 15 897 K€ l'année dernière sur cette même période.

3 CHSCT et CT ont été tenus dès le mois de mars pour le suivi des mesures à mettre en œuvre.

En moyenne 70 % des collaborateurs étaient en situation de télétravail pendant la période de confinement. A partir du 11 mai le siège et les agences ont ouvert à nouveau et nous avons conservé en moyenne 25 % de nos collaborateurs en télétravail. En tant qu'établissement public nous n'avons pas recours au chômage partiel et il n'y a eu aucun licenciement sur cette période.

Le coût de ces mesures n'a pas été évalué pour le moment, mais il impactera fortement notre exercice 2020.

Le 19 juin 2020 un courrier de l'ACPR vient nous informer que la commission des sanctions a été saisie. Cet événement est un lien direct avec la situation existant à la clôture de l'exercice, c'est pourquoi nous avons constaté une provision en « provision pour risques et charges ».

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

en milliers d'euros

DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER	Année 2019
Bénéfice de l'exercice	34
ou	
Perte de l'exercice	
Report à nouveau bénéficiaire	4 999
ou	
Report à nouveau déficitaire	
TOTAL DES SOMMES EN INSTANCE D'AFFECTATION	5 033
Réserves et plus-values mises en réserve	
Parts Bénéficiaires (bonis périmés)	165
Affectation organismes d'œuvres sociales	-
Excédents capitalisés	
Affectation au capital	
Report à nouveau bénéficiaire à la fin de l'exercice	4 868
TOTAL DES AFFECTATIONS DU RESULTAT EN N+1	5 033
Report à nouveau déficitaire	
Prélèvement sur les réserves	
Résultat déficitaire	

Attesté pour concordance avec les comptes annuels qui, dans notre rapport général en date du 26 juin 2020, ont fait l'objet d'une certification sans réserve.

Certifié conforme : le Directeur Général du Crédit Municipal de Bordeaux, Christophe LEURET.

Le rapport de gestion du Crédit Municipal de Bordeaux est tenu à la disposition du public au Siège de l'Établissement : 29, rue du Mirail, 33000 Bordeaux.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Orientation et de Surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Crédit Municipal de Bordeaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Directeur de l'établissement le 22 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la caisse à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité des risques, remplissant les fonctions de Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référéntiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Exhaustivité de la base des encours de prêts personnels douteux

Risque identifié

De par son activité, la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux est exposée à un risque significatif de crédit portant plus particulièrement sur les prêts personnels et les prêts patrimoniaux.

Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours échus et non échus, garantis ou non, dus par les débiteurs dont un engagement au moins présente un risque de crédit avéré. Un risque est avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, nonobstant l'existence de garantie ou de caution. Le reclassement en encours douteux s'opère systématiquement lorsqu'il existe un impayé de plus de trois mois ou trois impayés.

Au 31 décembre 2019, les encours de prêts personnels s'élèvent à 132,9 millions d'euros dont 27,6 millions d'euros d'encours douteux, tel que détaillé dans les notes 3.1 - Situation des crédits à la clientèle et 3.2 - Répartition des encours de crédit de l'annexe.

Nous avons considéré que la comptabilisation de l'exhaustivité des encours douteux constitue un point clé de l'audit des comptes annuels compte tenu de l'impact de leur classement sur les dépréciations qui les couvrent et sur la présentation de l'actif du bilan.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer le déclassement en créance douteuse sur les dossiers de crédit présentant un risque de non recouvrement.

Nous avons en particulier :

- mené des entretiens avec la Direction, et plus particulièrement avec la Direction des risques, afin de prendre connaissance de la gouvernance du processus de déclassement et des procédures et contrôles mis en place ;
- procédé à un examen analytique de l'évolution des encours douteux à date d'arrêtés via des analyses de taux et de tendances ;

- testé l'efficacité des contrôles clés mis en œuvre par la caisse pour identifier les encours douteux et assurer le correct déversement des données dans les outils informatiques ;
- effectué des tests de détail sur l'exhaustivité des encours douteux.

Évaluation de la dépréciation des créances douteuses sur prêts personnels

Risque identifié

La Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux constitue des provisions pour couvrir les risques crédits résultant de l'incapacité de ses clients à faire face à leurs engagements financiers.

Les pertes prévisibles au titre du risque de crédit avéré font l'objet d'une dépréciation correspondant à la différence entre la valeur comptable des prêts et la somme des flux futurs estimés actualisés, comme exposé dans la note 3 de l'annexe « Crédits à la clientèle et provisions ».

Au 31 décembre 2019, les encours de prêts personnels douteux s'élevaient à 27,6 millions d'euros, dépréciés à hauteur de 9,5 millions d'euros, tel que détaillé dans les notes 3.1 - Situation des crédits à la clientèle et 3.2 - Répartition des encours de crédit de l'annexe.

Nous avons considéré la détermination des dépréciations des créances comme un point clé de l'audit en raison de l'importance relative de ces dépréciations dans le bilan et de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la Direction pour la détermination des flux futurs estimés actualisés.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la Direction pour évaluer le montant des dépréciations à enregistrer.

Nous avons en particulier :

- pris connaissance des procédures mises en place par le Crédit Municipal pour évaluer ces dépréciations notamment par des échanges réguliers avec la Direction financière et avec la Direction des risques ;
- effectué des tests de détail sur la valorisation des garanties, notamment pour les prêts patrimoniaux ;
- procédé à un examen des données et des hypothèses utilisées par la Direction pour la détermination des flux futurs estimés actualisés et ainsi des taux de provisionnement appliqués aux créances douteuses.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur de l'établissement arrêté le 22 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au Conseil d'Orientation et de Surveillance appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes du Crédit Municipal de Bordeaux par le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 17 janvier 2003. Au 31 décembre 2019, nous étions dans la 13^{ème} année de notre mission sans interruption.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la caisse ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des risques, remplissant les fonctions de Comité d'audit, de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur de l'établissement.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre caisse.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité des risques remplissant les fonctions de Comité d'audit

Nous remettons un rapport au Comité des Risques, remplissant les fonctions de comité d'audit, qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Risques remplissant les fonctions de Comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Risques remplissant les fonctions de Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Risques remplissant les fonctions de Comité d'audit, des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Le commissaire aux comptes,

Paris La Défense, le 24 juin 2020,

KPMG Audit FS I

Pierre Subreville, Associé

20001788

Maître Jacques CHAMBAUD, Avocat à la Cour
131, Cours Victor Hugo - 33000 Bordeaux
Tél: 05 56 79 34 33

VENTE AUX ENCHERES **A l'audience publique du Juge de l'Exécution** **du Tribunal Judiciaire de Bordeaux** Siégeant dite ville, au Palais de Justice, rue des Frères Bonie

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION ET DEPENDANCES

CESTAS

257, avenue Saint Jacques de Compostelle

MISE À PRIX : 290 000 €
avec faculté de baisse d'un quart,
d'un tiers, de moitié, à défaut d'enchères

L'adjudication aura lieu le jeudi 10 septembre 2020 à 15 h

À LA REQUÊTE DE : la SELARL EKIP¹ venant aux droits de la SELARL Maître Christophe MANDON, Mandataire Judiciaire, demeurant 2 rue de Caudéran à Bordeaux, agissant es qualité de mandataire liquidateur de Monsieur René Auguste BEFVE né à Deheries (Nord) le 20 décembre 1919, de son vivant retraité, demeurant à Cestas (Gironde) Domaine de St Clair,

DÉSIGNATION : Bien immobilier situé 257, avenue Saint Jacques de Compostelle à Cestas cadastré lieu-dit « Saint-Clair » section DY n° 2 (pour 23 a 14 ca) et DY n° 4 (pour 4 ha 52 a 24 ca) soit un total de 4 ha 75 a 38 ca

Ces deux parcelles comportent :

- sur la parcelle n° 4 une construction à usage d'habitation avec sur l'extérieur piscine, abri ouvert séparé, dépendance en bois, parc arboré autour

Construction des années 80 en briques, couverture en tuiles sur charpente en bois, se composant d'un logement principal (entrée, bureau, cuisine, cellier, salon, séjour, couloir amenant vers WC, deux salles de douche, les 4 chambres dont la dernière comporte un coin cuisine, salle de douche avec WC), et d'un logement indépendant attachant au bureau (séjour, coin, cuisine, salle de douche, chambre, mezzanine)

Eau, électricité, assainissement individuel, chauffage central au fuel, eau chaude par cumulus électrique.

Superficie de l'habitation : 260 m²

La dépendance est de 130 m²

Libre de toute occupation.

- sur la parcelle n° 2 la moitié d'une dépendance agricole

MISE À PRIX : les enchères s'ouvriront sur la Mise à prix de DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MIL EUROS : 290 000 €

Bordeaux le 16 juin 2020

Signé : Me Jacques CHAMBAUD

S'adresser pour de plus amples renseignements à Maître CHAMBAUD, avocat poursuivant (Renseignements téléphoniques tous les matins de 10 h à 12 h uniquement) lequel, comme tous les autres Avocats au Barreau de Bordeaux, pourra être chargé d'enchérir pour toutes personnes solvables, sachant que les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Bordeaux.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Bordeaux 5^e étage ou au cabinet de l'avocat poursuivant

Visites sur place assurées par la SCP MARCONI MEILLAN MILLOT, Huissiers de Justice à Bordeaux : les 5 aout de 13 h à 15 h et 12 aout 2020 de 11 h à 13 h

20001764

Maître Gwendal LE COLLETER
 membre de la SCP AHBL AVOCATS,
 Avocat au barreau de Bordeaux
 45 Cours de Verdun à Bordeaux (33000) - Tél : 05 56 48 54 66 - Fax : 05 56 48 95 21

VENTE AUX ENCHERES
 Au Tribunal judiciaire de Bordeaux
 30 rue des Frères Bonie

MAISON D'HABITATION

CARBON BLANC (33560)
 134 avenue la Fontaine

MISE À PRIX : 52 000 €

Le jeudi 3 septembre 2020 à 15 h

A LA REQUETE DE : La COMPAGNIE EUROPÉENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, société anonyme au capital de 160 995 996 €, inscrite au RCS de Paris sous le numéro 382 506 079, entreprise régie par le Code des assurances, ayant son siège social 16 rue Hoche, Tour Kupka B, 92919 LA DEFENSE CEDEX, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

DESIGNATION : Maison d'habitation située à Carbon Blanc (33560), 134 avenue la Fontaine, d'une surface de 145,23 m² environ, comprenant un rez-de-chaussée et un étage, outre un garage de 22,39 m² environ, avec jardin attenant.

Le tout cadastré Section AA n°244 et 249 pour une surface globale de 5 ares et 49 centiares.

Occupée

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution - Chambre des saisies - du Tribunal Judiciaire de Bordeaux - R.G. N°19/00115 ou au cabinet d'avocat de la SCP AHBL AVOCATS. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Bordeaux.

VISITE : Le mardi 11 août 2020 de 09 h 30 à 11 h 30 le lundi 17 août 2020 de 14 h à 16 h

20001785

Maître ALEXIS GAUCHER-PIOLA
 Avocat à la Cour

20 avenue Galliéni 33500 Libourne - Tél.: 05 57 55 87 30 - Fax: 05 57 51 73 64
 Courriel: gaucher-piola@avocatline.com
 Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

VENTE AUX ENCHERES
 du Tribunal judiciaire de Libourne
 22 rue Thiers

PROPRIÉTÉ D'AGREMENT

sise à ST QUENTIN DE BARON 33750
 «Liedit Balestard»

MISE À PRIX : 259 000 €

Le 4 septembre 2020 à 14 h

POURSUIVANT : BANQUE CIC SUD OUEST, Société Anonyme au capital de 155 300 000,00 Euros, dont le siège social est situé 20 quai des Chartrons - 33000 Bordeaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 456 204 809, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège ayant pour avocat postulant Maître Alexis GAUCHER-PIOLA et pour avocat plaçant la SCP JOLY-CUTURI, AVOCATSDYNAMISEUROPE, 27 rue Boudet - 33000 Bordeaux

DESIGNATION : AD 777, AD 330, AD 370, AD 373, AD 374, AD 377, AD 379 pour une contenance totale de 1 ha 27 a et 93 ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : salon, salle à manger, 2 pièces. A l'étage : 7 chambres, 4 WC, 3 SDB, 2 salles d'eau, cuisine, salle de réception.

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Libourne pourra porter les enchères. Renseignements sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 21-08-2020 et 28-08-2020 de 10 h à 12 h

RG : 18/00001

20001806

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA GIRONDE

SERVICES DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES
 AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de forage pour l'arrosage de la plaine des sports

COMMUNE DE BLAYE

Une enquête publique est prescrite du lundi 27 juillet 2020 au jeudi 27 août 2020 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour le forage d'arrosage de la plaine des sports sur la commune de Blaye.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

La personne responsable du projet est : La Commune de Blaye - Mairie - 07, cours Vauban BP 125 33394 Blaye. Tél : 05 57 42 67 65 - Service technique de la Mairie - Monsieur Stéphane DUCASSE.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant la demande d'autorisation environnementale sera mis à la disposition du public à la Mairie de Blaye, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où les intéressés pourront faire part de leurs observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat de la Gironde www.gironde.gouv.fr, rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur par mail à l'adresse suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête ou par courrier adressé à la Mairie de Blaye.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la cité administrative à l'accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Le commissaire enquêteur Madame Christina RONDEAU Formation management environnemental, se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Blaye pour recevoir ses observations :

- lundi 27 juillet 2020 de 10 h à 12 h,
- mercredi 05 août 2020 de 10 h à 12 h,
- lundi 17 août 2020 de 14 h 30 à 16 h 30,
- jeudi 27 août 2020 de 14 h 30 à 16 h 30.

A la fin de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie de Blaye et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer service des procédures environnementales cité administrative 2 rue Jules Ferry Bordeaux ainsi que sur le site internet des Services de l'Etat de la Gironde : www.gironde.gouv.fr.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.
 20001763

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

1 AN D'ABONNEMENT 65 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
 6 MOIS D'ABONNEMENT 41 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
 3 MOIS D'ABONNEMENT 27 € TTC SOIT 13 NUMÉROS

NOM _____
 PRÉNOM _____
 ENTREPRISE _____
 ADRESSE _____
 EMAIL _____
 TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
 ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

AVIS TACITE**MERIGNAC**

La Préfète de la Gironde a accordé le 03-07-2020 l'autorisation tacite au 24 juin 2020, à la SARL OUEST IMMO dont le siège social est situé 100 rue du Calvaire à HEM (59510), représentée par M. Edgar BONTE son gérant, l'extension d'un ensemble commercial de 6348 m² par la création de deux cellules commerciales de 800 m² de surface de vente, situé Avenue Isaac Newton à Mérignac (33700). Le texte de cet avis tacite est publié au recueil des actes administratifs de la gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUAT secrétariat CDAC.

20001786

AVIS TACITE**AVENSAN**

La Préfète de la Gironde a accordé le 03-07-2020 l'autorisation tacite au 26 juin 2020, à la SCI COPRA dont le siège social est situé 3 rue de la Garenne Mauvesin à Castelnau-de-Médoc (33480), représentée par M. Pierre ROBERT DE SAINT VINCENT son gérant, l'extension d'un ensemble commercial de 1551 m² de surface de vente, par l'extension de 466 m² de surface de vente du magasin NETTO d'une surface de vente actuelle de 648 m², portant la surface de vente totale du magasin après projet à 1114 m², situé au 7 Le Pas du Soc à Avensan (33480). Le texte de cet avis tacite est publié au recueil des actes administratifs de la gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUAT secrétariat CDAC.

20001787

**AVIS TACITE
SOULAC-SUR-MER**

La Préfète de la Gironde a accordé le 07-07-2020 l'autorisation tacite au 07 juillet 2020, à la SAS C.S.F. dont le siège social est situé Zone Industrielle Route de Paris à Mondeville (14120), représentée par Mme Caroline DASSIE sa Présidente, l'extension de 442 m² de surface de vente du supermarché Carrefour Market d'une surface de vente actuelle de 1860 m², portant la surface de vente totale après projet à 2302 m², situé 3 rue Jean Godineau à Soulac-sur-Mer (33780). Le texte de cet avis tacite est publié au recueil des actes administratifs de la gironde et peut être consulté à la DDTM 33/SUAT secrétariat CDAC.

20001808

COMMUNE DE LA BREDE (33650)**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE****MARCHE DE TRAVAUX
Restauration intérieure de l'église Saint Jean d'Etampes
PROCEDURE ADAPTEE**

Objet de la consultation : restauration intérieure de l'église Saint Jean d'Etampes Commune de LA BREDE

Maître d'ouvrage : Commune de LA BREDE

Maitrise d'oeuvre : SARL GAUTHIER LACOSTE

Autorité Compétente du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Maire

Mode de passation : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 4 septembre 2020 à 19 heures

Critères d'attribution : prix (45 %), valeur technique (45%), délais (10 pts),

Mairie de LA BREDE

1 place Saint Jean d'Etampes

BP 30047

33652 LA BREDE Cedex

Téléphone : 05 57 97 18 56

Télécopieur : 05 57 97 18 50

Date d'envoi à la publication : 6 juillet 2020

20001807

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER****SERVICES DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES
AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE**

**Exploitation d'une unité de méthanisation collective sur la commune d'Auros
Commune concernée: Auros**

Une consultation publique est prescrite du lundi 27 juillet 2020 au mardi 25 août 2020 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'enregistrement présentée par la société SAS AGRIENERGIE en vue de l'exploitation d'une unité de méthanisation collective située lieu-dit Aux Branas Sud à Auros (33124).

Le déroulement de la consultation publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable dans la mairie d'Auros aux jours et heures d'ouverture.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'État en Gironde www.gironde.gouv.fr rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques 2020 ».

Pendant toute la durée de la consultation publique, des observations peuvent être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie d'Auros,

- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 Bordeaux cedex),

- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront visibles sur le site internet des services de l'État en Gironde.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L521-7, ou par un arrêté de refus.

20001809

TABLEAUX DES VENTES

BORDEAUX **RÉSULTATS DES VENTES DU 2 JUILLET 2020, À 15 H**

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
18/42	ABR & Associés	ENSEMBLE IMMOBILIER	SAINT-BRICE	35 Bourg Sud	30 000 €	Report de l'adjudication au 22 octobre 2020

CONSTITUTIONS



CHRISTIAN MARTIN & ASSOCIÉS
Société d'expertise comptable
17 allées de Tourny
33 000 BORDEAUX
Tél. 05 56 48 69 50
www.cma-audit.net

PANTERA IMMO
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 40 rue Deymot
33240 VAL DE VIRVEE

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 19/05/2020, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : PANTERA IMMO; Siège : 40 rue Deymot, 33240 VAL DE VIRVEE ; Capital : 10000 €; Objet en France et à l'étranger, l'activité de marchands de biens, l'activité d'agence immobilière, lotisseur; Présidente : La SAS Pantera Renov Construct, au capital de 10 000 €, 40 rue Deymot 33240 VAL DE VIRVEE, n° 851 773 374 RCS BORDEAUX; Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX. POUR AVIS, Le Président
20EJ08368

Par ASSP du 04/06/2020, il a été constitué une EURL dénommée **MC-ELEC**. Siège social: 7 pontus liamet 33126 Fronsac. Capital: 1 000€. Objet: la mise en place d'installations électriques et énergétiques de tous types, courant fort et faible, domotique. Installations électriques neuf, rénovation pour le particulier et le professionnel. Gérance: M. Marc COLOMBANI, 7 pontus liamet 33126 Fronsac. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de LIBOURNE.
20EJ08495

Par ASSP du 04/06/20, il a été constitué une SAS dénommée **SOL LAND**. Siège social: 9 rue de condé, bureau 3 33000 Bordeaux. Capital:100€. Objet: Vente d'installations de systèmes photovoltaïques en auto consommation et/ou revente. Vente de systèmes de chauffages en énergies renouvelables type Pompe à chaleur Air/eau ou Air/air. Vente de Rénovations de locaux ou habitations. Président: M. Benoit Pach, 752 route de carcares sainte croix 40400 Carcares sainte croix. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ08504

Création de la sasu à cap.variable **jet lgg holding**, 19 rue galin 33100 bordeaux. Cap:100€. Cap.min:10€. Obj:holding. Pdt: julien lesgourgues, 19 rue galin 33100 bordeaux. 99 ans au rcs de bordeaux
20EJ08518

Création de la sasu **coach'in garden**, 86 ter rte de creon 33670 sadirac. Cap:100€. Obj:paysagiste. Pdt:julien du-repaire, 86 ter rte de creon 33670 sadirac. 99ans au rcs de bordeaux
20EJ08614

Création de la sci **borduenia** à cap. variable, 45 ter rue de la balanós 33470 le teich. Cap:10€. Cap.min:10€. Obj:immobilier. Grt:david moulin, 45 ter rue de la balanós 33470 le teich. 99ans au rcs de bordeaux
20EJ08708

Par ASSP du 09/06/20, il a été constitué une SAS dénommée **KIPDEV**. Siège social : 87 avenue pasteur 33185 Le haillan. Capital : 500 €. Objet : la programmation informatique pour le compte de tiers; conseil en développement et stratégie digitale ; activités de formation au développement informatique. Président : M. Yohann KIPFER, 87 avenue pasteur 33185 Le haillan. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ08733

Par acte SSP du 16/06/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **JD Design**
Objet social : Vente de meubles, conception d'espaces

Siège social : 8 Le Sendat-Est, 33124 Savignac.

Capital : 1 €

Durée : 99 ans

Président : Mme OTTO Nadine, demeurant 8 Le Sendat-Est, 33124 Savignac

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix et à la participation dans les décisions collectives.

Clause d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles.

Immatriculation au RCS de Bordeaux
20EJ09447

Par acte d'avocat électronique contre-signé par Me Delfosca en date du 17.06.2020, il a été constitué une sas dénommée **Poke Factory Barreyre**, siège : 101 r Barreyre 33000 Bordeaux, capital social : 1000 €, objet : gestion d'établissement public de restauration traditionnelle, restauration rapide, snacks, épicerie fine, service traiteur, vente à emporter et livraison de tous produits s'y rapportant, débit de boisson sans alcool durée : 50 ans. Président : Sas Financière Factory, capital 20000€, siège : 194 r de Pessac 33000 Bordeaux, rcs Bordeaux 881295000 représentée par son président Hassane El Kahouil. Directeur général: Hocine Khair sis 3 r de Olympiades apt 492 33700 Mérignac ; directeur général: Hassane El Khaouil sis 194 r de Pessac 33000 Bordeaux. Immat Bordeaux
20EJ09575



CABINET CANTINI
105 bis avenue du
11 novembre
33290 BLANQUEFORT

IRIES

SARL au capital de 1.000 euros
230 avenue d'Uchamp - 33450 IZON

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : IRIES

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 230 avenue d'Uchamp - 33450 IZON

OBJET : installation fibre optique et réseau optique, installations télécom, compteurs électriques, gaz et eau

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 1.000 euros

GERANCE :

- Monsieur MONGE Kévin demeurant 14 lieu-dit Capitourian - 33350 CASTILLON-LA-BATAILLE

- Monsieur FLORES Frédéric demeurant Le Square du Moulin, 2C rue de Los Heros - 33185 LE HAILLAN

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne.

Pour avis,
20EJ09975

Par ASSP du 29/06/2020, il a été constitué une SAS dénommée **CONTRACT SCORE**. Siège social: 29 rue hoche 33200 Bordeaux. Capital: 250€. Objet: La réalisation de prestations de services permettant l'évaluation et la notation des contrats.

Président: M. FLORIAN BOUQUETYB, 124 boulevard victor hugo 92110 Clichy. DG: M. THIBAUD KERN, 29 rue hoche 33200 Bordeaux.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10126

Par ASSP du 25/06/20, il a été constitué une SAS dénommée **WYR SASU**. Siège social: 15 rue des bruyères 33910 Saint-denis-de-pile. Capital: 200€. Objet: CONSTRUCTIONS RENOVATION REHABILITATION ACHAT ET VENTE DES IMMEUBLES. Président: M. RICHARD WANIBILO YESSE, 15 rue des bruyères 33910 Saint-denis-de-pile. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de LIBOURNE.
20EJ10165

Par ASSP en date du 30/06/2020, il a été constitué une SAS dénommée : **LE PREAU DES PHOTOS SAS** Siège social : 52 RUE NATIONALE 33240 SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC Capital : 2000 € Objet social : Prospection clientèle en vue de l'achat et de la vente de tous produits, notamment de photographies récentes ou anciennes, mobilier d'occasion, brocante, antiquités. Président : M BOUBAKER MAJID demeurant 52 RUE NATIONALE 33240 SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC élu pour une durée de VINGT ANS. Directeur Général : Mme HAUGUENOIS SYLVIE demeurant 52 RUE NATIONALE 33240 SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Attribution des parts aux associés restants Il est convenu entre les deux associés qu'en cas de décès de l'un ou de l'autre, les parts du défunt soient automatiquement reversées à l'associé restant. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE.
20EJ10177



CABINET CANTINI
105 bis avenue du
11 novembre
33290 BLANQUEFORT

SASU ZAL

SASU au capital de 1.500 €
24 rue Jean-Baptiste Clément -
33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/06/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SASU ZAL

Forme sociale : SASU

Au capital de : 1500 €

Siège social : 24 rue Jean-Baptiste Clément - 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES

Objet : restauration traditionnelle, traiteur, vente à emporter

Président : M. Jonathan SUEUR demeurant 24 rue Jean-Baptiste Clément -33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

20EJ10210

Pour avis

Par acte SSP du 01/07/2020 il a été constitué une SASU dénommée : **TRANS LOGISTICS EXPRESS**. Siège social : 1 RUE GEORGES JEROME DURET RESIDENCE STUDIA APPT 516 33310 LORMONT. Sigle : T L E. Capital : 50.000€. Objet : Transports routiers de fret interurbains. Services logistiques. Location de camions avec chauffeur. Location de véhicules industriels. Président : M SAID BANTA ANLI, 1 RUE GEORGES JEROME DURET RESIDENCE STUDIA APPT 516, 33310 33310 LORMONT. Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix. Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10181

AGEV LOC

Société civile immobilière
au capital de 5.000,00 euros
Siège social : N°16 Grillet Nord
33390 BERSON

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : AGEV Loc

Siège social : N°16 Grillet Nord – BERSON (33390)

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis.

Durée : 99 années

Capital : 5.000 euros en numéraire

Cloture : 31/12

Première cloture : 31/12/2021

Gérance: M. Eric VALADE demeurant N°16 Grillet Nord 33390 BERSON

Cession de parts : libre entre associés uniquement.

RCS LIBOURNE, Pour avis
20EJ10226

PERRET

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 10 RUE DES
GRANDS THIBAUDS
33240 ST LAURENT D ARCE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST LAURENT D ARCE du 18 JUIN 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PERRET

Siège social : 10 RUE DES GRANDS THIBAUDS, 33240 ST LAURENT D ARCE

Objet social : tous travaux de maçonnerie

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés;

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur MATHIEU PERRET, demeurant 10 RUE DES GRANDS THIBAUDS 33240 ST LAURENT D ARCE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance
20EJ10255



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULENNE du 25 Juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : BRETOU FAMILY
Siège social : 22, Route du Mourguet, 33210 TOULENNE
Objet social : - L'acquisition et la gestion immobilière de tous biens et droits réels immobiliers. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Julien BRETOU, né le 12 décembre 1986 à BORDEAUX (33) demeurant 22, Route du Mourguet 33210 TOULENNE
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.
20EJ10265



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

HOLDING FINANCIERE HOSTEN

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : Lieu-Dit "Robinet",
33580 ST FERME

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST FERME du 30 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HOLDING FINANCIERE HOSTEN
Siège : Lieu-Dit "Robinet", 33580 ST FERME
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1.000 euros

Objet : - La prise de participation majoritaire ou minoritaire dans toutes sociétés, quelles qu'en soient la forme et l'activité.

- L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence. Toutes activités de conseils, d'assistance ou de prestations de services, en matière commerciale, administrative, financière, juridique, comptable, de gestion, technique et autres, au profit des filiales de la société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation, ou de toute entreprise tierce,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Jean-Marc HOSTEN, demeurant Lieu-Dit "Robinet", 33580 ST FERME

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président
20EJ10258

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HJ2M**
Forme : société à responsabilité limitée
Siège social : 12 rue du 8 mai 1945 - 33340 BEGADAN

Objet social :
- Toutes activités de loisirs et de sports mécaniques, notamment piste de Karting, loisirs et compétition avec location de karts, vente de matériel, de karts, assistance course, préparation moteurs, vente de pièces détachées de karting
- Des activités de loisirs de plein air, structures gonflables
- Petite restauration

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce et établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf années (99).

Capital : 4 000 EUROS
Gérance :
- Cédric FONTANEAU demeurant : 12 rue du 8 mai 1945 - 33340 BEGADAN
- Sébastien PEYRUSE demeurant : 3 route de Saint Yzans - 33340 SAINT CHRISTOLY MEDOC

Immatriculation : au RCS de BORDEAUX (Gironde)

Pour avis,
La Gérance
20EJ10256

ABIS

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 42 Brantirat
33910 SABLONS

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Libourne du 29 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière ;
Dénomination sociale : ABIS ;
Siège social : 42 Brantirat, 33910 SABLONS ;
Objet social : L'acquisition, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou de des immeubles appartenant à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;
Durée de la Société : 99 ans ;
Capital social : 1 000 euros ;
Gérance : Madame Isabelle PEYS, 42 Brantirat, 33910 SABLONS ;
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément d'un ou plusieurs associés représentant les deux tiers au moins du capital social. Cession entre associés et aux descendants libre ;
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Libourne.
Pour avis. La Gérance
20EJ10251

Par ASSP du 01/07/2020, il a été constitué une SAS dénommée **RES-Q**.
Siège social : 10 rue bellus mareilhac 33200 Bordeaux.
Capital : 1000€. **Objet**: Réparation smartphone pour professionnel; Importation de smartphones et produits électroniques en provenance de pays du monde entier.
Président: M. Alexandre Lesage, 10 rue bellus mareilhac 33200 Bordeaux.
DG: M. Johann Moussaknaoui, 16 rue de cantenac 33290 Blanquefort.
Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10260

Suivant SSP du 01/07/2020, il a été constitué une société civile dénommée **MONTREY** ayant pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Capital 1000€. Durée 99ans. Siège : 45 boulevard Deganne, 33120 Arcachon. Gérance : M. Pierre-Jean BUFFANDEAU demeurant à LA TESTE DE BUCH (33260) 1 rue Kléber Dupuy. Immatriculation sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis.
20EJ10259



19 Avenue du Président Kennedy -
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

Avis est donné de la constitution le 15/06/2020 pour une durée de 99 ans, d'une société civile de construction vente qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX, dénommée **VILLA MOANA** au capital de 1.000 € composé exclusivement de numéraire dont le siège social est 2 route de la Forestière - 33750 BEYCHAC ET CAILLAU, ayant pour objet l'acquisition de biens immobiliers ; la construction et l'aménagement d'un immeuble collectif à usage d'habitation et professionnel et de toutes annexes et dépendances ; la vente, en totalité ou par fractions, avant ou après achèvement, des constructions ainsi édifiées ; la location des lots en stock en l'attente de leur vente.

Le gérant est SUD-OUEST VILLAGES - SOVI, SAS dont le siège social est à BEYCHAC ET CAILLAU (33750) 2 route de la Forestière, 316 139 930 RCS Bordeaux.

Les parts sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit des conjoints, ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de tous les associés.

20EJ10270



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 24 juin 2020, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LEYRAN

Forme : Société Civile Immobilière
Siège social : 89, route de Jean Roux - 33770 SALLES

Capital : 335 000 €uros divisé en 3 350 parts de 100 €uros chacune

Objet : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous autres immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans
Gérance : Monsieur Jean-Michel DURAND, demeurant au 89, route de Jean Roux - 33770 SALLES

Cession de parts : libre entre associés, avec agrément des coassociés à l'unanimité pour les tiers.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ10267

AVIS DE CONSTITUTION

FORME : Société civile
DENOMINATION : **ARNANGE**
SIEGE SOCIAL 10 chemin de Garistoy 33360 CAMBLANES
OBJET : acquisition, construction, gestion de tous immeubles bâtis
DUREE : 99 années
CAPITAL : 100 euros
APPORTS EN NUMERAIRE : 200 Euros

GERANCE Monsieur Paul-Henri PAR-LANGE demeurant 10 chemin de Garistoy 33360 CAMBLANES

Les cessions de parts sont librement cessibles entre associés et soumises à agrément pour toute autre personne
IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX

Pour avis
20EJ10266

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/06/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **FC2I**
Forme : SASU
Capital social : 100 €
Siège social : 4 lieu-dit Estebelingue, 33540 CASTELVIEL

Objet social : La société a pour objet, en France et dans tous les pays toutes activités d'ingénieries, études, missions de conseils et assistance en matière informatique et organisation informatisée dans le domaine administratif, comptable, financier, dans les domaines de l'informatique industrielle, infrastructure et embarquée ainsi que toute mission d'organisation, de mise en place et de formation du personnel ayant à traiter l'information. Le service informatique et toute prestation s'y rapportant. Formation, conseil et coaching aux personnels.

Président : M. Franck CHAUTARD demeurant 4 lieu-dit Estebelingue, 33540 CASTELVIEL

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ10271

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 29/05/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : PLACE DE LA VICTOIRE
Forme : SC
Capital social : 1 000 €

Siège social : 7, RUE DE LA FONTAINE, LA CROIX MARRON, 33360 LATRESNE

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, de tous biens meubles, de tous biens immobiliers ou de tous immeubles bâtis ou non bâtis

Gérance : M. Franck GUINAUDEAU demeurant 7, RUE DE LA FONTAINE, LA CROIX MARRON, 33360 LATRESNE

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ10277

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 24 juin 2020 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **Groupe HRC**

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 130.000 euros

SIÈGE : 16 rue Arago – 33810 Ambes

OBJET : La prise de participation dans le capital de toutes sociétés par la souscription, l'acquisition ou la vente de toutes valeurs mobilières, titres négociables ou non négociables. Toutes opérations de prestations de services en matière de gestion, d'administration d'entreprises, de conseils, que ce soit en matière comptable et financière qu'en matière informatique ou commerciale, comme en matière d'administration générale et notamment au profit des sociétés du groupe

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions par lui-même ou par mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGREMENT : En cas de pluralité des associés, les actions de la société ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'après agrément préalable donné par décision collective des associés dans les conditions prévues à l'article 22 des statuts ; les actions du cédant sont prises en compte pour le calcul de la majorité requise.

Président : Monsieur Jacques RAYNAL, né le 27 avril 1972 à Cenon (33), de nationalité française, demeurant 16 rue Arago, à AMBES (33810)

Directeur Général : Monsieur José CATHERINE, né le 19 septembre 1969 à Saint-Germain-en-Laye (78), de nationalité française, demeurant 11 rue de la Planteyre, à SALLEBOUEF (33370)

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ10272

MELIA DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée

au capital de 10 000 euros

Siège social : 713 Les Faures
Route départementale 239,
33550 HAUX

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HAUX du 1er juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MELIA DEVELOPPEMENT

Siège : 713 Les Faures - Route départementale 239, 33550 HAUX

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 euros

Objet : Conseil et assistance opérationnelle apportés aux entreprises, leurs dirigeants ou actionnaires et autres organisations en matière de développement et gestion (principalement financiers et bancaires).

De manière générale l'accompagnement à la relation bancaire et financière, l'accompagnement des entreprises en situation de difficulté financière, celles en situation de développement, l'accompagnement du dirigeant et des actionnaires en situation de cession de l'entreprise, ou de renforcement du patrimoine professionnel, le coaching financier, management ou RH du dirigeant.

Président : Monsieur Fabrice ROSA, demeurant 21 Chemin de Cazalis, 33390 LIGNANDE BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président
20EJ10290



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SOUSSANS du 23/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DOMILY

Siège social : 5, place de la Mairie – 33460 SOUSSANS

Objet social : Toutes transactions sur immeubles et fonds de commerce, la gestion immobilière, le Syndic de copropriété.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Rémi RAUMAIN, demeurant 37 A, chemin des Arrivaux – 33460 LAMARQUE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
20EJ10288



Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LEGE CAP
FERRET – PARENTIS – SALLES
www.erecapluriel.fr

Par acte s.s.p. en date à LACANAU du 1er juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BAÏNE CARRELAGE

Siège social : 41 rue Gabriel Dupuy 33680 LACANAU

Objet social : vente et pose de carrelage et de tous revêtements de murs et de sols,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Mathias Beauné, demeurant 41 rue Gabriel Dupuy 33680 LACANAU, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ10300

WOODESIGNS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1427 Monerie,
33550 CAPIAN

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAPIAN du 25/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : WOODESIGNS

Siège : 1427 Monerie, 33550 CAPIAN

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : menuiserie ébénisterie

Président : Monsieur Pierre GASPAROTTO-BERNARD, demeurant 1427 Monerie, 33550 CAPIAN

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président
20EJ10298



CABINET CANTINI
105 bis avenue du
11 novembre
33290 BLANQUEFORT

SCRATCH 33
EURL au capital de 1000 €
42 allée de geneste - 33290 LE
PIAN-MEDOC

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCRATCH 33

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 42 allée de geneste - 33290 LE PIAN-MEDOC

OBJET : travaux d'électricité, travaux de second-œuvre

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 1.000 euros

GERANCE :

- Monsieur Mike VAN MEIR demeurant 42 allée de Geneste - 33290 LE PIAN-MEDOC

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux .

Pour avis,
20EJ10297



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 02/07/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée

DENOMINATION SOCIALE : HEATER SOLUTION

SIÈGE SOCIAL : 28, avenue Edmond Foucré – 33450 SAINT LOUBES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition et l'exploitation, directe ou indirecte, de tous fonds de commerce de plomberie, zinguerie, chauffage, ainsi que toutes activités connexes et complémentaires ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 5 000 euros.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour précédant la décision collective à zéro heure, heure de Paris.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

DIRIGEANT : Le Président de la Société nommé sans limitation de durée est Monsieur François DE CLERCK, né le 29 novembre 1974 à BORDEAUX (33), de nationalité Française, demeurant 28, avenue Edmond Foucré à SAINT LOUBES (33450)

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Présidence
20EJ10319

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29/06/2020 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : HERRIBERRY TRAVAUX PUBLICS

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1 000 euros

SIÈGE : 3 Résidence Vignolles, Marillac 33860 Val De Livenne

OBJET : Travaux publics, terrassement, Transport routier de marchandises et de matériel, transport Travaux Publics, Bureau d'étude

DURÉE : 50 années

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENT : Monsieur Bruno HERRIBERRY Demeurant 3 Résidence Vignolles, Marillac 33860 VAL DE LIVENNE,

IMMATRICULATION au RCS de Li-bourne.

Pour avis
20EJ10311

Par acte SSP du 25/05/2020 il a été constitué une SCI dénommée:

VALDO

Siège social : 71 COURS DE VERDUN 33000 BORDEAUX. Capital : 100€. Objet : GESTION DE BIEN IMMOBILIERS. Gérant : M FAYET DOMINIQUE, 71 COURS DE VERDUN 33000 BORDEAUX. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10316

AQUITAINE ENR
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 579 route de
Lamothe
33570 PETIT PALAIS ET
CORNEMPS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **Aquitaine ENR**

Siège : 579 route de Lamothe, 33570 PETIT PALAIS ET CORNEMPS

Durée : QUATRE VINGT DIX NEUF ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 10 000 euros

Objet : Rénovation énergétique, vente et installation de pompes à chaleur et panneaux photovoltaïques, isolation et en général tout corps d'états secondaire (Placo, plomberie, peinture, menuiserie et autres);

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Bruno LAVIGNE, demeurant 579 route de Lamothe, 33570 PETIT PALAIS ET CORNEMPS

Directeur général : Monsieur Wilfrid DENIS demeurant 26 rue des Séquoias, 78610 LE PERRAY EN YVELINES

La Société sera immatriculée au RCS de LIBOURNE.

POUR AVIS. Le Président
20EJ10301



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privés en date à **SAINTE HELENE** du 01/07/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **A2mains**

Siège social : 30 Lot le Clos de la Métrairie 33480 SAINTE HELENE

Objet social : Le service à la personne proposant travaux ménagers, ménage, repassage, état des lieux entrée / sortie résidence secondaire, jardinage, bricolage, garde enfants de plus de 3 ans, accompagnement RDV médicaux, promenade animaux, livraisons courses, pressing, Poste, assistance administrative et informatique

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 6 000 €

Gérance : Mme Magalie VIRECOULON demeurant 15 rue Charles Peguy 33160 ST MEDARD EN JALLES et Mme Audrey APIOU-GOUSSAU demeurant 30 Lot le Clos de la Métrairie 33480 STE HELENE

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX
20EJ10336

Suivant acte reçu par Me François DEGOS, Notaire à LIBOURNE, le 26 Juin 2020, a été constituée la société civile dénommée "**SCI LES HORTENSIA-SAINTE GEORGES**", siège social : MONTAGNE (33570), Daviaud, Clos Notre Dame, 5 Route des Etangs.

Capital social : HUIT CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (870.000,00 €), divisé en 1.200 parts sociales de SEPT CENT VINGT-CINQ EUROS (725,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1200,

Objet social : -L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, et notamment par la mise à disposition à titre gratuit au bénéfice d'un ou des associés à charge de supporter les taxes, charges et consommations consécutives à cette occupation, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.de LIBOURNE.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(s) premiers gérants de ladite société :

- Monsieur LECOMTE Marc Pascal Jean.

-Madame de JAVEL DE VILLERSFAR-LAY Elisabeth Marie Gabrielle, viticultrice, Née à AGEN (47000), le 10 novembre 1973.

Demeurant ensemble à MONTAGNE (33570), 5 Route des Etangs, Daviaud Clos Notre Dame,
20EJ10349



www.delegem.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 13/05/2020 il est constituée la Société "**2M**" société par actions simplifiée, au capital social de 2.000 euros, dont le siège social est situé 5, rue GASPARD PHILIPPE - 33000 Bordeaux et dont l'activité est : boucherie halal, détail de viandes et produits à base de viande en magasin spécialisé. La durée de la société est fixée à 99 années. **PRESIDENT** : Monsieur MIHIT Abdeslem, demeurant 47, rue Antoine LAVOISIER, domaine de VALPRE, 33270 Floirac. **Directeur Général** : Monsieur MEZOURI Yahya, demeurant 12, Allée Charles TRENET, 33140 Villeneuve-d'Ornon.

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux

Pour avis,
20EJ10392

LE SULTANA

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 46-47 Quai de Paludate
33800 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à **BORDEAUX** du 25/06/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **LE SULTANA**

Siège : 46-47 Quai de Paludate - 33800 BORDEAUX

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 €, apporté en numéraire, divisé en 100 actions de 10 euros chacune

Objet : - l'exploitation de fonds de commerce ayant comme activité l'activité de bar, discothèque, café, restaurant,

- la prise en location-gérance et la mise en location-gérance de tous fonds de commerce pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus,

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son développement ou son extension.

Agrément : Les cessions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société **LA PLAGES, SAS** au capital de 400 000 € dont le siège social est situé 39-40 Quai de Paludate-33800 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux 400 913 315,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de **BORDEAUX**.

POUR AVIS

Le Président
20EJ10358

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/07/2020, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : HAPPY COBILRI

Forme : EURL

Capital social : 3 000 €

Siège social : 35 route de marchand, Lieu-dit LES FAURES, 33550 HAUX

Objet social : création, conception, développement, import, export, négoce, achat-vente de produits naturels et respectueux de l'environnement. Proposition, conception, développement, accompagnement dans la mise en oeuvre de services, solutions et stratégies environnementales à l'attention des collectivités territoriales, des professionnels, des particuliers ou de toute autre personne. Créer, acquérir, vendre, échanger, prendre, donner à bail, gérer, exploiter, directement ou indirectement, tous établissements, fonds de commerce, chantiers, locaux, tous objets mobiliers et matériels. Obtenir, acquérir tous brevets, licences, procédés, marques de fabrique, les exploiter, céder, apporter, concéder toutes licences d'exploitation dans tous pays. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. Participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social.

Gérance : M. Christophe MARTINEZ demeurant 35 route de marchand, lieu-dit les Faures, 33550 HAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ10394

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous-seing privé en date du 26/06/2020 de la Société par actions simplifiée **SASU RICHELIEU** - Capital social : 278 719 € - Siège social : 19 Quai RICHELIEU - 33000 BORDEAUX - Durée : 99 ans - Objet social : exploitation de café, débits de boissons (Licence III, Licence IV, Licence restauration ou autres) ; restauration ; organisation d'événements ; commerce de boissons ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de l'objet - Assemblée : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire ; chaque action donne droit à une voix ; le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent - Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à un droit de préemption et à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies au Titre IV des statuts ; Président : Monsieur Matthieu GERVEREAU - 14 rue des Allamandiers 33800 BORDEAUX,

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ10325

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 30.06.2020 il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI PRUNE**

Le siège social est fixé à : 9 rue Listolfi Maroni 33430 BAZAS

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de 3.000 euros

Les premiers gérants de la société sont : M Xavier LABAT St Aubin de Medoc (33160) 18 allée de la Garenne et Mme Nicole LABAT Bazas (33430) 9 rue Listolfi Maroni

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux
20EJ10342

LE COMPTOIR DE LA PLAGES

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 42-43 Quai de Paludate 33800 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à **BORDEAUX** du 25/06/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **LE COMPTOIR DE LA PLAGES**

Siège : 42-43 Quai de Paludate - 33800 BORDEAUX

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 €, apporté en numéraire, divisé en 100 actions de 10 euros chacune

Objet : - l'exploitation de fonds de commerce ayant comme activité l'activité de restaurant et vente à emporter,

- la prise en location-gérance et la mise en location-gérance de tous fonds de commerce pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus,

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus de nature à favoriser son développement ou son extension.

Agrément : Les cessions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société **GL HOLDING**, société à responsabilité limitée, au capital de 100 000 euros, ayant son siège social situé 320 Avenue du Marais - 40600 BISCARROSSE, immatriculée au RCS de Mont de Marsan sous le numéro 448 676 155,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de **BORDEAUX**.

POUR AVIS

Le Président
20EJ10371

AVIS DE CONSTITUTION - Aux termes d'actes sous seings privés signés électroniquement le 02.07.2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière - Dénomination sociale : **SIEM REAP** - Siège social : Route de Biscarrosse - Pyla-sur-Mer -33260 LA TESTE DE BUCH - Objet social : L'acquisition de terrains, l'exploitation et la mise en valeur de ces terrains pour l'édification de constructions et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions ; L'administration, la gestion, la mise en valeur et l'exploitation par bail, location ou autrement de biens immobiliers bâtis ou non dont elle serait propriétaire ou pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S. de Bordeaux - Capital social : 2 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire- Gérance : Monsieur Cédric ROCHER, demeurant 2 Impasse des Clapotis - 33260 LA TESTE DE BUCH. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions aux associés- agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales - Pour avis, la Gérance.
20EJ10329

Par ASSP en date du 29/06/2020, il a été constituée une SAS dénommée :

GHD

Siège social : 66 Cours de la Somme 33800 BORDEAUX Capital : 1000 € Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères ainsi que la réalisation de prestations de services au profit des entreprises en général et de ses Filiales en particulier. Apporter toute assistance utile, administrative, financière, juridique, comptable notamment, sous toutes les formes à ses participations, Président : M HERPE Benjamin demeurant 66 Cours de la Somme 33800 BORDEAUX élu Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles ou les actions sont cessibles avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10370



Société d'Expertise Comptable
Arcachon - Biganos - Gujan Mestras -
St Loubès www.erecapluriel.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST SULPICE ET CAMEYRAC du 30-06-2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL
Dénomination : MAYER AUTOMOBILES

Siège : 40, rue des Artisans - route de Bordeaux, 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC

Objet : La réalisation de tous travaux d'entretien et de réparation automobile ; Le négoce de véhicules neufs et d'occasion,

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital : 1 000 €

Gérance : M. Pascal MAYER, demeurant 129 bis, avenue de Gradignan 33850 LEOGNAN,

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis

La Gérance
20EJ10377

PALU.TP
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 250 euros
Siège social : Lieu-dit Baudron
33570 MONTAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTAGNE du 1ER juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PALU.TP
Siège social : Lieu-dit Baudron, 33570 MONTAGNE

Objet social : assainissement, terrassement, VRD, drainage

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 250 euros

Gérance : Monsieur Nicolas PALU-DETTO demeurant Lieu-dit Baudron, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis, la Gérance
20EJ10335



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagniefiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BRUGES du 09/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : DINTRANS DISTRIBUTION

Siège social : 6 Av du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT

Objet social : Supermarché

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 8.000 €

Gérant : Mme Manon DINTRANS, demeurant 10 rue Merlot à BRUGES (33520)

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.
20EJ10399



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à MERIGNAC (33), en date du 30 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée, Dénomination sociale : MICHIGAN, Siège social : 16 rue Jean Briaud à MERIGNAC (33700), Objet social : la participation directe ou indirecte au capital de sociétés se rapportant aussi bien à la création qu'à l'exploitation de toutes entreprises industrielles, commerciales, financières ou immobilières ; la gestion de ses titres de participation ; la fourniture à ses filiales de toutes prestations de services en matière d'assistance administrative, commerciale, comptable, juridique, secrétariat général, et de management ; la mise en place pour le compte de ses filiales de moyens de gestion communs.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 119.380 euros, Président : Monsieur Pascal LUSSAN demeurant 16 rue Jean Briaud à (33700) Mérignac, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, Pour avis,
20EJ10420



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagniefiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : TODO BIEN.
Siège social : 1060 avenue de l'Europe - Lande des deux crastes - Centre Commercial LES OCEANIDES - 33260 LA TESTE DE BUCH. Objet social : Restaurant, bar, tapas. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 400 euros.
Gérance : Monsieur Frédéric DEVISY, demeurant 32 chemin du Mouleau - 33260 LA TESTE DE BUCH, Monsieur Hugo DEVISY, demeurant 32 chemin du Mouleau - 33260 LA TESTE DE BUCH, Monsieur Yann REYTIER, demeurant Route de Cazaux - Lieu dit Baron Capet - 33260 LA TESTE DE BUCH et Monsieur Gabriel REYTIER demeurant Route de Cazaux - Lieu Dit Baron Capet - 33260 LA TESTE DE BUCH. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux., Pour avis. La Gérance
20EJ10421

DS Avocats

11, allée de la Pacific

33800 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LOVAL
Forme : SAS
Siège social : 27, rue Alessandro Volta, Espace Phare, 33700 MERIGNAC
Objet : L'acquisition, la gestion et, éventuellement, la cession de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et plus généralement toutes participations, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes sociétés ou groupement ; Toutes prestations de service à ses filiales, notamment en matière de direction générale ; Tout acte de gestion et de disposition du patrimoine social, tout investissement et tout placement à caractère professionnel, financier ou autre, tel que, notamment la création, la location, l'achat, la vente, l'échange, la location-gérance de tous établissements, fonds de commerce ou d'industrie, immeubles, droits sociaux, droits mobiliers ou immobiliers.
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droits de vote : Le droit de vote attaché aux titres de capital est proportionnel à la quotité du capital qu'ils représentent et chaque titre de capital donne droit à une voix.
Agrément : Toutes les transmissions doivent être agréées par les associés, sauf celles entre associés.
Capital : 1.000 €. Président : Madame Valérie CASSOUS, 44 chemin de Bel Air, 33850 LEOGNAN. Immatriculation : R.C.S. de BORDEAUX. Pour avis.
20EJ10368

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19/06/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : FULL IN

Forme : SAS

Capital social : 3 000 €

Siège social : 4 Rue Louis Pasteur, 33290 BLANQUEFORT

Objet social : Organisation d'événements, autour du sport, de la culture et du développement personnel

Président : M. Sébastien BELDENT demeurant 4 Rue Louis Pasteur, 33290 BLANQUEFORT

Directeur Général : M. Olivier DELHOMME demeurant 56 Rue de Lange, 33170 GRADIGNAN

Directeur Général : M. Arnaud VIARD demeurant 305 route de Canejan, 33170 GRADIGNAN

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ10384

B SCHOOL EVENTS, SAS,
AU CAPITAL DE 8 000 €,
SIÈGE SOCIAL: 21 RUE
FRANÇOIS DOUAUD 33
130 BÈGLES, RCS DE
BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/06/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : B SCHOOL EVENTS

Forme sociale : SAS

Au capital de : 8 000 €.

Siège social : 21 rue François Douaud 33 130 Bègles.

Objet : Centre de formation - métiers de l'événementiel

Présidente : Madame Louisa Denoyelle, demeurant à 45 impasse des Manuau 33420 Moulon

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

L'email a bien été copié
20EJ10398

AVIS DE CONSTITUTION Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes
DENOMINATION : CERES FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 100 euros
SIEGE SOCIAL : 8 Rue de la Faïencerie, Appt 41 33000 BORDEAUX
OBJET : La prise et la gestion de participations dans toutes sociétés, toutes prestations de services utiles à ces sociétés
DUREE : 99 années
GERANCE : Madame Mélia ROGER demeurant 8 Rue de la Faïencerie, Appt 41 33000 BORDEAUX
Monsieur Thibaut TOULON demeurant 8 Rue de la Faïencerie, Appt 41 33000 BORDEAUX
IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX
Pour avis,
20EJ10409

Par ASSP en date du 29/06/2020, est constituée la **SCI LAGOPEDE**

Objet : Construction, acquisition, aménagement, mise en valeur, administration et exploitation de tous immeubles ou terrains quel que soit le mode d'acquisition.
Durée : 99 ans. Capital : 400 €

Cession de parts sociales : Les cessions à des tiers sont soumises à l'agrément à l'unanimité des associés.

Siège : 7 domaine de Canterane 33270 BOULIAC.

Gérant : M. Pascal IRIART, 7 domaine de Canterane 33270 BOULIAC

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX
20EJ10412

AVIS DE CONSTITUTION - Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ARCA-CHON en date du 1er juillet 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CVB CONSTRUCTIONS, Siège social : 15 avenue du général de gaulle, ARCA-CHON (Gironde)
Objet : travaux de maçonnerie générale, d'entretien de bâtiments et la pause de dallage en extérieur.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 1000 euros
Gérance : Monsieur Christophe VERONESE, demeurant 43 boulevard de la Côte d'Argent, GUJAN MESTRAS (Gironde). Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis. L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant
20EJ10456

AM.JB

Société Par Actions Simplifiée à associée unique au capital de 1 000 €

**Siège social : 16 rue de Jacquets
33640 CASTRES GIRONDE
R.C.S. BORDEAUX**
Société en cours de formation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CASTRES GIRONDE en date du 03/07/2020, il a été constitué une société par actions simplifiée à associée unique présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination: AM.JB. Sièges social : 16 rue de Jacquets, 33640 CASTRES GIRONDE. Objet: Le conseil aux particuliers et aux professionnels dans leur recherche de financement, d'assurance, et de défiscalisation. La société fera notamment du courtage en prêt immobilier, du courtage en assurance de prêt immobilier et du rachat de crédit immobilier. L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée. Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital: 1 000 euros. Présidente: Madame Julie BABOUT, demeurant 16 rue de Jacquets, 33640 CASTRES GIRONDE. Agrément: En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, la Présidente.
20EJ10431

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 26/06/2020 de la société « groupe cisneros », société à responsabilité limitée au capital de 27 513 400 € divisé en 275 134 parts de 100 € chacune, entièrement libérées par apport en nature. Sièges social : 12 Chemin du 20 aout 1949 – 33610 CANEJAN. Objet : la prise de participations ou d'intérêts, directement ou indirectement, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport, ou autrement, dans toutes sociétés ou entreprises, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, françaises ou étrangères, créées ou à créer. La détermination de la politique générale du groupe constitué de la société et de ses filiales, la définition de l'orientation stratégiques des activités du groupe, et le contrôle des filiales. Durée: 99 années. Gérant : Monsieur Laurent CISNEROS, né le 24 juillet 1966 à BORDEAUX (33), demeurant à PYLA SUR MER (33115), 7 avenue des Fauvettes. RCS BORDEAUX.
La Gérance
20EJ10452

HOFU SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 40 000 EUROS SIEGE SOCIAL : 252 rue de Bègles, les patios de Nansouty 33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bordeaux du 06/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : HOFU. Forme sociale : Société à responsabilité limitée, Siège social : 252 rue de Bègles, les patios de Nansouty 33800 Bordeaux. Objet social : Petite restauration sans cuisson grasse Magasin de café. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 40 000 euros, Gérance : Madame Fabienne MEILLEURAT, née le 16/12/1966 à Montauban (82000), de nationalité Française, demeurant 252, rue Bègles 33800 Bordeaux Monsieur Alexis BLONDEAU, né le 30/11/1992 à Grasse (06), de nationalité Française, demeurant 98, rue François de Sourdis 33000 Bordeaux. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. La Gérance
20EJ10435

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : **PIERRANOVA AMENAGEMENT**

Forme : Société par action simplifiée
Capital social : 1.000 euros

Siège social : 18 rue Villeneuve-BORDEAUX (33000) Objet : activité de marchand de biens

Durée : 99 années

Président : PIERRANOVA, SARL immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 819 398 116

Cessions : Agrément pour toutes cessions d'actions donné par décision collective des associés prise à la majorité des voix des associés présents ou représentés.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire ayant la qualité d'associé. Chaque action donne droit à une voix

La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis
20EJ10458

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/07/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : AD

Forme : SC

Capital social : 100 €

Siège social : 33 avenue de Paris ZA La Gardette, 33310 LORMONT

Objet social : acquisition, construction administration et gestion par la location ou autrement de tous biens mobiliers et immobiliers bâtis et non bâtis à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel.

Gérance : M. Juan Carlos PINTO DA SILVA demeurant 4 LA MASSONNE, 33240 PERRISAC

M. Filipe Miguel PEDREIRA DE BRITO demeurant 10 RUE HENRI DE TOULOUSE LAUTREC RES ACAPULCO, 33400 TALENCE

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ10463

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 19/06/2020 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : SOCIETE DE DISTRIBUTION DES GRANDS VINS

Sigle : "SDGV".

FORME : société par actions simplifiée

CAPITAL SOCIAL : 102 000 euros

SIEGE SOCIAL : 560 Route de Grimard 33670 LA SAUVE

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- L'achat et la vente de vins et leur commercialisation sous quelque forme que ce soit.

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

- La prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés

- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

CESSION D' ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées à un tiers étranger, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

PRÉSIDENT : M. Francis COURSELLE demeurant 560 Route de Grimard 33670 LA SAUVE

IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX (Gironde)

Pour avis, Le Président
20EJ10466

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 03/07/2020, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **DE BOURBON**

Siège Social : 36 avenue François Mitterand 33 270 Floirac

Capital : 500 euros divisé en 50 parts de 10 euros constitué d'apports en numéraire

Objet social : acquisition, exploitation, administration de tous immeubles bâtis ou non,

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation

Gérance : Monsieur CASTERA Franck, né le 05/09/1966 à Floirac, demeurant 36 avenue François Mitterand 33 270 Floirac

Cessions de parts : dispense d'agrément pour les cessions entre associés. Agrément préalable pour les autres cessions de parts.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.
20EJ10486



Les Berges de l'Isle, 189 avenue Foch
BP 104, 33500 Libourne
05 57 51 70 53

SAGLIO ET COMPAGNIE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Bis Mounet Sud,
33410 STE CROIX DU MONT

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STE CROIX DU MONT du 02/07/2020 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAGLIO ET COMPAGNIE

Siège : 1 Bis Mounet Sud, 33410 STE CROIX DU MONT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : L'édition de livres, L'édition de revue trimestrielle, mensuelle, périodique, L'impression d'images, La vente de livres, images et accessoires religieux,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Bruno SAGLIO demeurant 1 Bis Mounet Sud, 33410 STE CROIX DU MONT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
20EJ10469

Nicolas PEYRE, Marie- Céline CROQUET, Romain ILLHE Notaires associés à AMBARES ET LAGRAVE, Gironde

SCI CANTABRIA IMMO

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître CROQUET, Notaire à AMBARES ET LAGRAVE (Gironde), le 30 juin 2020, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SCI CANTABRIA IMMO

Forme : société civile immobilière

Siège Social : SAINT LOUBES (33450) 9 Avenue du Régat

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans

Capital : mille euros (1000,00EUR) – Apports en numéraires uniquement.

Gérance : Monsieur Bruno COUREAU et Madame Aurélie COUREAU

Cession des Parts : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation : RCS de BORDEAUX

Pour avis
20EJ10494

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PESSAC du 29 juin 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée
Dénomination : **MORIN NETTOYAGE**
Siège : 19, rue des Anciennes Ecoles 33600 PESSAC

Durée : 99 ans
Capital : 1.000 €

Objet : la prise de participation dans le capital de toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, quelles que soient leurs activités, sous quelque forme que ce soit et notamment par la souscription, l'acquisition ou la vente de toutes valeurs mobilières, titres négociables ou non négociables, le développement des activités d'aval ou complémentaires des entreprises détenues, directement ou indirectement par ses membres, toutes opérations de prestations de services en matière de gestion, d'administration d'entreprises, de conseils, ce qui soit en matière comptable, financière, informatique, commerciale, en matière d'Administration Générale et notamment au profit des sociétés dans lesquelles elle détiendra une participation, l'assistance à la gestion de trésorerie des sociétés et entreprises dans lesquelles elle détiendra une participation, - toutes actions commerciales au profit de toutes entreprises et notamment au profit des sociétés dans lesquelles elle détiendra une participation, la gestion des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tous autres moyen, la propriété, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration, la gestion d'immeubles et terrains, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, l'édification de toutes constructions en vue de la location, l'acquisition, avant ou après leur aménagement ou leur transformation, de tous biens immobiliers en vue de leur location, l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire.

Exercice du droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par L'Associé unique sont libres

Agrément : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : Pierre TERMOTE demeurant 15, rue Félix Faure 33600 PESSAC.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ10487

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/07/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : NETRACO & SERVICES

Forme : EURL
Capital social : 15 000 €

Siège social : 235 Boulevard Alfred Daney, 33000 BORDEAUX

Objet social : Transport de marchandises, location de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises à l'aide de véhicules n'excédant pas 3.5 tonnes; Négoce import/export de dispositifs médicaux et instruments de mesure

Gérance : M. Andoche TCHILOEMBA demeurant 43 rue De Lattre de Tassigny, Résidence Solesse Bât. C Apt 411, 33290 BLANQUEFORT

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ10508

SCI MAPIMMO
SCI au capital de 1 000€
Siège social : 1 Rue Jacques Cartier, 33290 BLANQUEFORT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Blanquefort du 22/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière ; Dénomination sociale : SCI MAPIMMO. Siège : 1 Rue Jacques Cartier, 33290 BLANQUEFORT; Objet social : acquisition, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS; Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Xavier BAZIN demeurant 14 rue de la Tour d'Auvergne 33200 BORDEAUX et M.Jean-Christophe LELU demeurant 13 bis rue Prunier 33300 BORDEAUX

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10488

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PUGNAC du 3 juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU
Dénomination : PL SERRURERIE
Siège : 313 Route de Saint André, 33710 PUGNAC,

Durée : 99 ans
Capital : 1 500 euros
Objet : Travaux de menuiserie métallique, serrurerie, chaudronnerie,

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Pierre LATTES, demeurant 313 Route de Saint André, 33710 PUGNAC,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS Le Président
20EJ10490

Par ASSP en date du 12/05/2020, il a été constitué une SARL dénommée : **SARL PINTURAU** Siège social : 4 place des martyrs de la résistance 33000 BORDEAUX Capital : 500 € Objet social : Développement commercial, communication, accompagnement d'entreprises ou particuliers, coaching externalisé commercial et en communication, assistance commerciale externalisée, formation commerciale et communication entreprises et particuliers Gérance : M François Pinturaud demeurant 4 place des martyrs de la résistance 33000 BORDEAUX Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10474

Par acte SSP du 01/07/2020 il a été constitué une **SARL** dénommée :

BIG UP
Siège social: 40 allée des pasteurines 33200 BORDEAUX

Capital: 5.000 €
Objet: La restauration

Gérant: M. ROGER Ludovic 40 Allée des Pasteurines 33200 BORDEAUX

Durée: 50 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ10501

TALOUTOTI
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 30 Rue CAPTAL FRANCOIS DE RUAT 33260 LA TESTE DE BUCH

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : TALOUTOTI
FORME : Société civile immobilière
SIÈGE SOCIAL : 30 Rue Captal François de Ruat 33260 LA TESTE DE BUCH
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. La vente de manière exceptionnelle de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 ANS
CAPITAL : 100 euros
GERANCE : Monsieur Thomas COGHE, demeurant 15 Bis Avenue de la REGUE VERTE 33120 ARCACHON

Monsieur Thibaud LAGRANGE, demeurant 4 Allée Emile Lanusse 33260 LA TESTE DE BUCH.

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX
20EJ10498

SAS HEDDA MAITRISE D'OEUVRE, 1000€, 147 AVENUE VICTOR HUGO - 33 110 LE BOUSCAT, RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02 juillet 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HEDDA MAITRISE D'OEUVRE

Forme sociale : SAS
Au capital de : 1000€.

Siège social : 147 avenue Victor Hugo - 33 110 LE BOUSCAT.

Objet : La création, l'acquisition, la prise à bail en location gérance et l'exploitation de tous fonds de commerce pour des activités de maîtrise d'œuvre, d'assistance, de conseil et d'accompagnement dans toutes démarches administratives, juridiques liées aux projets de réhabilitation, réaménagement, rénovation et construction.

Président : M. DA COSTA David demeurant 147 avenue Victor Hugo - 33 110 LE BOUSCAT

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis
20EJ10500

Par ASSP du 29/06/2020, il a été constitué une SAS dénommée **HEART-LAB**. **Siège social:** 34 avenue des bouvreuils 33115 La teste-de-buch. **Capital:** 1000€. **Objet:** Import Export et manufacture de produits artisanaux: accessoires, bijoux (sauf or et matériaux précieux), vêtements pour une revente direct ou en ligne, en France et à l'étranger. **Président:** Mme Berenice ARQUIER, 33 avenue louis gaume 33115 La teste-de-buch. **DG:** Mme Laura GUILLEN, 34 avenue des bouvreuils 33115 La teste-de-buch. **Durée:** 99 ans. Immatriculation au RCS de Bordeaux.
20EJ10517

GRIDEL
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 3 Avenue du Général de Gaulle 33260 LA TESTE DE BUCH RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GRIDEL
Forme sociale : SAS
Au capital de : 3000 €.
Siège social : 3 Avenue du Général de Gaulle - 33260 LA TESTE DE BUCH.

Objet : la création, la prise en location-gérance, l'exploitation de tous fonds de commerce de restauration traditionnelle, brasserie, café, bar et débit de boissons.

Président : M. Julien GRISEL demeurant 3 allée de Saintonge 33260 LA TESTE DE BUCH.

Directeur Général : M. Alexandre LANDELLE demeurant 40 Chemin de la Chatzaz 74120 MEGEVE.

Clause d'agrément : Les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10499



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er juin 2020, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : VIGNOBLES MARTINHO

Forme : Exploitation à responsabilité limitée

Siège social : 13, route du Port - 33460 LAMARQUE

Capital : 7 500 € euros divisé en 750 parts de 10 € euros

Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 331-1 du Code Rural.

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Miguel Martinho AFONSO demeurant au 13, route du Port - 33460 LAMARQUE

Cession de parts libres entre associés, avec agrément des coassociés vis à vis des tiers.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ10518

Par acte SSP du 15/06/2020, il a été constitué une SELARL présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : AD SIGNATURE Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession de médecin spécialisé en chirurgie plastique reconstructrice et esthétique. Siège social : 49 BD GEORGES POMPIDOU 33000 BORDEAUX. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux. Au capital de : 1 000 €. Gérance : M. DELOBAUX ALEXIS demeurant 17B, rue Alfred De Vigny 33700 MERIGNAC.
20EJ10525

LE MANOIR DU BENOIT
Société civile d'exploitation agricole au capital de 2 010 euros
Siège social : 43 Route de Cantois
33760 LADAUX
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 juin 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LE MANOIR DU BENOIT

Forme sociale : Société civile d'exploitation agricole.

Au capital de : 2 010 €.

Siège social : 43 Route de Cantois - 33760 LADAUX.

Objet social : L'exploitation d'un domaine viticole, l'acquisition, la prise à bail et l'exploitation de tous biens agricoles ou viticoles, la vente et transformation des produits de cette exploitation.

Gérance : Madame Marie-Pierre TALBOT demeurant 1 Jean Barbot à ST GERMAIN DE GRAVES (33490) et Monsieur Frédéric CLISSEY demeurant Lieudit Reynaud Nord à MONTIGNAC (33760).

Clause d'agrément : Les cessions de parts sociales sont soumises à agrément unanime des associés.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ10514

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 26 juin 2020, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EURL MERRY AND COE

Siège : 9, rue de Condé, Bureau 3, 33000 BORDEAUX

Objet : toutes activités, en magasin ou ambulantes, liées à la boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, traiteur, salon de thé, chocolatier, glacier, sandwicherie, boissons, vente à emporter.

Durée : 99 ans

Capital : 10.000 €

Gérance : Paul MERRY demeurant 25, rue Ausone - Bâtiment F - Appartement 208 - 33520 BRUGES,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

La Gérance
20EJ10515



Par acte SSP du 02/07/2020, il a été constitué la **SAS PRIMITIF**. Capital: 15 000 Euros. Siège social: 60 Rue du Mirail - 33000 BORDEAUX. Objet: Conception, fabrication et commercialisation d'objets en céramique. Durée: 99 ans. Exercice du droit de vote: Tout associé a droit de participer aux décisions collectives quel que soit son nombre d'actions. Transmission d'actions: Les cessions requièrent l'agrément obtenu à la majorité des 2/3 des voix des associés présents ou représentés. Président: Mme Eugénia de MAISTRE demeurant 133 rue de Turenne 33000 BORDEAUX. Directeur Général: Mme Sarah BOYELDIEU demeurant 1B rue Delord 33000 BORDEAUX. La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

20EJ10526

Cabinet JG BEZ SA
Expertise Comptable - MERIGNAC
www.groupe-expertys.com

JCT CONSULTING
Société par actions simplifiée au capital de 1 €
Siège social : 27 rue Azam,
33800 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 18/06/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS. Dénomination : JCT CONSULTING. Siège : 27 rue Azam, 33800 BORDEAUX. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Capital : 1 €. Objet : Prestations de conseil en stratégie, management, organisation et vente. Management de transition ou par intérim et d'enseignement. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Josselin CREMET-THOME, demeurant 27 Rue Azam, 33800 BORDEAUX. Pour avis. Le Président.

20EJ10510

Par acte SSP du 04/07/2020, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **Michel Laurent Consultant** Sigle : **MLC** Objet social : Fourniture de services aux Administrations, aux Collectivités Locales et aux entreprises Siège social : 31 rue Jeanne, 33200 Bordeaux. Capital : 1.000 € Durée : 10 ans Président : M. LAURENT Claude Michel, demeurant 31 rue Jeanne, 33200 Bordeaux Admission aux assemblées et droits de votes : actionnaire unique Clause d'agrément : Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par la loi par décision unilatérale de l'associé unique Immatriculation au RCS de Bordeaux

20EJ10532

FORCOMM
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 avenue Neil
Armstrong,
33700 MERIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 3 juillet 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : FORCOMM

Siège : 1 avenue Neil Armstrong, 33700 MERIGNAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : La fourniture de services de téléphonie et internet

La prestation de service d'hébergement informatique et services rattachés.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Cyril LEPROUX, demeurant 12 Allée des peupliers, 331630 SAINT MEDARD EN JALLES

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président

20EJ10534

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 juin 2020 à Bordeaux, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : L'Atelier de Marjrie

FORME : Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

CAPITAL : 1 000 euros de numéraire.

SIÈGE SOCIAL : 20 Allée des Pasteurs - 33200 BORDEAUX.

OBJET : Salon de coiffure.

Coiffure à domicile, vente de produits de coiffure, vente de produits cosmétiques et vente d'accessoires de vêtements et de bijoux fantaisie et décoration.

Formation.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation.

GERANCE : Mme Marjorie, Eva, Pierrette CAMUS, demeurant 5 Rue des Lavoirs, Appartement 17 - 33700 MERIGNAC.

IMMATRICULATION : Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis,
20EJ10531

Par ASSP en date du 05/07/2020, il a été constituée une SASU dénommée :

FDB FORMATION Siège social : 1 AVENUE NEIL ARMSTRONG 33700 MERIGNAC Capital : 5000 € Objet social : FORMATION CONTINUE D'ADULTES Président : M BACAR Faiz-Daniel demeurant 193 av général leclerc 33600 PES-SAC élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ10523

VH IMMOBILIER
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros
Siège social : 13 rue Alfred
Duprat, 33200 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 2 juillet 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : VH Immobilier

Siège : 13 rue Alfred Duprat, 33200 Bordeaux

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 500 euros

Objet : transaction sur immeubles et fonds de commerce

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Henri PAULY, demeurant 13 rue Alfred Duprat, 33200 Bordeaux

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. POUR AVIS, Le Président

20EJ10533

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître DENIX PARISIEN, Notaire à SAINT PARDOUX LA RIVIERE, (Dordogne), Avenue Léon Sireyjol, le 3 juillet 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **La ferme de la Gratte**.

Le siège social est fixé à : BORDEAUX (33200), 17 avenue Raymond Poincaré.

La société est constituée pour une durée de : 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT VINGT MILLE EUROS (120.000,00 EUR)

Les apports sont effectués de la façon suivante :

Monsieur Benjamin BOURGEOIS apporte la somme de QUATRE-VINGT-DEUX MILLE EUROS (82.000,00 EUR).

Monsieur Corentin de CHADIRAC apporte la somme de TRENTE MILLE EUROS (30.000,00 EUR).

Monsieur Valentin HERBAUT apporte la somme de HUIT MILLE EUROS (8.000,00 EUR).

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Benjamin BOURGEOIS, demeurant 17 avenue Raymond Poincaré 33200 BORDEAUX.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis
Le notaire.
20EJ10540

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 29/06/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile de construction vente, Dénomination sociale : VERNOUILLET DOUMER VERNEUIL. Siège social : 7 rue Crozilhac, 33000 BORDEAUX. Objet social : L'acquisition d'un terrain situé à VERNOUILLET (78540) 48-52-68 Rue Paul Doumer / 1-3-5 Grande Rue de Verneuil, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain; L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation de logements, la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions; l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives, Durée de la Société : 20 ans, Capital : 1 000 € apport en numéraire Gérance : SAS IDEAL GROUPE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 532.657.491, domiciliée à BORDEAUX (33000) 7 rue Crozilhac, Clauses relatives aux cessions de parts : toute cession ne peut être effectuée qu'avec un agrément donné par les associés, Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

20EJ10563



Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05.56.01.99.77

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date à Mios du 16/06/2020, il a été constitué une Société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **HORMY**
Siège social : 22 Route du Petit Caudos - 33380 MIOS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Objet : La location de locaux agencés, équipés et meublés

Capital social : 2.000 €

Associée gérante : Mme Sophie LAVIE épouse BOSREDON, demeurant à MIOS (33380), 22 route du Petit Caudos.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

La gérance
20EJ10542



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Patrick BEYLOT, notaire à CRÉON le 3 juillet 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : PAULINE IMMOBILIER
Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Au capital de : 100 €. Siège social : 9 chemin de Desclaux 33360 LATRESNE. Objet : l'acquisition, la vente de manière exceptionnelle d'immeuble, la réalisation d'emprunts afférents, la location d'immeuble ou partie d'immeuble, l'exploitation en location meublée. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Gérant : Mme Pauline Adeline DUCOURNEAU, conseillère clientèle, épouse de M. David REYREL, demeurant à LATRESNE (33) 9 Chemin de Desclaux

Pour avis

20EJ10551

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à POMPIGNAC en date du 25 Juin 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PISCINES ELISE**

Siège social : 2 Les Jardins du Barail, 33370 POMPIGNAC (Gironde)

Objet : La commercialisation, la construction, l'installation, l'entretien de piscines ; La maçonnerie générale et aménagement paysagé ; La réalisation de terrasse, d'abri, local technique

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Enver ALTUNTAS, demeurant 2 Les Jardins du Barail, 33 370 POMPIGNAC (Gironde)

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis, Le gérant.
20EJ10554



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 29/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile de construction vente, Dénomination sociale : EPONE BENOIT, Siège social : 7 rue Crozilnac, 33000 BORDEAUX, Objet social : L'acquisition d'un terrain situé à EPONE (78970) 10-12-12 Bis-14 Boulevard Renard Benoit, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain; L'aménagement et la construction sur ce terrain, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation de logements, la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives, Durée de la Société : 20 ans, Capital : 1 000 € apport en numéraire Gérance : SAS IDEAL GROUPE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 532.657.491, domiciliée à BORDEAUX (33000) 7 rue Crozilnac, Clauses relatives aux cessions de parts : toute cession ne peut être effectuée qu'avec un agrément donné par les associés, Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

20EJ10556



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Adrien DUTOUR, Notaire à BORDEAUX (Gironde), 34, cours du Maréchal Foch, le 16 juin 2020, a été constituée une société civile immobilière :

Dénomination : **SCI CE LIK**

Siège social : LORMONT (33310) 1 square Germain

Objet : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers

Durée : 99 ans

Capital social : 2.000,00 EUR

Gérant : Monsieur Mustafa CELIK demeurant à LORMONT (33310) 9 rue Louis Aragon

Monsieur Adem CELIK demeurant à LORMONT (33310) 2 rue du Fleuve
Immatriculation au RCS de BORDEAUX

Pour insertion,

Le Notaire.

20EJ10558

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/06/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EASY MOVE

Forme sociale : SASU

Au capital de : 1500 €.

Siège social : 5 rue Paul Verlaine 33150 Cenon.

Objet : transport de personnes pa véhicule de tourisme avec chauffeur ainsi que le transport collectif routier de voyageurs moins de 9 places chauffeur compris

Président : M. Sophian TRAI A demeurant 5 rue Paul Verlaine 33150 Cenon.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ10572



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Jérôme DURON, à ARCACHON (33120), 169, Boulevard de la Plage, le 02/07/2020, a été constituée une société dénommée : SCI SON'S ayant pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège : PESSAC (33600) 45 bis avenue Raymond Boivin. Durée 99 ans. Capital 1000€. Gérant : M. Jean SONNIER demeurant à PESSAC (33600) 45 bis avenue Raymond Boivin. Immatriculation sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis.

20EJ10541

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 30 juin 2020 Il a été constitué une Société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Sas Constellation Bx

- Capital de 20.000 euros,

- Siège social: Menaton 33430 LE NIZAN

- Objet Social: Commissionnaire apporteur d'affaires dans l'immobilier la construction et l'urbanisme

- Durée : 99 ans

- Président : M. Bruno GUIGNARD, demeurant Menaton est 33430LE NIZAN, né le 31 décembre 1968 à STE FOY LA GRANDE (33), de nationalité française

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, statuant à la majorité des deux tiers. La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés et à la Chambre de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis Le Président

20EJ10568



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Frédéric DUCOURAU, à ARCACHON (33120), 169, Boulevard de la Plage, le 06/07/2020 a été constituée une société civile dénommée SCI MAYDIEU 11 ayant pour objet l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Siège : ARCACHON (33120) 17 avenue Charles de Gaulle. Durée 99 ans. Capital 1000€. Gérant : Mme Manon PARIS demeurant à LA TESTE DE BUCH (33260) 4 rue des Helianthèmes. Immatriculation sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis.

20EJ10573

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/06/2020 à MERIGNAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : S.A.R.L.

Dénomination sociale : MECANEO

Siège social : 3 bis avenue de Verdun 33700 MERIGNAC

Capital : 5000 euros en numéraire

Objet social : Montage mécanique et maintenance mécanique

Durée : 99 ans

Gérance : M. Guy GAUTHERON demeurant 7 rue d'Agrippa d'Aubigné 33138 LANTON, nommée pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX
20EJ10576



Cabinet JG BEZ SA
Expertise Comptable -
MERIGNAC
www.groupe-expertys.com

2 S

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 €
Siège social : 9 Avenue du
Baron HAUSMANN - 33610
CESTAS**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CESTAS du 22/06/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : 2 S. Siège social : 9 Avenue du Baron HAUSMANN, 33610 CESTAS. Objet social : La coiffure mixte en salon et la vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité. Durée de la Société : 99 ans à compter son immatriculation au RCS de BORDEAUX. Capital social : 1 500 €. Gérance : Mme Sandrine JUIGUES et M. Sébastien JUIGUES, demeurant ensemble 72 Avenue de Verdun, 33610 CESTAS. Pour avis. La Gérance.

20EJ10579



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte d'avocat électronique sous seing privé en date du 1er juillet 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : JD FRANCE-RIES

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Au capital de : 2004 €.

Siège social : 4 rue Christian France-ries Parc de Chavailles II 33520 BRUGES

Objet social : acquisition, cession, construction, transformation, restauration, la remise en état, la démolition, la gestion, la location, la plantation, la mise en culture de tous immeubles bâtis ou non bâtis, individuels ou en co-propriété et toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Gérance : M. Eric RABUT demeurant 3 rue des Colibris 33520 BRUGES

Clause d'agrément : toutes cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés pris à la majorité des trois quarts.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ10602

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée

DENOMINATION : **ADN PRECEPT**

SIÈGE SOCIAL : 87 Quai de Queyries - Darwin, 33100 BORDEAUX

OBJET L'accompagnement à la création, à l'ingénierie, la mise en place et la gestion d'habitats contribuant au bien-être des femmes et des hommes

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 7 000 €.

PRESIDENT : Nicolas ASSELINE sis BORDEAUX (330000) 31 Rue Hériard Dubreuil

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE :

En cas de pluralité d'associé, tout associé peut participer aux assemblées. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : toutes cessions d'actions y compris entre associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. PREEMPTION : Chaque associé dispose d'un droit de préemption en cas de projet de cession d'actions.

IMMATRICULATION : Au RCS de BORDEAUX

Pour avis. Le représentant légal
20EJ10603



81 rue Hoche 33200 Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné en date à BORDEAUX du 03.07.2020 de la constitution de la société dénommée : **LEUMAS** Forme sociale : société à responsabilité limitée à associé unique. Capital : 1.000 €. Siège social : 9 chemin de Mories, 33185 LE HAILLAN. Objet : La promotion immobilière ; la prise de participation dans toute société développant une telle activité et notamment des SCCV. Durée : 99 ans. Gérant : Antony VILLETORTE, né le 17.07.1973 à ARCACHON (33) de nationalité française, demeurant 9 chemin de Mories, 33185 LE HAILLAN. RCS BORDEAUX.

Le Gérant
20EJ10606

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/07/2020, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ENOTIKO PARTNERS**

Forme sociale : SASU

Au capital de : 5.000 €.

Siège social : 42 Route de Peyron, 33450 Montussan.

Objet : Le conseil et l'assistance aux entreprises et aux services publics en matière de gestion, management, management de transition, finance, ressources humaines et plus généralement le conseil pour les affaires ; La formation concernant ces activités.

Président : Madame Isabelle RAVAIL épouse PLAUD demeurant 42 route de Peyron, 33450 Montussan

Clause d'agrément : Toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ10608

CREATIVE SOLUTIONS, SASU, AU CAPITAL DE 1.000 €, 17 RUE D'ÉPERNAY - 33700 MÉRIGNAC, RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/06/2020, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **CREATIVE SOLUTIONS**

Forme sociale : SASU

Au capital de : 1.000 €.

Siège social : 17 RUE D'ÉPERNAY - 33700 MÉRIGNAC.

Objet : Création, réalisation d'œuvres artistiques (vidéographiques, graphiques, chorégraphiques, scénographiques) ; diffusion, commercialisation d'œuvres ; direction musicale, artistique, technique, réalisation de prestations techniques dans le cadre d'événements culturels ou événementiels ; activité de conseil et de formation

Président : M. Fabrice Jacques BONIN demeurant 17 rue d'épernay - 33700 MÉRIGNAC

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ10620



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GUJAN MESTRAS du 06/07/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : **BASSIN ECO ENERGIE**. Siège social : 50, bis Cours de Verdun, 33470 GUJAN MESTRAS. Objet social : L'installation et la maintenance de tout matériel de climatisation, d'énergies renouvelables, de sanitaire, de chauffage, de chauffe-eau, de ventilations mécaniques contrôlées, de suppression et de traitement d'eau ; L'import, l'export, l'achat, la vente et la location de tout matériel lié à la climatisation, aux énergies renouvelables, au sanitaire et au chauffage ; Toute prestation de plomberie. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 500 euros. Gérance : Monsieur Marcelin DORIATH, demeurant 50, bis Cours de Verdun - 33470 Gujan-Mestras. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Pour avis. La Gérance

20EJ10623

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 26/6/2020, il a été constituée une EURL dénommée : **C. A. 2 CONSTRUCTION**. Capital : 20 000 €. Siège : Marandet - 15, allée du Bastard à Latresne (Gironde). Objet : travaux de maçonnerie, carrelage et placoplâtre. Durée : 99 ans. Gérant : Mr Celal ERGUN, demeurant à Latresne (Gironde) 15, allée du Bastard. Immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ10627



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TESTE DE BUCH du 19/06/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : **O'PC INFORMATIQUE**. Siège social : 21, centre commercial des Miquelots - Lot 9, 33260 LA TESTE DE BUCH. Objet social : Import, export, achat, vente et location de tout matériel informatique, accessoires et consommables ; La maintenance et la réparation de tout matériel informatique ; Toutes prestations de services en lien avec ces activités, et notamment la formation, le conseil et l'audit en sécurité informatique ; L'apport d'affaire. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros. Gérance : Monsieur Romain MARIEN, demeurant « 7, rue de Peyot - 33380 MIOS », assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Pour avis. La Gérance

20EJ10629

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/07/2020, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **SCI SARAH SEDRATA**

Siège : 261 rue sainte catherine

Forme : SCI

Capital social : 100 €

Siège social : 261 rue sainte catherine, 33000 BORDEAUX

Objet social : La société a pour objet : En France ou à l'étranger, la gestion, la location, l'acquisition de tous immeubles, et à titre exceptionnel la vente de biens immobiliers

Gérance : M. Yacine BOUCHARMA demeurant 261 rue sainte Catherine, 33000 BORDEAUX

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
20EJ10636

COM'IN PRO Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros Siège social : 4, Allée des Genêts 33650 ST SELVE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint Selve du 24 juin 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **COM'IN PRO**

Siège social : 4, Allée des Genêts, 33650 ST SELVE

Objet social : Vente de dispositifs d'affichage

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Alain FAVRE 4 Allée des Genêts 33650 SAINT SELVE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis- La Gérance
20EJ10642



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 06/07/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : **BOURDY FINE WINES** Siège : 276, avenue d'Eysines 33200 BORDEAUX Durée : 99 ans Capital : 8 000 euros apport en numéraire. Objet : Négoce de vins et spiritueux ; toutes prestations de services se rapportant au secteur de la production et de la vente de vins et spiritueux et de tous autres produits alimentaires ; Organisation de séjours et visites dans les châteaux bordelais, dégustation privée sur place, activité de commerce de cave et la vente au détail, la vente d'objets et de produits divers et souvenirs de la région, l'hébergement de courte durée, l'organisation de manifestations, séminaires, colloques, congrès, conférences. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Grégoire BOURDY, demeurant 276, avenue d'Eysines 33200 BORDEAUX Directeur général : Mélodie BOURDY, demeurant 276, avenue d'Eysines 33200 BORDEAUX. La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.
20EJ10651

Par ASSP en date du 01/07/2020, il a été constituée une SASU dénommée :

NITHELIAS SASU

Siège social : 98 B rue de LandeGrand 33290 PAREMPUYRE Capital : 1000 €
Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger : - Toutes prestations administratives (travaux préparatoires au bilan, prévisionnel trésorerie, tableau de bord, divers travaux administratifs...) - Tout outil permettant au pilotage d'une structure juridique - la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; - et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement. Président : M MAILLET Nicolas demeurant 98 B rue de landeGrand 33290 PAREMPUYRE élu pour une durée de 99 ans. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10676

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 3/7/2020, il a été constituée une EURL dénommée : **P.I.N.A. BATTIMENT**. Capital : 30 000 €. Siège : 4 bis, rue Fondespan à Bazas (Gironde). Objet : Entreprise générale du bâtiment. Durée : 99 ans. Gérant : Mr Isidro DA SILVA PINA, demeurant 4 bis, rue Fondespan à Bazas (Gironde). Immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10691

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 6 juillet 2020, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « **AC MECA** »
 FORME : SAS
 CAPITAL : Cinq mille euros (5.000 €) en numéraire
 SIEGE : 2, Chemin du Bois de Leysac - 33180 SAINT ESTEPHE
 DUREE : 99 années
 OBJET : L'activité de tournage, de fraisage, de réparation et d'entretien de machines agricoles, de réalisation et vente de pièces à façon, de ferronnerie, de carrosserie ;
 PRESIDENT : Monsieur Antonio CARDENAS HOLGADO, né le 6 février 1966 à SEVILLE (Espagne), de nationalité espagnole, demeurant 31, rue du Junca - 33180 VERTHEUIL

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis, la présidence
 20EJ10682

Suivant acte SSP du 15/06/2020 à BORDEAUX (33), il a été constitué la SCI suivante :

Dénomination sociale : **PATFIAUD**
 Capital social variable :
 - minimal : 1 000 euros
 - effectif : 1 000 euros
 - maximal : 10 000 euros
 Siège social : 30 rue Kieser 33000 BORDEAUX

Objet social : Acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location, à l'exception de toute location meublée, ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire, usufruitière, emphytéote par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans
 Gérance : Jean-François FIAUD demeurant 30 rue Kieser 33000 BORDEAUX.

Cessions de parts : L'agrément des associés est requis, par décision collective extraordinaire des associés, à l'exception des cessions entre associés, au conjoint de l'un d'eux ou aux descendants du cédant.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.
 20EJ10686

Par acte SSP du 23/06/2020, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **VP2N**
 Objet social : La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou tout autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir (ou apporté à la société) et toutes opérations financières, mobilière ou immobilière de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.

Siège social : 26 rue des Courbagalettes 33980 AUDENGE
 Capital : 1.000 €
 Durée : 99 ans
 Gérance : M. MARAN Nicolas, demeurant 26 rue des Courbagalettes 33980 AUDENGE

Clause d'agrément : Les cessions de parts entre associés, la cession de parts entre ascendants et descendants et le cas échéant les cessions des parts entre conjoints interviennent librement ; toutes autres cessions n'interviennent qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant à la majorité des deux tiers au moins du capital social.

Immatriculation au RCS de Bordeaux
 20EJ10692

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée **STREET CAR**

Siège social : 10 rue de Peybouquey 33400 TALENCE
 OBJET : négoce de véhicules auto-moto, neufs et occasions, pièces auto-moto, import-export, lavage.
 DUREE : 99 années
 CAPITAL : 1000 euros
 Président : Monsieur Arnaud RAFLE-GEAU demeurant 10 rue de Peybouquey 33400 TALENCE
 IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX
 20EJ10693

SARL PORTILLON

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Lieu-dit Pomarède
33350 FLAUJAGUES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Flaujagues du 25 juin 2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SARL PORTILLON

Siège social : Lieu-dit Pomarède, 33350 FLAUJAGUES

Objet social tant en France qu'à l'Étranger : - Le négoce de toutes boissons alcoolisées ou non, ainsi que toutes opérations d'achat, vente, représentation, commission, importation, transit, s'y rapportant directement ou indirectement, - L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation directe ou indirecte, l'administration de toute propriétés viticoles ou agricoles, - Tous travaux de viticulture, de culture, de plantation de vignes et de vinification, - L'Elaboration, la préparation, la fabrication de vins, d'alcools, liqueurs, limonades, jus de fruits, - La création, l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation directe ou indirecte, de tous fonds de commerce ou d'industrie, se rapportant à l'objet social

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros
 Gérance : Monsieur Jacques, Emile DE SCHEPPER demeurant 63 Vissery 9000 GAND (Belgique) a été nommé gérant par décision de l'associé unique en date du 25 juin 2020.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis
 La Gérance
 20EJ10710

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/07/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **MHSL**
 Forme : **SC**
 Capital social : **10 000 €**
 Siège social : 4 allée Eugène Delacroix, 33600 PESSAC

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et biens immobiliers

Gérance : M. Herve LONDEIX demeurant 4 allée Eugène Delacroix, 33600 PESSAC

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
 20EJ10709

SCI NAUJAC IMMO

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 1 rue Cuvier,
33160 ST MEDARD EN JALLES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint Médard en Jalles du 2 juillet 2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI NAUJAC IMMO

Siège social : 1 rue Cuvier, 33160 ST MEDARD EN JALLES

Objet social : - l'acquisition d'un immeuble sis à Naujac sur Mer (33990) - 48 rue de Groussac, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mr Nuno LOPES DE FREITAS 1 rue Cuvier - 33160 SAINT MEDARD EN JALLES, et Mme Elodie LOPES DE FREITAS : 1 rue Cuvier - 33160 SAINT MEDARD EN JALLES,

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant plus des trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
 La Gérance
 20EJ10708

BGE BORDEAUX

GIRONDE ETANCHEITE
SASU au capital de 10.000 euros
siège social : 65 route du bord
de l'eau 33270 FLOIRAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/07/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BGE BORDEAUX GIRONDE ETANCHEITE

Nom commercial : BGE

Forme sociale : SASU

Au capital de : 10.000 euros divisé en 1.000 actions de 10 euros chacune

Siège social : 65 route du bord de l'eau 33270 FLOIRAC

Objet : Etanchéité, isolation, bardage et couverture métallique

Président : M. Alexandre DO RIO né le 02/06/1986 à SOYAUX (16) demeurant au 4 allée Francisco de Goya - Apt 405 - 33270 FLOIRAC

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Date de clôture : le 30 juin

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
 20EJ10695



Experts comptables- Commissaires aux comptes
 MERIGNAC - PUGNAC - LA TESTE DE BUCH
 www.audial.fr

PUGNAC AUTO

Société À Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €
Siège social : 15 b lieu dit
Gravier Ouest
33710 PUGNAC
Société en cours de formation

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à PUGNAC en date du 18/06/2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : PUGNAC AUTO, Siège social : 15 b lieu dit Gravier Ouest, 33710 PUGNAC, Objet : l'achat, la vente de véhicules automobiles et tous véhicules à moteur neufs, presque neufs et d'occasion, la réparation et l'entretien des véhicules, le dépannage et le remorquage des véhicules, la location de véhicules de tourisme et utilitaires, la vente d'accessoires et pièces de rechange, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Capital : 1 000 euros. Gérance : Monsieur Ahmed BOUJEMAOUI, demeurant 33 boulevard de la Fresnellerie, LE MANS (72100), et Monsieur Imad KOUIKA, demeurant 2 rue des quatre vents, LE MANS (72100). Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE. Pour avis, la gérance.
 20EJ10726

BIO MEDICAL

TRANSPORTS
EURL au Capital de 1 500€
30 rue des Jasmins,
33170 Gradignan
RCS de Bordeaux

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 juin 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BIO MEDICAL TRANSPORTS

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Au capital de : 1.500 €

Siège social : 30 rue des Jasmins, 33170 Gradignan

Objet : Transport de sang, d'organes et toutes autres matières biologiques

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

Gérance : M. SOULISSE Joshua, demeurant 4 rue des Promenades, Résidence les Promenades, Bâtiment G, Appartement 128

Pour avis
 20EJ10727



Société d'Expertise Comptable

Aux termes d'un ASSP en date à TABANAC du 1er juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI LEFRANÇOIS

Siège social : 1700, route des Coteaux 33550 TABANAC

Objet social : L'acquisition, la gestion, l'entretien de tout immeuble bâti ou non bâti, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Maëlle LEFRANÇOIS, demeurant 25, Chemin des Meneaux 33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX et M. Yoann LEFRANÇOIS, demeurant 25, Chemin des Meneaux 33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas - agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis La Gérance

20EJ10735

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 03/07/2020 à LA TESTE DE BUCH, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **CARPIT MO**

Forme : Société par Actions Simplifiée

Siège : 29 rue de la Calandrelle 33260 LA TESTE DE BUCH

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 1.000 Euros

Objet : Toutes activités de maîtrise d'œuvre dans le domaine du bâtiment, voirie, réseaux ; marchands de biens, investissements immobiliers, construction, rénovation directement ou indirectement

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Monsieur Alexandre PITIE demeurant 4 avenue Marx Dormoy 33140 VILLENAVE D'ORNON

Directeur Général : INVEST BASSIN, SARL au capital de 5000 €, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 838.874.956 ; siège social : 29 rue de la Calandrelle 33260 LA TESTE DE BUCH ; représentée par M. Fabien CARPENTY, son gérant

Immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX

Pour avis,

Le Président

20EJ10736

JMA RENOVATION SARL
Capital 1.000
6, rue de la Colline
17150 ST-BONNET-SUR-GIRONDE
RCS SAINTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/07/2020, il a été constitué la Société suivante :

Dénomination sociale : JMA RENOVATION

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €

Siège social : 6 rue de la Colline 17150 ST-BONNET-SUR-GIRONDE

Objet : Tous travaux de maçonnerie et de carrelage.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINTES.

Gérants : M. Anthony MAHET 6, rue de la Colline 17150 ST-BONNET-SUR-GIRONDE

Pour avis

20EJ10739

SCI OF
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 17 Bis Avenue
Georges Clemenceau,
33140 VILLENAVE D ORNON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENAVE D'ORNON du 06 juillet 2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI OF

Siège social : 17 Bis Avenue Georges Clemenceau, 33140 VILLENAVE D'ORNON

Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social,

- Tous Placements financiers, prise de participation dans toutes sociétés de quelque forme qu'elles soient à la condition de conserver à la société son caractère civil,

- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Olivier L'HOSPITAL, demeurant à VILLENAVE D'ORNON (33140) - 17 Bis Avenue Georges Clémenceau Et Monsieur Fabrice COUILBAULT, demeurant à 71, Route de Camarsac - 33670 SADIRAC,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis pour toutes cessions en assemblée générale extraordinaire à la majorité des trois quarts.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis La Gérance

20EJ10766

Delt
A v o c a t s

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MARCHEPRIME du 02/07/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société Civile Immobilière

DENOMINATION SOCIALE : PANI-PRO

SIEGE SOCIAL : 6, hameau des Sittelles - 33380 MARCHEPRIME

OBJET SOCIAL :

- l'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, l'aménagement, la mise en valeur par l'édification de toute construction, l'administration, l'exploitation, la location de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraires

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec un agrément donné dans les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

GERANCE : Monsieur Xavier IBARBOURE, né le 23 juillet 1972 à BORDEAUX (33), de nationalité Française, demeurant 6, hameau des Sittelles à MARCHEPRIME (33380).

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Gérance

20EJ10768



292 A avenue
Aristide Briand
33700 Mérignac

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile qui sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX, dénommée « PROXIMAVET », au capital de 100 €, dont le siège social est situé TOULENNE (33210) 2, Rue de Vincennes, et ayant pour objet la participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, et ce par tout moyen, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; l'animation, le management et la conduite de la politique du groupe, la fourniture de moyens de prestations de services administratifs, juridiques, comptables et financiers au profit des sociétés filiales ; la gestion et l'administration de la trésorerie des sociétés filiales ; la participation de la société, par tous moyens, dans toutes les opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.

La gérante est Madame Christelle ARMAND demeurant FARGUES (33210) 30, Rue des Pichons.

Pour avis

20EJ10782

AUDIAL

Experts comptables- Commissaires aux comptes
MERIGNAC - PUGNAC - LA TESTE DE BUCH
www.audial.fr

C & D ASSOCIÉS
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : 78 rue Mandron,
Appt 9
33000 BORDEAUX
R.C.S. BORDEAUX

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BORDEAUX en date du 07/07/2020, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SAS C & D ASSOCIÉS ; Siège social : 78 rue Mandron, Appt 9, 33000 BORDEAUX. Objet : l'achat, l'aménagement de terrains, en vue de la construction ou non, la vente de ces terrains, la mise en location, l'achat d'immeubles anciens, neufs ou à construire destinés à l'habitation, aux commerces ou aux loisirs ; l'achat en vue de la revente en tant que marchand de biens, d'immeubles, de fonds de commerce, d'actions ou de parts de sociétés immobilières, ou la souscription en vue de les revendre des actions ou parts de ces sociétés ; l'exercice en qualité d'intermédiaire de toutes opérations portant sur l'achat, la vente, l'échange, la location ou sous location, en nue ou en meublé d'immeubles bâtis ou de fonds de commerce et la souscription donnant vocation à une attribution de locaux en jouissance ou en propriété ; les prestations d'études, de formations et de conseils dans tous les domaines d'activités liés à cet objet ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 000 euros ; Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions sont libres entre associés. L'agrément pour toute autre cession d'actions est soumis à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité de la moitié. Président : Monsieur Gérard CID, demeurant 15 rue des Pibales, 33950 LEGE CAP FERRET (Gironde). Directeur Général : Monsieur Elie DOHIN, demeurant 78 rue Mandron, Appt 9, 33000 BORDEAUX (Gironde). Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, le Président.

20EJ10777

Par acte authentique en date du 06/07/2020 il a été constituée une SCI dénommée : **TEAM CORNET**. Sigle : SCI Siège social : 24 Lotissement château au Gua 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE Capital : 500 € Objet social : l'acquisition, l'administration et la location d'immeubles et de terrains Gérance : Mme CORNET CAROLINE demeurant 24 Lotissement château au Gua 33440 AMBARES-ET-LAGRAVE Cession de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ10780



Etude de Maîtres ORSONI,
ESCHAPASSE, SARRAZIN-
MATOUS, MAMONTOFF,
ABBADIE-BONNET,
LAGARDE,
Notaires associés à TALENCE,
188 Cours Gambetta.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MAMONTOFF, titulaire d'un office notarial dont le siège est à TALENCE (33 400), 188 Cours Gambetta, le 4 juillet 2020, a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **SCI BIOPHYSIO**.

Le siège social est fixé à : ROAILLAN (33210), 5 Laouilly.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Le premier gérant de la société est : Madame Audrey BLANCHARD, demeurant à ROAILLAN 5 lieudit Laouilly.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis Le notaire.
20EJ10771

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **LICORNE**. SIEGE SOCIAL : 19 rue Rouget de Lisle, MERIGNAC (Gironde). OBJET : acquisition, administration, exploitation et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non bâtis dont la société est ou pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Réalisation de tous travaux d'entretien, de rénovation et de transformation de tous immeubles dont la société est ou pourrait devenir propriétaire. Construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire, d'immeubles à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société. Obtention de toutes ouvertures de crédit avec ou sans garanties hypothécaires, en vue de réaliser l'objet social. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. CAPITAL : 100 euros par apport en numéraire. GERANCE : M. Eric ROMPANTE, demeurant 19 rue Rouget de Lisle, MERIGNAC (Gironde). AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : Au RCS de BORDEAUX. Pour avis,

20EJ10781

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/07/2020, il a été constitué une S.A.R.L avec pour dénomination PASSIONE, dont le siège social est 12-14 rue de la croix - 33550 PAILLET. Elle a pour objet social la restauration de type pizza, sandwich, salade ou bien en service traiteur sans limitation d'activité relative à la restauration sous toutes ses formes : rapide, sur place, à emporter, sédentaire, ambulante ; le commerce de détail de produit d'épicerie, de produits alimentaires et non alimentaires, la vente sur place et à emporter de boissons alcoolisées et non alcoolisées et de tous autres produits comestibles. Durée : 99 années. Capital : 1.000 euros. Gérance : Monsieur Samy BOUMERZOUG demeurant rue Alfred De Musset, résidence Lorenzaccio, Bat A, apt 389 - 33400 TALENCE et Monsieur Yamin KACHAOU demeurant 12-14 rue de la croix - 33550 PAILLET. Immatriculation au RCS de BORDEAUX. Pour avis

20EJ10769



42 Chemin d'Ornon
33610 CANEJAN
Tél : 05 56 78 00 00

AVIS DE CONSTITUTION

JD LABEL.Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.au capital de 8 000 euros.Siège social : 6, rue de Leybardie - 33300 Bordeaux.Au terme d'un acte sous seings privés en date, à Bordeaux, du 1er juillet 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Unipersonnelle. dénomination sociale : " JD LABEL". Nom commercial : « HEDONISTES ». Sites internet : hedonistes.com et hedonistes.fr.Siège social : 6, rue de Leybardie - 33300 Bordeaux.Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.Capital : 8 000 euros.Objet : Site web marchand proposant du prêt à porter, des accessoires pour homme, de la maroquinerie, des chaussures, de l'épicerie fine ainsi que des spiritueux.Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Président : Monsieur Julien DESCHAMPS Demeurant 6, rue de Leybardie - 33300 Bordeaux.La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.POUR AVIS.Le Président.

20EJ10786



Frédéric DHENAIN
33, Avenue de la Mairie
33950 LEGE CAP FERRET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date du 11/06/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BATEAULOC

Forme sociale : SASU

Au capital de : 1000 €.

Siège social : 60, route du Cap Ferret 33950 LEGE CAP FERRET.

Objet :Location de bateaux et articles de sport nautiques, vente de bateaux neufs et occasions, de pièces de bateaux, de matériel nautique, location surface et hivernage bateaux, maintenance et entretien réparation navale.

Président : Mr Pierre MAIRE demeurant 60 route du Cap Ferret 33950 LEGE CAP FERRET

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

20EJ10800

Pour avis

Par ASSP en date du 07/02/2020 il a été constitué une EURL dénommée : **ATW** Siège social : 6 RUE DES TIOCS 33130 BÈGLES Capital : 9 000 € Objet social : TANSPOITS DE MARCHANDISES, DEMANAGEMENT OU LOCATION DE VEHICULES AVEC CONDUCTEURS DESTINES AU TRANSPORT DE MARCHANDISES A L'AIDE DE VEHICULES EXCEDANT 3.5 TONNES Gérance : M VINCENT, FRANCOIS, MICHEL WAGNON demeurant 6 RUE DES TIOCS 33130 BÈGLES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ08673

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 12/06/2020, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **AKAB Conseil**

Objet social : Conseil en systèmes d'informations

Siège social :24 Chemin de Camp Beil, 33114 Le Barp.

Capital : 4.000 €

Durée : 99 ans

Président : M. MIGNON Yann, demeurant 21 rue de la boule au lièvres, 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées

Clause d'agrément : Cession soumise à agrément

Immatriculation au RCS de Bordeaux
20EJ10802

MODIFICATIONS

« **DLF ELECTRICITE** » E.U.R.L. au capital de 1 500,00 Euros.Siège social : 67 BIS COURS SAINT LOUIS 33300 BORDEAUX.R.C.S : 797 992 674 BORDEAUX. POURSUITE DES ACTIVITES. Le 02/06/2020, l'associé unique et Gérant, après avoir constaté que l'actif net est devenu inférieur à la moitié du capital social, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, et décide également la poursuite de ses activités, conformément aux dispositions de l'article : L223-42 du code de Commerce. Mentions au RCS de BORDEAUX.

20EJ08741

AGENCE MINUIT SASU au capital de 2 000 € siège social 69 QUAI DES CHARTRONS 33300 BORDEAUX 853 468 361 RCS BORDEAUX le 28/05/20 l'associé unique a : décidé de transférer le siège social au 7 Rue du Commandant Cousteau 33100 Bordeaux à compter du 01/06/20 Mention au RCS de BORDEAUX

20EJ08793

le 01.03.2020, l'associé unique de la sasu titanic, 20r ponthelier 33000 bordeaux, capital 2000€, rcs bordeaux 791465362, décide de modifier l'objet social qui devient: réalisation de toutes prestations de conseils, assistance opérationnelle aux entreprises et particuliers en matière de stratégie, gestion, ingénierie informatique, marketing, communication, événement ainsi que tout conseil pour les affaires, la gestion ou l'investissement immobilier.rcs: bordeaux.

20EJ08926

IN ARTE

Société par Actions Simplifiée au capital de 12 500,00 Euros
Siège social : 60 rue Lafaurie Monbadon
33000 BORDEAUX
R.C.S : 534 169 883

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 09/06/2020, la société IN ARTE demeurant 60 rue Lafaurie Monbadon, BORDEAUX, a décidé de transférer le siège social au 66 rue de l'Arc de Triomphe, 17100 SAINTES à compter du 09/06/2020.

Modification au RCS de BORDEAUX. Nouvelle immatriculation au RCS de SAINTES.

20EJ10095

Pour avis.

SCI DE LAUNAY
Société civile immobilière au capital de 163 068 euros
Siège social : 6 bis Rue de Launay
91400 ORSAY
428 887 046 RCS EVRY

Aux termes d'une délibération en date du 15 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 bis Rue de Launay, 91400 ORSAY au 29 rue Cotrel 33000 BORDEAUX à compter du 15 juin 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de EVRY sous le numéro 428 887 046 RCS EVRY fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

20EJ09927

SAINT SEURIN
Société civile immobilière au capital de 14 euros
Siège social : 6 Bis Rue De Launay
91400 ORSAY
821 030 517 RCS EVRY

Aux termes d'une délibération en date du 15 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 6 Bis Rue De Launay, 91400 ORSAY au 29 rue Cotrel 33000 BORDEAUX à compter du 15 juin 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'EVRY sous le numéro 821 030 517 RCS EVRY fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

20EJ09929

« **CONDE BORIBELLE** »
Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Au capital de 107.500€

16Bis route de saint AFRIE

33180 SAINT ESTEPHE

RCS BORDEAUX 819 195 264

Aux termes d'une assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 mars 2020, les associés de la Société « CONDE BORIBELLE » ont constaté la fin des fonctions de gérante de Mademoiselle Aude ROLAND et a nommé Madame Estelle ROLAND, née le 2 septembre 1987 à LESPARRÉ MEDOC, de nationalité française, demeurant 2, rue de la Caravelle - 33990 HOURTIN, Madame Béatrice ROLAND, née le 25 septembre 1978 à FONTAINEBLEAU (78), de nationalité française, demeurant 15, Route des petites granges - 33340 CIVRAC EN MEDOC, Monsieur Jean-Paul ROLAND, né le 6 juillet 1950 à PONT SUR YONNE (89), de nationalité française, demeurant 23, Route des petites granges - 33340 CIVRAC EN MEDOC.

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 juin 2020, les associés de la Société « CONDE BORIBELLE », Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 7.500 euros divisés en 7.500 parts de 1 euro de nominal chacune,

- Ont décidé d'augmenter le capital social de la société de 100.000 euros, pour le porter de 7.500 euros à la somme de 107.500 euros, par apport en numéraire et par la création de 100.000 parts sociales nouvelles de 1 euro de nominal chacune, numérotées de 7.501 à 107.500 entièrement souscrites et libérées.

- Ont constaté la fin des fonctions de Madame Béatrice ROLAND en sa qualité de gérante.

Pour Avis.

20EJ09952

AERONEFS SERVICES SAS au capital de 45000€ Siège social : 12 CHEMIN DE VILLENEUVE 33480 SAINTE-HÉLÈNE RCS BORDEAUX 823171798

Par l'AGE du 25/06/2020, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : - L'étude, la conception, la réalisation, la modification, l'optimisation de systèmes autonomes ou semi-autonomes aériens, terrestres et maritimes. - Le service d'aide au développement technologique et à la technique de production, ingénierie, bureau d'étude, dans les domaines de l'aéronautique, de la défense, du spatial, du nucléaire et de la marine océanographique. - La maintenance mécanique, tôlerie, composites, bois, chaudronnerie, soudure, électrique, électronique, hydraulique, informatique dans les domaines de l'aéronautique, de la défense, du spatial, du nucléaire et de la marine océanographique. Et plus généralement, toutes les opérations de quelque nature qu'elles soient, économique, juridique, financière, civile ou commerciale, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet social ou tout objet similaire, connexe ou complémentaire. - La création, l'acquisition, la prise à bail, l'installation et l'exploitation de tout établissement se rapportant à l'activité ci-dessus spécifiée, directement ou indirectement. - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets, contrats concernant cette activité, directement ou indirectement. La prise de participation directe ou indirecte de la société, dans toutes les activités ou opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou complémentaire, notamment par voie de création de société nouvelle, d'apport en commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement. Modification au RCS de Bordeaux
20EJ10105

BRILLANCEAU
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 18 Chemin du
Clos de Mérienne
GONDEVILLE
16200 MAINXE-GONDEVILLE
RCS ANGOULÈME 881 115 828

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de décisions extraordinaires du 12 mars 2020 l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 18 Chemin du Clos de Mérienne, GONDEVILLE 16200 MAINXE-GONDEVILLE au 15 rue Jeanne Emmanuel LASSERRE 33730 PRECHAC à compter du 12 mars 2020 et de modifier en conséquence 4 des statuts.

Le gérant de la société est Monsieur Jean-Claude BRILLANCEAU demeurant désormais 11 rue de la Fraternité 33730 PRECHAC.

La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis
Le représentant légal
20EJ10060

ALMAVI SCI au capital de 1.000€. Siège social : 55 allée du Violon 33370 BONNETAN. RCS 878 596 451 BORDEAUX.

Le Gérant, en date du 09/06/2020, a décidé de transférer le siège social au 35 domaine de Maison Rouge 33370 FARGUES ST HILAIRE. Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ10046

le 26.06.2020, l'associé unique de la sarl phmlocarement, 364 crs de la somme 33800 bordeaux, capital 25000€, rcs bordeaux 809743552, transfère le siège a 44bis quai deschamps 33000 bordeaux. rcs bordeaux
20EJ09198

DAUDI EURL au capital de 3.000€. Siège social : 3 Square de Psychotte 33700 MERIGNAC. RCS 842 998 965 BORDEAUX.

L'associé unique, en date du 01/04/2020, a décidé de transférer le siège social au 9 Lot Bois de Picoulet 33240 CUBZAC LES PONTS. Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ10069

BC2L
SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 59 000 EUROS
8 RUE DU HAUT MEDOC
33320 EYSINES
881 997 209 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 1er avril 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 7 rue des 29 Aviateurs Parc d'Activités Vert Castel 2 33700 MERIGNAC à compter du 1er avril 2020.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
20EJ10188

I.S.A. SARL au capital de 7500 € Siège social : 11 impasse de la Tour 92160 ANTONY RCS NANTERRE 444453518 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au Etage 4 - Appt 403 14 rue des Allamandiers 33800 BORDEAUX à compter du 09/06/2020 Gérance : Mme JOUBERT ISABELLE demeurant Etage 4 - Appt 403 14 rue des Allamandiers 33800 BORDEAUX . Radiation au RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10235

DS AVOCATS

11, allée de la Pacific -
33800 BORDEAUX

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 15/06/2020, de la société **EASY2KNOW**, SAS au capital de 12.000 € sise 32, Chemin de l'Escourre - 33610 CESTAS (RCS BORDEAUX 834 400 681), il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités de courtage en assurances et d'adopter le nom commercial TRESORIA. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis.
20EJ10241

NILOMED
Société à responsabilité limitée
au capital de 2.868.696 euros
Siège social : 3 route de
Tresses, 33360
CARIGNAN DE BORDEAUX
848 665 873 RCS BORDEAUX

L'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement du 16 novembre 2019 a pris acte du décès, survenu le 29 octobre 2019, de M. Philippe DEMOLIN gérant associé unique et a décidé de nommer en remplacement et pour une durée indéterminée Mme Isabelle DEMOLIN, née COLIGNON, demeurant 3 route de Tresses, 33360 CARIGNAN DE BORDEAUX

Pour avis
20EJ10248



**LES JURISTES ASSOCIES
DU SUD-OUEST**
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 Bordeaux

KARINE FROMAGES FINS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 26 Rue
Montfaucon - 33800
BORDEAUX
RCS BORDEAUX 523 482 255

L'Assemblée Générale a en date du 16.04.20 décidé :

- d'étendre à titre accessoire l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la manière suivante :

« ARTICLE 2 – OBJET

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- Le commerce non sédentaire et sédentaire de tous types de produits alimentaires et vins spiritueux, - L'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, l'investissement dans tous produits bancaires et d'assurance d'épargne et de placement, et notamment des contrats de capitalisation, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales industrielles et financières, mobilières, cotées ou non cotées, et en règle générale toutes activités relevant d'une société familiale de portefeuille, - L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, - La création, l'acquisition, la localisation, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus, - La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet social serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social de la société, et ce par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires de fusion ou de société en participation. - L'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités, - Et, plus généralement, elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et tous objets similaires ou connexes. »

Pour avis, La Présidente.
20EJ10245

GROUPE ARGOS
SAS au capital
de 6 936 251 Euros
Siège social: 155 Rue
Fondaudège
33000 BORDEAUX
852 299 759 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions du président en date du 26/03/2020 suivant les décisions des associés en date du 24/07/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 10 936 251 Euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Aux termes des décisions du président en date du 13/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social du 155 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX au 29 rue Esprit des Lois 33000 BORDEAUX. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.
20EJ10269

M-Y-R

**Société par actions simplifiée
au capital de 220 000 euros
porté à 756 000 euros
Siège social : 2 Cours de la
Martinique 33000 BORDEAUX
529 186 165 RCS BORDEAUX**

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte en date du 22 juin 2020,

- Du certificat délivré le 26 juin 2020 par le Commissaire aux Comptes spécialement désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,

- Du procès-verbal de la délibération du Président du 30 juin 2020 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 536 000 euros par émission de 107 200 actions nouvelles de numéraire, et porté de 220 000 euros à 756 000 euros.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

POUR AVIS

Le Président
20EJ10249

SOCIETE SENECHAULT
Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 47 rue Lagrua -
Park Agora - Bâtiment C -
33260 LA TESTE DE BUCH
481 871 275 RCS BORDEAUX

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 avril 2020

- Du certificat de dépôt des fonds établi le 29 avril 2020,

- Du procès-verbal de la délibération Président du 30 avril 2020 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 2 000 euros par émission de 20 actions nouvelles de numéraire, et porté de 80 000 euros à 82000 euros.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

POUR AVIS

Le Président
20EJ10250

JFC PRESTATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 1 bis Au
Raymond, 33220 MARGUERON
824.911.788 RCS LIBOURNE

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 1er juillet 2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
20EJ10252

PWS SAS au capital de 1000 € Siège social : 8 rue Charles Raynaud 33700 MERIGNAC RCS BORDEAUX 844184861

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 30/04/2020, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce à compter du 30/04/2020 Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ10284



SCPA Chantal HIRIART-GIANESINI & Nicolas LEGRAND
Avocats à la Cour
Droit Fiscal - Droit des sociétés - Droit des affaires
PAU (64000) - 17 rue de Navarre

**MATÉRIAUX NORD
BLAYAIS**
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS
SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE
1 127 000 € SIÈGE SOCIAL :
SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
(33820) - 15 AVENUE
CHARLES DE GAULLE
309 662 328 RCS LIBOURNE

Par décision prise par Acte en date du 23 juin 2020, la société DC MAT, Société par actions simplifiée au capital de 1 250 000 €, dont le siège social est à MORLAAS (64160) - 7 rue du Pont Long - Zone Industrielle de Berlanne, immatriculée 883 779 134 RCS PAU a été désignée en qualité de Directeur Général à compter du même jour.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Libourne.
20EJ10244

SEB ET NATH
SC au capital de 392 200 €
Siège social : 33, Chemin
Gaston, Rés. Sarcignan
Bat E- Entrée 50- Apt 54D, 33140
VILLENAVE D'ORNON
878 879 618 RCS BORDEAUX

L'AGE du 23/06/2020 a décidé de transférer le siège social du 33, Chemin Gaston, Rés. Sarcignan, Bat E-Entrée 50- Apt 54D, 33140 VILLENAVE D'ORNON au 1, Rue Odilon Redon- Bât C- Apt 57, Résidence LAHIRE, 33400 TALENCE, à compter de ce jour et de modifier l'article 4 des statuts. Modification au RCS de Bordeaux. Pour avis.
20EJ10273

FIDAL
19 Avenue du Président Kennedy -
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

L'assemblée générale extraordinaires du 18 juin 2020 des associés de la société **A PUISSANCE 3**, SARL au capital social de 415.200 euros, 1 Allée de Migelane - ZA les Pins Verts, 33650 SAUCATS, 323 420 190 RCS BORDEAUX, a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée et d'adopter de nouveaux statuts à compter de cette date. Monsieur Benoît LEBLANC, demeurant 18 Route de Grenade 33650 SAINT-SELVE, dont les fonctions de gérant ont pris fin, a été nommé en qualité de Président.

Les transferts de propriété de tout ou partie des Actions de la Société ne sont soumis à aucune procédure d'agrément, étant toutefois précisé qu'il conviendra de faire application de tout éventuel accord extrastatutaire en vigueur.
20EJ10275

BOSCOM SAS au capital de 7622 €
Siège social : 27 avenue du Jeu de Paume
33200 BORDEAUX RCS BORDEAUX
399224344

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 58 avenue de la Chapelle Forestière 33115 PYLA SUR MER à compter du 01/07/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ10285

DS AVOCATS

11, allée de la Pacific -
33800 BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique du 05/02/20 de la société **OVALIS ENVIRONNEMENT**, SAS au capital de 17.000 € sise Avenue Manon Cormier - Parc d'activité Manon Cormier - 33530 BASSENS (RCS BORDEAUX 488 732 389), il a été décidé de nommer M. Boris MICHELIN, demeurant 25 bis rue du Maréchal Leclerc - 33380 MIOS, en qualité de Directeur Général, à compter du 01/01/20 et il a été pris acte de sa démission de ses fonctions de Directeur Général délégué à compter de la même date. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ10253

SCEA FANIEST
Société civile d'exploitation
agricole au capital de 1524,42 €
Au Bourg 33330 SAINT
LAURENT DES COMBES
RCS LIBOURNE 347.614.356

MODIFICATION GERANCE

Suite au PV d'AG du 20.06.2020 les associés ont décidé de nommer Emilie FANIEST demeurant à LIBOURNE (33) 27 Bd Beauséjour en qualité de co-gérante avec M. Philippe FANIEST sans limitation de durée. L'article 20 des statuts est modifié en conséquence. Pour avis.
20EJ10286



Cabinet DB3C
35 Avenue Auguste Ferret
33110 LE BOUSCAT
Tél : 05 57 22 45 22

LAB2
Société à Responsabilité
Limitée
Au capital de 52 000 euros
Siège Social : 20 Rue Berrontin
Berron
33950 LEGE-CAP-FERRET
RCS Bordeaux 850 200 361

AVIS

L'AGE du 10 février 2020 a décidé de transférer le siège social du 20 rue Berrontin Berron 33950 LEGE CAP FERRET au 159 route du Cap Ferret 33950 LEGE CAP FERRET, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. RCS Bordeaux
20EJ10287

DOCTEUR PIERRE
SARL au capital de 60 000 €
RCS BORDEAUX 789 962 214

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant l'AGE du 3 juin 2020, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 1er juillet 2020,

En conséquence les statuts ont été modifiés comme suit :

Ancienne mention : « le siège social est situé : 11 B rue du Palais de Justice 33340 LESPAREMEDOC »

Nouvelle mention : « le siège social est situé : 24 rue du Huit Mai 33180 VERTHEUIL ».
20EJ10291

APO BAT
SASU au capital de 500 €
Siège social : 1 Place
Aristide Briand 33310 Lormont
841 157 407 RCS de Bordeaux

L'AGE du 09/01/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 55 RUE CARTIER BRESSON, 93500 Pantin, à compter du 09/01/2020.

Radiation au RCS de Bordeaux et réimmatriculation au RCS de Bobigny
20EJ10294

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

JPR PROJETS SARL
Au capital de 4.000 €
Siège social : 7 Boulevard des
Crêtes 33260 La-Teste-de-Buch
Transféré : 1 avenue des
Palombes 33115 Pyla-sur-Mer
RCS Bordeaux 814 319 687

Les associés, ont décidé en date du 12 juin 2020 du transfert du siège de la société du 7 Boulevard des Crêtes 33260 La-Teste-de-Buch au 1 avenue des Palombes 33115 Pyla-sur-Mer

Siège social :
Ancienne mention : 7 boulevard des Crêtes 33260 La-Teste-de-Buch

Nouvelle mention : 1 avenue des Palombes 33115 Pyla-sur-Mer
20EJ10305

**LES JURISTES ASSOCIES
DU SUD-OUEST**
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 Bordeaux

SUD TP SERVICES
Société Anonyme
au capital de 100 000 euros
Siège social : Rue Jean Perrin -
Zi de Bersol
33600 PESSAC
343 832 812 RCS BORDEAUX

MODIFICATION ADMINISTRATEURS

Aux termes d'une délibération en date du 17 juin 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

- la Société FRANCE TP SERVICES, Société Anonyme au capital de 100 000 Euros, dont le siège est à PESSAC (33600), rue Jean Perrin - Z.I., immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 305 912 131, représentée par M. Frédéric PUJOL, représentant permanent, en qualité d'administrateur de la Société, en remplacement de Madame Martine LASALLE, pour la durée du mandat de cette dernière restant à courir ;

- Monsieur Philippe AURIERES, demeurant 14 rue des Primevères, 33140 VILLENAVE D'ORNON en qualité de nouvel administrateur de la Société, pour la durée restant à courir du mandat des autres administrateurs, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2024 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Pour avis

Le Conseil d'Administration
20EJ10299

**GFA CHATEAU
ROCHEBELLE**
Groupement foncier agricole au
capital de 173.471,71 €
Au Bourg 33330 SAINT
LAURENT DES COMBES
RCS LIBOURNE 347.614.547

MODIFICATION GERANCE

Suite au PV d'AG du 12.06.2020 les associés ont décidé de nommer Philippe FANIEST demeurant à LIBOURNE (33) 7 rue Alexandre en qualité de co-gérant sans limitation de durée avec Emilie FANIEST déjà gérante. L'article 15 des statuts est modifié en conséquence. Pour avis.

20EJ10292

**EARL MARQUEHOSSE
PERE & FILS**
Capital : 218 460 €
Siège social : 2 Peyon
- 33650 SAUCATS
RCS BORDEAUX 431 665 470

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/02/2020, les associés ont décidé :

- de réduire le capital social d'une somme de 97 540 euros le ramenant à 120 920 euros, par annulation de 9754 parts sociales de 10 euros nominal.

- de nommer en qualité de cogérant Pierre-Henri MARQUEHOSSE, demeurant 2 Peyon 33650 SAUCATS, pour une durée indéterminée à compter du 28/02/2020.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Le dépôt sera effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La gérance
20EJ10289

**SOCIÉTÉ CIVILE
IMMOBILIÈRE DU 60
AVENUE DE LA CÔTE
D'ARGENT - BIGANOS.**
60 avenue de la Côte d'Argent,
33380 BIGANOS.
SCI au capital de 2561,14€.
RCS BORDEAUX 398 198 622

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître BRUN, notaire à SALLES le 26/02/2020, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant M. Frédéric DUCOURAU demeurant à ARCACHON (33120) 3 allée Risque Tout à compter du 26/02/2020. Modification sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis
20EJ10310

JMGC SARL au capital de 3000 € Siège social : 346 allée des écuries 33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC RCS BORDEAUX 829972157

Par décision de la gérance du 10/04/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 70 Avenue Roger Salengro 33130 BÈGLES à compter du 10/04/2020, de modifier la dénomination sociale qui devient : JMGC Le Porteur d'Éau, de nommer M Julien Maurice demeurant 70 avenue Roger Salengro 33130 BÈGLES en qualité de gérant en remplacement de M Grangien Cédric. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ10321

CMIA
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 887,45 euros
Siège social : 1 rue du Golf
Bâtiment C 2
33700 MERIGNAC
398.836.619 R.C.S. BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2020, l'associé unique a décidé :

de transférer le siège social du 6, rue du Golf Bâtiment C4, 33700 MERIGNAC au 1, rue du Golf Bâtiment C2, 33700 MERIGNAC, et ce à compter du 1er juin 2020 et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis
La Gérance
20EJ10314



LABATTUT & ASSOCIES
Société d'avocats
15 rue Colbert 33000 Bordeaux
Tel : 05 47 74 54 20

Aux termes d'une décision du 26 juin 2020, l'associé unique de la société **VINTAGE GROUP (SARL)** au capital de 1 000 euros - Siège social : 20 QUAI RICHELIEU 33000 BORDEAUX - 880 360 896 RCS BORDEAUX) a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 1 600 200 euros, pour le porter de 1 000 euros à 1 601 200 euros, par voie de création de 160 020 parts sociales nouvelles de 10 euros de nominal chacune, entièrement libérées.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis
20EJ10317

IMMAUDREY SCI au capital de 200 €
Siège social : Lescargeant 33250 SAINT-SAUVEUR RCS BORDEAUX 441871522

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 01/07/2020, il a été décidé de nommer Mme Falier Audrey demeurant 16 Lot les 3 moulins 33460 MACAU en qualité de Gérant en remplacement de M Cornette Didier, à compter du 01/07/2020, ainsi que la dissolution anticipée de la SCI suite au décès de Mr Cornette. Nommé liquidatrice Mme Falier demeurant 16 lot les 3 moulins 33460 Macau et fixe le siège social à cette adresse. Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ10320

DARAGO
S.C.I. au capital
de 1 000,00 Euros
Siège social : 57 COURS
PASTEUR 33800 BORDEAUX
R.C.S : 848 383 246 Bordeaux

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 Juin 2020 à Bordeaux, l'Assemblée Générale Mixte, a décidé la nomination d'un deuxième gérant CMR33 HOLDING représentée par Monsieur CHAIGNAUD Cédric: 180 RUE JUDAÏQUE 33000 BORDEAUX, nommée pour une durée indéterminée, présent et intervenant, qui déclare accepter cette fonction et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination

L'alinéa « 18-1 » Nomination » de l'article « 18 » « Gérance » des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS : Bordeaux-Pour Avis
20EJ10324

**BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE
ATLANTIQUE**
Société Anonyme Coopérative
de Banque Populaire
à capital variable
Siège : 10 Quai de Queyries
33072 Bordeaux Cedex
Siren : 755 501 590
RCS Bordeaux

Le Conseil d'Administration de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, en sa séance du 27 mai 2020, a pris acte de la fin de mandat d'Administrateur de Monsieur Alain POCHON lors de l'Assemblée Générale Mixte tenue le même jour, conformément aux modalités relatives à la limite d'âge des Administrateurs et Censeurs, édictées par les statuts et le règlement intérieur.

Il n'est pas procédé à son remplacement.

Le Président du Conseil d'Administration.

20EJ10322

GRUPE TOLMAR INVEST
Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 1.000 euros
Siège social : 10 Cours Aristide
Briand- 33000 BORDEAUX
498 010 909 RCS BORDEAUX

Par procès-verbal de l'AGE en date du 29/06/2020, l'associé unique a décidé, à compter du 1er juillet 2020 :

-de transférer le siège social du 10 cours Aristide Briand - 33000 BORDEAUX au 39 Avenue du Médoc - 33200 EY-SINES,

-de changer la dénomination désormais : **TOLMAR COURTAGE**

-et de modifier en conséquence les articles 3 et 2 des statuts.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis La Gérance
20EJ10354

le 01.01.2018 l'age de la sarl little big studio, capital 30000€, 34r du canera 33000 bordeaux rcs 505157057 bordeaux, prend acte de la démission de alonso eduardo en qualité de co-gérant à compter de cette meme date; rcs bordeaux
20EJ09215



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagnie-fiduciaire.com

ATL CAPITAL
Société à responsabilité limitée
au capital de 113 500 euros
Siège social : 8 rue Pierre
Georges Latécoère
33700 MERIGNAC
792 718 686 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 07/07/20, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 8 rue Pierre Georges Latécoère 33700 MERIGNAC au 949 avenue du Parc des Expositions 33260 LA TESTE-DE-BUCH à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
20EJ10796



2 rue Le Bret 24107 BERGERAC CEDEX

PRODUCTA VIGNOBLES
Société anonyme au capital de
1 600 000 euros porté à
1 630 912 euros Siège social :
13 Avenue de la Résistance
33305 LORMONT CEDEX
380 940 692 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DU CAPITAL

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14/02/2020, - Du certificat de dépôt des fonds établi le 14/02/2020, par la banque CREDIT AGRICOLE AQUITAINE, - Du procès-verbal de délibération du Conseil d'Administration en date du 06/03/2020,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 30 912 euros par émission de 1 932 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 600 000 euros à 1 630 912 euros.

En conséquence, l'article 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à un million six cent mille (1 600 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à un million six cent trente mille neuf cent douze euros (1 630 912 euros).

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis Le Conseil d'Administration
20EJ10353

MARTINGRID
Société à responsabilité limitée
au capital de 7500 euros
Siège social : 9 avenue Thiers
33100 Bordeaux
RCS Bordeaux 789 118 718

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2020, les co-gérants actuels, Ingrid LAFON et Martin PEIX, ont décidé de démissionner de leur fonction et de nommer Cécile ODORICO, demeurant 51 cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux en tant que gérante de la société à compter du 1er juillet 2020.

Cette nomination appelle quelques modifications à l'article 14 des statuts.

La gérance
20EJ10338

AMBICIEL
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 592 route de
Steenvoorde
59670 WINNEZEELE
494 718 430
RCS HAZEBROUCK

Par décision du 1/07/2020, l'AGE a décidé de : - transférer le siège social vers le 12 Allée du Fontenoy à ST AUBIN DE MEDOC (33160).- modifier l'article 4 des statuts- modifier l'objet social qui devient: Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés.- modifier l'article 2 des statuts.

La société demeure gérée par Melle Sophie CAVROIS.

RCS BORDEAUX. Pour avis.
20EJ10355

EXMO
SAS au capital de 1 000 euros
En cours de transfert de siège
social
848.677.498 RCS BORDEAUX

Le 1er juillet 2020, les associés ont décidé unaniment de transférer le siège social de LORMONT (33310) Immeuble le Titium, rue Cautelaudette, à MERIGNAC (33700) 1 avenue Neil Armstrong à compter de ce même jour.

Pour avis.

20EJ10360

**FARINE CONSEIL
IMMOBILIER**
SAS au capital de 1 000 euros
En cours de transfert de siège
social
820.302.602 RCS BORDEAUX

Le 1er juillet 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de LORMONT (33310) Immeuble le Titium, rue Cautelaudette, à MERIGNAC (33700) 1 avenue Neil Armstrong, à compter de ce même jour.

Pour avis.

20EJ10361

**TRAIT D'UNION
AL&GORIA**
SARL au capital de 2 000 €
10 route de Saint Aubin 33160
St MEDARD EN JALLES
RCS BORDEAUX 841 152 564

AVIS

Le 1er juillet 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social et l'activité de la société du 10 route de Saint Aubin 33160 St MEDARD EN JALLES au 12 Allée des Pins 33320 Eysines à compter de cette date, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

20EJ10362

**CANALISATIONS
SOUTERRAINES**
SAS au capital de 800 000 euros
Siège social : Rue Jean Pagès -
Lieu dit Pont de la Maye -
33140 VILLENAVE D ORNON
RCS BORDEAUX 470 203 316

Par décision de la Présidente du 29/06/2020, Monsieur Christophe NERVI, demeurant 56 rue Tillet - 33800 BORDEAUX, a été nommé en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée à compter du 01/07/2020, en remplacement de la société ETCHART RESEAUX démissionnaire à compter du 01/07/2020.
20EJ10363

ECOM Paris SASU au capital de 500 €. Siège social: 15 rue Abel Gance 75013 Paris 883199911 RCS Paris. Le 16/06/20 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 9 Rue de Condé Bureau 3 33000 Bordeaux à compter du 16/06/20. Objet: Vente de matériel Montessori en ligne, aux résidents de l'Union Européenne. Présidence: Anton Jogo 21 rue Gratiot 33000 Bordeaux. Radiation au RCS de Paris. Inscription au RCS de Bordeaux.
20EJ10364

DRIVER FLEET
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social :
Parvis Louis Armand
33082 Bordeaux
839 946 027 RCS BORDEAUX

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER
LA SOCIETE :

Monsieur Nicolas Boucau, Président, 9
Allée El Cano 64500 St Jean de Luz.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2020, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 127
Chemin de Jaureguia 64500 Saint Jean
de Luz, à compter du 01/06/2020.

En conséquence, la Société qui est
immatriculée au Registre du commerce et
des sociétés de BORDEAUX sous le nu-
méro 839 946 027 fera l'objet d'une nou-
velle immatriculation au Registre du com-
merce et des sociétés de BAYONNE.

L'article «Siège social» des statuts a
été modifié en conséquence.

Pour avis,
20EJ10365

I 3 ENTREPRENEURS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 32 Boulevard de
Strasbourg CS 30108
75468 PARIS CEDEX 10
823 984 034 R.C.S. Paris

L'Assemblée Générale du 18 Juin 2020
a :

- adopté comme nouvelle dénomination
sociale pour la Société

"WIDOWIN Corporate Finance"

- décidé le transfert du siège social de
la Société, à compter de ce jour :

du 32 Boulevard de Strasbourg -CS
30108- 75458 PARIS cedex 10, au 12
Cours de l'Intendance à 33000 BOR-
DEAUX.

Président : Monsieur DAVID Jean-
Baptiste demeurant 46 rue Laville Fatin
33100 Bordeaux

Les articles 3 et 4 des statuts ont été
modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS de Paris
et immatriculée au RCS de Bordeaux
20EJ10366

HOLD ON EXPANSION
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : 273 Rue
Saint-Denis 75002 PARIS
809 115 603 R.C.S. Paris

L'Assemblée Générale du 18 Juin 2020
a décidé le transfert du siège social de la
Société, à compter de ce jour :

du 273 rue Saint Denis à 75002 PARIS
au 12 Cours de l'Intendance à 33000
BORDEAUX.

L' article 4 des statuts a été modifié en
conséquence.

Président : Monsieur Jean-Baptiste
DAVID demeurant 46 rue Laville Fatin
33100 Bordeaux

la société sera radiée du RCS de Paris
et immatriculée au RCS de Bordeaux

Le Président
20EJ10367

EURL FRED
EURL au capital de 3000€
33 rue Pasteur 33150 CENON
RCS Bordeaux 811 668 854.

Aux termes de l'assemblée générale
extraordinaire du 1er Juillet, il a été décidé
de transférer le siège social au 46 bis rue
de la Jeunesse 33700 MERIGNAC et de
porter le capital à 30 000€ à compter du
1er juillet 2020.

Les articles 4 Titre I, 6 et 8 Titre II ont
été modifiés en conséquence.
20EJ10369

GIRONDE EXPRESS
Société par actions simplifiée
au capital de 135.000 €
Siège social : Zone artisanale
Hourcade 40-45 rue Radio
Londres 33130 BÈGLES
473 203 404 R.C.S. Bordeaux

Suivant PV en date du 18/05/2020, les
actionnaires ont pris acte de la fin de
mandat de la société AUDITEX en qualité
de commissaire aux comptes suppléant et
ont décidé de ne pas procéder à son re-
nouvellement.

Mention en sera faite au RCS de Bor-
deaux.

20EJ10373


Société d'Expertise Comptable
Andernos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

MATEOS
Société civile immobilière
Au capital de 304,90 euros
Siège social : 12, rue Viaud
33110 LE BOUSCAT
391 268 679 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une AGE en date du
08/02/2020, l'Assemblée Générale Extra-
ordinaire a décidé de transférer le siège
social du 12, rue Viaud - 33110 LE
BOUSCAT à Maison Olherria - Route
d'Inaty - 64220 AHAXE ALCIETTE BAS-
CASSAN à compter du 08/02/2020.

Modification sera faite au Greffe du
Tribunal de commerce de BORDEAUX.
20EJ10374


COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagniefiduciaire.com

LEFORT FRERES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 31 000 euros
Siège social : 121, avenue de
l'Aérodrome
Zone Industrielle
33260 LA TESTE DE BUCH
317 100 220 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date
du 25 juin 2020, la collectivité des associés
a nommé en qualité de cogérant M. An-
thony LEFORT, demeurant « 43, impasse
du Hammeau de Descoubes - 40160
Parentis En Born », pour une durée indé-
terminée à compter du 1/07/2020. Pour
avis. La Gérance
20EJ10376



LES JURISTES ASSOCIES
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 Bordeaux

JOUVENCE
Société à responsabilité limitée
transformée en société par
actions simplifiée
Au capital de 260 000 euros
Siège social : 4 allée Roland
Garros 33200 BORDEAUX
511 949 679 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date
du 30/12/2019, l'Assemblée Générale
Extraordinaire des associés, statuant dans
les conditions prévues par l'article L. 227-3
du Code de commerce, a décidé la trans-
formation de la Société en société par
actions simplifiée à compter du même jour,
sans création d'un être moral nouveau et
a adopté le texte des statuts qui régiront
désormais la Société.

La dénomination de la Société, son
objet, son siège, sa durée et les dates
d'ouverture et de clôture de son exercice
social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme
de 260 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET
DROIT DE VOTE : Tout associé peut
participer aux assemblées sur justification
de son identité et de l'inscription en compte
de ses actions. Chaque associé a autant
de voix qu'il possède ou représente d'ac-
tions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Les
cessions d'actions entre associés ainsi
que les transmissions d'actions par voie
de succession, de liquidation de commu-
nauté de biens entre époux ou de cession,
soit à un conjoint, soit à un ascendant ou
à un descendant, peuvent être effectuées
librement. Toutes les autres cessions ou
transmissions, en tout ou en partie même
en ce qui concerne les droits démembrés,
sont soumises à l'agrément préalable
exprès de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Madame Béatrice CLAVAL, gérante, a
cessé ses fonctions du fait de la transfor-
mation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par
actions simplifiée, la Société est dirigée
par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Ma-
dame Béatrice CLAVAL, demeurant 4 al-
lée Roland GARROS, 33200 BOR-
DEAUX,

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur
Philippe CLAVAL, demeurant 4 allée Rol-
land GARROS, 33200 BORDEAUX,

Pour avis

Le Président
20EJ10390

LOUIS VIALARD
SAS au capital de
1.000.000 € Siège social :
20 rue de la rivière
33250 PAULLAC
469 201 347 R.C.S. Bordeaux

Suivant Procès-verbal du 23/03/2020,
l'Assemblée Générale a augmenté le ca-
pital de 1 940 300 € pour le porter à 2 940
300 € par élévation de la valeur nominale
de chaque action, portée à 330 €.

Les statuts ont été modifiés en consé-
quence.

La mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.
20EJ10387

FERMENTALG
SA au capital 729.927,96 €
Siège social : 4 Rue Rivière
33500 LIBOURNE
509 935 151 RCS Libourne


Aux termes du Conseil d'Administration
en date du 9.04.2020, le capital social a
été augmenté pour être porté à la somme
de 769.927,96 €

Les statuts ont été modifiés en consé-
quence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de
Libourne.
20EJ10379

FOC AQUITAINE
Société à responsabilité limitée
au capital de 306.989 €
Siège social : 154 rue Blanqui
33300 BORDEAUX
450 195 557 R.C.S. Bordeaux

L'AG du 09/06/2020 a pris acte du
décès de Frédéric YOUNES, Co-Gérant,
survenu le 18/04/2020, et a décidé de ne
pas procéder à son remplacement.
20EJ10389


TAX TEAM ET CONSEILS
Société d'Avocats
61 rue du Pr. Lannelongue
BP 10062
33028 Bordeaux Cedex

SC GUSTINVEST
Société civile au capital de
830.000 euros
Siège social : 4 bis rue Ducau,
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 804 954 048

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'acte
unanime des associés du 13 mars 2020
de la Société civile GUSTINVEST, il a été
décidé la réalisation d'une augmentation
de capital de 2.567.200 € par apports en
numéraire. En conséquence, les articles
6 et 7 des statuts ont été modifiés et les
mentions suivantes sont publiées :

Ancienne mention : Capital social :
830.000 euros

Nouvelle mention : Capital social :
3.397.200 euros

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.

Pour avis,
Le Gérant
20EJ10393

MALINEO SAS, SAS au capital de
20000€. **Siège social**: 74 RUE FERNAND
IZER VILLA 04 33400 TALENCE 825 154
479 RCS BORDEAUX. Le 27/06/2020, les
associés ont pris acte de la démission en
date du 29/02/2020 de Isabelle Le Gall,
ancien Président; en remplacement, dé-
cédé de nommer Président Olivier Aubry,
74 Rue Fernand Izer Villa 04 33400 Ta-
lence; pris acte de la démission en date
du 01/02/2020 de la société ILMON, SARL
immatriculée au RCS de Bordeaux sous
le numéro 812571651, ancienne Directrice
Générale; Mention au RCS de BOR-
DEAUX
20EJ10401



TAX TEAM ET CONSEILS
Société d'Avocats
61 rue du Pr. Lannelongue
BP 10062
33028 Bordeaux Cedex

SC CELINVEST

Société civile au capital de 830.000 euros
Siège social : 4 bis rue Ducau, 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 804 954 022

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'acte unanime des associés du 13 mars 2020 de la Société civile CELINVEST, il a été décidé la réalisation d'une augmentation de capital de 2.567.200 € par apports en numéraire. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés et les mentions suivantes sont publiées :

Ancienne mention : Capital social : 830.000 euros Nouvelle mention : Capital social : 3.397.200 euros

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
Le Gérant
20EJ10395



Société d'Expertise Comptable
Arcachon - Biganos - Gujan Mestras -
St Loubès www.erecaplurriel.fr

SAS GALAXY CONCEPT

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 4, rue Copernic 33470 LÉTEICH
751 177 213 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICATION

L'AGE du 05-06-2020 a décidé de réduire le capital social de 5.000 € à 4.500 € par rachat et annulation de 50 actions, sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition. Le procès-verbal constatant la décision sera déposé au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux à l'issue de la présente publication

POUR AVIS
Le Président
20EJ10400



TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI SEFA.
Forme : SCI.
Capital social : 1525 euros.

Siège social : 29 LE BOURG, 33580 TAILLECAVAT 442782504 RCS BORDEAUX.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 juin 2020, les associés ont décidé, à compter du 26 juin 2020, de transférer le siège social à 11 bis Place de l'église, 47700 CASTEJA-LOUX.

Radiation du RCS de BORDEAUX et immatriculation au RCS de TRIBUNAL DE COMMERCE DE AGEN.
20EJ10415

S.LOC
SAS au capital de 1 €
44 rue du Caplande 33470 LETEICH
RCS BORDEAUX 835 128 711

Aux termes des décisions de l'associé unique du 25/05/20, le capital a été augmenté de 49 999 euros, pour être porté à 50 000 euros, par incorporation de réserves. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Ancienne mention : Capital : 1 €. Nouvelle mention : Capital : 50 000 €.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
20EJ10411



C.E.C.S.O. SAS
Immeuble AALTA
1 rue Louis Lagorgette,
angle rue Camille Pelletan
33150 CENON
Tél. 05.57.57.05.20

AH COMPANY
SASU au capital de 7 500 Euros
Siège social : 8 rue Georges Brassens 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
R.C.S BORDEAUX 850 681 057

Aux termes d'une décision du Président en date du 23 juin 2020, il résulte que Madame Alizée GOUJON, demeurant 8 rue Georges Brassens 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC, a été nommée en qualité de Directrice Générale avec effet rétroactif au 1er janvier 2020.

Pour Avis, Le Président
20EJ10417

YVON MAU GRANDS CRUS
Société par actions simplifiée au capital de 1.300.000 €
Siège social : Rue Sainte Pétronille 33190 GIRONDE-SUR-DROPT 478 825 698 R.C.S. Bordeaux

Le 30/06/2020, l'associée unique a décidé la non dissolution anticipée de la société du fait des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social. Le DG
20EJ10418

AMP CONSEILS
Jean-Philippe RASSINOUX
Avocat à la Cour
24 cours du Maréchal Foch 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 00 72 40

FIBREXCOM
SAS au capital de 10.000 €
13 Impasse de la Morelle Martillac (Gironde)
842.865.396 au R.C.S. Bordeaux

TRANSFERT DU SIÈGE

Par procès-verbal de l'AGE en date du 02/06/2020, il a été décidé de transférer, à compter de cette même date, le siège social anciennement sis à Martillac (Gironde), Impasse de la Morelle, n°13 à Martillac (Gironde), Allée Jacques Latrille, n°10, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.
20EJ10427

MALLET
Société En Nom Collectif au capital de 1 000.00 €
Siège social : 60 place des Halles 33620 LARUSCADE 789 580 727 RCS LIBOURNE

Suite à la cession de parts consentie par M. Dominique MALLET à Mme Harmonie MALLET et à M. Jérémy MALLET, l'article 8 des statuts a été modifié par décision des associés du 01/07/2020. Associés en nom et gérants : Ancienne mention : Dominique MALLET, 2 les Grandes Plantes, 33390 St Paul, Jérémy MALLET 60 Place des Halles, 33620 Laruscade. Nouvelle mention : Harmonie MALLET, associée, 60 Place des Halles 33620 Laruscade, Jérémy MALLET, gérant associé, 60 Place des Halles 33620 Laruscade. Monsieur Dominique MALLET démissionne de ses fonctions de co-gérant à compter du 01/07/2020. Il n'a pas été procédé à son remplacement. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Libourne. Pour avis,
20EJ10428

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DU DOMAINE DE CROIX D'HINS GFA
au capital de 646871.67 € Siège social : 12 ZI de Croix d'Hins 33380 MARCHEPRIME
RCS BORDEAUX 331231662

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 34 route de Bayonne 33830 BELIN-BÉLIET à compter du 19/06/2020, de nommer Mme HEDOIN Christine demeurant 34 route de Bayonne 33830 BELIN-BÉLIET en qualité de Co-Gérant à compter du 19/06/2020, de proroger la durée de la société de 49 ans soit jusqu'au 03/01/2084. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ10429

AMBIANCE DECO
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 43 Chemin de Laguloup 33850 LEOGNAN 799 271 465 RCS Bordeaux

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 29 juin 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 43 Chemin de Laguloup, 33850 LEOGNAN au 1 lieudit Graves 33410 LAROQUE à compter du 8 janvier 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis.
La Gérance
20EJ10436

SARL ARCHIMEDE
SARL AU CAPITAL DE 10 000 €
Siège Social: 17 Av Gustave Eiffel 33600 PESSAC
RCS BORDEAUX 484 482 294

Aux termes d'une décision en date du 01 juillet 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social de 17 Avenue Gustave Eiffel 33600 PESSAC au 11 Avenue Archimède 33600 PESSAC à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance.
20EJ10438

AMP CONSEILS
Jean-Philippe RASSINOUX
Avocat à la Cour
24 cours du Maréchal Foch 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 00 72 40

RWT ENERGY
SAS au capital de 90.000 €
Site Montesquieu - Rue Ulysse Gayon Martillac (Gironde)
813.566.775 R.C.S. Bordeaux

TRANSFERT DU SIÈGE

Par procès-verbal de l'AGE en date du 02/06/2020, il a été décidé de transférer, à compter de cette même date, le siège social anciennement sis à Martillac (Gironde), Site Montesquieu, Rue Ulysse Gayon, à Martillac (Gironde), Allée Jacques Latrille, n°10, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.
20EJ10437

SARL AQUILIA
SARL AU CAPITAL DE 136 500€
Siège Social : 17 Av Gustave Eiffel 33600 PESSAC
RCS BORDEAUX 421 750 340

Aux termes d'une décision en date du 01 juillet 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de 17 Avenue Gustave Eiffel 33600 PESSAC au 3 Avenue Louis de Broglie 33600 PESSAC à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis - La Gérance.
20EJ10439

AMP CONSEILS
Jean-Philippe RASSINOUX
Avocat à la Cour
24 cours du Maréchal Foch 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 00 72 40

CONNECT FIBRE
SARL au capital de 3.000 €
Site Montesquieu - Rue Ulysse Gayon Martillac (Gironde)
750.526.386 R.C.S. Bordeaux

TRANSFERT DU SIÈGE

Par procès-verbal de l'AGE en date du 02/06/2020, il a été décidé de transférer, à compter de cette même date, le siège social anciennement sis à Martillac (Gironde), Site Montesquieu, Rue Ulysse Gayon, à Martillac (Gironde), Allée Jacques Latrille, n°10, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.
20EJ10441

CETC SCI au capital de 1500 € Siège social : 52, Rue de la Gantière 63000 CLERMONT-FERRAND RCS CLERMONT-FERRAND 480044528 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/03/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 11, Rue Nuyens 33000 BORDEAUX à compter du 31/03/2020. Durée : 99 ans. Objet : acquisition, construction, administration de tous immeubles ou droits immobiliers. Radiation au RCS de CLERMONT-FERRAND et immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10448

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31.03.2020 de la société CORINTINO, SAS dont le siège social est sis 48 avenue de Verdun, 33610 CESTAS, 848 911 392 RCS BORDEAUX, il a été décidé d'augmenter le capital social de 55.000 € pour le porter de 500 € à 55.500 € par incorporation de pareille somme prélevée sur le compte courant de l'associée unique, et moyennant la création de 5.500 actions nouvelles de numéraire composant le capital de la société, portée de 50 à 5.550. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
20EJ10443



TRANSFERT DU SIÈGE

SOPHEARITH SUSHI, SARL au capital de 5000€, Bât B entrée 3 apt 27 résidence Pierre Dubernet, 33470 LE TEICH, RCS BORDEAUX 881467088. Par délibération du 30/06/2020, les associés décident de transférer le siège social de la société à ARCAÇON (33120) 2 rue Rhin et Danube, îlot 7, ZAC « ville d'été » à compter du 30/06/2020. Modification sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis
20EJ10446

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31.03.2020 de la société VANSACA, SAS dont le siège social est sis 48 avenue de Verdun, 33610 CESTAS, 848 429 908 RCS BORDEAUX, il a été décidé d'augmenter le capital social de 150.000 € pour le porter de 500 € à 150.500 € par incorporation de pareille somme prélevée sur le compte courant de l'associée unique, et moyennant la création de 30.000 actions nouvelles de numéraire composant le capital de la société, dont le nombre total a été porté de 100 à 30.100. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
20EJ10447

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31.03.2020 de la société LA BORDELAIZE, SAS dont le siège social est sis 48 avenue de Verdun, 33610 CESTAS, 820 811 990 RCS BORDEAUX, il a été décidé d'augmenter le capital social de 150.000 € pour le porter de 1.500 € à 151.500 € par incorporation de pareille somme prélevée sur le compte « autres réserves », et moyennant la création de 15.000 actions nouvelles de numéraire composant le capital de la société, portée de 150 à 151.500. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
20EJ10454

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31.03.2020 de la société BOIS TRAVAUX CONCEPT, SAS dont le siège social est sis 48 avenue de Verdun, 33610 CESTAS, 805 213 261 RCS BORDEAUX, il a été décidé d'augmenter le capital social de 100.000 € pour le porter de 11.500 € à 111.500 € par incorporation de pareille somme prélevée sur le compte « autres réserves », et moyennant la création de 10.000 actions nouvelles de numéraire composant le capital de la société, portée de 1.150 à 11.150. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
20EJ10451

AMP CONSEILS
Jean-Philippe RASSINOUX
Avocat à la Cour
24 cours du Maréchal Foch 33000
Bordeaux
Tél. : 05 56 00 72 40

EMMI ENERGIE DURABLE

SARL au capital de 250.200 €
4 Allée Ulysse Gayon, Site
Montesquieu
Martillac (Gironde)
514.510.197 R.C.S. Bordeaux

TRANSFERT DU SIÈGE

Par procès-verbal de l'AGE en date du 02/06/2020, il a été décidé de transférer, à compter de cette même date, le siège social anciennement sis à Martillac (Gironde), Site Montesquieu, Allée Ulysse Gayon, n°4 à Martillac (Gironde), Allée Jacques Latrille, n°10, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.
20EJ10457

AMP CONSEILS
Jean-Philippe RASSINOUX
Avocat à la Cour
24 cours du Maréchal Foch 33000
Bordeaux
Tél. : 05 56 00 72 40

EMMI ENERGIE DISTRIBUTION

SARL au capital de 250.200 €
4 Allée Ulysse Gayon, Site
Montesquieu
Martillac (Gironde)
529.040.818 R.C.S. Bordeaux

TRANSFERT DU SIÈGE

Par procès-verbal de l'AGE en date du 02/06/2020, il a été décidé de transférer, à compter de cette même date, le siège social anciennement sis à Martillac (Gironde), Site Montesquieu, Allée Ulysse Gayon, n°4 à Martillac (Gironde), Allée Jacques Latrille, n°10, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.
20EJ10460

LAST DESIGN SARL au capital de 20 €
Siège social : 30 rue Fernand Marin 33000
BORDEAUX RCS BORDEAUX 883093205.
Par décision de la gérance du 16/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 280 Avenue de la république 33200
BORDEAUX à compter du 24/06/2020.
Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ10468

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 31.03.2020 de la société COTI, SARL, dont le siège social est sis 48 Avenue de Verdun, 33610 CESTAS, 819 039 850 RCS BORDEAUX, il a été décidé d'augmenter le capital social de 70.000 € pour le porter de 840 € à 70.840 € par incorporation de pareille somme prélevée sur le compte « autres réserves », et moyennant la création de 14.000 parts sociales nouvelles, composant le capital de la société, portée de 168 à 14.168. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Il a en outre été décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités « d'animation du groupe formé par la société et ses filiales, notamment par la participation active à la politique du Groupe ainsi que le contrôle des filiales ». L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
La Gérance
20EJ10461

AQUILAND
Société par actions simplifiée
au capital de 800 000 euros
porté à 1 000 000 euros Siège
social : 148 Route de la Croix
Rouge 33720 LANDIRAS
301 610 515 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29.06.2020, a décidé d'augmenter le capital social s'élevant à 800 000 € et divisé en 6 000 actions de 133,333 € de nominal chacune, d'une somme de 200 000 € pour le porter à 1 000 000 €, au moyen de l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte « autres réserves ». En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés. Ancienne mention article 7 : Le capital social est fixé à 800 000 € (huit cent mille euros). Il est divisé en 6 000 actions de 133,333 € chacune, de même catégorie et intégralement libérées. Nouvelle mention article 7 : Le capital social est fixé à 1 000 000 € (un million d'euros). Il est divisé en 6 000 actions de 166,666 € chacune, de même catégorie et intégralement libérées.
POUR AVIS Le Président
20EJ10465

FIDAL
19 Avenue du Président Kennedy –
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

Par assemblée générale extraordinaire en date du 13.12.2019 et décision du gérant du 17.01.2020 de la Société SOFIDUROC, SARL au capital de 435.000 euros, 451.193.882 RCS LA ROCHELLE, il a été décidé 1) de réduire le capital social de 155.000 euros pour le ramener de 435.000 euros à 280.000 euros 2) de modifier l'objet social ainsi qu'il suit : la prise de participation industrielles, commerciales, immobilières ou financières, par voie de création de sociétés nouvelles, de fusion et d'association ; des prestations de services en conseil en gestion, en management et en stratégie patrimoniale pour les entreprises et les particuliers ; la gestion et acquisition de valeurs mobilières, l'administration, la concession, l'exploitation ou la vente de tous brevets ou marques et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement en partie à l'un des objets ci-dessus. Les articles 3, 6, 7, 8 des statuts ont été modifiés par conséquence.
20EJ10467

ADD & L
SARL au capital de 15000 €
Siège social :
5 RUE DE GRASSI,
33000 Bordeaux
800 084 931 RCS de Bordeaux

En date du 26/05/2020, l'associé unique a nommé en qualité de co-gérants Mme MOZZI Véronique, demeurant 19 rue de Cléry, 75002 Paris, M. DJIKPA Antoine, demeurant 64 rue Pergolèse, 75016 Paris en remplacement de M. LACOMBE Renaud, à compter du 26/05/2020.

Modification au RCS de Bordeaux
20EJ10471

FLEO Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros Siège
social : 8 rue Beaumarchais 93100
MONTREUIL RCS BOBIGNY 509 098 851
Aux termes du PV de l'Assemblée Générale extraordinaire du 23 avril 2020, il a été décidé de transférer le siège social du 8 rue Beaumarchais 93100 MONTREUIL au 4 ter rue des Merlots 33360 LATRESNE. La Gérante reste Madame Evell OUDARD, demeurant 33 ter rue des Merlots 33360 LATRESNE. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX
20EJ10473



Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS – LACANAU – LÈGE CAP
FERRET – PARENTIS – SALLES
www.erecapluriel.fr

VIRGINIE CHAUSSURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 2 rue Pierre
Pauilhac
33740 ARES
790 111 009 RCS BORDEAUX

Le 1er juillet 2020, l'associée unique a étendu l'objet social à l'activité de dépôt-vente de vêtements et accessoires de mode, bijoux fantaisie, articles de décoration et plus largement de tout type de produits destinés à la personne et / ou à la maison, et a modifié en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
20EJ10476

METAMORCHOSE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 euros
Siège social : 21 bis avenue
Desclaux
33370 ARTIGUES PRES
BORDEAUX
521 138 560 R.C.S BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions de l'assemblée générale du 01/01/2020 Madame Virginie ROY a démissionné de ses fonctions de gérante ; par conséquent Monsieur Lionel ROY assume seul les fonctions de gérant à compter du 01er janvier 2020.

Mention au R.C.S. de Bordeaux
20EJ10478

ICHIGO COMPAGNIE
SASU au capital de 500 €
Siège social : 37 chemin de
l'Estey
33610 CESTAS
845 381 789 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 27/06/2020, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social comme suit à compter du 27/06/2020 :

Adjonction d'activité : le commerce de détails d'article ou d'objet neuf ou d'occasion, le dépôt-vente de textiles, accessoires, puéricultures, jouets ; la transformation et la restauration de tout objet mobilier et décoratifs, la fabrication et la personnalisation de tous textiles confectionnés ou non, cela de manière secondaire.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ10481

JARDIN ENCHANTE

Entreprise Unipersonnelle à
Responsabilité Limitée
Au capital de 100 €
Siège social : 5 place Buffon
33320 Le Taillan-Medoc

R.C.S. Bordeaux 531 312 288

TRANSFERT DU SIÈGE

Par AGE du 26/06/2020, l'associée a décidé de transférer le siège social du 5 place Buffon 33 320 Taillan-Médoc, au 16 Résidence L'Esquiroit 33 480 Sainte-Hélène, à compter du 01/08/2020 ; et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
20EJ10482

LES RESIDENCES DU NOYER SARL
au capital de 8000 € Siège social : 2 rue des Glières 74000 ANNECY RCS ANNECY 488335100 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 03/07/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 7 Allée de Bel Air 33185 LE HAILLAN à compter du 03/07/2020
Gérance : M BARBATO Vincent demeurant Les Blanchets 74540 CHAPEIRY .
Radiation au RCS de ANNECY et immatriculation au RCS de BORDEAUX.

20EJ10484

CENTRE MEDICAL DES URGENTISTES SUD MEDOC

SOCIETE CIVILE DE MOYENS
AU CAPITAL DE 1.200 €
SIEGE SOCIAL : 38, COURS
PEY-BERLAND
33460 MARGAUX
511 745 051 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de délibérations en date du 31 décembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé le Docteur Anne LEMOINE demeurant 110, rue de la République 33400 TALENCE en qualité de gérante pour une durée indéterminée, en remplacement du Docteur Jean-Dominique LAGARDERE, démissionnaire.

Pour avis
20EJ10489

LES RESIDENCES COEURS DE VILLE - COEUR DE CAMPUS SARL
au capital de 1000 € Siège social : 7 Allée de Bel Air 33185 LE HAILLAN RCS BORDEAUX 815079579 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 03/07/2020, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : **LE CLOS DES Puits** à compter du 03/07/2020 . Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ10491

SCI LOUMAE
Société civile Immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : 18, route de
Mirebeau
33650 MACTILLAC
828 399 501 R.C.S. BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 17/06/2020, le siège social a été transféré à 15 route d'Arcahon à HOSTENS (33125), à compter du 17/06/2020.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis,
20EJ10492

MODIFICATION STATUTS

SCI J HOURAT
RCS BORDEAUX 423515212
CAPITAL 152,45€
RN 136 33370 TRESSES

Suivant procès verbal des décisions de la Collectivité des Associés en date du 26 JUIN 2020 à TRESSES et acte de Notoriété suite au décès de Monsieur Jean-Pierre PATACHON reçu par Maître Frédéric BEYLOT, Notaire, le 20 novembre 2017

Décès du gérant : Monsieur Jean-Pierre PATACHON décédé le 3 octobre 2017 à TRESSES

Nouveau gérant ; Monsieur Laurent PATACHON demeurant 21 lotissement Couleyre 33210 PREIGNAC pour une durée indéterminée à compter du 3 octobre 2017

L' article 10 est en conséquence modifié

20EJ10493

NARBOSOL
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 185 boulevard du
Maréchal Leclerc
33000 BORDEAUX
843 359 613 RCS Bordeaux

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par décisions en date du 02/06/2020, l'associée unique a décidé de nommer en qualité de président la société NEWHEAT INVEST 1, SASU au capital de 1.000 €, siège social : 185 boulevard du Maréchal Leclerc 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 882 058 373, en remplacement de la société NEWHEAT, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

20EJ10502

Pour avis

CONDATSOL
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 185 boulevard du
Maréchal Leclerc
33000 BORDEAUX
838 422 129 RCS Bordeaux

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par décisions en date du 02/06/2020, l'associée unique a décidé de nommer en qualité de Président, NEWHEAT INVEST 1, SASU au capital de 1.000 €, siège social : 185 boulevard du Maréchal Leclerc 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 882 058 373, en remplacement de la société NEWHEAT, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

20EJ10503

Pour avis

EMASOL
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 185 boulevard du
Maréchal Leclerc
33000 BORDEAUX
844 601 310 RCS Bordeaux

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par décisions en date du 02/06/2020, l'associée unique a décidé de nommer en qualité de Président, NEWHEAT INVEST 1, SASU au capital de 1.000 €, siège social : 185 boulevard du Maréchal Leclerc 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 882 058 373, en remplacement de la société NEWHEAT, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

20EJ10504

Pour avis

LACTOSOL
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 185 boulevard du
Maréchal Leclerc
33000 BORDEAUX
844 646 216 RCS Bordeaux

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par décisions en date du 02/06/2020, l'associée unique a décidé de nommer en qualité de Président, NEWHEAT INVEST 1, SASU au capital de 1.000 €, siège social : 185 boulevard du Maréchal Leclerc 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 882 058 373, en remplacement de la société NEWHEAT, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

20EJ10505

Pour avis

MCFM
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 2 avenue de la
Grange Noire 33700 MERIGNAC
829 830 470 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DG

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 03/07/2020, il résulte que M. Guillaume BRIANT, demeurant 14 C rue Jules Simon, 33140 VILLENAVE D'ORNON a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Boris BERNARD, démissionnaire.

20EJ10506



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

EARL CHATEAU POULY
Société civile au capital de 730
000 €uros
Siège social : 1 Poulit Nord
33540 GORNAC
RCS BORDEAUX 528 760 002

NOMINATION COGÉRANT + TRANSFORMATION EARL EN GAEC

Par assemblée générale extraordinaire en date du 18 mai 2020, Madame Petra VAN DER AREND demeurant au 1, Poulit Nord – 33540 GORNAC a été nommée gérante et ce, à compter rétroactivement du 1er avril 2020.

La collectivité des associés a également décidé la transformation de l'EARL en GAEC et ce, à compter rétroactivement du 1er avril 2020. Les caractéristiques du GAEC sont désormais les suivantes :

Dénomination : GAEC AGREE CHATEAU POULY

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Agréé

Siège social : 1, Poulit Nord – 33540 GORNAC

Durée : 99 ans

Objet : Ce groupement a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi n° 88-1202 du 30 décembre 1988.

Capital : 730 000 €uros divisé en 7 300 parts de 100 €uros

Gérance : Monsieur Paulus VAN DER AREND demeurant au 1, Poulit Nord – 33540 GORNAC et Madame Petra VAN DER AREND demeurant au 1, Poulit Nord – 33540 GORNAC

Cession de parts : libres entre associés, avec agrément des coassociés vis à vis des tiers.

L'inscription modificative au RCS sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ10509

8CLOS Société Civile Immobilière Au capital de 1.050 euros Siège social : 8 rue Beaumarchais 93100 MONTREUIL RCS BOBIGNY 489 050 184

Aux termes du PV de l'Assemblée Générale extraordinaire du 23 avril 2020, il a été décidé de transférer le siège social du 8 rue Beaumarchais 93100 MONTREUIL au 4 ter rue des Merlots 33360 LATRESNE. La Gérante reste Madame Evelle OUDARD, demeurant 33 ter rue des Merlots 33360 LATRESNE. Durée : jusqu'au 22/12/2104. Objet : achat, location de biens immobiliers. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX

20EJ10519



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagniefiduciaire.com



2AC AQUITAINE
Société d'expertise comptable
123 quai de Brazza - 33100 BORDEAUX
05 56 48 81 40 - www.2acaquitaine.fr

AB FERMETURES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 11 Impasse de la
Roubine
33140 VILLENAVE D'ORNON
809 484 025 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 06/04/2020, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 3 000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Bernard ARANHA, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Bernard ARANHA, demeurant 11 Impasse de la Roubine 33140 VILLENAVE D'ORNON
20EJ10516

VIGNOBLES MICHEL DECAZES
SCEA au capital de 10976 € Siège social : LIEU DIT COMPASSANT 33420 GÉNISSAC RCS LIBOURNE 326698354

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 01/04/2020, il a été décidé de nommer Mme WETZEL FRANCINE demeurant 14 RUE GUIRAUDE 33000 BORDEAUX en qualité de Gérant en remplacement de M DECAZES PHILIPPE, à compter du 01/04/2020. Modification au RCS de LIBOURNE.
20EJ10521

**CENTRE DE SOINS ET DE
MAINTIEN DOMICILE**
SELARL au capital de 120 €
Siège social :
22 AVENUE DE LA
LIBERATION, 33310 Lormont
833 402 225 RCS de Bordeaux

L'AGE du 01/06/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 35 AVENUE HUBERT DUBEDOUT, 33270 Floirac, à compter du 01/06/2020
Mention au RCS de Bordeaux
20EJ10522

SOLVAREA
Sasu au capital de 13 204 550 €, dont le siège social est situé Avenue du Val d'Or - Espace Saint Exupéry - 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 751 145 178

DAU du 24 AVRIL 2020 : Transfert du Siège Social hors du ressort du Greffe du TC de BORDEAUX pour le fixer à OIGNIES (62590) - ZI le Parc à Stock 6 Rue George Sand, dans les locaux de l'établissement secondaire de la société et dans le ressort du Greffe du TC d'ARRAS.

Pour avis.
20EJ10529

EMAIL MARKETING
SAS au capital de 284 641.00 €
Siège social : 6 avenue Henry le
Chatelier
33700 MERIGNAC
432 711 521 RCS BORDEAUX

EXPIRATION MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'une assemblée générale du 05/02/2020, il a été constaté l'expiration des mandats du Commissaire aux comptes titulaire et suppléant et, conformément aux nouvelles dispositions législatives en vigueur, il a été décidé de ne pas renouveler leur mandat pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ10530

NET ORANGE STORY
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 624 €
Siège social : 109 avenue
Montaigne
33160 ST MEDARD DE JALLES
450 996 319 RCS BORDEAUX

MODIFICATIONS

Aux termes d'une AGE en date du 28/05/2020, les associés ont constaté la démission de Monsieur Cyril LORENZO en qualité de gérant. Les associés n'ont pas procédé à son remplacement.
20EJ10537



2AC AQUITAINE
Société d'expertise comptable
123 quai de Brazza - 33100 BORDEAUX
05 56 48 81 40 - www.2acaquitaine.fr

EMAIL MARKETING
SAS au capital de 284 641.00 €
Siège social : 6 avenue Henry le
Chatelier
33700 MERIGNAC
432 711 521 RCS BORDEAUX

NOMINATION COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'une assemblée générale du 15/06/2020:

- la société ALTUM, SAS immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°301 572 442, sis à BORDEAUX (33300) Rue Cardinal Richaud, Le Fugon a été nommée commissaire aux comptes titulaire,

- la société ALEXCAT, SARL immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 439 809 609, sis à BORDEAUX (33300) Rue Cardinal Richaud, Le Fugon a été nommée commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ10538

DEVELOPER
SAS au capital social
de 50.000 €
Siège social : 43 B AVENUE DE
MAGUDAS 33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX B 811 790 625

Au terme d'un procès-verbal des décisions de l'AGE en date du 29 juin 2020, il résulte que le siège social est transféré du 43 BIS AVENUE DE MAGUDAS 33700 MERIGNAC, au 7 RUE DE LA POMPE AU BRETEIL 33320 EYSINES à compter du 29 juin 2020.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis : Le Président
20EJ10545

N2 PROD
Société par actions simplifiée
en cours de transformation en
société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 61 Avenue de la
Fraternelle 33700 MERIGNAC
823 098 520 RCS BORDEAUX

Par décision du 01/06/2020, l'associé unique a décidé :

- de remplacer à compter du 01/06/2020 la dénomination sociale N2 PROD par BENTO PROD, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- la transformation de la Société en EURL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 20 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de SASU, la Société était dirigée par le Président : Monsieur Nicolas DELAGE, demeurant 61 Avenue de la Fraternelle, 33700 MERIGNAC

Sous sa nouvelle forme d'EURL, la Société est gérée par Monsieur Nicolas DELAGE, associé unique.

POUR AVIS
20EJ10546



OPTIFOR
Société par actions simplifiée
au capital de 415 610 euros
Siège social : 23, Avenue de la
République, 33730 PRECHAC
431 877 513 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une Assemblée en date du 29/06/2020, Mme Colette LABROUSSE, demeurant 23 Avenue de la République, 33730 PRECHAC, a été nommée en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jean-Claude LABROUSSE, décédé, à effet rétroactif du 16/06/2020.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de M. Jean-Claude LABROUSSE a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Mme Colette LABROUSSE.

Pour avis, le Président
20EJ10555

MIROITERIE DU BASSIN
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 82, avenue du
Maréchal de Lattre de Tassigny
33470 GUJAN MESTRAS
849 725 528 RCS BORDEAUX

L'AGE du 1/07/2020 a décidé le transfert de siège social au 10, allée François MANSART - 33470 GUJAN MESTRAS.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérance
20EJ10550

FB PLATRERIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 rue de
l'imprimerie
33450 ST LOUBES
530 084 680 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 02 JUIN 2020, la gérance de la société à responsabilité limitée FB PLATRERIE a décidé de transférer le siège social du 11 Rue de l'Imprimerie, 33450 ST LOUBES au 44 Chemin du Livey 33450 SAINT LOUBES à compter du 01 JUIN 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance
20EJ10552

**IMMO DE FRANCE
AQUITAINE**
SAS au capital de 1.567.274 €
Siège social : 77 Cours d'Albret
33000 Bordeaux
528 998 602 RCS Bordeaux

Par délibération en date du 18-06-2020, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Jean-Christophe DAN-JON, demeurant 102 impasse Louis Pasteur 33127 Saint-Jean-d'Ilac, en qualité de Directeur Général à compter du 01-06-2020 pour une durée indéterminée.

Mention au RCS de Bordeaux.

Pour avis
20EJ10553

AVIS DE TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 décembre 2019, les associés de la société FAMILIA OTTAVIANI société civile immobilière au capital de 127460€ immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le N° 833262900, ont décidé de transférer le siège social du: 3 Margot 33330 SAINT-EMILION au: Lotissement Carbujaie n°5, 20214 CALENZANA, à compter du 1er Janvier 2020, et de modifier en conséquence l'article 4ème des statuts. Mentions seront faites aux RCS de LIBOURNE et de BASTIA.

Pour avis. Le notaire.-
20EJ10548

**BOUCHERIE STEPHANE
ET LAETITIA**
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
porté à 80 000 euros
Siège social : 3 Place de la
Gaîté, 33680 LACANAU
524 293 784 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 06/07/2020, a décidé d'augmenter le capital social de 79 500 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq cents euros (500 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre-vingt mille euros (80 000 euros)

Pour avis, la Gérance
20EJ10559



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

EPICERIE DE LILI
Société à Responsabilité
Limitée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 28, rue de
Bourriche
33460 SOUSSANS
RCS BORDEAUX 883 394 454

ADJONCTION ACTIVITÉ

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 juin 2020, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social de la société à compter du 22 juin 2020 à l'activité de vente à emporter. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour inscription modificative auprès du
RCS BORDEAUX

Pour avis
20EJ10560

SA PLUSEXPANSION
Société Anonyme au capital de
949 950 euros
Siège social :
10, Quai des Queyries
33072 BORDEAUX CEDEX
RCS BORDEAUX 382 613 537

L'Assemblée Générale de la SA PLUS EXPANSION, dans sa séance en date du 29 juin 2020, a décidé le non renouvellement du mandat arrivé à échéance de Monsieur Philippe ROUET, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et le non renouvellement du mandat arrivé à échéance de la société PricewaterhouseCoopers Audit, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en application de l'article 20 de la loi n°2019-486 du 22 mai 2019, dite Loi Pacte, qui a relevé les seuils de l'audit légal obligatoire dans les sociétés.

Mentions en seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Pour avis, le Président.
20EJ10566

Aux termes d'une constatation de la réalisation des conditions suspensives à augmentation de capital concernant la société civile professionnelle titulaire de l'office notarial dénommée **GILLES DUTOUR, Cyrille DE RUL, Christophe LACOSTE, Sandrine PAGES, Audrey PELLET-LAVÈVE et Grégory DANDIEU**, au capital de 2.883.134,40 euros dont le siège social est à BORDEAUX, 34 cours du Maréchal Foch identifiée au SIREN numéro 327 234 076 RCS BORDEAUX

Il a été décidé savoir :

ANCIENNE DENOMINATION :

Gilles DUTOUR, Cyrille DE RUL, Christophe LACOSTE, Sandrine PAGES, Audrey PELLET-LAVÈVE et Grégory DANDIEU

NOUVELLE DENOMINATION :

Gilles DUTOUR, Cyrille DE RUL, Christophe LACOSTE, Sandrine PAGES, Audrey PELLET-LAVÈVE, Grégory DANDIEU et Mélodie REMIA

ANCIEN CAPITAL SOCIAL :

2.883.134,40 euros

NOUVEAU CAPITAL SOCIAL :

3.483.134,40 euros

ANCIENS GERANTS :

Gilles DUTOUR, Cyrille DE RUL, Christophe LACOSTE, Sandrine PAGES, Audrey PELLET-LAVÈVE et Grégory DANDIEU

NOUVEAUX GERANTS :

Gilles DUTOUR, Cyrille DE RUL, Christophe LACOSTE, Sandrine PAGES, Audrey PELLET-LAVÈVE, Grégory DANDIEU et Mélodie REMIA

Les articles concernés des statuts seront modifiés en conséquence au RCS DE BORDEAUX

Pour insertion

Le notaire
20EJ10561



Rue de la Blancherie - Immeuble
Bistrot - 3ème Etage
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
Tél. : +33 (0)5.56.77.24.87 - mail :
info@3g-gadras.fr
site www.3g-gadras.fr

AQUITAINE SERRURERIE
SARL transformée en SAS
Au capital de 300 000 €
Siège social : 20 rue Antoine
Becquerel - 33600 PESSAC
378 379 119 RCS BORDEAUX

**AVIS DE
TRANSFORMATION**

Par décisions constatées dans un PV du 18/06/2020, l'associée unique a décidé de transformer la Société en SAS à compter de ce même jour, sans création d'un être moral nouveau, a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société et a décidé de remplacer à compter de ce même jour la dénomination sociale « AQUITAINE SERRURERIE SARL » par « AQUITAINE SERRURERIE SAS ». L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et clôture de son exercice demeurent inchangées. Le capital reste fixé à 300 000 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions par l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions, sauf entre associés, est soumise à agrément de la collectivité des associés. Sous forme de SARL, la Société était gérée par M. Bruno DUPUY. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par la Société BRU, SASU au capital de 2 350 000 €, sise 20 rue Antoine Becquerel - 33600 PESSAC, immatriculée sous le n° RCS BORDEAUX 884 204 710, représentée par M. Bruno DUPUY, Présidente sans limitation de durée. Pour avis, la Présidente
20EJ10574



SARL COGEOF
Société d'expertise comptable
SARL au capital de 12 000 €
9 bis place Gambetta
33720 Podensac
Tel : 05 56 27 25 28 -
Fax : 05 56 27 06 03

IDEES PEINTURES
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 1000 euros
Siège social : 80 avenue de la
Libération
33700 MERIGNAC
824527410 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes de la décision de l'associé unique du 30/06/20, il résulte que :

Le siège social a été transféré à 1 Avenue Neil Armstrong - BAT C - CLEMENT ADER - CS 10076 - 33693 MERIGNAC CEDEX, à compter du 01/07/20.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

20EJ10564



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

**DOCTEUR MAIRÉ
VINCENT SELARL
SOCIÉTÉ D'EXERCICE
LIBÉRAL À
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE AU CAPITAL DE 5
000 € SIÈGE SOCIAL 73
AVENUE DE LA BOËTIE -
33160 SAINT MEDARD EN
JALLES R.C.S BORDEAUX
843.785.379**

**NOMINATION DE CO-
GÉRANT**

Aux termes d'une assemblée générale du 15 juin 2020, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant M. Louis SCOTTA, demeurant 9 rue Poquelin Molière 33000 BORDEAUX.

L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ10565

SOCIÉTÉ THERMOGAZ
SAS au capital de 12.000 €
4, impasse de Bougainville
BORDEAUX (33000)
334 413 440 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'associée unique du 23/06/2020 il a été mis fin au mandat du commissaire aux comptes :

- titulaire : FIDENT AUDIT (28 rue de la République 69002 LYON),

- suppléant : M. Franck VIGGIANI (124 rue Sully 69006 LYON).
20EJ10577



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

LACLAUECHE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue Bouquière,
2ème étage
33000 BORDEAUX
841 215 668 RCS BORDEAUX

L'AGE du 27/05/2020 a pris les décisions suivantes :

- transfert du siège social du 4 rue Bouquière - 33000 BORDEAUX au 17 rue du Hâ, Bâtiment B, appartement 208 - 33000 BORDEAUX

- modification de la dénomination « LACLAUECHE » pour devenir la société « ALBAEDER »

- démission de Monsieur Dominique ECHEVERRIA et de ses fonctions de gérant et nomination de Monsieur Arnaud ECHEVERRIA, demeurant 17 rue du Hâ - 33000 BORDEAUX, en qualité de nouveau gérant

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

20EJ10567



292 A avenue
Aristide Briand
33700 Mérignac

KING INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée
Au capital de 380.000 euros
8 chemin de la Motte
(33320) EYSINES
RCS BORDEAUX 803 958 685

Aux termes d'une assemblée générale du 7 avril 2020, il a été décidé de nommer en qualité de directeur général, pour une durée illimitée, Madame Annick KING, demeurant 8 chemin de la Motte (33320) EYSINES.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ10571

S.C.I LA PALUE
Société Civile Immobilière
Au capital de 45.734,71 euros
Siège social Lieudit La Palue,
33240-SAINT ANDRE
DE CUBZAC SIREN
353 664 352 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes du procès-verbal de l'AGE des associés en date du 3 juillet 2020, il a été décidé de :

- Transférer le siège social de la société S.C.I. La Palue du Lieudit La Palue, 33240-SAINT ANDRE DE CUBZAC au 14 rue du Broustella, 33240 CUBZAC LES PONTS et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

- De nommer Monsieur Michel Christian PERISSE demeurant 14 rue du broustella, 33240-CUBZAC LES PONTS en qualité de co-gérant pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Modification faite au RCS de Bordeaux.
20EJ10587

OLEN FINANCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 25 Bis avenue de
l'Europe Jean Monnet
33500 LIBOURNE
817 782 105 RCS LIBOURNE

**TRANSFERT SIEGE
SOCIAL**

Aux termes d'une décision en date du 2 juillet 2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 25 Bis avenue de l'Europe Jean Monnet, 33500 LIBOURNE au Lieudit "Ty Garde", Keraoues, 29820 BOHARS à compter du 15 juillet 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

20EJ10580



WEST MOTION
société par actions simplifiée
au capital de 1 200 euros
17 rue Rode, 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 821 835 543

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 1er juillet 2020, il a été décidé de transférer le siège social au 68 bis rue Malbec, 33800 BORDEAUX à compter de ce jour. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis.

20EJ10585

MGR 33

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège : 1A avenue Bernard
Moitessier 17180 PERIGNY
852271451 RCS de LA
ROCHELLE

Par décision de l'AGE du 27/05/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 2 Rue Cardinal Richaud Burotel 2 33000 BORDEAUX.

Gérant: M. REINE Mathieu 24 rue du Commandant l'Herminier 17000 LA ROCHELLE

Radiation au RCS de LA ROCHELLE et ré-immatriculation au RCS de BORDEAUX.
20EJ10578

**TERRES NEUVES
DISTRIBUTION.**

Siège : TND SARL
au capital de 500.000 €
Siège social : 13 bis rue
du Maréchal Leclerc
33130 BEGLLES
421 318 635 R.C.S. Bordeaux

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 février 2020, les associés ont décidé, à compter du 1 février 2020, de transférer le siège social à 23, chemin d'Arcins - lieudit Tanesse, 33360 LATRESNE.

Mention sera portée au RCS de TC de Bordeaux.
20EJ10586

SCI M V BUSINESS

Société Civile Immobilière au
Capital de 6.098,00 €
11 bis rue Beauguey 33360
CARIGNAN DE BORDEAUX
RCS BORDEAUX 437 511 405

**TRANSFERT DE SIEGE
ET CHANGEMENT DE
GERANT**

Aux termes du PROCES VERBAL de l'AGE du 17 juin 2020, les associés ont décidés :

- De transférer le siège social du 11 Bis rue Beauguey à CARIGNAN-DE-BORDEAUX (33360) au 5 route de Vayres à SAINT SULPICE ET CAMEYRAC (33450) à compter du 17 juin 2020.

- De Nommer Madame Marie-Aline LANGELOTTI épouse LABAT, demeurant 5 rue de Vayres à SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC, en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de Madame Véronique BILLOT épouse de Monsieur CASTERA démissionnaire à compter du 17 juin 2020.

Les articles 4 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La modification sera effectuée au RCS de BORDEAUX

Pour avis
Le notaire
20EJ10575

MESOLIA HABITAT
SA d'HLM au capital de
316 131,20 € Siège social :
16 à 20 rue Henri Expert
33082 BORDEAUX CEDEX
RCS Bordeaux n° B 469 201 552

1 – Assemblée générale ordinaire du 4 mai 2020

Renouvellement du mandat expiré d'administrateur

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de Monsieur Marc SIMON vient à expiration ce jour, décide en accord avec l'intéressé, de le renouveler pour une période de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2023 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

Nomination d'un nouvel Administrateur

Suite à la démission de Monsieur Bernard LAYAN de son mandat d'administrateur en qualité de personne physique, l'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la nomination d'un nouvel Administrateur de la Société, Monsieur Jean Michel BEDECARRAX, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2023 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2022. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants

2 – Conseil d'administration du 4 mai 2020

Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'administration

Monsieur Marc SIMON a mentionné qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat à la présidence du Conseil d'administration qu'il assure depuis 8 ans, même s'il désire poursuivre son accompagnement de la société. Le Conseil est ainsi invité à désigner son nouveau Président.

Un vote intervient et Monsieur Jean-Michel BEDECARRAX est élu à l'unanimité Président du Conseil d'administration pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2022.

3 - Changement du Représentant permanent du TOIT GIRONDIN au CA de MESOLIA

La SCP d'HLM le TOIT GIRONDIN a nommé Monsieur Bernard LAYAN en qualité de Représentant permanent au Conseil d'administration de MESOLIA en remplacement de M. Jean-Michel BEDECARRAX.

Pour avis
La direction
20EJ10601

SELARL DR LANCELEVEE

Au capital de 2 000 € porté à 275 000 €

15-35 Rue Claude Boucher -
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 790 194 310

**AUGMENTATION DE
CAPITAL**

Aux termes de l'AGE du 02/07/2020, il a été décidé l'augmentation du capital d'une somme de 273 000 € prélevé sur le compte autres réserves pour le porter à 275 000 €.

L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis, la gérance
20EJ10589

NEW WAVE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 27 Rocade de la
Dune
33680 LACANAU
801375932 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 15/06/2020, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Quentin DEGUITRE demeurant 27 Rocade de la Dune, 33680 LACANAU pour une durée illimitée à compter du 15/06/2020.

Pour avis. La Gérance
20EJ10592

**KEOLIS BORDEAUX
METROPOLE**

Société Anonyme au capital de
5 000 000 € Siège social :
12, boulevard Antoine Gautier
33000 BORDEAUX
808 227 052 RCS BORDEAUX

Suivant procès-verbal du 23/06/2020, l'assemblée générale ordinaire prend acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU.

Mention sera portée au RCS de BORDEAUX
20EJ10593

**SMURFIT KAPPA
DISTRIBUTION SERVICES
FRANCE**

Société par actions simplifiée
au capital de 68 800 Euros
Siège social : Allée des
Fougères, 33380 BIGANOS
402 885 040 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 01er Juillet 2020, l'Associé unique a :

- pris acte de la démission du mandat de Président de Monsieur Nicolas LE FEUVRE à l'issue de la présente assemblée et décide(nt) de nommer Monsieur Rémi POIRSON, demeurant 7 Allée du Rouge Gorge, 87270 COUZEIX, en remplacement de Monsieur Nicolas LE FEUVRE pour la durée du mandat restant à courir.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bordeaux.
20EJ10588



Carine SOUQUET-ROOS
Avocat
1 rue Duffour Dubergier
33000 BORDEAUX
Tél 05 47 50 06 07

**MAISON MEDICALE DE
BRANNE SCM DES
DOCTEURS GUIISO PAGET
ET JAUZION-DABOUY**
Société civile de moyens
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 6, route Puits
Artésien 33420 BRANNE
313 388 076 RCS LIBOURNE

Par acte en date des 12 mai et 2 juin 2020, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale de la société. A compter du 2 juin 2020, la société prendra la dénomination suivante : **MAISON MEDICALE DE BRANNE SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS GUIISO PAGET**,

MENTION SERA FAITE AU RCS DE LIBOURNE.
20EJ10596



Société d'Expertise Comptable
1 rue Porte des Benagues
33410 CADILLAC
Tél : 0556 626 880
sdugoua@dugouacadexpert.fr

**LA FERME DES
ITINERANTS**
EARL au capital de 7.500 €
4 Aux Tanneries
33430 BAZAS

RCS BORDEAUX 849 573 886

**AVIS D'AUGMENTATION
DE CAPITAL**

Par décision en date du 26 juin 2020, l'associé unique a pris la décision suivante à compter de cette même date :

- Augmentation de capital de 7.500 € par apports en numéraire, pour le porter de 7.500 € à 15.000 €.

Le nouveau capital social est fixé à la somme de 15.000 €. Il est divisé en 1.500 parts de 10 € chacune entièrement souscrites et libérées.

Les articles 6 à 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis et mention.
20EJ10609

**SCI DU 49 AVENUE DE
VERDUN**
Société Civile Immobilière au
capital de 15 244,09 euros
Siège social : 30 Rue de la
Bordette – 33500 LIBOURNE
RCS LIBOURNE 432 192 011

L'Assemblée Générale a, en date du 10.04.2020, décidé le remplacement du Gérant, Monsieur Michel DAULAN, décedé, pour une durée illimitée par :

Monsieur Christophe DAULAN, né le 14 avril 1991 à RABAT (Maroc), de nationalité française, demeurant à LIBOURNE (33500) – 30, rue de la Bordette.

Pour avis,
La gérance
20EJ10612

**SMURFIT KAPPA
CELLULOSE DU PIN**
Société par actions simplifiée
au capital de 45 857 826 Euros
Siège social : Allée des
Fougères 33380 BIGANOS
572 142 198 R.C.S Bordeaux

Aux termes d'une délibération en date du 1er Juillet 2020, l'Associé unique a :

- pris acte de la démission du mandat de Président de Monsieur Nicolas LE-FEUVRE à l'issue de la présente assemblée et décide de nommer Monsieur Rémi POIRSON, demeurant 7 Allée du Rouge Gorge, 87270 COUZEIX, en remplacement de Monsieur Nicolas LE FEUVRE pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de Bordeaux.
20EJ10611

SCI SAINT CHRISTOPHE
Société Civile Immobilière au
capital de 1.524,49 euros
Siège social : 30 Rue de la
Bordette – 33500 LIBOURNE
RCS LIBOURNE 393 029 566

L'Assemblée Générale a, en date du 10.04.2020, décidé le remplacement du Gérant, Monsieur Michel DAULAN, décedé, pour une durée illimitée par :

Monsieur Christophe DAULAN, né le 14 avril 1991 à RABAT (Maroc), de nationalité française, demeurant à LIBOURNE (33500) – 30, rue de la Bordette.

Pour avis,
La gérance
20EJ10613

LES RESIDENCES DE CAMILLE
SARL au capital de 1000 € Siège social :
7 Allée de Bel Air 33185 LE HAILLAN RCS
BORDEAUX 817875156

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 03/07/2020, il a été décidé de modifier la dénomination sociale qui devient : LES VILLAS OCEANES à compter du 03/07/2020 . Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ10614

**PLAINE DE GARONNE
ENERGIES**
Société par actions simplifiée
au capital de 13.000 €
Siège social: 18 Rue Thomas
Edison 33610 CANÉJAN
828 740 738 R.C.S. Bordeaux

Suivant procès-verbal en date du 16 juin 2020, le comité de direction a décidé d'augmenter le capital de 8.900.000 € pour le porter à la somme de 8.913.000 €.

En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.
Le représentant légal.
20EJ10615

FRIMECA
Société par actions simplifiée
au capital 75 000 euros
Siège social : 12 avenue de la
Pointe, 33610 CANÉJAN
378 455 802 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 29 mai 2020, L'associé unique décide de nommer à compter de ce jour, en qualité de Co-Commissaire aux Comptes Titulaire, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit (RCS Nanterre 672 006 483), demeurant 63 rue de Villiers 92208 NEUILLY SUR SEINE Cedex, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associé unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Pour Avis
20EJ10617

DS AVOCATS

11, allée de la Pacific
33800 BORDEAUX

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22/06/2020 de la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE NAUJAC, SCI au capital de 304,90 €, sise 4 Place Lucien Victor Meunier – 33000 BORDEAUX (398 881 987 RCS BORDEAUX), il a été décidé de transférer le siège social au 22, rue Emile Zola – 33000 BORDEAUX, à compter de cette date. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX. Pour avis.
20EJ10619

SCI ODYSSEE
SCI au capital de 5.000 €
Siège social : 3 RUE HOMERE,
31500 Toulouse
435 327 960 RCS de Toulouse

L'AGE du 25/06/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 2 A BLANC, 33430 Gajac, à compter du 25/06/2020. Objet social : achat d'immeuble en vue de sa location Durée : expire le 10/04/2071

Radiation au RCS de Toulouse et réimmatriculation au RCS de Bordeaux
20EJ10624

SCM DOM INFI
Société civile de moyens au
capital de 240,00 euros - siège
social 93 rue Nationale 33240
SAINT ANDRE DE CUBZAC -
RCS BORDEAUX 478 574 890

L'assemblée générale extraordinaire du 06 juillet 2020 a pris bonne note de l'intention de M. Hervé MAURIS de se retirer de la société en date du 30 juin 2020 au soir. Elle a accepté ce départ. Elle a également décidé de racheté à la valeur nominale les 5 parts sociales que possédait M. MAURIS dans le capital social et d'inscrire à son compte courant la valeur globale de 80,00 euros. L'article 7 des statuts "capital social" sera modifié en conséquence. Dépôt sera fait au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.
20EJ10625

**NOMINATION DIRECTRICE
GÉNÉRALE**

Par une AGO du 01.07.20, la SAS a associé unique VILLEMONT ARCHITECTE située 1 rue Poquelin Molière à Bordeaux (33000) enregistrée au RCS de Bordeaux 827806548, a décidé de nommer en qualité de directrice générale Mme Anne-Laure VIVION demeurant 40 rue des Menuts à Bordeaux. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
20EJ10655

COMPAR'OBSEQUES
SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 6 ALLEE DE
CURAT
33370 SALLEBOEUF
831 344 528 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de la décision du Président du 06/07/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 432 CÔTE DE MA-NOUBREY 33550 TABANAC à compter du 06/07/2020.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ10633

**IN2WINES, SAS AU
CAPITAL DE 100 000€, 21
BIS RUE MONDENARD, 33
000 BORDEAUX, 525 167
755 RCS BORDEAUX**

**MODIFICATION DU
CAPITAL**

Par délibération en date du 12 juillet 2019, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 700 000 € par incorporation des réserves.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 800 000 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ10634

E.MMO AQUITAINE
Société anonyme à Directoire et
Conseil de surveillance
au capital de 15 943 038 euros
Siège social : 12 Boulevard
Antoine Gautier
Immeuble Porte de Bordeaux
33000 BORDEAUX
377 923 300 RCS BORDEAUX

**TRANSFERT DU SIEGE
SOCIAL**

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2020, il a été décidé de transférer le siège social du 12 boulevard Antoine Gautier, Immeuble Porte de Bordeaux, 33000 BORDEAUX au 25 cours Georges Clemenceau, 33000 BORDEAUX à compter du 1er juillet 2020. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le Président
20EJ10657

CHÂTEAU DE ROUGERIE SCI au capital de 1000 € Siège social : 228 route du Port 33420 MOULON RCS LIBOURNE 883427668

Par décision des associés du 16/06/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 1000 à 1401000 € à compter du 16/06/2020 . Modification au RCS de LIBOURNE.
20EJ10665

SCI AU-JU
SCI au capital de 100 €
143 Bis avenue de Noes
33600 Pessac
RCS Bordeaux 490 975 331

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 02-06-2020, il a été décidé de :

- nommé M. Julien Pierreisnard demeurant 143 Bis avenue de Noes 33600 Pessac en qualité de gérant en remplacement de M. Jean Pierreisnard.

Pour avis
20EJ10659

ERWIN & ASSOCIES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14 Quai Louis
XVIII
33000 BORDEAUX
843.903.576 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 22 JUIN 2020, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social du 14 Quai Louis XVIII, 33000 BORDEAUX au 83 Boulevard Pierre 1er, 33110 LE BOUSCAT à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance
20EJ10661

AMELIA CANTA
SARL au capital de 350 000 €
Siège social : Le Chatelet
33330 Saint-Emilion
348 034 711 RCS Libourne

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 19 juin 2020,

L'objet social a été modifié notamment comme suit : « L'acquisition, l'administration et la gestion par location et notamment par location saisonnière de tous biens immobiliers détenus par la société » ,

Le siège social de la société a été transféré à compter de ce jour, à Place du Marché 33330 Saint-Emilion.

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.
20EJ10664

LOVELY MÔMES
SASU au capital de 1 000 €
Siège : 3 rue de Rosny
33200 Bordeaux
839 145 208 RCS Bordeaux

Par PV du 27/02/2020, l'associée unique a décidé la transformation de la société en EURL à compter du 01/04/2020, sans création d'un être moral nouveau et mis fin à la fonction de Présidente de Mme Caroline BAROCHE-MOREL, en conséquence Mme Caroline BAROCHE-MOREL, 3 rue de Rosny 33200 Bordeaux a été nommée Gérante.
20EJ10658

MARTIN BAIGNEUR EURL au capital de 7000 € Siège social : 41, rue du Petit Parc Appt 337 33200 BORDEAUX RCS BORDEAUX 838406254

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 2, Blazy 33430 BIRAC à compter du 09/07/2020. Modification au RCS de BORDEAUX.
20EJ10666

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES ÉTABLISSEMENTS J. VEYNAT

Société anonyme à Directoire et
Conseil de surveillance
au capital de 3 086 538,45 euros
Siège social :
62 avenue de Branne
33370 TRESSES
301 351 722 RCS BORDEAUX

Aux termes du PV de L'AGOA du 30
06 2020, le Commissaire aux comptes ti-
tulaire, M. J.L. BERBION, 6 avenue de
l'Europe - 33174 GRADIGNAN CEDEX est
remplacé par le cabinet S.A.E.C. LA-
LANDE ET ASSOCIÉS, 3 rue des Bouche-
ries - 17130 MONTENDRE,

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX

Pour avis,
20EJ10667

FININVESTIMMO SAS au capital va-
riable € - 40 rue Emile Zola 33000 Bor-
deaux - RCS Bordeaux 522944263

Par décisions du 22 juin 2020, l'associé
unique a pris acte de la démission de
Monsieur Antonio Graça de ses fonctions
de Président et de la société France Actifs
Sélection de ses fonctions de directeur
général. La société France Actifs Sélec-
tion, SAS au capital de 50 000 euros, 40
rue Emile Zola 33000 Bordeaux, RCS
Bordeaux 504 464 470, représentée par
Monsieur Alexandre Odier, a été nommée
en qualité de président pour une durée
indéterminée. Dépôt au RCS de Bordeaux.
20EJ10677



81 rue Hoche 33200 Bordeaux

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une AGE en date du
26.06.2020 de la société PRO-INVEST,
SCI au capital de 1 000 € dont le siège est
à L'ISLE D'ESPAGNAC (16340), 65 Ave-
nue Maryse Bastié, immatriculée au RCS
de BORDEAUX sous le n°439 765 801,
les associés ont décidé la transformation
de la Société en société par actions sim-
plifiée à compter du même jour, sans
création d'un être moral nouveau et a
adopté le texte des statuts qui régiront
désormais la Société.

La dénomination de la Société, son
siège, sa durée et les dates d'ouverture et
de clôture de son exercice social de-
meurent inchangées. Le capital social
reste fixé à la somme de 1 000 €. L'objet
social de la société a été redéfini sans
changement d'activité.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Monsieur Laurent CISNEROS, gérant,
a cessé ses fonctions du fait de la trans-
formation de la Société. Sous sa nouvelle
forme de société par actions simplifiée, la
Société est dirigée par la Société
GROUPE CISNEROS, SARL au capital de
27 513 400 € dont le siège est à CANEJAN
(33610), 12 Chemin du 20 août 1949,
immatriculée au RCS de BORDEAUX
sous le n°884 881 657, en qualité de
Président.

Les actions sont librement cessibles
entre associés. Toutefois, les actions ne
peuvent être cédées, à titre onéreux ou
gratuit, à toutes personnes étrangères à
la Société qu'avec le consentement de la
majorité des associés représentant au
moins les trois quarts du capital social,
cette majorité étant déterminée compte
tenu de la personne et des actions de
l'associé cédant.

Pour avis
Le Président
20EJ10670



SCI JUFRANI
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 A Allée de
l'Hôpital
33260 LA TESTE DE BUCH
823 588 330 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 02/01/2020 a décidé, de
transférer le siège social du 12 A Allée de
l'Hôpital, 33260 LA TESTE DE BUCH au
48 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
33120 ARCAÇON, et de modifier en
conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du
Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance
20EJ10669

ACTULOG
SARL au capital de 10 020 €
Siège social : 34 RUE GENESTA
33200 BORDEAUX
452 744 659 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale
extraordinaire du 25/06/2020, il a été dé-
cidé d'augmenter le capital social d'une
somme de 39 980 € pour le porter de 10
020 € à 50 000 € par une augmentation
par incorporation de réserves à compter
du 25/06/2020.

L'article 7 et 8 des statuts a été modifié
en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.
20EJ10671

COPERLAB SARL au capital de
10000 € Siège social : 14 PLACE ARIS-
TIDE BRIAND 33190 LA RÉOLE RCS
BORDEAUX 877977181

Par décision de l'Assemblée Générale
Extraordinaire du 26/06/2020, il a été
décidé de transférer le siège social au 10
Lieu-Dit Lameth 33190 LOUBENS à
compter du 01/07/2020. Modification au
RCS de BORDEAUX.
20EJ10673

TASTE AND TRAVEL
Taste and Travel
SAS au capital de 15 000 €
Siège social : 20, cours Dupré
Saint Maur A-402
33300 BORDEAUX
821 940 798 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale du
06/07/2020, il a été décidé de modifier
l'objet social comme suit à compter du
13/07/2020 :

Réceptions, organisation de visites,
événements, formations, traductions.
Agence de voyage, service guide, sémi-
naires. Activité de transport de personne
en Voiture de Transport avec Chauffeur
(VTC). Transports publics routiers de
voyageurs en sous-traitance et opérations
de tourisme réceptif en France.

L'article 2 des statuts a été modifié en
conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.
20EJ10683

SCM KINÉ DU CHAI
SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS
Au capital de 150 euros
Siège social :
2 rue du bussaguet,
zone d'activité du Taillan
33320 LE TAILLAN MEDOC
RCS BORDEAUX 877 582 981

Aux termes d'une Assemblée Générale
Extraordinaire en date du 8 juin 2020, les
associés de la SCM BEAUME SEURIN,
Société Civile de Moyens au capital de
100 euros divisé en 100 parts de 1 euro
de nominal chacune, dont le siège social
est 2 rue du bussaguet, zone d'activité du
Taillan 33320 LE TAILLAN MEDOC ont
décidé :

- d'augmenter le capital de la société
de 50 euros, pour le porter de 100 euros
à la somme de 150 euros, par voie de
création de 50 parts sociales nouvelles de
1 euro de nominal chacune, numérotées
de 101 à 150 entièrement souscrites et
libérées ;

- de nommer Monsieur Antoine DERE-
COURT, né le 08 juin 1983 à Seclin de-
meurant, 23 rue de la vieille maison 33320
LE TAILLAN MEDOC, en qualité de nou-
veau Gérant, à compter de cette date ;

- de modifier la dénomination sociale
qui sera désormais Kiné du Chai.

Pour Avis,
20EJ10684

DOMOFRANCE
SA d'HLM au capital de
41 877 663,66 €
Siège social : 110 Avenue de la
Jallere Quartier du Lac
33042 BORDEAUX
458 204 963 RCS BORDEAUX

Suivant Procès-verbal de l'AGM du
04/06/2020, l'Assemblée Générale a
constaté la réalisation définitive des aug-
mentations successives de capital d'un
montant de 2 425 001,04 € et 101
500,20 €, pour le porter à 44 404 164,90 €
par émission de 1 651 308 actions nou-
velles de 1,53 € chacune.

Les statuts ont modifié en consé-
quence.

Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX.
20EJ10690

« **TECHNO'START** » Société par ac-
tions simplifiée Au capital de 1.180.000
euros 25 rue Marcel Issartier 33702 ME-
RIGNANX CEDEX 533 844 353 R.C.S.
BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal en date
du 23 juin 2020, l'assemblée générale
décide de nommer M. Arnaud BAZIRE,
demeurant 33 rue George Sand 75016
PARIS, en qualité de Président, en rem-
placement de M. Grégoire MAËS, démis-
sionnaire, pour la durée jusqu'à l'assem-
blée générale devant statuer sur les
comptes de l'exercice clos le 31.12.2020.
Mention sera faite au RCS de BOR-
DEAUX. Pour Avis, Le Président
20EJ10696

SARL MAJUJU
au capital de 7 500 euros
Siège social :
12 allée Pierre Ortal
33680 LACANAU
481162568 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes d'une délibération en date
du 29/06/2020, l'AGE a décidé d'étendre
l'objet social à l'activité de l'exploitation de
bar de nuit à compter de jour et de modi-
fier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis. La Gérance
20EJ10701

DESTINATION
SAS au capital de 990 000 €
Siège : 5-11, rue Yves Glotin -
33300 BORDEAUX
425 039 617 RCS BORDEAUX

Par acte du 30/06/2020, l'associée
unique a pris acte de la démission de M.
Abdelaziz SALAH de ses fonctions de
Président, et a nommé en remplacement
M. Renaud CHAMONAL, 55 rue des
Agueducs - 69005 LYON à compter du
01/07/2020
20EJ10703



MAISON JUDE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 10 000 euros
Siège social : 15 cité Conrad,
Appartement B13
Résidence Trendy Chartrons,
33300 BORDEAUX
847 489 143 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 16/06/2020, l'associé
unique a décidé une augmentation du
capital social de 9 000 € par apports en
numéraire, ce qui entraîne la publication
des mentions suivantes : Ancienne men-
tion : Capital social : 1 000 € Nouvelle
mention : Capital social : 10 000 €
20EJ10711

DOUBLE XL
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 060 000 euros
Siège social : 21 rue Jean Perrin
33600 Pessac
508 154 754 RCS BORDEAUX

NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTE

Aux termes d'une délibération en date
du 23 juin 2020 l'Assemblée Générale
Ordinaire a nommé : SA SAGEC domici-
liée 3 rue Pierre et Marie Curie- Parc de
Chavailles - 33525 Bruges Cedex en
qualité de Commissaire aux Comptes ti-
tulaire pour un mandat de six exercices, soit
jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assem-
blée Générale Ordinaire des associés
appelée à statuer sur les comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Pour avis
La Gérance
20EJ10714

AQUI INVEST
S.A.S.U au capital
de 7.500.000 € - 11 rue des
gamins 33800 Bordeaux
528 036 122 RCS Bordeaux

Suivant décision du 6 11 2020 et
conformément à l'art L225-248 Code com.
il a été décidé de ne pas dissoudre la
Société.
20EJ10729

**SELARL FERES-MASSOL
DORE-ONROZAT – COMBEDAZOU**
546 Boulevard Hubert Gouze
BP 70381 – 82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. 05.63.63.36.79
Fax. 05.63.93.59.58
Courriel : contact@fmdoc.fr

S.C.I. 2P2M
**Société civile immobilière au
capital social de 600 €**
155 Rue Pelleport
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 483 732 319

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 juin 2020, il résulte que :

Le siège social a été transféré au 44 rue Jean Doumerc 82000 MONTAUBAN, à compter du 15 juin 2020.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX et de MONTAUBAN.


Pour avis,
20EJ10720

DOMOFRANCE
**Société anonyme HLM au
capital de 44 404 164,90 euros**
Siège social :
110 avenue de la Jallière
33042 Bordeaux Cedex
458 204 963 R.C.S. Bordeaux

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2020, la SA d'HLM DOMOFRANCE a nommé la Région Nouvelle Aquitaine, sise Hôtel de Région, 14 rue François de Sourdis, à BORDEAUX (33) en qualité d'Administrateur pour un mandat de 3 ans en remplacement de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de Bordeaux.
20EJ10724

 **SARL Assistance Audit Bilan**
Experts Comptables
Commissaire aux Comptes
Jean-Louis FILTEAU
Claude NOÏROT
aab_stmedard@cabinet-aab.fr

SARLU ABIMMO
au capital de 5 000.00 €
**Siège social : 47 Rue de
Gueynard**
33240 GAURIAGUET
RCS DE BX 880 469 531

ADJONCTION D'ACTIVITE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 JUILLET 2020, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la société.

Ancienne mention : Gestion Immobilière

En conséquence l'article 2 des statuts a été modifié comme suit,

Nouvelle mention : Gestion immobilière, Marchand de biens, promotion immobilière

Pour avis,
20EJ10738

Technocité – Bâtiment Astria -
CS 88528 - 64185 BAYONNE CEDEX

En date du 9 mars 2020, les associés de la société **SCI NGP**, SCI au capital de 100 euros dont le siège social est à LANDIRAS (33720), 4 Les Coudannes Sud, RCS BORDEAUX 850 449 562 ont décidé la nomination de Monsieur Nicolas PIEDFERT demeurant à TOULENNE (33210) 8 rue du Château d'Eau, en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

Pour Avis,
20EJ10734

MIDI ATLANTIQUE
**Société à responsabilité limitée
au capital de 3 500 000 euros**
**Siège social : 30 Avenue des
martyrs de la libération**
33700 MERIGNAC
825 163 413 RCS BORDEAUX

NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Par décision en date du 31/12/2019, l'associé unique a décidé de nommer :

- La société EXCO ECAF, 174 avenue du Truc BP 60275 – 33 697 MERIGNAC CEDEX en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

La durée des fonctions des Commissaires aux comptes, qui est de six exercices, expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2025.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis,
20EJ10737

 **Delt**
Avocats

SIBE HOLDING
**Société par actions simplifiée
unipersonnelle**
Au capital de 1 000 euros
**Siège social : 25 avenue de
Berlincan 33160 SAINT
MEDARD EN JALLES**
RCS BORDEAUX 850 416 900

Aux termes d'une décision en date du 20/06/2020, l'Associé unique de la Société SIBE HOLDING a, au vu du rapport du Cabinet DB3C Audit, Commissaire aux apports désigné, décidé :

- l'augmentation de capital d'une somme de 105 000 euros par voie d'apports en nature, et modifié en conséquence les statuts rendant obligatoires les mentions suivantes :

Ancien capital : MILLE EUROS (1.000,00 €) ;

Nouveau capital : CENT SIX MILLE EUROS (106.000,00 €).

Pour avis, la Présidence
20EJ10742

JAHYIS
**Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros**
**Siège social : Centre
Commercial NETTO**
65 Chemin de Bois Millon
33240 ST ANDRE DE CUBZAC
491534665 RCS BORDEAUX

AVIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19/03/2020 a décidé de transférer le siège social du Centre Commercial NETTO, 65 Chemin de Bois Millon, 33240 ST ANDRE DE CUBZAC au 97 rue des Nasses 40600 Biscarosse à compter du 01/04/2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS. Le Président
20EJ10741



C.E.C.S.O. SAS
Immeuble AALTA
1 rue Louis Lagorgette,
angle rue Camille Pelletan
33150 CENON
Tél. 05.57.57.05.20

A.M. CARROSSERIE
**Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 Euros**
Siège social : 4 Impasse du Fief
33460 SOUSSAN
R.C.S BORDEAUX 883 979 296

Aux termes d'une décision en date du 6 juillet 2020, l'associé unique Président a décidé de transférer le siège social de SOUSSAN (33460) 4 impasse du Fief à EYSINES (33320) 10 rue de la Gravette avec effet rétroactif au 26 juin 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Président
20EJ10725



Domaine de Pelus
11 rue Archimède
33692 Mérignac Cedex
05 56 42 43 44
Kpmg.fr

LA ROUTE
**Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 euros
porté à 274 196 euros**
**Siège social : Rue Charles
Nungesser**
Zone industrielle
33290 BLANQUEFORT
775 582 935 RCS BORDEAUX

AUGMENTATION DE CAPITAL

Il résulte : Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2019 et du procès-verbal des décisions du Président du 29 juin 2020, que le capital social a été augmenté de 24 196 euros par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, par application des dispositions des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 250 000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 274 196 euros. LE PRESIDENT
20EJ10751

DEDICAR
**Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros**
**Siège social : 105 avenue des
Frères Robinson**
Capeyron - 33700 MERIGNAC
444 777 056 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 30 juin 2020, il a été décidé de nommer Monsieur Jean-Michel MONTBOISSE, demeurant à PUGNAC (33710) – 151 chemin de la Grosse Pierre, en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Manuel GONÇALVES, Président démissionnaire.

Pour avis,
Le Président
20EJ10759

SOCIETE REY SADIVA
**Forme sociale : Société à
responsabilité limitée**
Au capital de 212.865 euros
Siège social : 8 rue Grousset
33130 BEGLES
RCS BORDEAUX : 458.204.161

Suivant Procès-Verbal de l'AGE du 28/06/2020, et suivant les actes reçus par Maître Stéphane YAIGRE, Notaire soussigné membre de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES, société à responsabilité limitée titulaire d'un Office Notarial » ayant son siège à BORDEAUX (Gironde), 14 rue de Grassi, le 31/07/2019, il a été décidé :

- compléter l'objet social de la société et ainsi rajouter à l'Article 3 des statuts la notion de : « L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. - La location, la prise à bail, l'achat, la revente de biens mobiliers ou immobiliers, terrains nus constructibles ou non, agricoles, viticoles, industriels, - Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

L'article 3 des statuts a été complété en conséquence, le reste des statuts restant inchangé.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX

Pour Avis.
Me. S. YAIGRE
20EJ10755

DORLAC ELECTRICITE
SARL au capital de 5.000 €
97 route de Barreau
**33160 SAINT-AUBIN-DE-
MEDOC**
RCS BORDEAUX 538 531 138

TRANSFERT DU SIÈGE

L'associé unique a été décidé de transférer le siège social au 97 route de Barreau 33160 SAINT-AUBIN-DE-MEDOC à compter du 1er Juin 2020.

L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ10756

Pour avis.



Société d'Avocats
33, rue Raymond Poincaré
33110 LE BOUSCAT
05 56 02 89 90

SELARL C.D.B.N
Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée de
Chirurgiens-Dentistes
Au capital de 196 540,30 euros
Siège social : 1 Rue Claude
Boucher
33300 Bordeaux
523 192 094 R.C.S. Bordeaux

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'un acte unanime des associés en date du 7 juillet 2020, Mme Kelly Augereau a démissionné de ses fonctions de co-gérante à effet rétroactif au 27 juin 2020. L'article 1.7 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis.
20EJ10758



Société d'Expertise Comptable
ANDERNOS - LACANAU - LEGE CAP
FERRET - PARENTIS - SALLES
www.erecapluriel.fr

CAP COULEURS BASSIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 3 allée Eric Satie
33138 LANTON
837 648 864 RCS BORDEAUX

Le 15 juin 2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
20EJ10754

DEESSE HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 500 €
Siège : Bâtiment Aubépine-Appt
26 33600 PESSAC
850746025 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 12/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 7 Rue DES PETUNIAS Appartement 2457 33600 PESSAC. Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ10765

SELAS SED LEX
SELAS au capital de 4000 €
163 Rue Roustaing
33400 TALENCE
RCS Bordeaux 799 387 378

AVIS DE MODIFICATION

L'associé unique a décidé en date du 15 mai 2020 de transférer à compter du 15 mai 2020 le siège social qui était au 163 Rue Roustaing 33400 Talence à l'adresse suivante 20 rue d'Alzon, 33000 Bordeaux.

L'article 5 des statuts de la société a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux.

Gabriel NOUPOYO

20EJ10760



CABINET CHASSAGNE
2 rue Emmanuel Roy
33420 BRANNE
branne@cabinet-chassagne.com
05 57 55 51 70

VITIEPERT
SARL au capital de 8 000 €
Siège : 4 avenue de Bordeaux -
33850 LEOGNAN
430448217 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Par décision de l'AGE du 01.06.2020, il a été décidé de :

- prendre acte du départ du gérant José MAGALHAES, démissionnaire à compter rétroactivement du 01.05.2020

- nommer gérants Benjamin BANTON 124 rue Amédée Saint Germain - 33800 BORDEAUX et Sophie CALDIER 1 Lamour - 33350 LES SALLES DE CASTILLON à compter rétroactivement du 01.03.2020.

Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ10762

GIRONDE HAUT DEBIT
Société Anonyme
au capital de 7 720 000 €
Siège social : 23 parvis des
Chartrons
33000 Bordeaux
500 419 593 RCS Bordeaux

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 26 juin 2020 :

il a été décidé de ne pas renouveler le cabinet SALUSTRO REYDEL SA, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis, Le représentant légal
20EJ10799

AQUITAINE SERVICES
FUNERAIRES
SARL AU CAPITAL
DE 22 000 EUROS
Siège social ZA DE TRESSSES
RD 936 - 33370 TRESSSES
507 973 881 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal en date du 01/07/2020, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de cogérant Monsieur Jean-François DUMOISSAUD demeurant 20 bis rue de Caudéran - 33000 BORDEAUX, à compter du 01/07/2020, pour une durée illimitée.

Pour avis.
La Gérance.
20EJ10767

SCEA DU CHATEAU
PERENNE
Société civile d'exploitation
agricole au capital
de 15.010.000 euros
Siège social : D737 - 33390
Saint-Genès-de-Blaye
RCS Libourne 834 465 106

Par décisions en date du 22/06/2020, les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la somme de 500.000 euros. Le capital social a ainsi été porté de 15.010.000 euros à 15.510.000 euros. Les statuts ont été mis à jour. Pour avis.
20EJ10772

SCM DOM INFI
société civile de moyens au
capital de 160,00 euros
siège social 93 rue Nationale
33240 SAINT ANDRE DE
CUBZAC
RCS BORDEAUX 478 574 890

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 07 juillet 2020 il a été décidé d'agréer Mme Isabelle RICHARD demeurant 5 rue des Moulins à vent 33240 ST LAURENT D'ARCE comme nouvelle associée avec effet au 01/07/2020, d'augmenter le capital avec un droit préférentiel de souscription en émettant en sa faveur 9 parts sociales nouvelles immédiatement libérée à la valeur nominale de 16,00 euros portant ainsi le capital à 304,00 euros, et de la nommer co-gérante avec effet au 01/07/2020. Les articles 7 et 17 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt sera fait au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.
20EJ10773



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagniefiduciaire.com

B DEVELOPPEMENT
SERVICE - B.D.S
Société à responsabilité limitée
transformée en société par
actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 43 Rue Mondon
33110 LE BOUSCAT
537 667 305 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 24 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Son objet a été étendu à l'activité d'entreprise générale du bâtiment. Son siège a été transféré au 275 Route de Virsac 33240 ST ANDRE DE CUBZAC. Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. Monsieur Damien BRANCHE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Damien BRANCHE demeurant 43 rue Mondon 33110 LE BOUSCAT
20EJ10783

CEPB
SAS au capital de 1.614.556,22 €
Siège social : 31 rue Thomas
Edison CS 60072
33610 CANEJAN
504 726 548 RCS BORDEAUX

Suivant Décisions du 26/06/2020, l'Associée Unique a décidé de ne pas renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes suppléant, la Société CBA. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
20EJ10792



ALTA CONSEILS
36 Rue Vital CARLES
33000 BORDEAUX

G.R.C
SARL au capital de 6 627 500 €
Château BEL-AIR - 73 Chemin
du Bécut - 33360 QUINSAC
RCS BORDEAUX 535.021.976

AVIS MODIFICATIF

Par décision en date du 30/06/2020, les associés ont nommé à compter du même jour, pour une durée de 6 exercices à compter de l'exercice en cours, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice social clos le 31/07/2025, en qualité de co-commissaires aux comptes titulaires :

- La société PwC Entrepreneurs Commissariat aux comptes, domiciliée 63, Rue de Villiers - 92200 NEUILLY sur SEINE, R.C.S NANTERRE 811.599.406,

- La société AKUITEO Expertise SAS, domiciliée 70, Rue Alexis Capelle - 33110 LE BOUSCAT, R.C.S BORDEAUX 882.607.765.

20EJ10798

ZEBRE AMENAGEMENT
SERVICE
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège : 129 Avenue du Docteur
Nancel 33600 PESSAC
851990309 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGE du 12/06/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 7 Rue DES PETUNIAS Appt 2457 33600 PESSAC. Mention au RCS de BORDEAUX.
20EJ10790



SELARL MEYSSAN & ASSOCIES,
titulaire d'un office notarial à
BORDEAUX (Gironde),
44-50, Boulevard George V.

* Aux termes d'une délibération en assemblée générale en date du 28 mai 2020 : La société civile dénommée "LE DENTU FRERES" dont le siège est à LE BOUSCAT(3310), 149 avenue de Tivoli au capital de SEPT CENT SOIXANTE-DEUX EUROS ET VINGT-CINQ CENTIMES (762,25 EUR), identifiée sous le numéro SIREN411 319 551 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Activités principales : acquisition, location, gestion.

Durée : 50 ans.

A décidé :

- de la modification de la dénomination sociale de « LEDENTU FRERES » à « LEDENTU FAMILY »

- du transfert de son siège social de LE BOUSCAT (33110), 149 avenue de Tivoli, à GRADIGNAN (33170), 3 square de Cazeaux.

*Aux termes d'une cession de parts de ladite société entre Monsieur Frédéric LEDENTU, cédant, et Monsieur Olivier LEDENTU et Madame Aline LEDENTU, cessionnaires, suivant acte reçu par Maître DUVERGE-MEYSSAN, notaire à BORDEAUX, en date du 30 avril 2020, Monsieur Frédéric LEDENTU a déclaré expressément démissionner de ses fonctions de gérant.

Le gérant de la société est désormais uniquement Monsieur Olivier LEDENTU. En conséquence, les mentions des statuts antérieurement publiées et relatives à la dénomination sociale et au siège social ont été modifiées.

POUR AVIS ET MENTION

Maître Pierre Jean MEYSSAN
20EJ10791

UNIVERSCORE, SAS au capital de 1000€. Siège social: 34 rue victor hugo 33480 Castelnau de médoc. 833 760 218 RCS BORDEAUX. Le 11/06/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Nicolas LHOMOND, 6 rue de Tivoli 33480 Castelnau de médoc et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ08913



Cabinet d'expertise comptable
BILAN POSITIF
Bordeaux - 05 56 52 73 57
www.bilanpositif.com

AMELIE STURBOIS SARL, capital 1€, 97B rue Mouneyra 33000 Bordeaux, RCS Bordeaux 799 079 389

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du PV d'AG du 01/01/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société AMELIE STURBOIS COIFFURE. Liquidateur nommé: Mme. STURBOIS Amélie, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation: 465 route Duperé 40380 POYARTIN. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Bordeaux. Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis

20EJ09216

RC CONSTRUCTION, EURL au capital de 1000€. Siège social: app 6 rés Les Jardins du Bourg 33121 Carcans. 847707080 RCS BORDEAUX. Le 31/12/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Christian RITTLING, 10 route de Bordeaux 33121 CARCANS et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de BORDEAUX.

20EJ09335

LW

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 5 000 euros Siège social : 14 rue Maryse Hilsz 33290 BLANQUEFORT (Gironde) 507 704 542 RCS BORDEAUX

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 30/06/2020 la dissolution anticipée de la société à compter du 30/06/2020 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. A été nommé comme liquidateur : M. William LALANNE, demeurant à BLANQUEFORT (Gironde) 14 rue Maryse Hilsz, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à BLANQUEFORT (Gironde) 14 rue Maryse Hilsz. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis,

20EJ10356



COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagniefiduciaire.com

DEMAIN DIX HEURES
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 55 000 euros
Siège social et de liquidation : 118 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX 813 572 369 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une délibération en date du 16 décembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Edwards ROMAN D'AMAT, demeurant 118 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 118 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

20EJ09959

GMTT
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 300 euros
Siège : 42 rue tauzia, 33800 BORDEAUX
Siège de liquidation : 3 rue Brascassat, Res. Les Treuils, Bat C 33800 BORDEAUX 824 650 709 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 09 juin 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Nabih MESSAOUDI, demeurant 3 rue Brascassat, Res. Les Treuils, Bat C 33800 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 rue Brascassat, Res. Les Treuils, Bat C 33800 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

20EJ10185

SARL DGAE SARL au capital de 200 €
Siège social : 5 ALLEE DE TOURNY
33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX
830456307

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/03/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/03/2020, il a été nommé liquidateur(s) Mme CARRASCO FLORENCE demeurant 1 LOTISSEMENT LA PRAIRIE 33290 LE PIAN-MÉDOC et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Par décision AGE du 20/06/2020, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme CARRASCO FLORENCE demeurant 1 LOTISSEMENT LA PRAIRIE 33290 LE PIAN-MÉDOC pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 20/06/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX.

20EJ10234

SCI HERRE LACHAIZE
Société Civile au capital de 303 999,96 euros
Siège social et siège de liquidation : 53 rue de la Croix de Monjous, 33170 GRADIGNAN 422.225.888 RCS BORDEAUX

Le 31 décembre 2019 les associés ont unanimement décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Bruno PETITIMBERT, demeurant 12 Lieudit Vincent 33126 SAINT AIGNAN, pour toute la durée de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 53 rue de la Croix de Monjous 33170 GRADIGNAN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis - Le Liquidateur
20EJ10262

COMPAGNIE FIDUCIAIRE
Société d'Expertise comptable et
de Commissariat aux comptes
www.compagniefiduciaire.com

SOCIETE CIVILE G3
Société civile en liquidation
Au capital de 30 489,80 euros
Siège social et de liquidation : Lieu-dit le Bouscau 33560 SAINT EULALIE 322 592 106 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 mai 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Louis GUILLOT, demeurant Domaine de la Garenne 33370 YVRAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Lieu-dit le Bouscau 33560 SAINT EULALIE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

20EJ10302



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

TIPWINE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 000 €uros
Siège social : 32 rue de Bernescut 33240 CUBZAC-LES-PONTS RCS BORDEAUX 842 752 735

OUVERTURE DISSOLUTION

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2020, les associés ont ouvert la liquidation de la Société et ce, à compter du 30 juin 2020. Monsieur Francis LERMINIAUX et Madame Camille CHOQUET ont démissionné de leurs fonctions de cogérant à compter du 30 juin 2020.

Monsieur Francis LERMINIAUX demeurant au 22, avenue Albert 1er à BINCHE (Belgique) et Madame Camille CHOQUET demeurant au 32, rue de Bernescut - 33240 CUBZAC-LES-PONTS ont été nommés liquidateurs, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé au 32, rue de Bernescut - 33240 CUBZAC-LES-PONTS.

Pour inscription modificative auprès du RCS BORDEAUX

Pour avis,
20EJ10263

DOGTHEA
Société par actions simplifiée au capital de 7.700 Euros
Siège social : 9, rue Vincent Van Gogh - 33520 BRUGES RCS BORDEAUX 439 996 158

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibérations du 7 mai 2020, l'assemblée générale des actionnaires a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable.

Elle nomme Madame Rose Marie MARSAN née DONGAIS demeurant 9, rue Vincent Van Gogh 33520 BRUGES aux fonctions de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 9, rue Vincent Van Gogh à BRUGES

Pour avis, le liquidateur
20EJ10283

XT BOIS SARL au capital de 1.500,00 €. Siège social : 52 bis rue anne frank 33300 BORDEAUX. RCS 498 045 707 BORDEAUX.

Le Gérant, en date du 20/06/2020, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2020, nommé liquidateur M DUS-SARPS thierry, 52 bis rue anne frank 33300 BORDEAUX et fixé le siège de la liquidation au siège social.

Le Gérant, en date du 30/06/2020, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 30/06/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX.

20EJ09795

SOCIÉTÉ DE TERRASSEMENTS ET DE TRANSPORTS

**Société à Responsabilité
Limitée en liquidation**
Au capital de 9 000 euros
Siège : 29 Impasse de l'ancien
lavoir, 33450 IZON
Siège de liquidation : 29
Impasse de l'ancien lavoir,
33450 IZON
492424270 RCS LIBOURNE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Jennifer QUESNEVILLE, demeurant 29 Impasse de l'ancien lavoir, 33450 IZON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 29 Impasse de l'ancien lavoir, 33450 IZON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ10337

Aux termes d'une assemblée générale en date du 7 juin 2020 annexée à un acte reçu par Me Julia MARTINS, Notaire à BORDEAUX, le 22 juin 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société civile dénommée "MARIEZ & CO" à compter du 7 juin 2020 et de sa mise en liquidation. Monsieur Régis Roger SERGE MARIEZ, demeurant à GRADIGNAN (33170), Résidence Gazaillan, 10 rue des Acacias, Bâtiment E et Madame Cornélia Natasha CONRAD, demeurant à PESSAC (33600), 18 rue Camponac, exerceront les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, dont mention sera faite au RCS.

20EJ10380

SARL MONTESQUIEU RESTAURATION SARL au capital de 7622,45 € Siège social : 14 rue Montméjean 33100 BORDEAUX RCS BORDEAUX B41067301

Par décision de l'associé Unique du 19/06/2020, la société sarl restil SARL, au capital de 7622,45 € située au 14 rue montmejean 33100 BORDEAUX et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro b41019504, associé unique de la société a décidé la dissolution sans liquidation de cette dernière à compter du 19/06/2020, entraînant la transmission universelle de son patrimoine, conformément aux termes de l'article 1844-5 al. 3 du Code civil. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Pour avis

20EJ10416


ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 29 JUIN 2020, l'associé unique de la société WATTABOX société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, dont le siège social est 7 Rue de Mireport 33310 LORMONT, immatriculée 825 172 943 RCS BORDEAUX a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Frank DEYCARD, demeurant 7 Rue de Mireport 33310 LORMONT, gérant et associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 7 Rue de Mireport 33310 LORMONT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, le liquidateur.

20EJ10396



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

REALIS'BOIS
**Société à Responsabilité
Limitée à associé unique au
capital de 2 000 € euros**
Siège social : 76, route du Lac
Vert
33620 LARUSCADE
RCS LIBOURNE 804 862 365

OUVERTURE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2020, les associés ont également ouvert la liquidation de la Société et ce, à compter du 30 juin 2020.

Monsieur William ROSSIGNOL demeurant au 76, route du Lac Vert - 33620 LARUSCADE a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de liquidation est fixé au 76, route du Lac Vert - 33620 LARUSCADE.

Pour inscription modificative auprès du RCS LIBOURNE.

Pour avis,
20EJ10535

DNM EUROL au capital de 5000 € Siège social : 19 rue des panicauts 33138 LAN-TON RCS BORDEAUX 534792510 Par décision de la gérance du 02/06/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/08/2020, il a été nommé liquidateur(s) M martial david demeurant au 18 avenue de la chénaie appartement 35 33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ10483

MEDICORNON
SCM au capital de 228.67 €
98 Route de Léognan
33140 Villenave d'Ornon
RCS Bordeaux 380 517 110

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 26/06/2020 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et ont nommé Liquidateur M. Jacques CASTAINGS, demeurant au 19 rue du Général Percin 33400 Talence, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

20EJ10408

CASH ALLO
SARL au Capital de 5 000€
22 rue de la Libération,
33150 Cenon
RCS de Bordeaux : 510 467 665

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 avril 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société CASH ALLO.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur M. BLANC Dominique, demeurant au 6 Le Guspit, 33420 Branne, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 22 rue de la Libération, 33150 Cenon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

20EJ10543



LDA
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par décision du 11/06/2020, les associées de la Société **QDO EUROPE, SAS**, capital : 9.000 €, siège: BORDEAUX (33200) - 15 Rue Roger Ducasse, RCS Bordeaux 832 139 968, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation.

La Société BELHARRA, Société civile au capital de 2.010.000 Euros, dont le siège social est situé à BORDEAUX (33200) - 46 Rue de la Paix et immatriculée au registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 479 707 739, représentée par M. Nicolas ROQUE, a été nommée comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à BORDEAUX (33200) - 15 Rue Roger Ducasse où seront notifiés les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué en annexe au RCS de Bordeaux.

20EJ10557



Société d'Expertise Comptable
Pessac
www.erecapluriel.fr

SNC PHARMACIE AJOT- L'APPARTIEN

**Société en nom collectif en
liquidation**
Au capital de 7 700 euros
Siège social et de liquidation :
11 Rue des Navarries, 33380
Mios
418839866 RCS Bordeaux

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1.07.2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidatrices, Madame Nathalie AJOT, demeurant 6 Allée des Bidaus, 33 830 Belin-Beliet, et Madame Sophie L'Appartien, demeurant 69 Rue de Caze, 33 380 Mios pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 11 Rue des Navarries 33380 Mios. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en annexe au RCS.

20EJ10600



**CABINET STEPHANE
CHAPUS**
51 Avenue Du Général de
Gaulle
33650 La Brède

ZBMA
Société Civile
au capital de 1 000 euros
Siège social :
2 bis allée des Acacias
33650 Saint Médard d'Eyrans
791 826 514 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 24 juin 2020 la dissolution anticipée de la SCI ZBMA à compter du 24 juin 2020 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Fayçal ZAMI, né le 30 août 1977 à Berrouaghia (Algérie), domicilié 2 bis allée des Acacias 33650 Saint Médard d'Eyrans, à compter de la même date.

La gérance assumée par Monsieur Fayçal ZAMI prenant fin à la même date.

Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à 2 bis allée des Acacias 33650 Saint Médard d'Eyrans qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis et mention

Le liquidateur

20EJ10597

Pour avis

BUREAU DE VERIFICATION SARL au capital de 1000 € Siège social : 11 RUE GALIN 33100 BORDEAUX RCS BORDEAUX 817606098

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 22/06/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2020, il a été nommé liquidateur(s) M SILVA MATHIEU demeurant au 86 RUE DE LA LIBERATION 24400 MUSSIDAN et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

20EJ10675

DDE IMMO

SCI au Capital de 175 316.37€
12 Lotissement La Pinède du Baganais, 33680 Lacanau
RCS de Bordeaux : 409 567 047

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 07 juillet 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société DDE IMMO.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur M. ROY Dominique, demeurant au 12 Lotissement La Pinède du Baganais, 33680 Lacanau, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 12 Lotissement La Pinède du Baganais, 33680 Lacanau, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis
20EJ10595

SCCV LE CLOS LAGRAVIERE

Société civile de construction
vente Au capital de 100 €
23 Chemin d'Arcins
33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX 820 192 854

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/06/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Antoine DA ROCHA DIAS, demeurant au 5 chemin de Jeandey à LATRESNE (33360), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 23 Chemin d'Arcins à LATRESNE (33360). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ10718

TULIP TREE
SASU capital : 2 000€
26 rue de Blanquefort
33000 BORDEAUX
823 931 803 RCS Bordeaux

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une AGE en date du 20/05/2020 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de ladite société. La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à sa clôture.

Mme Charlotte GAUTIER demeurant au 26 rue de Blanquefort 33000 BORDEAUX est nommée liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au 26 rue de Blanquefort 33000 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents devront être notifiés.

Pour avis et mention,

Mme Charlotte GAUTIER, Liquidateur
20EJ10581



CABINET VANGOUT
SARL au Capital de 150 000 €
Expertise Comptable
7, rue Théodore Blanc 33520 BRUGES
Téléphone : 05.56.11.89.08
Courriel : contact@cabinet-vangout.fr

VILLA VERNET
SCCV au capital de 10 000€
RCS BORDEAUX 807 381 116
58-64 Rue Mondenard –
Résidence Colbert Mondenard -
33000 BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Décembre 2019, la dissolution anticipée de la société a été décidée à compter du 31 Décembre 2019, et sa mise en liquidation amiable.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur VERGNIAUD Alain, demeurant à BORDEAUX (33000) – 58-64 Rue Mondenard – Résidence Colbert Mondenard, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé BORDEAUX (33000) – 58-64 Rue Mondenard – Résidence Colbert Mondenard.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ10681

SKILL-TOUR
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 7, allée de Chartres, 33000 BORDEAUX
853 324 762 RCS BORDEAUX

L'AGE du 26/06/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur M. Benoit LE DOUARIN, 203 A, Route de Léognan, 33170 GRADIGNAN pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 203 A, Route de Léognan, 33170 GRADIGNAN. Modification au RCS de BORDEAUX. Pour avis
20EJ10698



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

GT 2 M

SARL en liquidation au capital de 7 622,45 €
Siège : 3, Lieudit Mal Acquis, 33126 FRONSAC
Siège de liquidation : Lieudit FRANCHERES
24340 MAREUIL EN PERIGORD
419 648 142 RCS LIBOURNE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gérard MERCIER, demeurant Lieudit FRANCHERES 24340 MAREUIL EN PERIGORD, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Lieudit FRANCHERES 24340 MAREUIL EN PERIGORD. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

20EJ10694

SEA GREEN COTTAGE
SAS au capital de 720 000 euros
Siège social : 14 avenue Descartes Parc Fontaudin
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
RCS BORDEAUX 794 169 110

DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Par décision de dissolution en date du 1er juillet 2020, la société SEA GREEN RESORT, Société par actions simplifiée au capital de 16 000 000 euros, dont le siège social est 14 avenue Descartes Parc Fontaudin 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 829 930 387 RCS BORDEAUX a, en sa qualité d'associé unique de la société SEA GREEN COTTAGE, Société par actions simplifiée au capital de 720 000 euros, dont le siège social est situé 14 avenue Descartes Parc Fontaudin 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS BORDEAUX 794 169 110, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SEA GREEN COTTAGE susvisée peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis
Le Président
20EJ10731

DISSOLUTION

Par PV du 12/3/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société AGA, SAS au capital de 1 000 €, ayant son siège social à Bordeaux, 11, rue Galin, RCS 849 138 789, à compter de ce jour. Mr Savas CAGLAYAN demeurant à Bordeaux, Cité du Perier – Résidence la Bastide, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé à Bordeaux, 11, rue Galin. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux. Le liquidateur.
20EJ10743

FIRST CAMP
SAS au capital de 612 390,95 euros
Siège social : 14 avenue Descartes Parc Fontaudin
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
RCS BORDEAUX 798 776 001

DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Par décision de dissolution en date du 1er juillet 2020, la société SEA GREEN RESORT, Société par actions simplifiée au capital de 16 000 000 euros, dont le siège social est 14 avenue Descartes Parc Fontaudin 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 829 930 387 RCS BORDEAUX a, en sa qualité d'associé unique de la société FIRST CAMP, Société par actions simplifiée au capital de 612 390,95 euros, dont le siège social est situé 14 avenue Descartes Parc Fontaudin 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS BORDEAUX 798 776 001, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société FIRST CAMP susvisée peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis
Le Président
20EJ10730

PIRALOU SCI
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 30 rue de la Course
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 820 867 893

Aux termes d'une décision de dissolution du 15/06/2020 la société MAZALI, SARL au capital de 40 000 €, dont le siège social est 30 rue de la Course 33000 BORDEAUX, immatriculée sous le numéro 408372746 RCS BORDEAUX a, en sa qualité d'associée unique de la société PIRALOU, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société PIRALOU peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le TC de BORDEAUX.

Pour avis
20EJ08589

LIQUIDATIONS

CLAROM, SASU au capital de 1000 €. Siège social : 11, rue de Iacanus 33000 Bordeaux. 804 968 121 RCS BORDEAUX. Le 31/05/2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de BORDEAUX.

20EJ08764

ZANEO SARL, EURL au capital de 6000€. Siège social: 90 rue Famatina 33200 Bordeaux. 489686006 RCS BORDEAUX. Le 10/06/2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de BORDEAUX.

20EJ09305

RC CONSTRUCTION, EURL au capital de 1000€. Siège social: 10 route de Bordeaux appt 6 rés les Jardins du Bourg 33121 Carcans. 847707080 RCS BORDEAUX. Le 31/12/2019, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de BORDEAUX.

20EJ09496



20 rue de la Cabeyre
33240 St André de Cubzac
05 57 94 06 06
www.gbauditconseil.com

SCI LES CARRELETS DE LORMONT
S.C.I. en liquidation
au capital de 1 000 €
Siège social : 4 Rue de l'Ormeau Mort 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation :
4 Rue de l'Ormeau Mort 33000 BORDEAUX
834 525 735 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 24/06/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 24/06/2020, déchargé Dominique MONLUN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 24/06/2020. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au R.C.S.. Le Liquidateur.

20EJ09709

RE2NO SASU au capital de 300 €
Siège social : 3 AVENUE FERNAND COIN 33140 VILLENAVE-D'ORNON RCS BORDEAUX 841783632

Par décision de l'associé Unique du 01/07/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme QUIN-TARD SAMANTHA demeurant 3 AVENUE FERNAND COIN 33140 VILLENAVE-D'ORNON pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/07/2020. Radiation au RCS de BORDEAUX.

20EJ10445

SCCV LE PRIVILEGE
SCCV en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et siège de liquidation : 5 rue Lafayette, 33000 BORDEAUX
798.884.524 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 28 avril 2020 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation en date du 30 septembre 2019, déchargé la société AQUIPIERRE DEVELOPPEMENT de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateur
20EJ10246



AGC TEC.GE.FI
1 rue du Canton
33490 SAINT MACAIRE
05 56 27 04 84

C SOUD TUYAUTERIES
Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 rue des Vignerons 33210 MAZERES
850 858 416 RCS Bordeaux

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 mars 2020 de la société EURL C SOUD TUYAUTERIES.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ10278

STYVE FAMILY
STYVE FAMILY
SCI au capital de 10 000 €
Siège social : 12 AVENUE DES MIMOSAS
33138 LANTON
750 424 160 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 01/07/2020, l'assemblée générale mixte a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 01/07/2020.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

20EJ10282



Cabinet E.QUERAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79

PLC QUALITÉ ET SERVICE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 68 Chemin de Patoche
33240 ST ANDRE DE CUBZAC
Siège de liquidation : 68 Chemin de Patoche
33240 ST ANDRE DE CUBZAC
798 672 747 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LA LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2020 au 68 Chemin de Patoche 33240 ST ANDRE DE CUBZAC, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Guillaume LEBEGUE, demeurant 68 Chemin de Patoche 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ10293

ALPHONSE BUSINESS AND COACHING
Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 3 000 euros
Siège social et de liquidation :
11 avenue de la Plage
33260 LA TESTE DE BUCH
827 512 542 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 31/12/19, l'Assemblée Générale a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au R.C.S.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ10307

SCI LES DEUX Y
SCI au capital de 152,45 €
Siège social : 46, rue Mac Carthy
33200 BORDEAUXBORDEAUX
341 919 447 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 20/06/2020, Avis de clôture de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 14/05/2020.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

20EJ10348



Domaine de la Vigerie
33270 Floirac
Tél 05.57.54.15.15

LEOGNAN MAGNUM
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 622,45 €
Siège : 5 Cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33850 LEOGNAN
Siège de liquidation : 32 Avenue des Chasselas
33950 LEGE CAP FERRET
331 552 547 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 29/05/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Gérard GRIBELIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31/12/2019. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

20EJ10372



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date à LORMONT du 30 JUIN 2020, l'associé unique de la société WATTABOX, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 10 000 Euros, dont le siège social est 7 Rue de Mireport 33310 LORMONT, immatriculée 825 172 943 RCS BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frank DEYCARD de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

20EJ10397

FA CONSEIL ORIENTATION
EURL
au capital de 1 000€
3b rue Edmond About
33700 MERIGNAC
R.C.S : 824 839 096

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant décision de l'associé unique en date du 26 juin 2020, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'associé unique a été déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 mai 2020 de la société FA CONSEIL ORIENTATION.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis

20EJ10434



Société d'Expertise Comptable
Arcachon - Biganos - Gujan Mestras -
St Loubès www.erecapluriel.fr

PHILICHRIS

SARL en liquidation au capital de 8 000 €
Siège social : 1, bis avenue du Général de Gaulle 33980 AUDENGE
Siège de liquidation : 13, rue des Sarcelles 33980 AUDENGE
802.112.821 RCS BORDEAUX

AVIS DE LIQUIDATION

Par décision du 30-05-2020, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Christelle PHILIBERT, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ10410

LES PORTES DU MEDOC

Société civile immobilière de construction vente en liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 2 Avenue de Berlincan 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES
Siège de liquidation : 2 Avenue de Berlincan 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES
524 669 306 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31.12.2019 au siège de liquidation, sis 2 Avenue de Berlincan, 33160 SAINT-MEDARD-EN-JALLES, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Stéphane BROCHARD, demeurant 27 Avenue de la République, 33138 LANTON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.
20EJ10513

NL CONSULTING

SASU au capital de 1 000 €
Siège Social : 4 rue Neuve 33600 PESSAC
R.C.S. Bordeaux 833 314 032

L'actionnaire unique en date du 30 juin 2020, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat de liquidateur à Monsieur François LAVOIX, et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux et la société sera radiée.
Pour Avis
20EJ10480

SLT SERVICES

SAS en liquidation au capital de 15 000 euros
Siège social : immeuble P- Les Bureaux du Lac 33049 BORDEAUX CEDEX 524 979 127 RCS BORDEAUX

Aux termes des Décisions de l'Associé unique du 4/06/20, l'associé unique a approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX
20EJ10423



3G GUILLEMIN & Associés
ARTIGUES PRES BORDEAUX - MARTILLAC - LORMONT
www.3g-guillem.fr

MELIDIS

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social : 18 Chemin de Darrigaut, 33670 SADIRAC
Siège de liquidation : 18 Chemin de Darrigaut, 33670 SADIRAC
828 381 061 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2019, prise au siège de liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Laurent GONZALEZ demeurant 4 Avenue du Claret, 33360 CARRIGNAN DE BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur
20EJ10539

TULIP TREE

SASU capital : 2 000€
26 rue de Blanquefort 33000 BORDEAUX
823 931 803 RCS Bordeaux

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGO en date du 29/05/2020, l'associée unique a :

- approuvé les comptes définitifs de liquidation ;
- déchargé Mme Charlotte GAUTIER de son mandat de liquidateur ;
- donné à ce dernier quitus de sa gestion

- constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de la dite assemblée.

La société est radiée du RCS de Bordeaux.

Le liquidateur Charlotte GAUTIER
20EJ10582

SCI CARMAL

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 allée Cantemerle 33170 GRADIGNAN 441 371 622 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale ordinaire en date du 2.07.20, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 2.07.20 de la SCI CARMAL.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

20EJ10784



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 10 avril 2020, les associés de la société SCI DE LORMONT SUD-EST, société à responsabilité limitée au capital de 1 524,49 Euros, dont le siège social est Rue Jean Auriac 33310 LORMONT, immatriculée 385 288 089 RCS BORDEAUX ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gérard ZABLOCKI de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

20EJ10794

LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date à LORMONT du 30 juin 2020, l'associée unique de la société WATTABOX, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 10 000 Euros, dont le siège social est 7 Rue de Mireport 33310 LORMONT, immatriculée 825 172 943 RCS BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Frank DEYCARD de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

20EJ10616



Société d'Expertise Comptable
Bordeaux
www.erecapluriel.fr

ACTIONS OINS

Société civile de moyens en liquidation au capital de 1 200 euros
Siège social et de liquidation : 50 BIS Rue du maréchal Joffre 33250 Pauillac 753 081 785 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 28-05-2020 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31.12.2019, déchargé Sylvie BENEY, demeurant 1 route du Terrier de Lafon, 33250 ST SAUVEUR MEDOC, Christine ROBERT, demeurant 12 rue des Termes, 33180 VERTHEUIL, Aurélie LETARD, demeurant 23 rue Francis Fournier, 33112 ST LAURENT MEDOC, liquidatrices, de leurs mandats, leur a donné quitus de leur gestion et a constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.
20EJ10688

SCEA LA PERLE

Société Civile au capital de 2.000.000,00 euros
Siège social : 9 rue de Condé 33064 BORDEAUX 481 808 939 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale ordinaire du 15/10/2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2019 de la société SCEA LA PERLE.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

20EJ10705

Pour avis



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Bordeaux - Cenon - Langon
www.a3caudit.com

FIN'ALLIANCE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social et de liquidation : 7, Avenue Jean Zay, 33150 CENON 527 872 220 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 30 avril 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christophe LARTIGUE, demeurant 28, rue des frères Lespinasse 33500 ARVEYRES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre
20EJ10707

SCCV LE CLOS LAGRAVIERE

Société civile de construction
vente Au capital de 100 €
23 Chemin d'Arcins
33360 LATRESNE
RCS BORDEAUX 820 192 854

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/06/2020 ayant clôturé la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation arrêtés au 30/06/2020, déchargé Monsieur Antoine DA ROCHA DIAS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ10719

LE MIXT' SARL en liquidation au capital de 1 000 euros

Siège social et siège de
liquidation : 28 route de
Cabanac- 1, Teycheney
33720 ST MICHEL DE
RIEUFRET
809.644.263 BORDEAUX

Le 16 juin 2020, les associés ont unanimement approuvé le compte définitif de liquidation du 30 septembre 2019, déchargé Monsieur Jean-Michel BIREM de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 16 juin 2020. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS.

Pour Avis
20EJ10599

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par PV du 12/3/2020, la collectivité des actionnaires de la société AGA, SAS au capital de 1 000 €, ayant son siège social à Bordeaux, 11, rue Galin, RCS 849 138 789, après avoir entendu le rapport de Mr Savas CAGLAYAN, liquidateur, demeurant à Bordeaux, Cité du Perier - Résidence la Bastide, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux. Le liquidateur.

20EJ10744

GROUPEMENT FORESTIER DE LA COTE D'ARGENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les associés du Groupement Forestier de la Côte d'Argent sont convoqués sur le site d'exploitation du Groupement : 50, Route du Pin à Naujac-sur Mer en Assemblée Générale Ordinaire le **mercredi 29 juillet à 11 heures**.

Ordre du jour :

Compte-rendu de l'exercice 2019, résultat et quitus de gestion; Affectation des résultats et répartition aux associés; Renouvellement du mandat de deux conseillers pour cinq ans; Nomination de deux conseillers pour cinq ans;

Questions diverses.

Le Gérant
20EJ10770

CONVOICATIONS

SOCIETE COOPERATIVE DE VINIFICATION CAVE SAINT BRICE 10 RUE DE LA COLONNE 33340 SAINT YZANS DE MEDOC RCS BORDEAUX 782 008 866

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Les Associés de la Coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le samedi 25 juillet 2020 à 09 heures à la CAVE COOPÉRATIVE DE SAINT YZANS DE MEDOC 10 Rue de la Colonne 33340 SAINT YZANS MEDOC pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Nomination du bureau de l'Assemblée
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mars 2019

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice

- Rapport du Commissaire aux Comptes

- Approbation des comptes clos le 31 août 2019 et quitus aux Administrateurs

- Approbation des conventions relatives dans le rapport du Commissaire aux comptes

- Affectation des résultats
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration, et élection de nouveaux administrateurs

- Fixation de l'allocation globale de l'indemnisation du Conseil d'Administration

- Fixation du budget nécessaire aux formations des administrateurs

- Questions diverses

- De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Mise en conformité des statuts avec arrêté du 20 février 2020 portant homologation des statuts types des sociétés coopératives agricoles.

- Article 2 : extension de la circonscription territoriale.

- Pouvoir en vue de la réalisation des formalités.

Il vous est rappelé que les Associés ont à leur disposition au siège social aux horaires d'ouverture, du règlement intérieur, et à partir du 15ème jour précédant l'Assemblée Générale Mixte, du projet de statuts intégral, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, du bilan, du compte de résultat et des subdivisions et de l'annexe des comptes de l'exercice.

Le Conseil d'Administration.
20EJ10732

LES VIGNERONS D'UNI- MEDOC

14 route de Soulac, 33340
Gaillan Médoc
Siret 781 923 537 00026

Les adhérents de la cave sont informés de la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 28 juillet 2020, à 17 heures au siège à GAILLAN

- Examen des comptes annuels au 31/12/2019

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration aux associés

- Lecture du rapport annuel du Commissaire aux Comptes

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

- Proposition d'affectation du résultat

- Correction affectation résultat exercice 2018

- Approbation des conventions réglementées figurant au rapport spécial du Commissaire aux comptes

- Renouvellement des administrateurs (tiers sortant)

- Indemnités compensatrices du temps passé des membres du conseil d'administration pour

- l'exercice clos le 31 décembre 2020

- Constatation de la variation de capital au cours de l'exercice

- Budget formation administrateurs

- Questions diverses

Les adhérents ont la possibilité de se faire représenter par toute personne pourvue d'un pouvoir.

Les associés coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative, des documents ci-dessous :

- Comptes annuels ; Rapport du conseil d'administration aux associés coopérateurs ; Règlement Intérieur, statuts, document récapitulatif des prix Texte des résolutions proposées ; Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ; Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions soumises à autorisation préalable

Sébastien COUTHURES, Président.
20EJ10774

ABONNEZ-VOUS !



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 49 84
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2020, l'assemblée générale de la société SAINPLE, société par actions simplifiée au capital de 1000 Euros, dont le siège social est 95 rue Billaudel Apparement 207 33800 BORDEAUX, immatriculée 844 365 346 RCS BORDEAUX a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Sacha DURAND SAINT OMER de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

20EJ10789



20 rue de la Cabeyre
BP 79

33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
05 57 43 64 64
www.sageco33.com

DL FRONSAC

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège de liquidation : 19 Avenue
François Mitterand
33 133 GALGON
832 653 661 RCS LIBOURNE

LIQUIDATION

Par décision en date du 3 février 2020, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/11/2019, déchargé M. Damien LAN-DOUAR, demeurant 19 Avenue François Mitterand 33 133 GALGON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au 30/11/2019.

Les comptes de liquidation arrêtés au 30/11/2019 sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
20EJ10785

DDE IMMO

SCI au Capital de 175 316.37€
12 Lotissement La Pinède du
Bagnais, 33680 Lacanau
RCS de Bordeaux : 409 567 047

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 08 juillet 2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 08 juillet 2020 de la société DDE IMMO.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

20EJ10605

Pour avis

ALLIANCE FORÊTS BOIS
Société Coopérative Agricole à
capital variable
Agrément N° 11192
Siège social : 80-82 Route
d'Arcachon - Pierrotton -
33610 CESTAS
RCS BORDEAUX 534 770 268

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

VOTE DES RESOLUTIONS PAR VOIE
DE CONSULTATION ECRITE

Compte tenu du contexte exceptionnel
lié au Coronavirus, le Conseil d'Adminis-
tration a décidé que l'Assemblée Générale
Mixte se tiendra à huis clos, le :

Vendredi 24 juillet 2020 à 9 heures

Les délégués de sections d'ALLIANCE
Forêts Bois, dont le siège social est situé
80-82 Route d'Arcachon - Pierrotton -
33610 CESTAS, sont invités à participer
au vote des résolutions par voie de
consultation écrite, directement sur le site
dédié sécurisé ou par retour du bulletin de
vote par courrier ou mail avant le 22 juillet
2020.

Ordre du jour :

Statuant ordinairement

- Lecture des rapports du conseil d'adminis-
tration- Lecture des rapports des
Commissaires aux Comptes- Examen et
Approbation des Comptes sociaux et
Consolidés de l'exercice 2019- Quitus aux
Administrateurs- Affectation du résultat de
l'exercice- Approbation des conventions
réglementées- Constatation de la variation
du capital social au cours de l'exercice-
Renouvellement des administrateurs sor-
tants- Nomination des nouveaux Adminis-
trateurs- Indemnisation du Conseil d'Adminis-
tration- Budget pour la formation des
Administrateurs- Questions diverses-
Pouvoirs pour les formalités

Statuant extraordinairement

- Modification des statuts suite à l'arrêté
du 2 février 2020 portant homologation
des nouveaux modèles de statuts des
sociétés coopératives agricoles- Pouvoirs
pour les formalités

Le Conseil d'Administration
20EJ10779

FONDS DE COMMERCE



1 Rue Pablo Neruda
33140 VILLENAVE D'ORNON
TEL : 05 33 89 52 70

CESSION DE CLIENTÈLE

Suivant acte sous seing privé le
15.06.2020 enregistré au Service Dépar-
tementale de l'Enregistrement de Bordeaux
le 16.06.2020 sous les mentions Dossier
2020 00020263,

La société JEAN DUBROUS ARCHI-
TECTURE, SELARL au capital de 300.000
€, dont le siège social est situé 90 avenue
Saint-Exupéry, 33260 La Teste de Buch et
immatriculée sous le numéro 413 385
352 RCS Bordeaux, a cédé à :

La société ATELIER DUBROUS &
ASSOCIEES, SELARL au capital de
10.000 euros, dont le siège social est situé
90 avenue Saint-Exupéry, 33260 La Teste
de Buch, et immatriculée sous le numéro
881 187 934 RCS Bordeaux,

Une partie de sa clientèle, moyennant
le prix de 20.000€.

Date d'entrée en jouissance : 15.06.2020

Les oppositions, s'il y a lieu, seront
reçues en la forme légale dans les dix jours
de la dernière en date des publications
légales au 90 avenue Saint-Exupéry,
33260 La Teste de Buch.

Pour avis,
20EJ10635



CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Jérémy BRU,
à ARCACHON (33120), 169, Boulevard
de la Plage, le 30/06/2020 a été cédé un
fonds de commerce par : la Société
TASTE & SUSHI, Société à responsabilité
limitée au capital de 7500 €, dont le siège
est à ARCACHON (33120), 2 rue Rhin
et Danube îlot 7 - zac ville d'été, identifiée
au SIREN sous le numéro 829452226 et
immatriculée au RCS de BORDEAUX à la
société SOPHEARITH SUSHI, Société à
responsabilité limitée au capital de 3000 €,
dont le siège est à LE TEICH (33470),
résidence Pierre Dubernet Bât B entrée 3
apt 27, identifiée au SIREN sous le numéro
881 467 088 et immatriculée au RCS de
BORDEAUX. Désignation du fonds : fonds
de commerce de RESTAURATION sis à
ARCACHON (33120), 2 rue Rhin et Dan-
ube, îlot 7, ZAC "ville d'été", lui apparte-
nant, connu sous le nom commercial
TASTE & SUSHI, et pour lequel il est
immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous
le numéro 829 452 226 00014 et connu
sous le code APE 5610A - Restauration
traditionnelle (avis SIREN) ce fonds com-
prenant : l'enseigne, le nom commercial,
la clientèle, l'achalandage y attachés, le
droit au bail pour le temps restant à courir
des locaux sis à ARCACHON (33120), 2
rue Rhin et Danube, îlot 7, ZAC "ville
d'été", où le fonds est exploité, le droit au
transfert de la ligne téléphonique portant
le numéro 05-57-15-69-56, le droit au
transfert de la licence attachée à l'activité,
le mobilier commercial, les agencements
et le matériel servant à son exploitation.
Jouissance le 01/07/2020. Prix 170.000€.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues
en la forme légale dans les dix jours de la
dernière en date des insertions prévues
par la loi, en l'office notarial où domicile a
été élu à cet effet. Pour avis.

20EJ10231



FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
Rue du Cardinal Richaud
33000 BORDEAUX

Suivant acte sous seing privé en date
à PINEUILH du 23/06/2020, enregistré au
Service départementale de l'enregistrement
de BORDEAUX le 30/06/2020, Dossier
2020 00022111 référence 3304P61 2020
A 06780.

Monsieur Franck TREMBLAY, né le 28
septembre 1970 à BERGERAC (24), de
nationalité française, demeurant 13 rue
Aliénor d'Aquitaine, 33220 PINEUILH,

A CEDE A

La Société TREMBLAYT.P., société par
actions simplifiée au capital de 500 000
euros, dont le siège social est Rozières
Est, 60 rue Ingres, 33220 PINEUILH, im-
matriculée au Registre du Commerce et
des Sociétés de LIBOURNE sous le nu-
méro 451 408 959, représentée par Mon-
sieur Franck TREMBLAY, en sa qualité de
Président,

Un fonds de commerce de travaux
publics, travaux agricoles, assainisse-
ment, terrassement, transport routier de
marchandises et/ou loueur de véhicules
avec conducteur sis et exploité Rozières
Est, 60 rue Ingres, 33220 PINEUILH, en-
semble tous les éléments corporels et
incorporels en dépendant,

Moyennant le prix de 350 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation
effective par l'acquéreur ont été fixées au
01/07/2020.

Les oppositions, effectuées par acte
extra-judiciaire ou lettre recommandée,
seront reçues dans les dix jours de la
dernière en date des publications légales, au
Rozières Est, 60 rue Ingres, 33220 PI-
NEUILH, où domicile est élu à cet effet.

Pour avis
20EJ10464



CESSION DE FONDS DE COMMERCE ET TRANSFERT DE SIÈGE

Cession de fonds de commerce : sui-
vant acte reçu par Me Jérémy BRU, à
ARCACHON (33120), 169, Boulevard de
la Plage, le 25/06/2020 a été cédé un fonds
de commerce par la Société S.A.S.
L'HERMINE BLANCHE, Société par ac-
tions simplifiée au capital de 2000 €, dont
le siège est à ANDERNOS-LES-BAINS
(33510), 16 avenue Pasteur, identifiée au
SIREN sous le numéro 795350388 et
immatriculée au RCS de BORDEAUX à la
Société CDA, Société à responsabilité li-
mitée au capital de 1500,00 €, dont le
siège est à BRETEUIL (27160) , 120
PLACE LAFFITTE, identifiée au SI-
REN sous le numéro 794806265 et imma-
triculée au RCS de EVREUX du fonds de
commerce de RESTAURANT BAR GLA-
CIER BRASSERIE SALON DE THE sis à
ANDERNOS LES BAINS (33510), 16
avenue Pasteur, lui appartenant, connu
sous le nom commercial L'HERMINE
BLANCHE,, et pour lequel il est immatri-
culé au registre du commerce et des so-
ciétés de BORDEAUX, sous le numéro
79535088. Ce fonds comprenant : l'en-
seigne, le nom commercial, la clientèle,
l'achalandage y attachés. Le droit au bail
pour le temps restant à courir des locaux
sis à ANDERNOS LES BAINS (33510), 16
avenue Pasteur, où le fonds est exploité.
Le droit à la reprise de la ligne télépho-
nique sous réserve de l'agrément de
l'opérateur. La licence de 4ème catégorie.
Le mobilier commercial, les agencements
et le matériel servant à son exploitation.
Prix 225.000 €. Jouissance le 25/06/2020.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues
en la forme légale dans les dix jours de la
dernière en date des insertions prévues
par la loi, en l'office notarial où domicile a
été élu à cet effet. Transfert de siège en
suivant, en ce qui concerne la société
CDA, plus amplement détaillée précédem-
ment. Suivant PV d'AGE du 25/06/2020
les associés décident de transférer le
siège social de la société à ANDERNOS
LES BAINS (33510) 16 avenue Pasteur à
compter du 25/06/2020. Désormais, la
société sera immatriculée au RCS de
BORDEAUX. Pour avis.

20EJ10459



MAITRE Marie LABORDE-
LATOUCHE
NOTAIRE

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Marie LA-
BORDE-LATOUCHE, le 29 Juin 2020,
enregistré à SDE BORDEAUX, le
03/07/2020 n° 2020N2199.

Mr Carl Ivonne Raymond Alfons Ma-
ria BOLLANSEE et Mme Alexandrine
Nina EL BEZE, demeurant ensemble à
BORDEAUX (33000), 11 rue Pédroni, ont
cédé à Mme Delphine Rachel Isabelle
HUILIER, demeurant à LE BOUSCAT
(33110), 33 rue de Verdun,

Le fonds de commerce de débit de
tabac, presse dont librairie (mais unique-
ment les livres fournis par la presse),
confiserie, bimbelerie, Française des
jeux, boissons non alcoolisées, et sa
succursale, exploité à BORDEAUX
(33000), 4 rue de Caudéran, connu sous
le nom de TABAC PRESSE CROIX
BLANCHE. Moyennant le prix de
150.000,00 €, savoir : -éléments incorpo-
rels : 145.000,00 € - matériel et mobilier
commercial : 5.000,00 €. Date d'entrée en
jouissance le 29/06/2020. Les oppositions,
s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours
de la dernière en date des publications
légales en l'étude de Me Marie LABORDE
LATOUCHE, Notaire à BORDEAUX, où
domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Marie LABORDE-
LATOUCHE
20EJ10472

Etude de Mes François LAMAIGNERE
et Pierre BRUN,
notaires associés à SALLES (Gironde), 5
Rue du Château.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Maître
Pierre BRUN, Notaire à SALLES (Gi-
ronde), le 23 juin 2020 :

Monsieur Salim BELAID, commerçant,
et Madame Myriam JEBOUJI, son épouse,
demeurant à PISSOS 40410 177 impasse
des Hauts de Bidaus. Monsieur né à
ROUBAIX (59100), le 28 août 1973, Ma-
dame née à ARCACHON (33120), le 21
août 1977.

Ont vendu à La Société L'ESCALE
D'ORIENT, SARL au capital de 1000 €,
dont le siège est à BELIN-BELIET (33830),
2 B avenue Aliénor, identifiée au SIREN
sous le n°883711103 et immatriculée au
RCS de BORDEAUX.

Désignation : fonds de commerce de
Snack restauration rapide à consommer
sur place et à emporter (sans boissons
alcoolisées) à BELIN-BELIET (33830) 2
bis Avenue Aliénor, lui appartenant, connu
sous le nom commercial "SNACK PA-
LACE", et pour lequel il est immatriculé au
RCS de BORDEAUX, sous le n°
497505750.

Le cessionnaire est propriétaire du
fonds vendu à compter du jour de la si-
gnature de l'acte. L'entrée en jouissance
a été fixée le même jour.

La vente est conclue moyennant le prix
de 28 000,00€ s'appliquant : aux éléments
incorporels pour 12 800,00€, au matériel
pour 15 200,00€.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront
reçues en la forme légale dans les dix jours
de la dernière en date des insertions
prévues par la loi, en l'office notarial où
domicile a été élu à cet effet.
20EJ10495



Case Palais -835-

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé
en date du 25 Juin 2020. Enregistré au
SIE de BORDEAUX le 29 Juin 2020,
dossier n° 2020 00021974 référence 3304
P61 2020 06747.

La Société EL ATLAS SARL au capi-
tal de 7762 euros, ayant son siège social
5 rue Gaspard PHILLIPE 33000 Bor-
deaux, Immatriculée sous le numéro
39874339300017 RCS Bordeaux, Repré-
sentée par EL BAKAL Benaïssa, gérant

a cédé à

La société "2M" SAS, société en cours
d'immatriculation au capital social de
2.000 € dont le siège social est 5, rue
GASPARD PHILIPPE 33000 Bordeaux
représentée par Monsieur MIHIT Abdes-
lem, demeurant 47, rue Antoine LAVOI-
SIER, domaine de VALPRE, 33270 Floirac
en sa qualité de Président désigné et
Monsieur MEZOURI Yahya, demeurant
12, Allée Charles TRENET, 33140 Ville-
neuve-d'Ornon en sa qualité de directeur
général désigné

Un Fonds de commerce de boucherie
halal, détail de viandes et produits à base
de viande en magasin spécialisé (code
NAF 4722Z), connu sous l'enseigne BOU-
CHERIE EL ATLAS sis et exploité 5, rue
Gaspard PHILIPPE, 33000 Bordeaux,
l'entrée en jouissance a été fixée au 1er
juillet 2020 à 0h00

Au prix de cent dix mille euros
(110.000 €) se décomposant comme
suite :

- éléments incorporels : 90.000 euros ;
- éléments corporels : 20.000 euros

Les oppositions, s'il y a lieu, seront
reçues dans les 10 jours de la dernière en
date des publications légales à l'adresse du
fonds pour la validité et chez La SELARL
DE LEGEM CONSEILS, 9 rue BOUDET,
33000 Bordeaux pour la correspondance.

Pour Avis
20EJ10264



Etude de Maîtres Patrice BREYNE et Catherine BREYNE-TALUCIER,
Notaires associés à
BORDEAUX (Gironde)
47 Cours Xavier Arnozan.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Patrice BREYNE, Notaire de la société «Patrice BREYNE et Catherine BREYNE-TALUCIER, NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX 47 Cours Xavier Arnozan, le 25 juin 2020, enregistré à BORDEAUX, le 3 juillet 2020, sous le numéro 2020 N 2195,

La Société dénommée COMPAGNIE DU GYOZA TURBULENT, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5000,00 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 6 RUE GEORGES BONNAC, identifiée au SIREN sous le numéro 813660636 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX CEDEX.

A cédé à :

La Société dénommée SAMZINI, Société à responsabilité limitée au capital de 3000 €, dont le siège est à BORDEAUX (33000), 41 rue Barreyre, identifiée au SIREN sous le numéro 883741555 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Un fonds de commerce de petite restauration sis à BORDEAUX (33000), 6 rue Georges Bonnac, lui appartenant, connu sous le nom commercial GYOZA FACTORY, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 813660636.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT MILLE EUROS (100 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour QUATRE-VINGT-HUIT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE EUROS (88 450,00 EUR),

- au matériel pour ONZE MILLE CINQ CENT CINQUANTE EUROS (11 550,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial, où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial soussigné où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
20EJ10569

Acte reçu par Me Caroline MIARA-DUCEPT, le 23/06/2020, enregistré au SDE DE BORDEAUX le 24 /06/2020 Dossier 202000021891 référence 3304P61 2020 N02151

La société **SUNY**, Société à responsabilité limitée, capital : 10.000 €, siège social : BORDEAUX (33000), 93 rue de Soissons, immatriculée au RCS BORDEAUX n° 750 778 722

A cédé à la société **LORENALEX**, Société par actions simplifiée, capital : 25.000 €, siège social : BORDEAUX (33000), 93 rue de Soissons, immatriculée au RCS BORDEAUX n° 883 137 093

Le fonds de commerce de restaurant - vente à emporter exploité à BORDEAUX (33000), 93 rue de Soissons, connu sous le nom de "PASSION JAPONAISE", comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

Moyennant le prix de 100.500,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 89.045 € et aux éléments corporels pour 11.455 €.

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Caroline MIARA-DUCEPT, Notaire à PESSAC (33600), 74 Avenue Pasteur, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
20EJ10680

Emanuela GRIESSER
Avocat à la Cour
55 Rue du Loup
33000 Bordeaux
E-Mail : egruesser@egr-avocats.fr
Case 1025

SARL BP20 CAPITAL DE 15 000 EUROS SIEGE : 49 COURS PASTEUR 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 820 182 566

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 01.07.20, enregistré le 06.07.20, au Service de l'enregistrement de Bordeaux, dossier 202000023108 réf 3304P61 2020 A 07021. La SARL **GD SERVICES** au capital de 5000 €, 90 Av. du Château d'eau - 33700 MERIGNAC, RCS BORDEAUX 808 347 900, a vendu à SARL BP20 au capital de 15 000 €, 49 Cours Pasteur 33000 BORDEAUX, RCS BORDEAUX 820 182 566, Son fonds de commerce de vente au détail, d'emballage, d'expédition et de conditionnement de marchandise qu'elle exploitait 90 Av. du Château d'eau - 33700 MERIGNAC sous l'enseigne MAIL BOXES ETC au prix de 225 000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 25 000 € et aux éléments incorporels pour 200 000€. Entrée en jouissance 01.07.20. Les oppositions, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et la correspondance, auprès du Cabinet d'Avocats TEN FRANCE BORDEAUX sis 7 Av. Raymond Manaud CS 60267 33525 BRUGES CEDEX.

Pour avis

20EJ10706

Suivant acte reçu par Maître Johanne DELEGLISE, Notaire Associé à ARCA-CHON (33120), 14, Boulevard Général Leclerc, le 30 juin 2020, enregistré à Bordeaux, le 30/06/20, ref 2020N2228, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SALIYA CHAUSSURES**, Société à responsabilité limitée au capital de 50000,00 €, dont le siège est à ARCACHON (33120), 47 COURS LAMARQUE DE PLAISANCE, identifiée au SIREN sous le numéro 494751076 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX CEDEX.

Au profit de La Société dénommée **CHAUSS'C**, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à ARCACHON (33120), 47 cours Lamarque de Plaisance, identifiée au SIREN sous le numéro 882412521 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de Vente de chaussures, prêt à porter, accessoires et activité annexes sis à ARCACHON (33120) à l'angle de la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny et du Cours de Lamarque, connu sous le nom commercial « MEPHISTO », et pour lequel il est immatriculé au RCS de Bordeaux, sous le numéro 494 751 076. Le fonds comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (190 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160 000,00 EUR),

- au matériel pour TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
20EJ10702



Cabinet Jean-Marc PENNE
8 allée Elsa Triolet Bâtiment B
Appt 32 33150 CENON
05 35 38 72 41
jm.penne@sfr.fr

CLB Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 euros Siège social : 20 bis avenue des frères Bureau - 33350 CASTILLON LA BATAILLE 880 569 140 R.C.S. LIBOURNE

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé reçu par Maître Silvère MARVIE et Maître Françoise FAURIE, Avocats à BORDEAUX (33000) le 13 mai 2020, enregistré à BORDEAUX, le 28 mai 2020, bordereau n°2020 00020429 référence n° 3304P61 2020 A 06238, a été cédé par la Société CATJAC, dont le siège est situé à CASTILLON LA BATAILLE (33350) 20 bis avenue des Frères Bureau - Lieu dit le Mounan, identifiée au SIREN sous le numéro 441 234 671.

A la société CLB, dont le siège est situé à CASTILLON LA BATAILLE (33350) 20 bis avenue des Frères Bureau - Lieu dit le Mounan, lui appartenant, connu sous le numéro 880 569 140.

Un fonds de commerce de pizzeria en vente sur place ou à emporter exploité à CASTILLON LA BATAILLE (33350), 20 bis avenue des Frères Bureau - Lieu dit le Mounan, lui appartenant, connu sous le nom commercial « LA PIETRA CALDA », et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE (Gironde) sous le numéro 441 234 671.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE QUATRE EUROS (59 464 EUR), s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour TRENTE CINQ MILLE EUROS (35 000,00 euros)- Aux éléments corporels pour VINGT-QUATRE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-QUATRE EUROS (24 464,00 euros)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Etude SELARL FAURIE & ASSOCIES par Maître Silvère MARVIE et Maître Françoise FAURIE, Avocats à BORDEAUX (33000), 40 cours de l'intendance.

Pour insertion, le Président
20EJ10227



Maître Aurélie MOLINIER
Notaire
1A Place Bernard Roumégoux
33 170 GRADIGNAN

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Aurélie MOLINIER, notaire à GRADIGNAN le 1er juillet 2020, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 1er juillet 2020 Dossier 2020 00023060 référence 3304P61 2020 N02277

MA-JO-LI, SAS capital : 20.000,00 €, siège social : TALENCE (33400) 18 rue Francis Préssensé, immatriculée au RCS de BORDEAUX numéro 829 441 534,

A vendu à

AU PETIT BONHEUR, SARL capital : 1.000,00 €, siège social : MERIGNAC (33700) 244 Avenue Marcel Dassault, immatriculée au RCS BORDEAUX numéro 884 194 408,

Un fonds de commerce de RESTAURATION TRADITIONNELLE SUR PLACE OU A EMPORTEUR sous l'enseigne O27 pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le numéro 829 441 534.

Prix de vente : 120.000,00 €

Entrée en jouissance : 1er juillet 2020

Les oppositions devront être faites dans les dix jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Aurélie MOLINIER, notaire à GRADIGNAN (33170) 1A Place Bernard Roumégoux.

Pour avis
Me MOLINIER, notaire

20EJ10797

LOCATIONS GÉRANCES

Suivant acte sous seing privé signé à Bordeaux en date du 3/6/2020, Mme Corinne GILLET, 14 Lieu dit Brantirat 33910 Sablons a donné en location gérance une autorisation de stationnement taxi n° 4 de la ville de Libourne à M. Nour Eddin KAMMECH 12 Place Guadet Résidence Les Chais, Bâtiment B Appt 16, 33500 Libourne. La présente location gérance a été consentie et acceptée pour une durée de 1 an à compter du 01/07/2020, renouvelable par tacite reconduction

Pour avis.

20EJ10205

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01.07.2020,

La SARL W DISTRIBUTION, au capital de 150 000 €, dont le siège social est à BLANQUEFORT (33290) 6 av du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 792447435, a confié à

La SARL à associé unique DINTRANS DISTRIBUTION, au capital de 8 000 €, dont le siège social est à BLANQUEFORT (33290) 6 av du Général de Gaulle, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX,

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce d'alimentation générale du type supermarché avec possibilité d'adjoindre accessoirement toutes fournitures de prestations de services tels que retrait de marchandises achetées ou commandées par voie téléphonique ou autre, relais postal, locations, dépôts, consommation sur place de type snacking... sans que cette liste soit limitative et la vente des produits y afférents, situé à BLANQUEFORT (33290) 6 av du Général de Gaulle, connu sous le nom de "Carrefour City" ;

Pour une durée de 1 an à compter du 31.07.2020 renouvelable ensuite par tacite reconduction pour une durée indéterminée.

20EJ10403

LOCATION-GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/06/2020 fait à ARES,

La société LA CANTINE DU COIN, société à responsabilité au capital de 2 500 euros, dont le siège social est 3 rue Jules Ferry, 33680 LACANAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n° 539594820 a confié à

La société NEW WAVE, SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 27 Rocade de la Dune 33680 LACANAU, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le n° 801375932,

L'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de restauration traditionnelle, restauration rapide sur place, à emporter ou livrer 3 rue Jules Ferry, 33680 LACANAU, connu sous le nom de "LA CANTINE DU COIN" ;

Pour une durée de 14 mois et 16 jours à compter du 15 juin 2020 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis signé NEW WAVE, le locataire-gérant.

20EJ10591

Aux termes d'un acte SSP fait à La-Plaine-Saint-Denis le 01/07/2020, la société **FRANCE QUICK SAS**, siège social sis à La-Plaine-Saint-Denis Cedex (93214) 50 avenue du Président Wilson, Parc des Portes de Paris, Bât. 123, 950 026 914 RCS Bobigny, a confié en location gérance à la société **BK OU, SASU**, siège social sis à La-Plaine-Saint-Denis Cedex (93214) 50 avenue du Président Wilson, Parc des Portes de Paris, Bât. 123, 819 962 937 RCS Bobigny, un fonds de commerce de restauration rapide sous l'enseigne « BURGER KING® » sis et exploité ZAC Aliénor d'Aquitaine, 33300 Bordeaux, pour une durée de 9 années consécutives à compter du 01/07/2020. Il ne pourra pas être reconduit tacitement. Pour avis.

20EJ10662

Suivant acte reçu par Maître Delphine DEDIEU-MALLO, Notaire à ARCACHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, le 1er juillet 2020, contenant location-gérance, enregistré à Bordeaux :

Monsieur Christophe Laurent ROCHEREAU, commerçant, et Madame Cécile Marie SCHNEITER, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à LA TESTE-DE-BUCH (33260) 4 rue Jules Favre.

Ont confiés, à titre de location-gérance, à :

La Société dénommée **GRIDEL**, Société par actions simplifiée au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à LA TESTE-DE-BUCH (33260), 3 Avenue du Général de Gaulle en cours d'identification au RCS de BORDEAUX et représentée par M. GRISEL Julien demeurant à LA TESTE DE BUCH (33260) 3 allée SAINTONGE,

Un fonds de commerce de BAR-RESTAURANT sis à LA TESTE DE BUCH (33260) 3 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE, connu sous le nom commercial l'AUBERGE DU CENTRE-LE BISTROT, et pour lequel il est immatriculé au rcs de BORDEAUX sous le N°419 632 864.

La location-gérance a été consentie pour une durée minimum de 1 AN à compter du 01/07/2020.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le LOUEUR ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique insertion

Le notaire.
20EJ10444

le 26.05.2020, la sa eda (capital 147000 € sis 22/26 r henri barbusse, 92110 clichy, rcs nanterre 377872932) a confié en location gérance son fond de commerce de location de courte durée de véhicules sis et exploite au 44 bis quai deschamps, 33000 bordeaux à la sarl phmlocmarente (sarl au capital de 25000€, siège 44 bis quai deschamps, 33000 bordeaux, rcs bordeaux 809743552) pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.

20EJ09542

RÉGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Patrick BEYLOT, Notaire Associé, de la Société Civile Professionnelle "Patrick BEYLOT, Frédéric BEYLOT", titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à CREON (Gironde), 25 Place de la Prévôté, CRPCEN 33045, le 1er juillet 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE par : Monsieur Yves Henri Fernand BRAUD, retraité, et Madame Dominique Thérèse SEGUIN, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à CREON (33670) 27 boulevard de Verdun. Monsieur est né à JOSSELIN (56120) le 2 octobre 1947. Madame est née à SAINTES (17100) le 21 février 1949. Mariés à la mairie de SAINTES (17100) le 30 octobre 1971. Sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

20EJ10274

Monsieur Joël Marcel Maurice André **RICHARD**, retraité, né à OLLONE SUR-MER (85340), le 28 août 1944 et Madame Marie-France Rogère Mireille **BÉGUE**, retraitée, née à LIBOURNE (33500), le 12 janvier 1944, demeurant ensemble à LESBILLAUX (33500), 8 allée de la Barbanne, mariés à la Mairie de LIBOURNE (33500), le 09 janvier 1965, initialement sous le régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle. L'acte a été reçu par Me Mathieu BARON, notaire à GALGON, le 01 Juillet 2020. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Mathieu BARON, notaire à GALGON, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Mathieu BARON
20EJ10327

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Philippe André **RESPINGER** et Mme Pascalé Hélène **AMIOT** dt à LE TAILLAN MEDOC (Gironde) 4, chemin de Duragnes mariés sans contrat à MONTMORENCY (Val-d'Oise) le 6 septembre 1985, aménagent leur régime matrimonial avec clause de préciput au conjoint survivant.

Pour toute opposition élection de domicile : Me MELLAC notaire-5 place de l'Hôtel de Ville ST MEDARD EN JALLES (33160).

Pour avis.
20EJ10419



Etude de Maîtres Patrice BREYNE et Catherine BREYNE-TALUCIER,
Notaires associés à
BORDEAUX (Gironde)
47 Cours Xavier Armozan.

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Patrice BREYNE, Notaire de la société «Patrice BREYNE et Catherine BREYNE-TALUCIER, NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX 47 Cours Xavier Armozan, CRPCEN 33020, le 24 juin 2020, a été reçu l'aménagement de leur régime matrimonial avec suppression pure et simple de l'article II de leur contrat portant changement de régime matrimonial.

PAR : Monsieur Gilles Robert Auguste Charles MARQUES, retraité, et Madame Aurora VALLEJO, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à ARCACHON (33120) 26 boulevard de la Teste.

Monsieur est né à BORDEAUX (33000) le 2 mars 1930,

Madame est née à HUELVA (ESPAGNE) le 3 juillet 1935.

Mariés à la mairie de PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 25 avril 1957 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant depuis opté pour le régime de la Communauté universelle aux termes d'un acte reçu par Maître Patrick FABRE, notaire à LEOGNAN (33850), le 31 octobre 1997, homologué suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de BORDEAUX (33000) le 2 avril 1998.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement de régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office du notaire soussigné.

Pour insertion

Le notaire.
20EJ10351

Etude de Maîtres Patrice BREYNE et Catherine BREYNE-TALUCIER,
Notaires associés à
BORDEAUX (Gironde)
47 Cours Xavier Armozan.

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Catherine BREYNE-TALUCIER, Notaire à BORDEAUX 47 Cours Xavier Armozan, CRPCEN 33020, le 30 juin 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens par :

Monsieur Charles Humbert Joseph HEINTZ, dirigeant d'entreprise, et Madame Christèle Simone Marie-Madeleine PETELAUD, responsable relations entreprises, son épouse, demeurant ensemble à BORDEAUX (33300) 92 cours Balguerier Stutenberg.

Monsieur est né à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 17 octobre 1970,

Madame est née à FONTENAY-AUX-ROSES (92260) le 29 mai 1971.

Mariés à la mairie de PARIS 3ÈME ARRONDISSEMENT (75003) le 28 août 1999 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
20EJ10628

M. Pascal Alain **BEGHIN**, informaticien, né à PARIS 12ème arr. (75012), le 18 décembre 1959 et Mme Christine **GEORGES**, responsable RH, née à BORDEAUX (33000), le 17 septembre 1962, demeurant ensemble à ARVEYRES (33500), 3 rue des Pêcheurs, mariés à la Mairie de BEGLES (33130), le 25 juin 1985, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Frédéric VALETTE, notaire à BEGLES, le 18 Mai 2020.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Frédéric VALETTE, notaire à BEGLES, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil

Me Frédéric VALETTE
20EJ10570



SCP Jean Bernard JAULIN et Jean-Charles BOUZONIE
Notaires Associés
1 rue Franklin
33000 Bordeaux

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean Bernard JAULIN, notaire à BORDEAUX (33000), 1 rue Franklin, le 05 juin 2020, Mr **VALENTIN** Jean François Marie, né à BORDEAUX (33000), le 16 octobre 1948 et Mme **BAILLET** Christine Marie Antoinette Célestine, née à TALENCE (33400), le 24 septembre 1954, son épouse, demeurant ensemble à BORDEAUX (33000), 92 rue David Johnston, actuellement mariés sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont apporté certains aménagement aux clauses de leur régime et notamment quant au prélèvement sur la communauté par préciput avant tout partage de certains biens.

Les oppositions pourront être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus, dans le délai de trois mois, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par exploit d'huissier.

Pour avis et mention, Me J-B JAULIN, notaire.

20EJ10346



Etude de Maîtres ORSONI, ESCHAPASSE, SARRAZIN-MATOUX, MAMONTOFF, ABBADIE-BONNET, LAGARDE,
Notaires associés à TALENCE,
188 Cours Gambetta.

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Noms : Monsieur Serge René BEYER, et Madame Ana Maria CEPEDA-VAZ

Domicile : VILLENAVE D'ORNON (33140) 26 chemin de Sarcignan

Date et lieu de mariage : 13 juillet 1984 VILLENAVE-D'ORNON (33140)

Régime matrimonial avant modification : communauté d'acquêts

Modification du régime matrimonial opérée : séparation de biens

Notaire rédacteur : Maître Raoul ORSONI

Date de l'acte : 1er juillet 2020

Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

20EJ10511

CHANGEMENTS DE NOM

Mme. Mansarit Halima né le 20/07/1980 à Fumel, (47), demeurant 8 rue Max linder 33240 SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC agissant en qualité de représentant légal du mineur **Nahila Lamort** né le 01/09/2012 à Bordeaux (33), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de **Mansarit**
20EJ10180

ENVOIS EN POSSESSION



Me Damien DUPEYRON
33620 CAVIGNAC
tel : 05.57.68.62.75

Par testament olographe, Monsieur **Guy FABES**, en son vivant retraité, demeurant à CUBNEZAIS (33620), 61 rue de la Gravette, né à LARUSCADE (33620), le 31 août 1935, divorcé de Madame **Francette TAILLEDET**, décédé à CUBNEZAIS (33620), le 10 février 2020.

A institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Damien DUPEYRON, suivant procès-verbal en date du 25 juin 2020, dont une copie authentique a été notifiée au Tribunal de Grande Instance de LIBOURNE.

Les oppositions sont à former dans le mois de la réception de ce procès-verbal par le Tribunal Judiciaire de Libourne, en l'étude de Me Damien DUPEYRON, Notaire à Cavignac (33620), 30 avenue de Paris, Notaire chargé du règlement de la succession.
20EJ10232

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 septembre 2004,

Madame Hélène Eliane COHEN-LE-FEVRE, en son vivant, retraitée, demeurant à BELIN-BELIET (33830) 7 route de l'Aurignolle.

Née à PARIS (75011), le 29 novembre 1927.

Veuve de Monsieur Marcel Pierre Joseph Henri LABREURE

Décédée à LA TESTE-DE-BUCH (33260), le 1er avril 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître **Xavier COURBON**, Notaire Associé de la SCP « Olivier THOMAS et Xavier COURBON, titulaire d'un Office Notarial à LYON 6ème, 23 Quai Sarrail, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître **Densy FOUCAUD**, notaire à ARCAÇON 14 Boulevard du Général Leclerc, référence CRPCEN : 33059, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
20EJ10442



MAITRE Benoit GUILHOT,
NOTAIRE
ETUDE Benoit GUILHOT
Médéric BELLIVIER de PRIN
Notaires associés d'une
société civile professionnelle
titulaire d'un Office Notarial

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 23 octobre 1995, **Madame Nicole Marie Pauline ROUSSEAU**, née à LIBOURNE, le 01 décembre 1931, demeurant à LIBOURNE (33500), 40 rue de La Marne, divorcée de Monsieur **ROGER Joseph VARGUES**, décédée à LIBOURNE, le 15 mai 2020, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Benoit GUILHOT, suivant procès-verbal d'ouverture et de description de testament en date du 10 juin 2020 et duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession: Maître Benoit GUILHOT, notaire à COUSTRAS (33230) 20 rue Jules Ferry, référence CRPCEN 33115 dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance de LIBOURNE de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
20EJ10485

AVIS DE SAISINE DES LEGATAIRES UNIVERSELS DELAI D'OPPOSITION

Mme Karine Joëlle GIRARDI, en son vivant Sans profession, demeurant à CESTAS (33610), 24 Avenue Saint Jacques de Compostelle, née à CORMEILLES-EN-PARISIS (95240) le 07 mai 1981, célibataire, non liée par un pacte civil de solidarité, de nationalité française, décédée à BORDEAUX (33000), le 19 mars 2020, a institué un ou plusieurs légataires universels.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Pierre-Olivier FOURNIER, Notaire à BORDEAUX (33200), 349, Boulevard du Président Wilson, dans le mois suivant la réception par le Greffe du TGI du lieu d'ouverture de la succession (BORDEAUX) de la copie authentique du dépôt de testament et de la copie figurée du testament.
20EJ10318



MAITRE Emmanuel PRAX,
NOTAIRE
ETUDE S.C.P
Jean-Louis BUGEAUD,
Céline CAMPAGNE-IBARCQ,
Fabrice VEYSSIERES,
Thomas BUGEAUD,
Emmanuel PRAX,
Guillaume CORTI

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 19 mars 2011, **Monsieur Serge Louis André SIBAT DAUGAS**, né à MAUBOURGUET, le 05 juillet 1952, demeurant à AVENSAN (33480), 8 bis route du Poteau, célibataire, décédé à LESPARRÉ MEDOC, le 11 mai 2019, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Emmanuel PRAX, suivant procès-verbal en date du 23 juin 2020, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX le 1er juillet 2020.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me PRAX, notaire à BLANQUEFORT, notaire et chargé du règlement de la succession.
20EJ10388



"SCP Vincent HOLLANDER, Sarah HOLLANDER et Maxime HOLLANDER, notaires associés"
BETHUNE (Pas de Calais),
54, Place Foch

Par testament olographe en date du 20 Mai 1996, **Mademoiselle Marie Louise GOULVESTRE**, née à VANNES (56000), le 28 Septembre 1923, célibataire, demeurant à NAUJAC SUR MER (33990), 2 bis rue de la Bruyère, décédée à NAUJAC SUR MER (33990), le 20 Avril 2017, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Maxime HOLLANDER, Notaire à BETHUNE, suivant procès-verbal en date du 17 Juin 2020, dont une copie authentique a été reçue par le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, le 25 Juin 2020.

Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Maxime HOLLANDER, Notaire à BETHUNE, Notaire chargé du règlement de la succession
20EJ10433



SCP Stéphane VIAUD et Anne MONTESINOS
Notaires Associés
22 allée des Coustous -
65200 BAGNERES DE BIGORRE

Suivant acte reçu par Me Anne MONTESINOS, Notaire à BAGNERES DE BIGORRE, le 2 juillet 2020, Mr Arnaud Jacques **BOUSQUET**, dessinateur en bâtiment, demeurant à BORDEAUX (33100), 25 rue Antoine Monier, non tenu à immatriculation pour son activité professionnelle, a déclaré insaisissable, en application des dispositions des articles L 526-1 à L 526-3 du code de commerce, une maison d'habitation sise à BAGNERES DE BIGORRE (65200), 5 B rue des Isards, cadastrée : section AD n°629 pour 01 a 73ca, pour les créances nées à l'occasion de son activité.

Pour unique insertion.

Me Anne MONTESINOS, Notaire
20EJ10712



SOCIETE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL
A BORDEAUX 23 AVENUE DU JEU DE PAUME

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil,

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 mars 2014, **Monsieur Jacques Jean MARTY** né à MERIGNAC (Gironde) le 1er juin 1933, célibataire, décédé à BORDEAUX (Gironde) le 21 avril 2020, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître **Nicolas ADENIS-LAMARRE**, Notaire associé à BORDEAUX - 23 avenue du Jeu de Paume, le 6 juillet 2020, duquel il résulte que le légataire rempli les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession Maître **Nicolas ADENIS-LAMARRE**, Notaire à BORDEAUX - 23 avenue du Jeu de Paume, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal de Grande Instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis Maître **Nicolas ADENIS-LAMARRE**
20EJ10660



MAITRE Emmanuel PRAX,
NOTAIRE
S.C.P Jean-Louis BUGEAUD,
Céline CAMPAGNE-IBARCQ,
Fabrice VEYSSIERES,
Thomas BUGEAUD,
Emmanuel PRAX,
Guillaume CORTI

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

"Par testament olographe du 19 juin 2012, **Madame Christiane Clémence Ernestine Fernand ROY**, née à FONTENAY LE COMTE, le 30 septembre 1926, demeurant à LÈGE-CAP-FERRET (33950), 76 bis avenue de la Mairie, EPHAD Résidence Les Tchanques, veuve de Monsieur **René Raymond André FERGEAU**, décédée à FONTENAY LE COMTE, le 17 mars 2020, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Emmanuel PRAX, suivant procès-verbal en date du 30 juin 2020, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal de grande judiciaire de BORDEAUX, le 3 juillet 2020.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Daniel NYZAM, Notaire à ROCHEFORT (17300) et chargé du règlement de la succession."
20EJ10654



SCP LATOUR ET PRISSE
22 rue La Fontaine
33480 Castelnaud de Medoc
Tél : 05.56.58.14.06

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 20 février 2001, Monsieur **Raymond LESTAGE**, né à CASTELNAU DE MEDOC, le 10 août 1925, demeurant à CASTELNAU DE MEDOC (33480), 2, rue du 4 septembre, veuf de Madame **Jeanne Jacqueline NOYRE**, décédé à LESPARRÉ MEDOC, le 02 décembre 2019, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Stéphanie LATOUR, notaire à CASTELNAU DE MEDOC, suivant procès-verbal en date du 12 juin 2020, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 12 juin 2020.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Stéphanie LATOUR, Notaire à CASTELNAU DE MEDOC, Notaire chargé du règlement de la succession.
20EJ10776

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce parue le 03/07/2020 dans le journal LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS concernant la société **INVESTERM**, il convient de lire par Acte du 20/06/2020 et non du 01/06/2020 comme indiqué par erreur.
20EJ10247

RECTIFICATIF à l'annonce n° 20EJ09529 du 26-06-2020 concernant la **SCI LES FRENES**. Il faut lire : « Aux termes d'une AGE du 16 juin 2020 »
20EJ10312

RECTIFICATIF à l'annonce n° 20EJ09532 du 26-06-2020 concernant la **SCI LES VIGNES**. Il faut lire : « Aux termes d'une AGE du 16 juin 2020 »
20EJ10315

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ09309 du 26/6/2020, concernant la société T.P il a lieu de lire : dénomination : **T.P.L et date de SSP 17/06/2020**.
20EJ10562

Rectificatif à l'annonce N° 20EJ10104 du 03-07-2020 :

Dans le cadre de la cession des parcelles de bois et forêts de Monsieur Bernard DUPRE, cadastrées de la manière suivante : section A n° 440, section A n° 441, section A 444 et section B n°630 ; il est précisé que lesdites parcelles se situent sur la commune de **SAINTE-EULALIE-D'ANS** (24640).

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-avant désignées, peuvent exercer leur droit de préférence en lieu et place de l'acquisition en cours, aux prix et conditions énoncés dans ce même journal à la date du 3 juillet 2020.
20EJ10323



42 Chemin d'Ornon
33610 CANEJAN
Tél : 05 56 78 00 00

DAUBAS ELEC - SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE UNIPERSONNELLE .AU CAPITAL DE 1 000 EUROS.SIÈGE SOCIAL : 733, ROUTE DU CANTON - 33710 PUGNAC

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ10195 parue le 03 /07/2020, concernant la société DAUBAS ELEC, il a lieu de lire : Li-bourne au lieu de Bourdeaux.
20EJ10334



Selarl BIAIS & ASSOCIES
Avocats
19 Boulevard Alfred Daney
BP 10129
33042 BORDEAUX cedex

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce N° 20EJ08476 parue dans LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, le 12 JUIN 2020, concernant la constitution de la société **TEAM D**, Capital : 2.000 euros, Siège social : 49 boulevard Georges Pompidou - 33000 BORDEAUX : il était mentionné que la dénomination sociale de la société TEAM D était : TEAM_D. Il fallait lire : TEAM D.
Pour avis,
20EJ10343

RECTIFICATIF / ADDITIF

Rectificatif à l'annonce n° 20EJ09682 parue le 26/06/2020, concernant la société SEM DE GESTION DU PARC DES EXPOSITIONS, il a lieu de lire : clôture de liquidation à compter du 17/02/2020 au lieu du 01/11/2019.
20EJ10381

Rectificatif à l'annonce référence ALP00092854 parue dans LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, le 03/07/2020 concernant **M ALILOU ALI**, lire Siège social : 14 rue de Rabar 33500 LIBOURNE en lieu et place de Siège social : 116 route de Paris 33500 LIBOURNE.
20EJ10407

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 19EJ20163 parue le 13/12/19 il fallait lire « Constaté l'augmentation de capital de 333.750 € par émission de 333.750 actions nouvelles pour porter le capital de 300.000 € à 633.750 € avec une prime d'émission de 556.250 €. »
20EJ10424

Additif à l'annonce n° 19EJ11076 parue le 05/07/2019, concernant la CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITÉ **STRATEGINFO - Monsieur Frédéric BOUBET**, il a lieu d'ajouter : les oppositions s'il y a lieu devront être faites sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Maître DAYAU Patrick, Avocat, 33 rue Raymond Poincaré 33110 LE BOUSCAT.
20EJ10440

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

MODIFICATION DU PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 01 Juillet 2020)

SARL AMBULANCES DU LAC, 2 Rue de la Gare , 33990 Hourtin, , RCS BORDEAUX 512 639 410. Ambulances, Vsl. Jugement modifiant le plan de sauvegarde.
13302473032027

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 01 Juillet 2020)

SARL ARSENE HENRY-TRIAUD, 7 Avenue Raymond Manaud, 33520 Bruges, , RCS BORDEAUX 790 589 501. Profession d'architecte et urbaniste. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 juin 2020 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.
13302473032039

SARL LG SWIM, 18 Rue de Flandre , 33600 Pessac, , RCS BORDEAUX 841 867 922. Exploitation de centres de remise en forme aquatique et autres activités aquatiques ludiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 juin 2020 désignant mandataire judiciaire Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.
13302473032076

SARL MEISON CONSTRUCTION, Parc Mios Entreprises 10 Rue Galeben , 33380 Mios, , RCS BORDEAUX 452 221 971. La construction de tous bâtiments Préformants préfabriqués technologiques utilisant le matériau bois ou tout autre matériau et la participation à tous travaux de rénovation ou d'aménagement d'immeubles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 juin 2020 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.
13302473032012

SAS MEISON HOLDING, Parc Mios Entreprises 12 Rue de Galeben , 33380 Mios, , RCS BORDEAUX 494 596 281. La propriété, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et instruments financiers, les prestations de services et management dans les sociétés filiales. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 juin 2020 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.
13302473032018

SAS mEison Innovations, Parc Mios Entreprises 12 Galeben , 33380 Mios, , RCS BORDEAUX 500 535 687. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 juin 2020 désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux . Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.
13302473032021

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 01 Juillet 2020)

GONZALEZ jacques, 21 Route de Saucats , 33125 Saint-Magne, . Non Communiqué. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux .
13302473032088

SARL ALLIANCE CONSTRUCTION, 81 Boulevard Pierre 1^{er} , 33110 le Bouscat, , RCS BORDEAUX 824 627 558. Travaux de bâtiment, construction, démolition, rénovation, aménagement intérieur extérieurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux .
13302473032058

SARL CONCEPT RELAX, 42 Rue de Tauzia , 33800 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 812 612 109. Commerce de détail de meubles, literies et objets de décoration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux .
13302473032052

SARL JMK CONFORT, 42 Rue de Tauzia , 33800 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 803 589 217. Commerce de détail de meubles, literies, objets de décoration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux .
13302473032049

SARL KONTAKT, 5 Allées de Tourny , 33000 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 840 567 937. La mise à disposition auprès de sa clientèle de voitures de tourisme avec chauffeur ; services de voituriers ; nettoyage automobile ; location de voiture ; le développement et la mise à disposition auprès de la clientèle d'applications mobiles en lien avec l'activité ; régie publicitaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux .
13302473032070

SARL SALONS NATIONAL, les Bureaux du Lac II - Rue Robert Caumont 33049 Bordeaux Cedex, , RCS BORDEAUX 820 580 454. Le commerce de détail de meubles, literies et objets de décoration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux .
13302473032055

SARL WEEBEDIA, Bâtiment D. Appartement 2 1 Rue Georges Charpak , 33140 Villenave d'Ornon, , RCS BORDEAUX 841 568 835. La conception, le développement et l'implantation de réseaux clients tels qu'Intranet, Extranet et de réseaux privés virtuels. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux .
13302473032073

société par actions simplifiée à associé unique AKORBAT, 11 Rue Gain , 33100 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 832 209 019. Plâtrerie, tout corps de métiers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux .
13302473032061

société par actions simplifiée à associé unique ISC TRANSPORT, 26 Avenue de Claret , 33360 Carignan-de-Bordeaux, , RCS BORDEAUX 794 818 583. Transport public routier de marchandises, loueur de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises et/ou de déménageur. transport de marchandise de plus ou moins de 3,5 tonnes, exploitant de voiture avec chauffeur (Vtc). transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas 9 places conducteur compris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux .
13302473032042

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 01 Juillet 2020)

SARLU KAIA, 29 Bis Impasse Conrad , 33300 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 479 868 416. Restaurant,bar. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Vincent Mequignon 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux .
13302473032015

SARLU ZUBI, 29b Impasse Conrad , 33300 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 752 359 778. Bar brasserie restaurant ice bar Lounge. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Vincent Mequignon 6 rue d'Enghien 33000 BORDEAUX .
13302473032033

SAS GLOBAL EVOLUTION, 29 B Impasse Conrad , 33300 Bordeaux, , RCS BORDEAUX 790 605 117. Prise de participations dans toutes sociétés, gestion, cession des participations, fourniture de prestations de services aux filiales. holding. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux .
13302473032036

OUVERTURE DE LIQUIDATION
JUDICIAIRE

(Jugement du 01 Juillet 2020)

SARL JIMAGE'IN PHOTOGRAPHIE, Rés les Marjolaines 178 Rue Barreyre -bâtiment A1-Apt 305, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 850 492 885. L'activité de photographe ; la production et la vente de photos sur tous supports ; l'achat et la vente de matériel se rapportant à cette activité ; le conseil et la formation non réglementée dans les domaines précités. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 mars 2020, désignant liquidateur SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302473032079

SARL L'HIPPOCAMPE, Boulevard Curepipe, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 509 112 207. Poissonnerie traiteur dégustation sur place des produits de la mer, restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 mars 2020, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302473032024

SARL SARL PONT DE LA MAYE ECHAPPEMENT, 538 Route de Toulouse, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 343 799 508. Mécanique automobile, commerce d'accessoires et équipement auto. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 18 juin 2020, désignant liquidateur SELARL Malmezat-Prat - Lucas-Dabadie 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302473032009

SARL SOAM, Zone Industrielle du Phare 15 Rue Faraday, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 522 669 191. Vente de meubles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 juin 2020, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302473032030

SARL COMPAGNIE SHOWBIZZ, 7 Bis Rue de l'Oeuvre, 33410 Cadillac, RCS BORDEAUX 798 689 907. Production de spectacles vivants, diffusion de spectacles vivants, l'organisation et la gestion de toutes manifestations pour le compte de divers donneur d'ordres. la réalisation de photographies, Photoreportages, imageries, reproductions publicitaires sur tous supports. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2019, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302473032046

SARLU IPPON KUMITE, 1 Rue de la Pinède, 33380 Marchepierre, RCS BORDEAUX 839 714 946. Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 4 juin 2020, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302473032066

SAS BATYECO, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 839 834 926. Gros bois, matériaux de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302473032085

SAS CARACTERE HABITAT, Building Clément Ader-Bât C 1 Avenue Neil Armstrong, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 852 039 148. Commerce de gros et pose (en sous-Traitance) de fournitures pour la plomberie et le chauffage ; commerce de gros de bois et matériaux de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 12 mars 2020, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.

13302473032082

INTERDICTION DE GÉRER

(Jugement du 24 Février 2020)

société par actions simplifiée à associé unique LES PROFESSIONNELS DE L'HABITAT, 2155 Avenue de Bordeaux, 33127 Saint-Jean d'Illac, RCS BORDEAUX 815 147 970. Plomberie, électricité, vitrerie, serrurerie. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Julien BOUANA pour une durée de 10 ans.

13302473301157

FAILLITE PERSONNELLE

(Jugement du 27 Mai 2019)

société par actions simplifiée à associé unique BATIS, Immeuble Lumia 296 Avenue Pasteur, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 800 335 341. Peinture, plâtrerie, maçonnerie. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Adil CELIKYUREK pour une durée de 10 ans.

13302473301150

(Jugement du 09 Septembre 2019)

SARL L'AVENIR DU BATIMENT, 198 Rue Fondaudege, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 522 673 821. Prestations dans le domaine de la plomberie vitrerie serrurerie chauffage multi services d'entretien et de dépannages. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Srdjan JOVIC pour une durée de 10 ans.

13302473301143

(Jugement du 13 Janvier 2020)

société par actions simplifiée à associé unique EURO-CONSEIL, 11 Rue Galin, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 538 989 450. Le conseil et l'assistance aux entreprises la domiciliation d'entreprise. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Monsieur Emmanuel VINCELOT pour une durée de 5 ans.

13302473301164

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 03 Juillet 2020)

SAS PHILDAR, 64 Rue du Chemin Vert, 59960 Neuville-En-Ferrain, RCS LILLE METROPOLE 808 534 895. Toutes opérations relatives au commerce de gros et de détail de toutes matières et articles destinés à l'habillement et aux loisirs créatifs tels que fil à tricoter, articles de bonneterie, lingerie, mercerie, vêtements et leurs accessoires. Le Tribunal de Commerce de LILLE-METROPOLE a prononcé en date du 01-07-2020 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde sous le numéro 2020/363 et a désigné en tant que administrateur : LA SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent 119 rue Jacque-

mars Giélee 59000 Lille, avec pour mission : d'assister, en tant que Mandataire judiciaire : LA SELARL PERIN BORKOWIAK représentée par Maître Yvon PERIN 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 8^{ème} étage 59976 TOURCOING Cedex, et a ouvert une période d'observation expirant le 01-01-2021, les déclarations de créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois de la publication au bodacc du jugement d'ouverture.

13302473092846

JUGEMENT PRONONÇANT LA
CLÔTURE DE LA PROCÉDURE DE
RÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL

(Jugement du 01 Juillet 2020)

JULLIEN grégory, Cottage de Bachus Masion F1 31 Rue des Graves, 33185 le Haillan, Non Communiquée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de rétablissement professionnel.

13302473032090

Le Greffier

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE BORDEAUX

Par jugement en date du 06 Juillet 2020, Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

S.C.I. LA ROCHADE.CAMP 51, Route de la Gare 33990 NAUJAC SUR MER Activité : Location immeuble immatriculé sous le n° RCS : 801.300.856

Fixe provisoirement au 10 Juin 2020 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE, demeurant 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel ME LUCAS-DABADIE DE LA SELARL MALMEZAT-PRAT- LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code du commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de ME LUCAS-DABADIE DE LA SELARL MALMEZAT-PRAT- LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>

20EJ10637

Par jugement en date du 03 Juillet 2020, Le Tribunal, modifie le plan de sauvegarde de :

GFA LES VIGNOBLES JANDER Activité : Viticulteur Les Vignobles JANDER 41 avenue de Soulac 33480 LISTRAC MEDOC SIRET : 316 914 803 0028

Selon les modalités suivantes :

Ordonne la levée de la clause d'inaliénabilité contenue dans le jugement du 9 octobre 2009 arrêtant le plan de sauvegarde du GFA LES VIGNOBLES JANDER, et portant sur les parcelles suivantes :

- B2101, B2102, B2103 situées sur la commune de MOULIS pour une superficie de 01 ha 79 a 54 ca

Autorise la vente des dites parcelles à la SCEA PIERRE CORDONNIER CHATEAU ANTHONIC, située à MOULIS-EN-MEDOC immatriculée au RCS DE BORDEAUX sous le n° 388. 220. 220, pour le prix de 140.000 euros

Ordonne la consignation du prix de vente des parcelles sur le compte de la Caisse des dépôts et consignations de la SCP SILVESTRI-BAUJET

Rappelle l'accord du CREDIT LYONNAIS pour une substitution d'hypothèque, laquelle s'exercera section E1, E2, F230, F234 à F244, F246 à F247, pour une superficie de 1 ha 81 a 40 ca situées sur la commune de LISTRAC-MEDOC

Commissaire à l'exécution du plan : Maître BAUJET de la SCP SILVESTRI BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX

20EJ10646

Par jugement en date du 03 Juillet 2020, Le Tribunal, Prononce la conversion de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée en liquidation judiciaire ordinaire à l'égard de :

Monsieur Henri BENELUZ Profession : Agent commercial 19, Rue Hector Berlioz 33127 MARTIGNAS SUR JALLE N° IMMATRICULATION : RCAS 418 420 089

Maintient Maître BAUJET de la SCP SILVESTRI BAUJET 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX en qualité de liquidateur

20EJ10641

Par jugement en date du 03 Juillet 2020, Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Monsieur Bernard PIZON Profession : Architecte DPLG Lieu dit "Martin" 33880 BAURECH SIRET : 339 449 696 00055

Selon les modalités suivantes :

Dit qu'il convient de modifier le plan de redressement adopté le 24 juillet 2012, avec échelonnement du pacte du 24 juillet 2019 en deux versements égaux, l'un le 31 décembre 2019, l'autre le 31 juillet 2020 au plus tard. Maintient les autres modalités du plan initial adopté le 24 juillet 2012, Commissaire à l'exécution du plan : S.E.L.A.R.L. EKIP' 2 rue de Caudéran 33200 BORDEAUX

20EJ10644

Par jugement en date du 03 Juillet 2020, Le Tribunal, Ordonne la rectification de l'erreur matérielle figurant dans le jugement du 29 mai 2020 (Min 20/153) à l'égard de :

S.C.I. TOMASINATARIO 21, Rue des Ficares ZA des Bruyères 33990 HOUR-TIN

de la façon suivante :

"Nomme la SELARL Laurent MAYON, 54, Cours Georges Clémenceau 33000 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me MAYON pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié"

20EJ10638

Par jugement en date du 03 Juillet 2020, Le Tribunal, Ordonne la rectification de l'erreur matérielle figurant dans le jugement du 15 mai 2020 (Min 20/125) à l'égard de :

S.C.I. LA MALOINE Activité : Immobilier 7 allée Eric Tabarly 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC immatriculée sous le n° RCS : 820 742 518

de la façon suivante :

"Arrête le plan de sauvegarde de la SCI La malouine 7 allée Eric Tabarly, 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC, immatriculée sous le n° RCS : 820 742 518 selon les modalités suivantes :

- paiement du passif échu en 10 années progressives, 1 % le premier pacte, 2 % le deuxième pacte, 5 % le troisième pacte, 7,5 % les quatrième et cinquième pactes, 10 % le sixième pacte, 15 % le septième pacte, 17 % les huitième et neuvième pactes et 18 % le dixième pacte " commissaire à l'exécution du plan Maître MALMEZAT-PRAT De la SCP MALMEZAT-PRAT-LUCAS-DABADIE 123, Avenue Thiers 33100 BORDEAUX

20EJ10639

Par jugement en date du 03 Juillet 2020, Le Tribunal, Complète le jugement du 19 juin 2020 (Min : 20/168) et dit que le paiement de chaque annuité du plan de redressement modifié de :

Monsieur Jean-Luc DUPRAT Profession : Eleveur laitier 2, La Dusseade 33540 MESTERRIEUX

interviendra le 1er novembre de chaque année

Commissaire à l'exécution du plan : SELARL LAURENT MAYON 54 cours Georges Clémenceau CS 71036 33081 BORDEAUX CEDEX

20EJ10640

Par jugement en date du 03 Juillet 2020, Le Tribunal, Prononce la résolution du plan et l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

Madame Sandrine GARCIA 25, Rue des Menuts Rdc 33000 BORDEAUX Profession : Infirmière libérale SIRET : 800 778 730 00021

Fixe provisoirement au 28 septembre 2019 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE, demeurant 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me LUCAS-DABADIE pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel ME LUCAS-DABADIE DE LA SELARL MALMEZAT-PRAT LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de ME LUCAS-DABADIE DE LA SELARL MALMEZAT-PRAT LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com> 20EJ10643

Par jugement en date du 06 Juillet 2020, Le Tribunal, arrête le plan de cession de :

Association BASSIN SERVICES PERSONNES Activité : service à la personne 3 rue Denis Papin 33510 ANDERNOS LES BAINS SIRET : 428 657 944 00032

Selon les modalités suivantes :

Ordonne la cession totale, des éléments corporels et incorporels du fonds de l'association Bassin services personnes au profit de la société Société DOCTEGESTIO, 105 bis, Rue de Tolbiac, 75013 PARIS ou toute personne qu'elle souhaiterait se substituer, notamment l'association Anfasiad,

Ordonne la reprise de 57 contrats de travail à l'application des articles L 1241-1 et suivants du code de travail, avec la reprise de l'intégralité des congés payés par le cessionnaire suivant engagements pris dans le cas de l'amélioration de son offre,

Constate l'engagement de l'association Anfasiad, et par son intermédiaire de la société Doctegestio, de prendre toutes garanties aux fins d'éviter tout licenciement économique dans un délai de cinq ans, selon courrier adressé à l'administrateur judiciaire le 23 juin 2020,

Autorise le licenciement économique individuel du salarié affecté à l'unique poste non repris et appartenant à la catégorie professionnelle de directeur général,

Ordonne le transfert au bénéficiaire du cessionnaire de la convention d'occupation de bâtiment communal conclu avec la ville d'Andernos,

Fixe le prix de cession des éléments corporels et incorporels du fonds de commerce à 150 000 € (135 000 € pour les actifs incorporels et 15 000 € pour les actifs corporels),

Dit que la cession ne comprend pas la reprise du compte clients,

Constate qu'il n'y a pas lieu à appliquer les dispositions des articles L 642-12 alinéa 4 du code de commerce,

Constate le paiement du prix à hauteur de 150 000 € par virement émis à l'attention de l'administrateur judiciaire,

Fixe la date d'entrée en jouissance au 7 juillet 2020,

Dit qu'à compter de la date d'entrée en jouissance, l'entreprise cédée sera gérée sous la seule responsabilité du cessionnaire,

Dit que la passation des actes interviendra dans le délai de trois mois à compter du prononcé de l'adoption du plan de cession,

Dit que la selarl Vincent Méquignon, en application de l'article L642-8 du code de commerce devra passer tous les actes nécessaires à la réalisation de la cession et dès leur accomplissement, en fait rapport,

Rappelle qu'en application de l'article R642-10, la répartition du prix sera effectuée par le mandataire judiciaire, Commissaire à l'exécution du plan : SELARL VINCENT MEQUIGNON 6 rue d'Enghien 33000 BORDEAUX 20EJ10647

Par jugement en date du 03 Juillet 2020, Le Tribunal, modifie le plan de redressement judiciaire par apurement du passif et continuation d'activité de :

Madame Patricia LEVEQUE épouse PARIENTE Profession : Infirmière libérale 243, Cours du Général de Gaulle Résidence les Chartreux, appt 2 33170 GRADIGNAN SIRET : 510 578 289 00025

Selon les modalités suivantes :

Dit qu'il convient de modifier le plan de redressement adopté le 14 octobre 2016, en reportant le paiement de l'échéance de septembre 2019 à la fin du plan. Commissaire à l'exécution du plan : SELARL EKIP' 2 rue de Caudéran CS 41176 33001 BORDEAUX CEDEX 20EJ10645

Par jugement en date du 06 Juillet 2020, Le Tribunal, Prononce la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire à l'égard de :

Association BASSIN SERVICES PERSONNES Activité : service à la personne 3 rue Denis Papin 33510 ANDERNOS LES BAINS SIRET : 428 657 944 00032

Nomme la S.E.L.A.R.L. MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE, demeurant 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et désigne Me MALMEZAT PRAT pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de la S.E.L.A.R.L. MALMEZAT-PRAT - LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com> 20EJ10648

Par jugement en date du 20 Mars 2020, Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

E.A.R.L. LES GRANGES DE CIVRAC Les Granges 33340 CIVRAC EN MEDOC Activité : Exploitant agricole RCS : 414 362 350

Fixe provisoirement au 9 mars 2020 la date de cessation de paiements.

Nomme S.E.L.A.R.L. EKIP' demeurant 2 rue de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me Mandon pour représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié. Fixe à douze mois le délai dans lequel LA S.E.L.A.R.L. EKIP' devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de LA S.E.L.A.R.L. EKIP' dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com> 20EJ10788

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Par jugement en date du 1^{er} juillet 2020, le Tribunal de Commerce de Lille Métropole a ouvert la procédure de sauvegarde de la : SAS PHILDAR, 64 rue rue Chemin Verts 59960 Neuville en Ferrain, RCS Lille 808 534 895 nommé la SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES, en la personne de Maître Laurent MIQUEL, 119 rue Jacquemars Gielée 59000 Lille, en qualité d'Administrateur Judiciaire avec mission d'assistance et la SELARL PERIN BORKOWIAK, en la personne de Maître Yvon PERIN, 445 boulevard Gambetta, Tour Mercure, 8e étage 59976 Tourcoing Cedex, en qualité de Mandataire Judiciaire. 20001772

IMMOBILIER

VENTE MAISON

3F Clairsienne AL
Groupe ActionLogement

LIBOURNE

Résidence Parc des Sports
Au 19 impasse parc des Sports

Maison type 4 d'environ 80.75 m²
comprenant entrée, cuisine, séjour,
3 chambres et salle de bains.

160 000 €

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE DE VENTE : du lundi au vendredi 235 avenue Émile Counord 33300 Bordeaux

05 56 292 901 (coût d'un appel local)

www.clairsienne-propretaire.fr

VENTE MAISON

3F Clairsienne AL
Groupe ActionLogement

STE HELENE

Résidence Les Bruyères
Au lieu-dit Prise Seule pavillon 19

Maison type 4 d'environ 79.30 m²
comprenant entrée, cuisine, séjour,
3 chambres et salle de bains.

150 000 €

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE DE VENTE : du lundi au vendredi 235 avenue Émile Counord 33300 Bordeaux

05 56 292 901 (coût d'un appel local)

www.clairsienne-propretaire.fr

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 07 85 39 64 49
publicite@echos-judiciaires.com

JOURS OUVRABLES : 27 JOURS**JOURS OUVRÉS :**

FERMETURE SAM. ET DIM. 23 JOURS
 FERMETURE DIM. ET LUNDI 23 JOURS

JOUR FÉRIÉ :

MARDI 14 FÊTE NATIONALE

MERCREDI 1^{ER} JUILLET

- Reprise des contrôles et procédures de recouvrement de l'Urssaf après la période de suspension liée à la crise sanitaire.

MARDI 14 JUILLET

- **Fête Nationale** : jour férié ordinaire. Lorsqu'un jour férié, chômé dans l'entreprise, est compris dans une période de congés payés, le salarié a droit à un jour de congé supplémentaire, normalement rémunéré.

Le lundi 13 juillet peut constituer un jour de pont. Sauf disposition de la convention collective ou accord d'entreprise, c'est l'employeur qui décide de chômer ou non un jour de pont et de le rémunérer ou non (le paiement de la journée de pont n'est pas obligatoire).

Un jour de pont ne doit pas donner lieu à l'indemnisation au titre de l'activité partielle.

MERCREDI 15 JUILLET

- **Entreprises de l'hôtellerie-restauration** ayant bénéficié d'un report du paiement de la contribution à l'audio-visuel public de mai 2020 en raison de la crise sanitaire (régime simplifié de TVA) : déclaration CA12 complémentaire et paiement.

- **Employeurs de moins de 50 salariés** : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de juin (salaires payés en juin ou en juillet), ou sur les salaires du deuxième trimestre pour les employeurs de moins de 11 salariés au paiement trimestriel.

SAMEDI 25 JUILLET

- **Employeurs** : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco, mensuel ou trimestriel pour les entreprises de 9 salariés au plus au paiement trimestriel.

VENDREDI 31 JUILLET

- **Micro-entrepreneurs** ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales personnelles : date limite de la déclaration à l'Urssaf du chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2020 sur net-entreprises.fr

- **SARL et EURL** : les **comptes annuels** des SARL et EURL doivent être déposés au tribunal de commerce dans le mois qui suit l'assemblée générale. Si l'exercice est calqué sur l'année civile, le 31 juillet constitue donc la date limite pour déposer les comptes annuels. Lorsque le dépôt des comptes est effectué par voie électronique (sur infogreffe.fr) le délai est de deux mois à compter de la décision d'approbation des comptes. Si les comptes annuels n'ont pas été déposés dans les délais, le greffier en informe le président du tribunal de commerce pour qu'il puisse adresser une injonction aux dirigeants.

Toute personne intéressée peut demander au tribunal de commerce la condamnation de la société à publier ses comptes sous astreinte.

DÉLAIS VARIABLES

- Entreprises au régime simplifié de **TVA** : télépaiement de l'acompte trimestriel de TVA.

- Entreprises au régime réel normal de **TVA** : télépaiement de la TVA afférente aux opérations de juin. Éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA du deuxième trimestre s'il se chiffre à au moins 760 euros.

Lorsque la comptabilité n'a pu être arrêtée à temps du fait des congés payés, l'administration fiscale autorise les entreprises à ne verser qu'un simple acompte au moins égal à 80 % de la somme payée au titre du mois précédent ou de la TVA réellement due. La régularisation doit être effectuée avec la déclaration du mois suivant.

- Fermeture de l'entreprise pour **congés payés** : La DSN (déclaration sociale nominative) et le paiement des cotisations sociales doivent être effectués dans les délais même en cas de fermeture de l'entreprise pendant la période des congés payés. L'employeur peut cependant solliciter l'accord écrit de l'URSSAF pour un report de paiement des cotisations sociales jusqu'à la réouverture de l'entreprise, moyennant le versement d'un acompte.

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

LES PROCÉDURES DE TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS
DES ENTREPRISES SONT DE NOUVEAU AMÉNAGÉES POUR
RÉPONDRE À LA CRISE ÉCONOMIQUE.

Une nouvelle ordonnance, faisant suite à l'ordonnance 2020-341 du 27 mars 2020, aménage les procédures de prévention et de traitement des difficultés des entreprises.

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE

La liquidation judiciaire simplifiée concerne les entreprises de cinq salariés au plus, n'ayant pas d'actif immobilier et dont le chiffre d'affaires n'excède pas 750 000 euros. Cette procédure est élargie à compter du 22 mai 2020 à toute personne physique dont le patrimoine ne comprend pas de bien immobilier, sans considération du niveau de chiffre d'affaires ou du nombre de salariés. Le tribunal peut cependant décider de ne pas appliquer la procédure simplifiée lorsque l'entreprise employait plus de cinq salariés au cours des six mois précédents.

RÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL

La procédure de rétablissement professionnel est destinée aux entrepreneurs individuels en cessation des paiements et dont le redressement est manifestement impossible. Jusqu'à présent, la procédure ne pouvait s'appliquer qu'aux personnes dont l'actif n'excède pas 5 000 euros.

À compter du 22 mai 2020, ce plafond est porté à 15 000 euros.

La condition tenant à l'absence de salariés reste imposée. Cette procédure, limitée à quatre mois, vise à effacer les dettes de l'entrepreneur. Les créanciers ont deux mois pour déclarer leurs créances. Le juge peut décider de délais de paiement allant jusqu'à quatre mois et de la suspension des saisies engagées par les créanciers.

PRIVILÈGE POUR LES APPORTS DE TRÉSORERIE

Les personnes qui apportent des fonds en trésorerie à une entreprise en période d'observation, bénéficient désormais d'un « privilège de sauvegarde ou de redressement » leur permettant d'être remboursées en priorité sur les autres créanciers (sauf créances de salaires). Ce créancier privilégié ne peut se voir imposer des remises de dettes ou des délais de paiement.

Le même privilège bénéficie aux personnes qui s'engagent à faire un apport en trésorerie pour l'exécution du plan de sauvegarde ou de redressement.

En revanche, les apports effectués par les associés ou actionnaires dans le cadre d'une augmentation de capital ne peuvent bénéficier du privilège.

Référence : Ordonnance 2020-596 du 20 mai 2020

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2018 T3	113,45	+ 2,41 %
2018 T4	114,06	+ 2,45 %
2019 T1	114,64	+ 2,48 %
2019 T2	115,21	+ 2,33 %
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2020 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,456	(d x 0,273) + 915 €	d x 0,318
4 CV	d x 0,523	(d x 0,294) + 1147 €	d x 0,352
5 CV	d x 0,548	(d x 0,308) + 1200 €	d x 0,368
6 CV	d x 0,574	(d x 0,323) + 1256 €	d x 0,386
7 CV et plus	d x 0,601	(d x 0,340) + 1301 €	d x 0,405
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,2375
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,0674) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AVRIL 2019	AVRIL 2020	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	104,51	104,56	+ 0,3 %
INDICE HORS TABAC	103,81	103,81	0 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL		
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
3 ^{ème} TRIMESTRE 2019	129,99	+ 1,20 %
4 ^{ème} TRIMESTRE 2019	130,26	+ 0,95 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2020	103,57	+ 0,92 %

INSEE - 12 JUILLET 2018

SMIC	
HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,15 €	1 539,42 €



IBEX Société Air France SA au capital de 120 740 778 € - 420 498 176 - ICI Bolegny - 45, rue de Paris, 93747 Bobigny-CDG Cedex

DU NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

Profitez de nos vols directs pour partir vous ressourcer.

EN DIRECT AU DÉPART DE BORDEAUX

ATHÈNES

LA CORSE

2 VOLS

PAR SEMAINE

JUSQU'À

5 VOLS

PAR SEMAINE

AIRFRANCEKLM
GROUP

AIRFRANCE.FR

Pour Athènes, 2 vols par semaine du 25/07 au 22/08/2020. Pour Ajaccio, 1 vol par semaine du 04/07 au 30/08/2020 et 1 vol supplémentaire par semaine du 16/08 au 30/08/2020. Pour Bastia, Calvi et Figari, 1 vol par semaine sur chaque ville du 04/07 au 30/08/2020. Renseignez-vous sur airfrance.fr, au 36 54 (coût d'un appel local) ou dans votre agence de voyages.